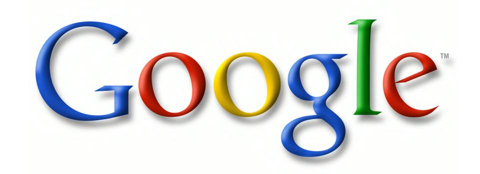
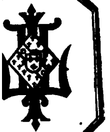





A. P. M. Gilbert
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
ARTES
VERITAS
SCIENTIA





FABLIAUX

OU

CONTES,

DU XIIe ET DU XIIIe SIECLE.

TOME SECOND.

FABLIAUX OU CONTES,

DU XIIe ET DU XIIIe SIÈCLE,

FABLES ET ROMAN DU XIIIe,

Traduits ou extraits d'après plusieurs Manuscrits du tems;

Avec des Notes historiques & critiques, & les imitations qui ont été faites de ces Contes depuis leur origine jusqu'à nos jours.

Nouvelle Edition, augmentée d'une Dissertation sur les Troubadours.

Par M. LE GRAND. d'Aussy

Sit apud te honor antiquitati, & fabulis quoque.
Plin. Epist.

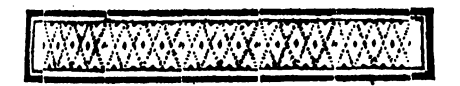
TOME SECOND.



A PARIS,
Chez EUGENE ONFROY, Libraire, quai des Augustins.

M. DCC. LXXXI.
Avec Approbation, & Privilege du Roi.





OBSERVATIONS
SUR
LES TROUBADOURS.

En parlant, au premier volume de cet Ouvrage, de ce qui regarde l'ancienne Littérature françaiſe, j'ai dit que nos Provinces méridionales avaient établi ſur cette matiere un préjugé, glorieux pour elles, mais peu fondé ; qui leur attribuait l'honneur d'avoir non-ſeulement cultivé les premieres la Poéſie en langue vulgaire, mais l'honneur, plus grand encore, d'avoir en ce genre fourni au reſte de la France les premiers modeles & les premiers maîtres qu'elle ait eus.

Comme perſonne juſqu'ici n'avait

ſongé à diſcuter la validité de ces prétentions, elles ſe ſont accréditées avec le tems, & ont acquis preſque l'authenticité d'une vérité hiſtorique. Moi-même, ſéduit par des titres ſi peu conteſtés, long-tems, je l'avoue, je les crus inconteſtables. Mais le haſard qui, ſans nous, décide ſouvent de notre état & des occupations de notre vie, m'ayant aſſocié aux travaux d'un Savant eſtimable[1], lequel s'était conſacré ſpécialement à l'étude approfondie des deux Romanes, françaiſe & provençale, je me vis enfin à portée d'apprécier les Poëtes des deux langues. Quelle fut ma ſurpriſe, lorſqu'en parcourant ces Troubadours ſi vantés, ces Troubadours qu'on nous repréſentait comme les Précepteurs de la Nation, je ne trouvai chez eux que des poéſies triſtes, monotones, inſipides & illiſibles; tandis que les Rimeurs de nos Provinces ſeptentrionales,

[1] *Feu M. de Ste.-Palaye.*

inconnus & dédaignés, m'offraient, à mon grand étonnement, des productions pleines de gaieté, d'esprit & d'imagination.

Ce jugement néanmoins contredisait si formellement la façon de penser commune sur cette double famille de Poëtes, qu'il m'inspira à moi-même une certaine honte. Je rougis de me voir en opposition avec l'opinion générale; & pendant long-tems j'en accusai mon goût.

Cependant, au milieu de cette inquiétude que m'inspirait une juste défiance sur la faiblesse de mes lumieres, survint un événement dont je fus témoin, & qui sembla me confirmer, malgré moi, dans mes préventions. L'Académicien dont je viens de parler, jaloux de jouir du long travail qu'il avait entrepris sur les anciens Poëtes provençaux, & en même-tems hors d'état, par les années, d'y mettre la derniere main,

en cherchait quelqu'une qui pût le ſuppléer. Dans ce deſſein il offrit & livra ſucceſſivement ſes matériaux à des Gens-de-Lettres qui, déjà connus avantageuſement par d'autres ouvrages, donnaient lieu d'eſpérer qu'ils pourraient ſans peine, & même avec gloire, rédiger celui-ci. Il y en eut qui l'entreprirent; & de ce nombre furent, l'Abbé Laugier & Querlon. D'autres, ſans oſer ſe charger du fardeau entier, eſſayerent ſeulement de mettre en vers certaines pieces. Mais ceux-ci, après s'être efforcés en vain de ranimer ces poéſies mortes & ſans vie, furent les premiers à jetter au feu celles ſur leſquelles ils avaient inutilement travaillé. Les autres, tels que Querlon, qui avaient entrepris l'hiſtoire entiere, n'eurent pas le courage de l'achever. Laugier ſeul finit ſon travail; & ce travail fut jugé ne pas mériter l'honneur de l'impreſſion.

Enfin un autre homme de lettres plus heureux & plus habile, en est venu à bout. Il nous a donné, en trois volumes, une *Histoire littéraire des Troubadours*; laquelle contient quelques anecdotes sur la vie de ces Poëtes, avec un choix de leurs Poésies.

Je ne rappellerai pas le faible succès dont fut honorée cette collection, malgré toute l'adresse qu'avait employée l'Editeur pour corriger au moins par l'intérêt & par l'instruction, l'ennui qu'elle devait inspirer. Quant à moi le froid accueil que lui fit le public, non-seulement me confirma dans l'opinion désavantageuse que j'en avais conçue précédemment; mais encore il occasionna chez moi une foule de réflexions dont j'ai depuis publié une partie, en publiant les Fabliaux.

Mon intention pourtant n'était guéres alors de les rendre publiques.

Heureux & content dans mon obſcurité, je me flattais de pouvoir cultiver en paix les Lettres qui, toute ma vie, avaient fait mes délices ; mais, dans le ſiſtême de bonheur que je m'étais formé à moi-même, ma premiere loi avait été de ne jamais écrire. Je craignais de riſquer mon repos & ma tranquillité ſur ces mers remplies d'écueils, couvertes d'ennemis, & ſans ceſſe infeſtées de pirates. Helas! on n'échappe point à ſa deſtinée. Un événement de ſociété, dont je ne prévoyais guéres les ſuites, dérangea tous mes projets & rompit mes ſermens.

On parlait un jour, dans une compagnie où je me trouvais, de nos ſiecles d'ignorance ; & l'on en parlait avec ce mépris inſultant qu'ont inſpiré mal-à-propos quelques-uns de nos Hiſtoriens. Je pris la liberté de dire que, pour le ſtile, le goût, la

critique, pour tout ce qui tient à l'art, il ne fallait point le chercher dans les ouvrages de ce tems; mais que si l'on voulait se contenter d'esprit & d'imagination, on pourrait, à une certaine époque, en trouver chez nos vieux Poëtes; & j'ajoutai qu'il nous restait d'eux, en ce genre, des choses fort agréables, qui méritaient d'être connues. On me demanda la preuve de ce que j'avançais. Je m'engageai à la fournir; &, trois ou quatre jours après, effectivement, je revins avec quelques-uns de ces Fabliaux que j'avais appris à connaître chez M. de Sainte-Palaye. Je les avais traduits à ma maniere, non littéralement, comme j'ai dit depuis, mais avec fidélité néanmoins: & j'apportais en même-tems une copie des originaux, afin que, si l'on me faisait un crime d'avoir élagué chez eux quelques défauts, on ne m'accusât pas au moins d'avoir

ajouté à leurs beautés. Ils causerent d'autant plus de plaisir qu'on s'attendait à éprouver un sentiment tout-à-fait contraire. La maîtresse du logis m'en demanda quelques autres. J'y consentis, sans prévoir où allait m'engager ma complaisance : mais quand elle en eut en main un certain nombre, elle exigea de moi que j'en publiasse le recueil; & en cas de refus, me menaça de publier elle-même ceux qu'elle possédait, malgré l'état d'imperfection où nécessairement ils étaient encore.

Ce fut alors qu'il fallut renoncer à tous mes projets de paresse, & commencer un travail qui, autant que je pouvais entrevoir, allait me coûter plusieurs années entieres : car indépendamment de la recherche, du dépouillement, de la confrontation des manuscrits, je sentais très-bien que, pour rendre utile un pareil ouvrage, il fallait y joindre

une quantité immenſe de notes ſur les mœurs & ſur les uſages du tems, dont il offrirait à chaque page des veſtiges. Mais d'un autre côté à travers cette longue route d'épines, j'entrevoyais un but bien conſolant pour moi ; la gloire de ma patrie. Oui, j'aime mon pays avec tranſport, il eſt vrai ; je me glorifie d'être Français, & ne vois ſur la terre aucune Nation chez laquelle je déſirerais de préférence que la Nature eut placé mon berceau. Or l'ouvrage que j'allais entreprendre me paraiſſait tenir à la gloire de la France. J'allais être à portée de prouver que l'Occident doit aux Français la renaiſſance de la Poéſie, & ſur-tout celle du genre des Contes ; & cette ſeule idée m'inſpirait d'avance un courage infatigable.

Néanmoins mon projet, en commençant, fut d'abord de garder l'anonyme. J'eſpérais par-là pouvoir

rester méconnu, comme je me l'étais promis à moi-même. Mais peut-on se flatter de céler son nom, lorsqu'obligé de fouiller dans toutes les Bibliotheques, on se pique ensuite de témoigner sa reconnaissance à ceux dont la complaisance nous a procuré des secours ? Des critiques d'ailleurs m'ont dénoncé, en combattant mon opinion ; & moi-même quand j'ai vu l'anonyme des trois premiers volumes devenu inutile, j'ai pris le parti enfin de me nommer aussi au quatrieme.

Mais quoique tout ceci détruisît pour jamais le sistême de vie qui m'avait rendu heureux, ce n'était pourtant pas le seul inconvénient que je devais éprouver. En parlant des productions de nos anciens Rimeurs français, j'avais cru devoir dire un mot de celle des Troubadours : & à cette occasion je laissai échapper une partie des réflexions

que ceux-ci m'avaient donné lieu de faire autrefois. Mais qu'eſt-il arrivé de mon imprudence ? J'ai débuté dans la Littérature par une querelle ; moi qui n'eſtime rien ſur la terre au prix de la paix & du repos ; moi qui, comme Soſie, voudrais être *l'ami de tout le monde*.

Au reſte, il m'était aiſé de prévoir que mon inſurrection trouverait des contradicteurs ; & je devais m'y attendre. Il eſt des têtes où toute opinion qui entre la premiere, jette de telles racines, que tout ce qui vient enſuite la contredire n'eſt regardé d'abord que comme une erreur. Mais ce à quoi je ne m'attendais pas, c'eſt la chaleur que certaines perſonnes ont miſe à me combattre. Étrange effet de l'amour-propre ! parce que j'ai dit que les Poëtes qu'avaient produits autrefois les Provinces méridionales n'étaient pas à beaucoup près auſſi admirables

qu'elles le prétendent; il y a eu des Gens-de-Lettres, d'ailleurs très-estimables, mais nés dans ces Provinces, qui se sont exaspérés, comme si j'eusse attaqué leur propre mérite. De toutes parts j'entends crier à la tolérance sur la Religion; & l'on ne m'a point pardonné à moi une opinion en Littérature.

Le premier qui ait sonné l'allarme contre mon assertion, a été le Rédacteur des *Affiches de Province*, M. l'Abbé de F.... Il a prétendu qu'elle insultait la moitié des habitans du Royaume; & *l'on doit savoir*, m'a-t-il dit, *qu'on ne les attaque jamais impunément.*[1] Lui-même, non content de me susciter des ennemis, a pris les armes, & m'a combattu. Avec de l'esprit, du stile & du goût, ç'eût été pour moi dans toute autre matiere un adversaire redoutable; mais quand il s'agit de prononcer sur les ouvrages en Romane française &

[1] *Année 1780. n° 8, p. 30.*

provençale, ces qualités ne suffisent point. Il faut, avant tout, connaître & avoir étudié les ouvrages mêmes, & les deux langues dans lesquels ils sont composés. Lui-même au reste l'a si bien senti, qu'il a appellé au secours de la cause commune le P. P.... Oratorien; qui, comme historien de Provence, devait au moins, s'il entrait dans la lice, avoir plus d'avantage du côté des armes.

Peu de tems après ont paru dans le *Mercure* trois autres adversaires, M. Mayer, M. M......, & M. l'Abbé....... qui successivement sont venus rompre une lance contre moi. Enfin le P. P...., cet Achille auquel on reprochait de rester oisif dans sa tente, tandis que les Grecs étaient attaqués, s'est armé aussi. Il a publié un *Voyage littéraire de Provence*, où se trouvent insérées cinq lettres sur les anciens Poëtes français & provençaux; & dans lesquelles il

donne, comme il était aisé de le prévoir, toute la préférence aux derniers. Quelques Journalistes ont applaudi à ses raisons; & je n'en suis point surpris. Dans des matieres comme celle-ci, sur lesquelles peu de gens sont en état de prononcer, parce que peu de gens les connaissent, celui qui parle le dernier a toujours raison.

On sera moins étonné encore que M. l'Abbé de F.... ait adjugé la couronne du triomphe au champion qu'il avait appellé dans la lice. A en croire l'extrait qu'il a donné des cinq lettres, le combat est décidé pour jamais; & les Fabliers français, *ces maussades plagiaires des Troubadours, sont remis à leur vraie place.*

Je ne pense point aussi honorablement sur ce vainqueur prétendu, j'en conviens. Ses preuves m'ont paru même si faibles, que ma pre-

miere résolution, en le lisant, avait été de ne pas lui répondre; & je l'ai annoncé. Cependant, comme on m'a fait observer que ce silence pourrait être réputé la ruse adroite d'un ennemi vaincu, je dois au public, je me dois à moi-même, de motiver mon opinion.

Tels sont les cinq adversaires dont les critiques sont parvenues à ma connaissance. Elles m'ont autant flatté que les éloges dont m'ont honoré quelques-uns d'entr'eux, & je vais le prouver par mon exactitude à leur répondre.

Ma dissertation, puisque c'est ainsi qu'on l'a nommée, avait pour but de prouver que les Troubadours ne méritent pas à beaucoup près la renommée dont ils jouissent; & qu'au contraire les Trouveurs qui ont écrit en Romane française, n'ont pas obtenu toute celle qu'ils méritent. Pour la seconde partie de ce procès,

c'était à moi de la prouver; & c'est ce que j'ai taché de faire, en publiant les Fabliaux. Quant à la premiere, elle était toute décidée: ce qu'on nous a donné des Poésies provençales avait été regardé unanimement comme très-médiocre; sur cela il n'y a qu'une voix, & je ne crains pas d'être contredit.

Mes critiques ont très-bien senti tout l'avantage que j'avais sur eux de ce côté-là. Ils ont rejetté sur l'Editeur l'insipidité de ces Poésies; quoique celui-ci encore une fois ait employé beaucoup d'art pour y répandre quelque intérêt. « Vous demanderez pourquoi elles » sont ennuyeuses, & en général » insupportables à la lecture, dit
P. 443. » l'Auteur du *Voyage Littéraire* ? » C'est qu'elles n'ont pu conserver » dans le français les beautés qui » sont propres à la langue proven» çale; c'est que l'amour qui fut

» presque le seul sujet que les Troubadours traiterent dans leurs chansons, y répand une uniformité fatiguante. On voit souvent dans la traduction française les mêmes images & les mêmes tours, quoique dans l'original ils soient variés. »

L'Auteur, pour prouver qu'elles *ne sont pas aussi méprisables qu'on veut le faire entendre*, en cite lui-même trois morceaux différens; & je remarquerai ici que de toutes les personnes qui m'ont critiqué, il est le seul qui ait osé citer. On ne m'accusera point de partialité en copiant d'après lui ceux qu'il rapporte. Or voici ce qu'il donne comme l'exemple *d'un trait fort délicat.* ' C'est le souhait d'un Amant en parlant de sa Maîtresse. « Je voudrais qu'elle accordât amour & merci; puisqu'elle accorde en sa personne des choses bien plus opposées, qui

' *P. 435.*

» ſont la blancheur & l'incarnat de
» ſon teint. »

Telles ſont les beautés que le vengeur des Troubadours trouve à admirer chez ces Poëtes. Pour moi je puis me tromper ; mais de bonne foi je doute fort que celles-ci ajoutent beaucoup à l'idée qu'on a d'eux.

M. l'Abbé de F.... s'en prend auſſi à leur traducteur du peu de ſuccès qu'ont obtenu leurs Poéſies. Mais non content de les juſtifier aux dépens de celui-ci, il prétend qu'on ne peut apprécier parfaitement leur mérite ſur ce qui nous en eſt parvenu ; « que nous ne jouiſſons pas
» de toutes leurs productions ; qu'il
» en exiſte encore d'autres dans les
» Archives & les Bibliotheques des
» Provinces méridionales, à Rome
» même, dans la Bibliotheque du
» Vatican, & particuliérement à
» Naples ; enfin que les Curieux
» pourraient faire là-deſſus des re-

» cherches qui ne feraient pas in-
» fructueuses. »

Et moi je conseille aux Curieux qui voudraient se dévouer à ces fouilles ingrates, de ne point les entreprendre s'ils sont jaloux d'employer utilement & leur tems & leurs peines. Quoique les manuscrits de Poésies provençales soient rares, cependant ceux qui nous sont parvenus sont entiers, & non mutilés. Il y a peu d'espérance d'en trouver de nouveaux dans les Bibliotheques d'Italie. M. de Sainte-Palaye les a fouillées dans un voyage qu'il entreprit à dessein, lorsqu'il eut formé le projet de faire connaître ces Poëtes au public. Il y a fait copier les principaux manuscrits qu'elles contenaient : déjà il avait des copies de ceux que posséde chez nous la Bibliotheque du Roi. La rédaction de tous ces différens matériaux a formé enfin quinze volumes in-folio, qui

contiennent quatre mille pieces. C'eſt d'après ce recueil, la collection la plus complette ſans contredit qui exiſte en ce genre, qu'a été publiée l'hiſtoire des Troubadours. Quel eſpoir après cela de faire pour leur gloire quelque découverte nouvelle! mais en tout cas, ſi quelqu'un a le courage d'entreprendre ce travail, qu'il ſache que ce ne ſera point aſſez de recouvrer quelque piece dont le ſavant & laborieux Académicien n'aura point daigné parler, ou même qui lui aura été inconnue; il faudra encore, pour mériter d'être citées, que ces piéces ſoient intéreſſantes & propres à faire honneur au génie de ceux qui les compoſerent.

Enfin nous en poſſédons au moins quatre mille. C'eſt de ce nombre, comme je l'ai dit à l'inſtant, qu'eſt compoſée la collection de M. de Sainte-Palaye; c'eſt la fleur & l'élite de ces quatre mille pieces qu'a

choisies l'Editeur pour former le recueil qu'il a publié. Or l'on conviendra qu'il y a là de quoi asseoir un jugement; & que par conséquent on peut sans scrupule après cela prononcer sur le talent des Troubadours.

Envain l'on m'objectera que depuis cinq ou six siecles, le tems a dû certainement détruire plusieurs de leurs productions. Je conviendrai de cette vérité sans doute ; mais je demanderai à mon tour si le tems a dû respecter davantage celles de nos Trouveurs. Cependant comment est-il arrivé qu'il nous est parvenu de ceux-ci d'assez jolies choses, & qu'il ne reste gueres des autres que de tristes Sirventes (*), & des chansons

(*) Les Sirventes sont des pieces ordinairement satiriques. Comme elles composent en grande partie le recueil des Poésies provençales, j'ai témoigné quel-

d'amour plus triſtes encore. Quoi ! le tems ſe ſerait plu à exercer uni-

---

que ſurpriſe de voir le génie des Troubadours ſi enclin à la Satire. Des critiques m'ont reproché cette remarque ; m'accuſant d'inſulter aux Provinces qui furent la patrie de ces Poëtes. Qu'ils faſſent donc le même reproche aux Auteurs de l'*Hiſtoire Littéraire de la France*, leſquels ont annoncé le même fait que moi, & donné lieu à la même réflexion.[a] « Tout » à la fin du xe ſiecle, diſent ces Hiſto» riens, il commença à paraître en France » quelques Poëtes Satiriques, *ſur-tout* » *parmi les Troubadours* : mais ils y fu» rent très-rares ailleurs ; puiſque le la» borieux & ſavant M. Lebeuf n'a pu » avec toutes ſes recherches en déterrer » qu'un ſeul. Ce goût pour le génie Sa» tirique ſe communiqua au ſiecle ſuivant.

« Juſqu'ici (xIe ſiecle), ajoutent les » mêmes Ecrivains, le genre Satirique » avait été aſſez rare en France. Peut-être » le *goût en vint-il des Poëtes provençaux* » *qui en faiſaient beaucoup d'uſage.*[b] »

[a] *T. VI, p.* 53.

[b] *T. VII p.* 125.

quement ses ravages sur-tout ce qu'ils avaient de meilleur ! Quoi ! les Copistes, qui dans le tems formerent des collections, se feraient tous accordés à n'insérer dans leurs manuscrits que les pieces les plus médiocres ! en vérité, ce double malheur est difficile à croire ; il faut l'avouer.

D'ailleurs ne sait-on pas que les Troubadours ont eu en différens tems le bonheur de trouver, tant en Italie qu'en France, des Historiens qui nous ont transmis non-seulement des anecdotes sur leur vie particuliere, mais encore plusieurs de leurs Poésies. Cet avantage a manqué aux Poëtes de nos Provinces septentrionales. Les ouvrages de ceux-ci, ainsi que leurs noms, sont restés dans le plus profond oubli, jusqu'à Fauchet, qui le premier enfin a réveillé leur mémoire ; mais qui assurément n'a pas réveillé le désir de les connaître.

L'Auteur du *Voyage Littéraire* me propose de traduire les chansons amoureuses de nos Trouveurs, pour qu'on puisse les comparer à celles des Troubadours. C'est là un défi que je n'ai garde d'accepter. J'ai déja déclaré ce que je pensais de ces chansons, qui, à dire le vrai, ne valent pas mieux que celles de leurs rivaux. Les seules en ce genre qui méritent d'être citées sont quelques *Romances*, & quelques *Pastourelles*. J'ai fait connaître les Romances au troisieme volume des Fabliaux. Pour les *Pastourelles*, quoique le genre soit monotone, ainsi que je l'ai observé, j'en donnerai quelques-unes, si on l'exige, afin qu'on puisse les comparer aux Pastourelles provençales; & de peur qu'on ne me soupçonne de les embellir, j'y joindrai l'original.

Mais une preuve que les Troubadours avaient quelque mérite, continue

tinue l'Auteur du *Voyage Littéraire*, c'est qu'ils ont joui dans leur tems « d'une réputation étonnante. On » les recherchait non-seulement en » Italie, mais encore en France, en » Angleterre, en Espagne. »[1]

[1] *P.* 412.

La Romane provençale ayant beaucoup d'analogie avec la langue Italienne, il n'est pas étonnant que l'Italie, dans un tems où elle n'avait pas encore de Poëtes, ait accueilli, ait honoré & lu même avec plaisir ceux que produisaient nos Provinces méridionales. Leur langue & leurs poésies dûrent sans doute, par la même raison, se répandre dans l'Arragonnais & dans la Catalogne, lorsque les Rois d'Arragon, Comtes de Barcelone, devinrent, par un mariage, Comtes de Provence. Aussi voyons-nous des Italiens, des Arragonnais & des Catalans, rimer en provençal, & se placer sur la liste des Troubadours.

Il n'en fut pas de même de l'Angleterre, quoique les Rois anglais eussent, par un mariage semblable, acquis aussi la Guienne. Peut-être après tout est-il probable que parmi les Gascons, qui de tems en tems passaient à Londres, soit pour s'y fixer, soit pour faire leur cour au Monarque, il y en eut quelques-uns qui par faste, ou par goût, s'y firent accompagner de Ménétriers & de Chanteurs provençals (*). Mais ce n'est pas là ce dont il s'agit. La

(*) J'ai remarqué ailleurs qu'anciennement on appellait Provençaux tous les habitans de nos Provinces au midi de la Loire, qui parlaient la langue provençale; mais comme ce mot provençaux est consacré aujourd'hui aux habitans de la Provence proprement dite, & que par conséquent il peut former amphibologie, je me servirai toujours de celui de *Provençals*, quand je voudrai désigner les compatriotes des Troubadours, soit contemporains, soit modernes.

question importante est de savoir si ces Musiciens, & les Poésies qu'ils chantaient, furent, selon l'expression du *Voyage Littéraire*, recherchés en Angleterre, c'est-à-dire; par la Nation anglaise. Voilà ce que je voudrais voir prouvé bien clairement, & ce que franchement je crois difficile à prouver. Car enfin c'était la langue française qu'on parlait en Angleterre depuis la conquête de Guillaume. Or pour les peuples qui parlaient cette langue, le provençal était inintelligible, comme elle était inintelligible elle-même pour ceux qui parlaient le provençal. C'est-là une vérité incontestable : j'ai cité, pour la prouver, l'autorité même du savant Historien de Languedoc, Dom Vaissette, qui dit que la Romane française fut jusqu'au xve siecle *absolument étrangere* dans nos Provinces méridionales, & qu'*elle y était entendue de très-peu de personnes*,

même parmi celles du premier rang.[T. IV, p. 502.] Mais il semble que mes adversaires affectent sans cesse d'oublier ce fait.

Ce n'est pas tout. Si les Poésies provençales avaient été en Angleterre aussi répandues, aussi estimées qu'on le prétend, tant d'éclat n'eût-il pas inspiré à quelque rimeur Anglais le desir de se distinguer aussi dans cette langue, devenue l'idiome des Poëtes du midi de l'Europe? Rien de plus naturel assurément; & c'est ce qui arriva en Espagne & en Italie. Cependant consultez l'histoire des Troubadours; & vous verrez que parmi les cent quarante dont la patrie est connue, il n'en existe pas un seul Anglais. Si l'on y compte le Roi Richard, c'est une erreur: je l'ai prouvé dans la Préface du premier Volume.

Ce qu'on vient de lire concernant l'Angleterre doit s'appliquer également à la France, c'est-à-dire, aux

Provinces qui parlaient la Romane françaiſe. Les Troubadours, loin d'y être *recherchés*, n'y furent pas plus connus que ſur les bords de la Tamiſe. Ils ne pouvaient l'être davantage en effet; & l'on ne trouve pas plus de noms français ſur leur liſte qu'on y trouve de noms anglais.

Encore une fois, les deux moitiés du Royaume différaient de langage. Quoiqu'il pût y avoir dans l'une ou dans l'autre certains individus qui ſuſſent les deux idiômes, elles ne s'entendaient pas. Moi-même qui ſais paſſablement bien la Romane françaiſe, j'ai beaucoup de peine à comprendre la provençale; & ſans les ſecours que m'ont procurés les commentaires de M. de Sainte-Palaye, jamais, je l'avoue, je ne ſerais parvenu à les lire. Enfin l'on ne trouvera pas chez les Troubadours un ſeul paſſage où il ſoit mention des Trouveurs. On n'en trou-

vera pas un ſeul chez nos Trouveurs où il ſoit parlé des Troubadours : au moins je proteſte de bonne foi que je ne m'en rappelle pas un ; & je ne crains pas de le dire, puiſque, ſi je me trompe, je ſuis sûr d'être contredit par mes adverſaires.

Que devient maintenant cette réputation *étonnante*, dont on veut gratuitement qu'aient joui les Rimeurs provençals. Malgré tout leur éclat prétendu, les voilà inconnus à la plus belle moitié de la France, à celle qu'habitaient nos Rois ! Mais quand même tout ce qu'on leur attribue de renommée aurait exiſté en effet, que prouverait encore cet argument ? Rien. Il ne s'agit point de ſavoir s'ils ont été loués, mais s'ils ont mérité de l'être. Quel ouvrage a jamais excité autant d'enthouſiaſme que notre *Roman de la Roſe* ? Reçu avec tranſport dès ſa naiſſance, lu, admiré, prôné d'âge

en âge ; il ne nous est parvenu, s'il est permis de parler ainsi, qu'au milieu d'une escorte pompeuse d'éloges & de panégyriques, qui aujourd'hui encore en imposent à la plupart des Gens-de-Lettres. Cependant entreprenez de le lire, si vous l'osez ; cherchez-y ce qui a pu occasionner ce respect, qu'on lui porte toujours sans trop savoir pourquoi : & vous conviendrez que jamais peut-être ne parut en France production plus ennuyeuse & plus misérable ; que c'est ce mauvais poëme, qui, en introduisant chez nous les insipides personnages de bel-accueil, de bon vouloir, de male-bouche, & autres pareils, a gâté le goût des Français, ou plutôt a introduit chez eux, pour plusieurs siecles, le mauvais goût ; enfin qu'à l'exception de cinq ou six vers qu'on a retenus, il n'a absolument d'autre mérite, pour plaire, que l'allégorie orduriere qu'il présente.

C'eſt ainſi que doivent être appréciés les éloges donnés aux Troubadours. Mais au reſte, écoutons ſur ce point leur Editeur : un pareil témoignage ne peut être ſuſpect ; & jamais on ne parlera mieux en ma faveur.

T. II, p. 479. « De tout tems il y a eu de fauſſes » réputations, fondées ſur quelques » jugemens particuliers, dont l'autorité prévaut ſans examen ; juſ» qu'à ce qu'enfin la critique diſcute, » la vérité perce, & le fantôme du » préjugé s'évanouit. Telle a été la » réputation d'Arnaud Daniel. Nul » Troubadour n'a reçu plus d'éloges » des premiers auteurs Italiens. Le » Dante le célebre pluſieurs fois dans » ſon traité de l'éloquence vulgaire. » Après avoir marqué les fins prin» cipales de la Poéſie, *l'honnête*, » *l'utile & l'agréable*, il ajoute que » l'agréable fut le partage d'Arnaud, » & qu'il excella particuliérement

» à chanter l'amour. Il dit encore
» à la fin du vingt-sixieme chant du
» Purgatoire, que ce Poëte maniait
» supérieuremenr sa langue; que
» ses vers tendres & sa prose en
» Roman surpassent tout ce qui
» avait paru avant lui dans le même
» genre.

» Pétrarque le nomme à la tête
» des Poëtes provençaux les plus
» célebres, en l'appellant *le grand*
» *Maître d'amour.* Il l'a même imité
» en plusieurs choses. »

» De pareilles autorités ont paru
» comme infaillibles aux Italiens des
» siecles suivans, occupés du même
» sujet. Ils ont fait d'Arnaud, le
» Prince du Parnasse provençal.

» Cependant, à l'examen de ses
» pieces, on ne voit point ce que
» Dante & Pétrarque pouvaient y
» trouver de si merveilleux. Rien
» n'a peut-être plus contribué à ses
» succès, en des tems où l'on avait

» si peu de goût, qu'un nouveau
» genre de composition, nommé
» *Sestine*, dont il fut l'inventeur, &
» dont le mérite consistait dans la
» difficulté de certaines combinai-
» sons de vers, répétés dans un
» certain ordre. Ajoutez à cela une
» recherche curieuse de rimes, qu'il
» appellait *caras rimas*, rimes riches
» ou difficiles. C'était de quoi se
» faire admirer, sinon des deux
» Poëtes Italiens, au moins d'un
» public ignorant, toujours prêt à
» s'extasier sur des inepties. »

D'après ces réflexions, dictées par le goût & l'impartialité, on peut apprécier maintenant de quel poids peuvent être tous ces éloges donnés aux Troubadours par les Italiens.

« Les Italiens ne parlent que des
» Provençaux, dit M. l'Abbé de
» F...., ils avouent les obligations
» qu'ils ont aux Provençaux; ils
» imitent les sujets traités par les

» Provençaux; en un mot, il eſt
» toujours queſtion chez eux des
» Provençaux, & *uniquement des*
» *Provençaux.* »

J'avoue que j'ignore quels ſônt ces ſujets pris par les Italiens chez les Troubadours; & j'euſſe déſiré que M. l'Abbé de F.... eût bien voulu me les indiquer. Mais au reſte, comme je ne connais que médiocrement la littérature italienne, & que je l'en crois beaucoup mieux inſtruit que moi, je m'en rapporte à lui ſur cet avantage de ſes compatriotes.

Ils en ont un autre, bien plus glorieux encore, dont je les ai félicités moi-même ailleurs, celui d'avoir inſpiré à l'Italie le goût de la Poéſie en langue vulgaire, & de lui avoir donné en ce genre les premiers modeles. Quoique les diſciples aient laiſſé bientôt leurs maîtres beaucoup en arriere; cependant il eſt flatteur pour ceux-ci de compter de pareils

éleves parmi leurs titres de gloire. Il n'eſt donc pas étonnant que d'après ce que l'Italie devait aux Provençals, quelques-uns de ſes Ecrivains aient, par reconnaiſſance, vanté quelques-uns des leurs.

Cependant depuis la publication des Fabliaux, il a paru un ouvrage dans lequel l'Auteur, M. Bartoli, Antiquaire du Roi de Sardaigne, attaque les prétentions qu'ont à ce ſujet nos Provinces méridionales. Loin que leurs Troubadours aient été les premiers à faire renaître au-delà des Alpes le goût des Lettres, il avance au contraire que les études y furent antérieures au ſiecle où ceux-ci commencerent à rimer. Il prétend qu'avant eux l'Italie avait déjà des Ecrivains en Hiſtoire, en Aſtronomie, en Juriſprudence, en Médecine &c.; qu'au XII[e] ſiecle on y faiſait des vers italiens, comme il paraît par une inſcription de ce tems; qu'au

qu'au reste, pour tourner vers la Poésie les talens de cette Nation, il lui suffisait des Auteurs grecs & latins dont elle avait conservé, & dont elle possédait les manuscrits; enfin que si le Dante & Pétrarque ont cité avec éloge quelques-uns des Troubadours, il s'en faut de beaucoup que le reste de l'Italie ait partagé sur ce point leur enthousiasme; & qu'après tout, Pétrarque lui-même estimait en général fort peu ces Poëtes, puisqu'il nous les représente avec un *langage aussi étrange que leur extérieur.*

Di portamenti è di volgari strani.[1]

[1] *Trionfo d'amore, cap. IV.*

La maniere dont M. Bartoli discute ces réflexions diverses, prouve un homme très-instruit en Littérature, & dans la Littérature italienne surtout: mais elles ne sont pas les seules qu'il ait faites à ce sujet. Il en annonce d'autres encore qui serviront de suite aux premieres.

C'est aux Provinces qu'intéressent

ces nouvelles attaques, qu'il appartient de les repousser. Pour moi, qui ai cru pouvoir disputer à ces Rimeurs un mérite qu'ils n'ont pas, mais qui me fais un devoir de reconnaître celui qu'ils ont réellement, j'avoue avec impartialité que si parmi les argumens du savant Antiquaire il en est beaucoup qui m'ont paru concluans; il en est aussi qui ne m'ont point convaincu, & sur lesquels j'attens les preuves nouvelles qu'il promet. Ce n'est point la Médecine, l'Astronomie ni la Jurisprudence que les Provençals se glorifient d'avoir transplanté au-delà des Alpes, mais le goût de la Poésie & des Lettres. Or voilà ce que M. Bartoli ne me paraît pas avoir détruit encore. Il appuie son opinion sur une inscription en vers : mais une inscription n'est point de la Poésie; & tant qu'une Nation ne pourra me citer que de pareils monumens, elle n'aura pas

droit, je pense, de se vanter d'avoir eu des Poëtes. Pour lui accorder cette gloire, je veux des recueils, des pieces nombreuses & d'une certaine étendue; en un mot, un corps d'Auteurs dont les productions aient été connues, lues ou chantées par leurs contemporains. Telle est la gloire des Provençals avant le XIIIe siecle; & jusqu'à ce que l'Italie m'offre des titres pareils, je me croirai fondé à croire qu'ils ont été ses maîtres. A-t-elle un Poëte en langue vulgaire qui soit antérieur à l'an 1122? Alors mourut le premier des Troubadours. En a-t-elle qui aient versifié en italien avant le Lombard Malaspina? Celui-ci rima en provençal sur la fin du XIIe siecle. Les autres Ultramontains, qui à l'exemple de Malaspina, choisirent pour composer la langue de nos mêmes Poëtes, ne prouvent-ils pas le cas qu'elle faisait de leurs Poésies? Enfin n'est-ce pas

à nos Rimeurs méridionaux que de ſon propre aveu elle doit les *Seſtines?*

Ici néanmoins ſe préſente une réflexion, qui malheureuſement n'eſt point à l'honneur des derniers. Il y a eu, comme je viens de le dire, des Italiens qui ont rimé en provençal. Mais par quelle fatalité, ces étrangers, que nos Provinces troubadoureſques ſe font une gloire d'inſcrire ſur leur liſte, ſont-ils donc tous des hommes au-deſſous du médiocre, dont pas un ſeul ne nous a laiſſé un nom connu en littérature? Comment eſt-il arrivé que les premiers Ecrivains illuſtres dont l'Italie puiſſe ſe vanter, Ubaldini, Guitton d'Arezzo, Cino de Piſtoie, le Dante, Bocace, Pétrarque, &c. aient tous également, comme d'un commun accord; renoncé à la Romane provençale, pour écrire dans leur propre idiôme? Pourquoi enfin dès ce moment-là, les Troubadours, malgré la répu-

tation *étonnante* dont ils jouiſſaient, ſont-ils tombés tout-à-coup dans un tel mépris que depuis on ne trouve leurs Poéſies citées chez aucun Ecrivain de mérite, ou qu'elles ne le ſont que comme matiere de critique & d'erudition ?

La vérité de ce fait a été reconnue par leur Editeur. De bonne foi ſur le dégré précis d'eſtime qu'on doit à leurs talens, il ne ſe laiſſe point aveugler par l'amour de la patrie ; & c'eſt toujours avec confiance que je cite ſon témoignage, parce qu'ordinairement ce témoignage eſt celui d'un homme impartial. « A la fin » du XIIIe ſiecle, ' dit-il, le Dante » donna l'eſſor du génie à la langue » Italienne. Dès ce moment, on la » vit fort ſupérieure au Provençal. » Pétrarque parut ; l'amour l'inſpira ; » & ſous le ciel même de Provence, » il fit entendre des ſons ſi mélo- » dieux, des vers ſi élégans ; en un

' *Diſc. prél.* p. 74.

» mot, il éclipsa tellement les Trou-
» badours, que leur nom, leur
» langage & leurs poésies disparu-
» rent presque entiérement aux yeux
» de l'Europe. »

Je prie mes Lecteurs d'observer que ce Pétrarque, ce Dante, qui anéantirent pour jamais les poésies des Troubadours, sont ces mêmes Italiens cependant qui les ont loués, ceux-là mêmes qui nous ont transmis leurs noms, & sans lesquels ceux-ci seraient aujourd'hui entiérement inconnus. Quoi! malgré de si honorables éloges, malgré tant de mérite & une réputation si *étonnante*, la mémoire des Troubadours a péri tout-à-coup! Ce phénomene est rare en littérature.

Quant à l'objection qu'on me fait, que les Italiens n'ont point parlé de nos Rimeurs français; quand même elle serait vraie, elle ne prouverait rien encore. Les Italiens n'entendant

point notre Romane, il était naturel qu'ils ne connussent point les ouvrages composés dans cette langue. Nos Trouveurs n'ont point fait mention de leurs Poëtes non plus; sera-ce néanmoins un démérite pour ceux-ci, & une preuve contre leur réputation ? Non certainement.

Mais, loin que l'Italie ait parlé *uniquement des Troubadours*, comme l'ont avancé M. l'Abbé de F.... & l'Auteur du *Voyage Littéraire*, j'avance à mon tour, qu'elle a connu & cité nos Rimeurs. Ouvrez ce Poëme bisarre que le Dante a intitulé Comédie; vous trouverez qu'il y parle de notre Roman de Lancelot, & qu'il le regardait même comme une lecture amusante.

> Noi leggiavam un giorno, per diletto;
> Di Lancelotto, com' amor lo strinse.[1]

Ailleurs il fait mention de Charlemagne, de Rolland si célebre chez nos Romanciers[2], & de cette déroute

[1] *Enfer*, ch. 5.

[2] *Ib.* ch. 31.

de Roncevaux, où le Paladin mourant, sonna du cor d'une maniere si effrayante. Dans son traité *de vulgari eloquentiâ* (*), il nomme par trois fois notre chansonnier le Roi Thibaut, des chansons duquel il cite à chaque fois un premier vers.

On peut dire la même chose de Pétrarque. Dans son *triomphe d'amour*, il célebre les Romans de Lancelot, celui de Tristan, & ceux de nos Chevaliers errans, dont les histoires, dit-il, sont remplies de mensonges.

Ecco quei, che le carte empion di sogni,
Lancilotto, Tristano, & gli altri erranti.

(*) Trissino, & après lui quelques autres Italiens, ont paru douter que ce traité fût du Dante. Leur opinion n'a plus de partisans aujourd'hui. Mais quand même le *de vulgari eloquentiâ* serait d'une autre main contemporaine, ce serait au moins un ouvrage d'une antiquité reconnue; & à ce titre, il prouverait également ce que j'ai avancé.

Mais d'ailleurs, quand nous n'aurions pas pour nous les témoignages, n'avons-nous pas les faits qui dépofent en notre faveur? Les Romans que, pendant deux ou trois fiecles, publierent les Italiens, ne furent-ils pas des imitations, des traductions ou des fupplémens des nôtres? *Buovo d'Antona*, *il Danefe Uggierri*, *la morte del Danefe*, *lo innamoramento di Milone & di Berta*, *le prime imprefe di Orlando*, *Orlando innamorato*, *Orlando furiofo*, *Orlando bandito*, *la rotta di Roncivalle*, *morte de Paladini*, *il Mambriano*, *Rinaldo*, *Rinaldo furiofo*, *Guidon Selvaggio*, *Guerin mefchino*, *Giron cortefe*, *Lancelotto è Ginevra*, &c. &c. &c. Qui ne reconnaît là les aventures & les Héros de nos Romanciers? Et les Auteurs eux-mêmes, pour qu'on ne s'y méprenne pas, n'affectent-ils point fans ceffe de citer, pour garant de leurs fictions, notre archevêque Turpin. Au refte, dans toute cette

liste, je n'ai cité que des Romans italiens en vers. Que ferait-ce si je rapportais tous ceux qui sont en prose ! Une page ne suffirait pas.

Le Dante lui-même, dans son *de vulgari eloquentiâ*, paraît en convenir. Au chapitre où il traite *des différens idiômes qu'on parlait de son tems à droite & à gauche de l'Apennin*, il dit sur la langue de nos Provinces, qu'il appelle *langue d'oil*, qu'*un des mérites dont elle se vante, & dont elle est redevable à sa facilité & à son agrément, c'est de pouvoir revendiquer tout ce qui a ete rédigé, ou inventé en prose vulgaire ; tels que les livres sur les beaux faits des Troyens & des Romains, sur ceux du Roi Artus, & beaucoup d'autres histoires.*

Enfin n'est-ce pas avec nos Fabliaux que Bocace a procuré à sa patrie, & qu'il s'est procuré à lui-même, assez facilement, un honneur immortel ? Quoiqu'il passe non-

ſeulement pour l'inventeur de ſes Contes, mais encore pour le premier qui ait renouvellé dans l'Occident ce genre agréable; il doit à nos Fabliers un grand nombre de ſes ſujets & le genre lui-même. Poſtérieur à eux d'un ſiecle environ, il les a copiés : le recueil que je publie en offrira la preuve; & cette preuve je défie de la détruire.

Il réſulte de tout ceci que ſi l'Italie doit aux Troubadours le goût des vers & la Poéſie lyrique, elle doit à nos Provinces ſeptentrionales les Contes & les Romans. Ce ſont-là des obligations réelles, des obligations inconteſtables qu'elle ne peut déſavouer : mais les Provençals les révendiqueront ſur nous; car ce n'eſt point ſeulement à l'Italie qu'ils ſe vantent d'avoir donné les premieres leçons de Littérature & de Poéſie, c'eſt à la France, c'eſt à l'Europe entiere.

Si on les en croit, nos Provinces leur doivent jufqu'à leur langue. M. Mayer, dans le titre de fa differtation contre moi, qualifie la Romane provençale, *mere de la Romane françaife*; & il répéte cette expreffion dans le cours de fon écrit. Comme M. Mayer ne donne aucune preuve pour la juftifier, j'ignore ce qu'il entend parlà. Une langue doit être réputée mere d'une autre, quand elle exifte avant elle chez un peuple quelconque, & que celle-ci lui fuccéde. Ainfi, par exemple, d'après cette définition, notre français moderne doit fa naiffance à l'ancienne Romane françaife. Mais rarement l'Hiftoire offre de ces filiations qui foient pures. D'ordinaire, une autre langue étrangere vient interrompre, s'il eft permis de parler ainfi, l'ingénuité de ces générations; & c'eft ce qui eft arrivé à la nôtre.

Dès que les Romains ont foumis

la Gaule, ils y anéantissent les différens idiômes qu'on y parlait, pour y substituer le leur. Celui-ci domine seul pendant quelques siecles. Mais enfin divers peuples barbares viennent s'établir par droit de conquête, les uns au midi, les autres au nord de la Loire. Alors la langue se corrompt par le mêlange de la leur, & forme dans les deux moitiés du Royaume, deux langues nouvelles; qui chacune de leur côté se corrompant elles-mêmes de plus en plus par les années, deviennent, l'une la Romane françaife, l'autre la Romane provençale. J'ai parlé plus au long de cette double origine dans la Préface du premier volume; & ce font-là de ces faits connus dont on ne peut, je pense, contester la vérité. Le peu que je viens de répéter sur cette matiere suffira pour détruire l'assertion de M. Mayer. La Romane provençale n'est,

& n'a pu être, comme on vient de le voir, mere de la Romane française, non plus que la française, mere de la provençale. Ce sont deux sœurs qui, pour employer toujours la même façon de parler, ayant eu une même mere, mais un pere différent, conserverent pendant leur enfance quelques traits d'une origine commune; mais dont la ressemblance s'altéra enfin tellement avec les années, qu'au tems dont nous parlons il était difficile de reconnaître en elles une même naissance.

« Les Francs, qui n'étaient que » des barbares, ajoute M. Mayer, » confierent aux Troubadours le » soin pénible de polir leur langue » & leur génie. Appellés à leur Cour, » attirés auprès du Trône, principalement par Constance, fille d'un » Comte de Toulouse, qui venait » d'épouser le Roi Robert, ils (les » Troubadours) devinrent les pré-

» cepteurs & les oracles des Français.
» Telle est l'origine de la transplan-
» tation du goût de la Poésie pro-
» vençale en France. »

J'aurais ici quelques objections à faire sur ces Francs, que l'Auteur fait contemporains des Troubadours, sur cette langue qu'il prête aux premiers, tandis qu'il a avancé plus haut que la leur était fille de la Provençale ; mais ce sont-là sans doute de ces impropriétés d'expression qui quelquefois échappent à un Ecrivain, lorsque dans la chaleur de la composition il laisse couler librement sa plume ; & j'ai trop d'intérêt moi-même à ce qu'on me pardonne mes fautes, pour ne pas excuser les négligences des autres.

J'eusse désiré pourtant que M. Mayer, qui paraît instruit, eût cité quelque autorité sur les faits qu'il allégue : car je me résoudrai difficilement à croire que nos Provinces,

qui dans tous les siecles, soit lorsque la langue latine subsista chez elles, soit lorsqu'elle eut dégénéré dans une autre, ont eu des Rimeurs, doivent le goût de la Poésie aux Troubadours. Je croirai plus difficilement encore que nos Rois & les Grands de leur Cour, qui n'entendaient point la langue des Rimeurs provençals, leur aient envoyé des députés pour les attirer auprès d'eux, & que là ils leur aient dit équivalemment : « M M. nous ne sommes » dans ces contrées-ci que des ignorans & des sots ; notre langue est » barbare auprès de la vôtre, quoique » nous ne l'entendions pas : soyez » nos maîtres ; & avant tout, apprenez-nous à parler. »

C'est-là pourtant un des préjugés avec lesquels naissent les habitans de quelques-unes de nos Provinces méridionales. Ils croient de bonne foi que pendant plusieurs siecles les Sou-

verains de l'Europe n'ont eu, pour embellir leur Cour, d'autres beaux eſprits que ceux qui ſortaient du midi de la France. Ils croient ſurtout que ces prétendus beaux eſprits ont été, ſélon l'expreſſion de M. Mayer, les *précepteurs & les oracles des Français.* (*)

(*) Peut-être eſt-ce la propoſition contraire qu'il faudrait avancer. Je ſais bien au moins que ſi je voulais ſoutenir celle-çi, j'en trouverais une preuve chez un de mes Adverſaires. En rendant compte des Poéſies de Guillaume, Comte de Poitou ', il cite du Poëte ce paſſage, *je n'eus jamais à ma Cour ni Français ni Normand.* Il faut bien remarquer que Guillaume eſt le premier des Troubadours connus. Or s'il ſe glorifie de n'avoir admis auprès de lui aucun Français, il s'enſuit que les Français étaient donc admis & recherchés dans les Cours des Provinces méridionales, même avant qu'il y eut des Rimeurs Provençals qui puſſent l'être dans les nôtres.

' *Hiſt. de Prov. T.* 2. *p.* 427.

De pareilles prérogatives, ſi elles étaient réelles, feraient bien honorables pour les Troubadours aſſurément; mais ſi elles ſont réelles, ſans doute elles ſont fondées ſur des preuves inconteſtables; & ces preuves on pourra probablement les fournir en foule. Sans doute on nous aura tranſmis le nom de ces bienfaiteurs d'une moitié de la Nation; on nous dira les ouvrages qu'ils ont publiés dans ce deſſein, les ſervices qu'ils ont rendus, les éleves qu'ils ont formés. Je m'attends que chez tous nos Ecrivains, Chroniqueurs & autres, il n'y aura qu'un cri & une acclamation générale. Mais malheureuſement je ne vois rien de tout cela. Je vais conſulter l'*hiſtoire des Troubadours*; & bien loin d'y trouver les preuves que je recherche, je n'y vois pas même cité un ſeul Poëte provençal qui ait paru à la Cour de nos Rois.

Ils y furent, dit M. Mayer, prin-

cipalement attirés par Constance, fille d'un Comte de Toulouse, lorsqu'elle fut devenue l'épouse du Roi Robert. M. Mayer n'est pas le premier qui ait avancé ce fait. Beaucoup d'autres avant lui l'avaient allégué de même; & comme lui, ils l'ont allégué sans preuves. On n'en trouvera pas une dans l'histoire des Troubadours, où l'on était intéressé à l'établir, s'il eût été vrai. On y voit au contraire que le premier de tous les Troubadours fut, comme je l'ai dit, Guillaume, Comte de Poitou, qui, loin de fleurir en 1070, ainsi que l'avance l'Auteur du *Voyage Littéraire*, ne naquit qu'en 1071. Or le Roi Robert avait épousé Constance l'an 998, c'est-à-dire, cent ans environ avant que Guillaume pût songer à faire des vers, avant qu'il y eût des Troubadours.

Je sais que le mariage de la Princesse Toulousaine dut conduire &

attirer à la Cour de France beaucoup de Provençals. L'Hiſtoire l'atteſte : mais elle atteſte auſſi qu'ils n'y ap porterent que des modes nouvelles & des mœurs étrangeres, auxquelles la Nation ne gagna rien ; & qu'ils y furent vus du même œil à peu-près qu'on y vit, cinq ou ſix ſiecles plus tard, ces Italiens qui, dans une occaſion pareille, vinrent en foule à la ſuite de Catherine de Médicis. Voici ce qu'en dit un Hiſtorien contemporain [*]. Par égard pour les Provinces qu'il paraît avoir traitées avec trop d'humeur, je me contenterai de citer ſon témoignage ſans le traduire. *Circa milleſimum incarnati Verbi annum, cum Robertus accepiſſet ſibi Reginam Conſtantiam à partibus Aquitaniæ in conjugium, cœperunt confluere, gratiâ ejus Reginæ, in Franciam atque Burgundiam* (*), *ab Arverniâ & Aquitaniâ,*

[*] Glaber, p. 38.

(*) Robert, preſque auſſitôt après ſon mariage, hérita du Duché de Bourgogne,

homines omni levitate vanissimi, moribus & veste distorti, armis & equorum phaleris incompositi, à medio capitis nudati, histrionum more barbis tonsi, caligis & ocreis turpissimi, fidei & pacis fœdere omnino vacui; quorum itaque nefanda exemplaria, heu! proh dolor! tota gens Francorum (nuper omnium honestissima) ac Burgundionum, Sitibunda rapuit.

On peut apprécier maintenant les obligations prétendues qu'ont en Poésie nos Trouveurs aux Rimeurs des Provinces méridionales? C'est au Lecteur à juger si ces prétentions sont fondées.

Il en est de même des inculpations de Plagiat, intentées contre nos mêmes Poëtes. A entendre M. Mayer, ceux-ci *sont venus* dépouiller les Provençals, & s'*emparer de leurs fonds.*

---

qui appartenait à son oncle Henri, & que celui-ci lui laissa par testament, n'ayant point d'enfans légitimes.

Si l'on en croit M. l'Abbé de F.... plusieurs des Contes qu'on lit dans mon recueil *ont été pris des Troubadours ;* « & il lui serait aisé de le » démontrer, dit-il, en rappro- » chant les mœurs, les usages, & » d'autres objets purement locaux. »

Enfin l'Auteur du *Voyage Littéraire* fait aux Trouveurs le même reproche ; & il le pousse même plus loin. Pareil à ces deux femmes de la fable qui rendirent un homme chauve en lui arrachant, l'une les cheveux noirs, l'autre les cheveux gris, il dépouille successivement nos Conteurs de leurs plus jolis Fabliaux.

Selon lui, ceux qu'on peut lire avec plaisir ne sont point sortis de leurs mains ; les uns ont été pillés chez les Arabes, les autres chez les Italiens ; d'autres enfin chez les Troubadours. C'est sur cette triple assertion que roule presque toute

entiere la dissertation qu'il a composée; au moins, de ses cinq lettres, il y en a trois employées à la prouver.

Cependant, par une sorte de compassion, il veut bien ne pas réduire à la nudité nos pauvres Fabliers. Son impartiale & noble générosité leur abandonne ceux de leurs Contes qui sont plats & insipides. « Comme la plaisanterie, dit-il, » demande une délicatesse & un » agrément dans l'esprit que les » Trouveurs n'avaient pas; comme » ces mêmes Trouveurs n'avaient » ni assez de talent ni assez de goût » pour réunir ces qualités; qu'ils » sont froids & insipides, ne faites » pas difficulté de leur attribuer les » Fabliaux où vous trouverez une » gaieté sans vivacité & sans saillie, » une plaisanterie sans sel & sans » agrément. Je vous avertis que » vous les distinguerez à ces dé-

» fauts, qui leur donnent un air
» de famille auquel on les reconnaît
» aisément. »

Lorsque j'ai annoncé que les Poëtes de nos Provinces septentrionales avaient fait de jolis Contes, je n'ai pas prétendu qu'ils fussent les inventeurs du genre. J'ai déclaré au contraire avec impartialité qu'ils devaient quelques-uns de leurs sujets aux Arabes, dont probablement ils avaient appris à connaître la littérature pendant les Croisades. Mais ici se présente une question à faire.

Il est vraisemblable que la partie méridionale du Royaume a dû fournir aux différentes guerres d'Outremer autant d'hommes à peu-près que la partie septentrionale. Il est probable encore que les uns & les autres furent également à portée de connaître les mœurs & les ouvrages des Arabes. Cependant comment est-il

eſt-il arrivé que les Soldats de nos Provinces ont été les ſeuls qui aient rapporté en Europe le genre des Contes, auquel leurs enfans ſe livrerent avec diſtinction; & que les Provençals, cette Nation ſi gaie, non-ſeulement ne s'y ſont appliqués que poſtérieurement à nos Poëtes; mais encore qu'ils n'ont fait en tout que deux Contes, aſſez inſipides. Il eſt fort étonnant que toutes les fois qu'on s'aviſe de comparer enſemble ces deux familles d'Auteurs, l'avantage ſoit toujours du côté des ſeptentrionaux.

Les Fabliaux, que dans le tems ont compoſés ceux-ci, n'ont pas péri tous; il nous en eſt parvenu un certain nombre qu'on retrouve dans les manuſcrits de nos Bibliotheques. Or d'après les regles que ſavent & que pratiquent les Savans pour connaître & pour établir l'âge véritable d'un manuſcrit, ceux-ci

sont du XIIIe siecle, c'est-à-dire, antérieurs d'un siecle environ au tems où Bocace, le premier, écrivit des Contes en Italie. Ce fait est incontestable; & encore une fois, je défie de le détruire.

Un autre qui ne l'est pas moins, c'est que ce même Bocace a copié nos Fabliers: car de l'aveu même d'un de mes critiques, M. Mayer, *on n'a jamais attribué l'invention des Contes aux Italiens.* De-là, on peut conclure, je le répéte, que les Italiens nous sont véritablement redevables du genre des Contes, quoique nous mêmes peut-être nous le devions aux Orientaux.

Que répondre après cela à l'Auteur du *Voyage Littéraire*, qui soutient que nous le devons au contraire à l'Italie? Mais que répondre sur-tout aux preuves qu'il en donne? « Un Auteur Italien du Xe siecle se » plaignait, dit-il[1], que tout reten-

[1] P. 406 & 407.

» tiſſait de vers, la ville & la cam-
» pagne.

« Hæc faciunt urbi, hæc quoque rure viri.

» Qu'était-ce donc que ces petits
» poëmes latins dont la ville & la
» campagne retentiſſaient ? N'eſt-il
» pas naturel de croire que c'é-
» taient des Fabliaux, puiſque c'eſt
» par les Fabliaux que les Nations
» modernes ont ouvert la carriere
» de la Poéſie » ?

Lorſque les Français commencerent à compoſer en langue vulgaire, leurs premieres productions poétiques furent des Romans. Bientôt après ils y joignirent des Fabliaux; mais ils ont été, ſi je ne me trompe, la ſeule Nation d'Europe dont les Poëtes aient ainſi débuté. Pour les Italiens, on ſait qu'à la naiſſance de leur littérature, Bocace ſe diſtingua par des Contes; mais on ſait auſſi que ces Contes ſont en proſe.

Quant au raiſonnement de l'Au-

teur, *tout le monde faisait des vers à la ville & à la campagne; donc on faisait des Fabliaux*: mes lecteurs me dispenseront d'y faire réponse.

« Comme les Italiens sont natu-
» rellement railleurs, ajoute-t-il, je
» ne sais pas s'ils écouteraient sans
» rire celui qui leur dirait sérieu-
» sement qu'ils ont imité nos Fa-
» bliaux ».

Pour moi j'ignore si les Italiens, tout railleurs qu'ils sont, riraient à celui qui viendrait, preuve en main, leur annoncer qu'ils nous ont imités. Mais je sais que le Duchat, dans ses notes sur Rabelais, avait dit *sérieusement* que Bocace a copié le Conte de *Griséldis* d'après un de nos anciens manuscrits, intitulé le *parement des Dames*; & je sais encore que l'un des plus ardens panégyristes du Conteur Florentin *, d'après cette assertion, que probablement il a lue *sans rire*, a restitué

* M. Manni.

aux Français la propriété du Conte. Avant moi les Bénédictins, auteurs de l'*Histoire Littéraire de la France*, avaient dit : « un de nos Savans [1] qui » a beaucoup travaillé sur l'origine » de notre langue, assure que le fa- » meux Bocace a pris des Romans » français la plupart de ses Nouvel- » les ; que Pétrarque & les autres » Poëtes italiens ont pillé les plus » beaux endroits des chansons de » Thibaud, Roi de Navarre, de » Gace Brulez, du Chatelain de » Couci & des vieux Romanciers » français » : & je n'ai pas entendu dire que les Italiens se soient moqué de notre Savant ni des Bénédictins qui le citaient.

« Je vous demande, continue » l'Auteur du *Voyage*, en quel tems » & comment les Fabliaux ont été » connus au-delà des Alpes [2] » ?

J'ignore, il est vrai, qui les y porta. Je n'ai rien de certain non

[1] T. VI, p. 15.

[2] P. 402.

plus sur l'époque précise où ils furent transplantés dans ces contrées, quoiqu'à coup sûr ils y aient été introduits postérieurement aux Poésies provençales. Mais je sais que pendant le long espace de tems où l'Italie fut déchirée par des dissentions civiles, beaucoup d'Ultramontains vinrent se réfugier en France. Je sais que la plupart des usuriers de nos villes étaient Italiens ; que la Cour de Rome, pour le maintien de ses droits, pour la perception de ses revenus, y entretenait beaucoup d'Italiens ; que presque tout le commerce intérieur du Royaume était fait par des Italiens, & qu'ils occupaient même dans la Capitale une rue que de leur nom on appella rue des Lombards : Je sais enfin que Brunetto Latini écrivit à Paris son *trésor* ; que le Dante y passa quelque tems (*) ; que Bocace

(*) Dans son *Purgatoire*, Chant XIe, en

& beaucoup d'autres y étudierent; que dès le commencement du XIIIe siecle, son Université était célebre dans l'État de Venise, & que plusieurs Vénitiens venaient y étudier le Droit[1]: après cela je ne suis plus étonné que nos Fabliaux aient pu passer en Italie.

[1] *Foscarini della Letteratura Veneziana, p. 39.*

Le critique n'en veut pas moins

---

parlant d'un certain Odérisi, peintre en miniature, il le nomme l'*honneur de cet art que les Parisiens appellent enluminer.*

. . . . L'honor di quell' arte
Ch' alluminar è chiamata in Parisi.

Au chant 29e il emploie des façons de parler françaises.

. . . . Quanto a mio aviso
Diece passi distavan quei di fuori.
Sotto così bel ciel, comm' io diviso....

Les Commentateurs remarquent sur cet endroit, que ces expressions, *quanto a mio aviso, comm' io diviso*, sont de purs gallicismes.

attribuer la propriété aux Italiens ; & comme il manque de preuves positives pour établir ce fait, il cherche à l'appuyer sur des conjectures, sur des probabilités, quelquefois même sur des inculpations hasardées. Par exemple, il y a un Fabliau, intitulé *la femme qui ayant tort parut avoir raison*, dans lequel une épouse trompe son mari. « La jalousie du » mari, dit-il, décéle par sa ma- » niere seule le lieu où le Conte » fut inventé » ; comme si tout Italien était nécessairement jaloux, ou comme s'il n'y avait de jalousie qu'en Italie.

Dans le Fabliau de l'*Enfant qui fondit au soleil*, on lit qu'un marchand alla vendre à Gênes, comme esclave, un fils adultérin que lui avait donné sa femme. De-là l'Auteur du Voyage conclud que ce Conte est visiblement italien. « Les » marchands, nés sur les bords de

» la Meuse, de la Seine ou de la
» Loire, n'allaient gueres à Gênes,
» dit-il, avant la fin du XIII[e] siecle. »
Mais quand même ce fait serait vrai (ce que je n'accorde pas), etait-il donc nécessaire, pour qu'un de nos Fabliers connût le nom d'une ville aussi florissante que l'etait alors Gênes. L'Auteur a-t-il oublié que c'étaient les Génois qui fournissaient en grande partie à la France ses soieries & ses épices; & ne s'est-il pas rappellé que ce fut à Gênes que s'embarqua un grand nombre de nos Croises?

C'est avec des raisonnemens pareils qu'il attribue aux Troubadours une partie de nos Fabliaux. D'abord il convient *n'avoir aucun titre authentique pour prouver ce plagiat.* [1]
« Mais, ajoute-t-il incontinent,
» quand un Fabliau respirera la
» loyauté & l'amour pur, tels qu'on
» les trouve dans plusieurs chansons

[1] P. 412.

» amoureuses des Troubadours, ou
» dans quelques-uns de leurs Con-
» tes; quand ces sentimens seront
» peints avec une naïveté, une can-
» deur & une simplicité que n'ont
» point les ouvrages qui appartien-
» nent véritablement aux Trouve-
» res; quand les Fabliaux contien-
» dront des circonstances locales
» qui désignent le pays où ils ont
» été faits; quand ils paraîtront vi-
» siblement calqués sur des poésies
» provençales; enfin quand ils se-
» ront publiés sans nom d'auteur,
» ne serons-nous pas autorisés à
» dire qu'ils ont été traduits du Pro-
» vençal, ou du moins qu'ils ont été
» faits d'après des pieces que vous
» connaissez dans cette langue. »

Quoi! dès qu'un Conte sera anonime, dès que la scene y sera placée dans les Provinces méridionales, il appartiendra aux Troubadours! en vérité de pareils raison-

nemens me confondent. D'après ces principes pourtant, l'Auteur attribue aux Provençals les Fabliaux de Grifélidis & d'Aucaffin; *lefquels viennent*, dit-il, *fe ranger d'eux-mêmes parmi leurs ouvrages*, parce que les aventures de l'un fe paffent à Saluces, fur les confins de la Provence, & celles de l'autre à Beaucaire. C'eft ainfi qu'il attribue aux Italiens le Fabliau d'Hippocrate, dont la fcene eft à Rome. Mais avec cette façon de raifonner; les Anglais pourront révendiquer Cléveland, & les Efpagnols, Gilblas; Zaïre fera due aux Arabes, Alzire aux Péruviens.

Ce qui m'étonne encore plus, c'eft de lire que quand un Fabliau refpirera l'amour pur & la loyauté, quand les fentimens en feront peints avec naïveté & candeur, il fera traduit du Provençal. Ainfi, à entendre l'Auteur, il ne pouvait y avoir dans

toutes nos Provinces ſeptentrionales ni loyauté ni amour pur, ni naïveté, ni candeur : toutes ces vertus appartenaient excluſivement au midi de la Loire. Mais où a-t-il donc vu dans les Contes & dans les chanſons amoureuſes des Troubadours, ces ſentimens ſi naïfs, ſi loyaux & ſi purs, qu'il leur prête ? Quant à moi, je ne leur connais que deux Contes qu'on puiſſe vraîment appeller de ce nom ; & je l'ai dit ailleurs. Dans le premier, un Chevalier met le feu au château de ſa Maîtreſſe, afin de lui procurer la facilité de s'évader & de ſe trouver à un rendez-vous. Dans le ſecond, une femme, pour ſe venger d'un mari jaloux, lui fait une infidélité, & l'oblige encore à demander pardon. A dire le vrai, je ne vois dans tout ceci ni amour bien pur, ni ſentimens bien loyaux.

Les chanſons & les autres Poéſies des

des Troubadours en offrent-ils davantage ? Leur Hiſtorien nous l'apprendra.

« Il y eut ſans doute [1] parmi nos » preux Chevaliers & nos galans » Troubadours, dit-il, quelques » phénomenes d'amour épuré, où » l'on reconnaîtra des mœurs exemptes de tout reproche. Cependant » combien verrons-nous d'exemples contraires ! un commerce de » galanterie entre les deux ſexes, » dans ces tems de déſordres effrénés, devait évidemment rendre » fort rare ce que l'on a ſuppoſé ſi » commun. »

[1] Pr. p. liv.

Le Lecteur remarquera que pour réfuter les panégyriques outrés que mes critiques ont faits des Troubadours, il me ſuffit ordinairement de citer le témoignage de leur hiſtorien même. C'eſt encore ce témoignage que j'évoquerai ſur ce qui concerne les pieces dramatiques.

J'avais avancé que le théâtre en France a été, non-feulement perfectionné dans les derniers tems par les Poëtes de nos Provinces feptentrionales, mais encore qu'il fut originairement ouvert par eux. Au refte, je n'avais point fondé cette affertion fur les mots vagues de *Comédie*, de *Tragédie*, de *Repréfentation*, qu'on trouve chez les Écrivains anciens; expreffions indéterminées, propres à induire en erreur, & avec lefquelles je ferais remonter, s'il me plaifait, l'origine de notre théâtre jufqu'à la feconde Race. Je l'ai prouvée par de véritables pieces dramatiques, tirées des manufcrits du tems que j'ai cités. On m'a objecté (&, ce qu'il faut bien remarquer, toujours fans preuves), que nos vieux Poëtes dramatiques avaient copié les Troubadours : car, encore une fois, on veut que ce foient les Troubadours qui aient été nos maîtres en

tout. Écoutons à ce ſujet leur Hiſtorien.

« A en croire Noſtradamus & » une foule d'Auteurs, ces Poëtes » connurent & pratiquerent l'art » dramatique. Sans doute l'uſage du » dialogue, ſi commun parmi eux, » devait conduire en peu de tems » aux repréſentations théâtrales. » C'eſt peut-être le fondement » d'une opinion dont la fauſſeté pa- » raît démontrée par leurs ouvrages » mêmes, où l'on ne voit rien de » relatif à cet objet. Quoi! un objet » ſi intéreſſant, qui devait fournir » matiere à tant d'alluſions & de » remarques, ils l'auraient toujours » perdu de vue, tandis qu'ils par- » laient des moindres uſages de la » ſociété. Pourra-t-on le croire? Pr. pa. lxix.

» L'art dramatique fut toujours » ignoré des Troubadours, dit-il » ailleurs. Environ quatre mille pie- » ces, que nous avons raſſemblées T. 1. p. 443.

» d'eux, rappellent une infinité d'u-
» sages de leur tems ; & aucune,
» l'idée de tragédie & de comédie.
» Quoi cependant de plus capable
» d'intéresser des Poëtes, de leur
» fournir des images ou des ré-
» flexions ? Leur silence démontre
» que le théâtre n'existait point. »

Mais continuons d'examiner les différens genres de mérite qu'attribuent aux Troubadours leurs panégyristes.

L'Auteur du *Voyage* leur en trouve un *qui les éleve au-dessus de leurs rivaux* ; & ce mérite consiste dans les lumieres qu'ils offrent, dit-il, sur l'état des personnes, dans des anecdotes sur le caractere & sur la conduite privée des Princes & autres personnages importans, dans certains faits inconnus sur les Croisades, enfin dans des détails sur les guerres particulieres de Seigneurs à Seigneurs, sur les Légats du Pape,

ſur le Clergé, les Moines, les anciennes Familles &c.; « on trouve » chez ces Poëtes, ſelon lui, une » peinture vraie & naturelle des » mœurs; il y regne une teinte de » Chevalerie qui fait plaiſir, & que » n'ont pas les ouvrages des Trou- » veres. »

Voilà de grands éloges aſſurément; & encore une fois, il eſt malheureux qu'avec tant de titres pour réuſſir, les Poéſies provençales aient plu néanmoins auſſi peu.

« Les Fabliaux, ajoute l'Auteur, » ne préſentent aucuns de ces avan- » tages ni pour l'hiſtoire générale ni » pour celle des familles. »

Ceci eſt un reproche très-formel. Mais peut-être l'Auteur ne l'eût-il pas fait, s'il eût réfléchi qu'il oppoſait à la fois la collection entiere des Poéſies provençales à une très-petite partie des Poéſies françaiſes; & qu'exiger des ſeuls Fabliaux au-

tant de choses utiles qu'en peuvent fournir tous les ouvrages des Troubadours pris ensemble, c'est parconséquent être injuste. Si au lieu de m'astreindre uniquement aux Contes de nos vieux Poëtes, j'eusse voulu, comme l'Editeur des Troubadours, embrasser tout ce que les premiers nous ont laissé; sans doute j'eusse pu y ramasser beaucoup de ces prétendues anecdotes, de ces faits inconnus sur d'anciennes familles, sur telle petite ville ou village, sur tel ou tel personnage obscur, sur la guerre que fit tel Seigneur à un autre Seigneur son voisin; mais qu'eussent produit de pareilles découvertes? De l'ennui. Ceux qui écrivent l'Histoire attachent souvent trop d'importance à toutes ces minuties qu'ils prennent à tort pour leurs vrais matériaux, & qui n'intéressent gueres que les personnes qui y retrouvent le nom

de leurs ancêtres. L'Hiſtoire vit de grands tableaux, comme la Poéſie vit d'images ; les petits détails la refroidiſſent & la tuent ; & peut-être eſt-ce à cette cauſe principalement qu'il faut attribuer le peu de ſuccès qu'ont obtenu juſqu'ici la plupart de nos Hiſtoires particulieres de Provinces.

Ce n'eſt pas pourtant que l'Hiſtoire exclue tous les détails. Il en eſt d'importans qu'elle admet. Tels ſont ſpcialement ceux qui peignent à la Nation les mœurs de ſes ancêtres ; ceux qui, après avoir expoſé ſur la ſcene un grand perſonnage, le repreſentent dans ſa vie privée, & font reſſortir ſon caractere ; ceux enfin qui ſont d'un genre à intéreſſer également tous les Lecteurs : car tel eſt le grand art, l'art ſecret de l'Hiſtorien. Veut-il être lu ? Il doit alors, ſi je ne me trompe, écrire, non pour ſa Province, non

même pour sa Nation seule, mais pour tous les peuples qui sont cultivés & qui lisent.

Au nombre de ces choses faites pour être admises par lui, on peut compter sans doute tout ce qui regarde la Chevalerie : institution romanesque, qui pendant plusieurs siecles, influa si universellement en Europe sur l'art Militaire, sur les mœurs de la Noblesse, & même sur les Gouvernemens. Mais pour la bien connaître, il faut, quoiqu'en dise l'Auteur du *Voyage*, avoir lu nos vieux Poëtes français, c'est-à-dire, nos Romanciers. Là se trouvera non-seulement *une teinte de Chevalerie*; mais la Chevalerie toute entiere, avec sa prodigalité, sa grandeur d'ame, son audace indocile, son avidité d'exploits; en un mot avec tous ses défauts & ses vertus. J'ose même assurer, sans crainte d'être contredit, que si nous étions ré-

duits, pour la connaître, aux ſeules lumieres que peuvent nous fournir nos Hiſtoriens anciens, nous n'en aurions aujourd'hui que des notions très-imparfaites. Encore une fois, c'eſt dans nos Romans que réſide le véritable eſprit de la Chevalerie. Auſſi voyons-nous tous ceux qui ont écrit ſur cette matiere, Ménétrier, la Colombiere, Sainte-Palaye &c, les citer à chaque page.

Pluſieurs de nos Fabliaux offrent le même genre d'utilité, parce que pluſieurs roulent uniquement ſur des aventures de Chevaliers. Mais ſi l'on deſire, ſelon l'expreſſion de l'Auteur, *une peinture vraie & naturelle des mœurs*, où la trouvera-t-on mieux que chez nos Fabliers ? En effet, un Conte n'étant ordinairement que le récit d'une action bourgeoiſe, il eſt aiſé de concevoir que ce récit doit contenir mille détails concernant la vie privée de

nos Peres. Qu'on me cite un ſeul ouvrage du tems où les mœurs de tous les états ſoient repréſentées avec autant de vérité, d'agrément & d'étendue que dans les Fabliaux. Si le recueil que j'ai donné a éprouvé quelque ſuccès, je conviens avec franchiſe que je le dois en grande partie à ce mérite, & aux notes qu'il a occaſionnées. C'eſt-là au moins ce qu'en ont approuvé les Journaliſtes, les Gens-de-Lettres & mes critiques eux-mêmes.

Il eſt vrai que nos Fabliers ne contiennent rien ſur les *anciennes Familles*, ſur les *Légats* &c. Ce n'eſt point là ordinairement ce qu'on s'attend à trouver chez des faiſeurs de Contes; & après tout des Conteurs peuvent plaire ſans cela. Mais les nôtres, au milieu de tous leurs défauts, offriront de la variété, ſouvent de l'intérêt, & ſur-tout une fécondité d'imagination & une gaieté

que je vois avec d'autant plus de surprise manquer chez les Troubadours, qu'on attribue ordinairement cette double qualité au climat qui donna naissance à ces derniers. Cette remarque nous conduit à la derniere objection de M. l'Abbé de F....; & elle y répond d'avance.

« Je demande à l'Auteur, me dit-» il, s'il ne pense pas que des hom-» mes nés sous un climat enchan-» teur, affectés *sans cesse* par les ob-» jets *les plus agréables*, d'une *ima-» gination vive*, *brillante*, & d'une » *sensibilité profonde*, parlant un » idiôme doux, flexible, sonore, » cadencé, abondant en augmen-» tatifs & en diminutifs; je de-» mande, dis-je, à l'Auteur s'il ne » pense pas que ces hommes soient » faits pour exceller dans la Poésie. » Ne sont-ce pas là précisément les » mêmes avantages qu'avaient les » Grecs & les Romains, qui nous

» ont donné des chefs-d'œuvre en
» ce genre ? Et quelle eſt cette aveu-
» gle témérité (je tranche le mot)
» d'oſer mettre en parallele des
» Poëtes ſeptentrionaux, eux qui
» *dans un climat glacé, au milieu des*
» *brouillards, ne voyant qu'une nature*
» *triſte & décolorée pendant plus de*
» *ſix mois de l'année, avaient des or-*
» *ganes épais, engourdis qui ſe refu-*
» *ſaient aux douces émotions*; par-
» laient une langue informe, bar-
» bare, lourde, monotone, rem-
» plie d'*e* muets qui ſont encore
» aujourd'hui la partie honteuſe de
» notre Poéſie quoique très-culti-
» vée, avec des prononciations na-
» ſales qui provoquent involontai-
» rement le rire des étrangers quand
» ils entendent parler pour la pre-
» miere fois des Français. Bien plus,
» il ne ſerait pas impoſſible, ni
» difficile même, de prouver que
» de toutes les langues exiſtantes,

» la langue françaiſe eſt peut-être la
» plus rebelle à la Poéſie ».

Démêlons ces différentes inculpations, un peu confuſes, & répondons-y avec méthode.

Si M. l'Abbé de F.... a vu rire des étrangers, lorſque leurs oreilles ont entendu pour la premiere fois la langue françaiſe, il a dû être étonné; parce qu'enfin il doit ſavoir, comme moi, que cette langue non-ſeulement ſe parle dans toutes les Cours & ſur preſque tous les théâtres de l'Europe, mais encore que chez les étrangers diſtingués, elle fait une partie de l'éducation. Mais moi de mon côté je ſuis étonné de le voir, lorſqu'il ne s'agit que des deux Romanes anciennes inſulter ſans motif à notre français moderne, à l'idiôme dans lequel il écrit lui-même.

Il ne tiendrait qu'à moi, s'il m'en prenait envie, de réfuter par des

faits toutes les dénominations méprisantes que M. l'Abbé de F.... & l'Auteur du *Voyage Littéraire*, donnent à notre Romane françaife. Je pourrais alléguer en faveur de cette langue l'eftime qu'en faifaient les Anglais, qui envoyaient élever leurs enfans chez nous pour fe dérouiller de la barbarie de la leur. *Apud Ducem Neuftriæ educatur, eo quod apud nobiliſſimos Anglos uſus teneat filios ſuos apud Gallos nutriri, ob uſum armorum & linguæ nativæ barbariem tollendam* [1]. Je pourrais citer le témoignage de l'italien Brunetto Latini, qui voulant publier fon *tréfor*, préféra de l'écrire en français; parce que la *parlure*, felon fon expreffion, en était *plus délitable & commune à tous langaiges*; c'eft-à-dire, parce qu'il la trouvait plus douce, & qu'elle fe parlait chez tous les peuples. Il me ferait aifé de rapporter, à la fuite de ces au-

[1] Gerv. Tib. otia imper.

torités, l'épithete défavorable d'*étrange* que Pétrarque donne à l'idiôme des Troubadours ; mais je suis de bonne foi, je ne sais point parler contre ma pensée, & je conviens avec franchise que notre langue, à peine formée, encore barbare, sans prosodie & sans principes, était bien inférieure à la Provençale, quoiqu'elle fût bien autrement répandue qu'elle.

Moi-même j'ai avoué le mérite de celle-ci ; j'ai même fait sentir combien elle donnait d'avantage à ses Poëtes sur les nôtres. Aussi ne sont-ce pas les deux idiômes que j'ai comparés, mais les productions des deux peuples : car pour qu'un Musicien se fasse une réputation, il ne lui suffit pas d'avoir le meilleur des instrumens ; il faut encore qu'il sache le toucher. Plus celui qu'avaient à manier nos Trouveurs était ingrat, & plus leur gloire est

grande d'avoir néanmoins réussi à nous plaire. Leur langue, d'abord informe, s'est perfectionnée avec le tems. Apre & sourde à la fois au XIIe & au XIIIe siecle, simple & naïve au XVe & au XVIe, elle est devenue au XVIIe pure, élégante, & la plus claire de toutes; mais elle est toujours restée faible. Elle n'a ni la pompe majestueuse de l'Espagnol, ni la force énergique de l'Anglais, ni la douceur, l'accent, la flexibilité de l'Italien; & cependant ses Écrivains l'ont rendue la plus célebre & la premiere des langues modernes. En voyant ce qu'elle était au tems de nos Fabliers, qui jamais eût prévu ce qu'elle devait être un jour!

Le sort qu'a obtenu la Provençale me paraît presque entiérement opposé. Accueillie dès sa naissance par l'Italie & l'Espagne, elle se voit appellée en quelque sorte à une des-

tinée brillante. Mais bientôt tout change. A peine les deux Nations qui l'avaient adoptée ont-elles à leur tour produit des Poëtes, que tout-à-coup la médiocrité des siens lui fait perdre sa renommée. Elle tombe dans l'obscurité & dans l'oubli, & n'est plus que le patois d'un canton particulier, dans lequel la Romane française, plus heureuse, vient par la suite s'établir avec éclat & dominer comme souveraine.

Il en est tout autrement encore de la fortune dont a joui la langue italienne. Pareille à l'Hercule de la Fable, cette derniere a eu, presque en naissant, la gloire d'étouffer ses deux rivales. Au reste, plusieurs circonstances heureuses lui avaient préparé ce triomphe. L'Italie au XIII[e] siecle était devenue le centre du luxe & des richesses de l'Occident. Un sol fertile, un commerce immense, le séjour des Papes, tout

avait contribué à l'enrichir, jusqu'à ces Croisades mêmes qui avaient appauvri le reste de l'Europe. Par ses trésors & ses flottes, elle s'était rendue la reine des mers. Dans son sein florissaient plusieurs Républiques puissantes, qui au-dehors possédaient des empires & pouvaient déclarer la guerre à des Souverains. La langue, comme il arrive toujours, avait suivi les progrès d'une prospérité si brillante. Déja elle avait aquis une certaine perfection, & touchait presque à l'époque qui allait la fixer, quand elle vit naître ses premiers Poëtes. Ainsi tandis que nos vieux Rimeurs français ne nous offrent qu'une langue qui ne s'entend plus, un stile qui ne peut se lire, des compositions pleines d'esprit & d'imagination, mais qu'on n'ose présenter qu'en extraits ou traduits; non-seulement l'Italie entend les siens, non-seulement elle

peur les citer en original, mais elle trouve encore quelque plaisir à les lire.

Tel est, puisqu'il faut être vrai en tout, le désavantage qu'ont nos Poëtes anciens. Ce désavantage au reste, je n'ai garde de l'attribuer, comme le veut M. l'Abbé de F..... à un climat moins propice : car, quoiqu'il en dise, je ne crois pas qu'au nord de la Loire, le climat soit *glacé ;* qu'on n'y *naisse qu'au milieu des brouillards, & avec des organes épais & engourdis.* Ces tristes couleurs avec lesquelles on nous peint ordinairement le ciel de Sibérie ou celui du Groenland, ne sont point celles qui conviennent au ciel de Paris & d'Orléans.

Mais après tout, y fût-il encore plus rigoureux, je ne le croirais pas pour cela maudit des Muses. Non, ce n'est point, je le répéte, la température favorable de tel ou tel climat

qui fait que les hommes *y excellent dans la Poésie*; ce n'est point cet avantage d'une latitude plus méridionale qui nous a procuré les chefs-d'œuvre des Grecs & des Romains. Si ce raisonnement était vrai, il s'ensuivrait que les contrées favorisées davantage du soleil seraient celles qui produiraient seules les grands Ecrivains. Mais ce n'est pas tout: comme ce principe créateur y opérerait toujours également, elles devraient toujours produire sans interruption des génies nouveaux. Or l'on sait combien l'expérience dément une pareille théorie. Qu'est devenue cette Grece, la mere de tant de grands hommes, cette Grece dont les écrits & les monumens ont été pour toutes les Nations postérieures le premier modele du beau?

D'un autre côté si le climat de Rome & celui d'Athênes ont enfanté des *imaginations vives*, *bril-*

lantes, d'une ſenſibilité profonde, les contrées plus froides, les *climats glacés* eux-mêmes, pour emprunter l'expreſſion de M. l'Abbé de F...., ne peuvent-ils pas ſe vanter d'en avoir enfantées auſſi? Qui ne connaît les Poéſies galliques & celles des Scandinaves? Qui ne ſaît que les Iſlandais naiſſent Poëtes, & même improviſateurs? L'Angleterre enfin, *au ſein des brouillards*, ne compte-t-elle pas ſeule, depuis un ſiecle & demi, plus de Poëtes que toute l'Italie enſemble? Et s'il faut chercher des exemples plus reculés, Pindare ne naquit-il pas dans cette Béotie, dont l'air épais était devenu chez les Grecs & chez les Latins le ſynonime de la ſtupidité.

Certainement il n'eſt point de nation ſur la terre qui puiſſe ſe vanter d'avoir plus d'eſprit que les Gaſcons. Tous les livres ſont pleins de leurs reparties, de leurs ſaillies, de

leurs bons mots. D'après ce préjugé, ſi favorable en leur faveur, je m'attends qu'ils auront fourni ſeuls au théâtre, à la Poéſie, à la Littérature françaiſe, plus d'auteurs célebres que tout le reſte du Royaume enſemble. En conſéquence, je cherche leurs noms dans la liſte de nos Ecrivains fameux; & j'y trouve deux Philoſophes, Monteſquieux & Montaigne. Il paraît que les Gaſcons ont reçu leur eſprit en monnaie. Après tout, c'eſt celui qui plaît dans la ſociété; ils n'ont point à ſe plaindre de leur partage.

De tout ceci l'on peut conclure, ce me ſemble, que la Nature, dans la diſtribution qu'elle fait du génie paraît n'avoir aucun égard à la température des climats. Mais ce génie elle ne l'accorde pourtant pas à tous. Il eſt des pays au nord & au midi qu'elle ſemble avoir également diſgraciés pour jamais. Envain l'on a

cherché jusqu'à présent à découvrir les principes secrets de ces aversions & de ces prédilections, si étonnantes en apparence. On n'y a point réussi ; & sur ce point, le secret de la Nature est encore inconnu.

On n'a point de raisons plus satisfaisantes à donner sur ces quatre siecles fameux d'Alexandre, d'Auguste, de Leon X, & de Louis XIV ; sur ce phénomene singulier qui tout-à-coup, à quatre époques différentes & assez éloignées, a fait paraître successivement chez trois différentes Nations, plus de grands hommes en tout genre que n'en a produits peut-être le reste de l'univers ensemble. Ce qu'on peut conjecturer sur tous ces faits inexplicables, c'est que pour faire éclore & pour perfectionner chez un peuple les talens du génie, il faut plusieurs causes, tant physiques que morales, combinées ensemble ; & que dans ce

nombre le climat est peut-être une des moins nécessaires.

Si dans les productions de l'esprit & des arts il y avait quelque partie sur laquelle on pût soupçonner le sol & le ciel d'avoir une certaine influence, ce serait particuliérement le goût. Au moins l'on ne connaît jusqu'ici que trois Nations qui en aient eu; & ces Nations sont celles qui ont produit les quatre siecles célebres dont je viens de parler.

Un de mes critiques m'a reproché de ne *voir de talens* en France *que dans nos Provinces septentrionales*. Je ne me rappelle point d'avoir avancé une proposition aussi exclusive, qui me convaincrait d'ignorance, ou de mauvaise foi. J'ai dit, il est vrai, que la *Nature semblait avoir départi* SPÉCIALEMENT *au nord de la Loire les dons éminens de l'esprit*. Or cette assertion, je la répéte. En effet, nommez les Conquérans

qu'à

qu'à eus la France, les trois Ministres dont elle s'honore, ses Officiers de mer fameux, ses grands Généraux &c. : & vous verrez que Charlemagne, Guillaume-le-Bâtard, les freres d'Hauteville; Godefroi de Bouillon ; que Sulli, Richelieu, Colbert; que Bart, Tourville, du Quesne, Dugué-Trouin; enfin que Condé, Turenne, du Guesclin, Catinat, Henri de Rohan, Dunois, Vendôme, Luxembourg & Eugene lui-même, (s'il est permis de compter au nombre des Héros de la France celui qui l'humilia), appartiennent tous à la partie septentrionale de nos Provinces. Demandez qui posa cette digue fameuse par laquelle fut soumise la Rochelle; qui éleva cette colonnade du Louvre, l'un des plus beaux monumens du Royaume : demandez quels sont les trois peintres célébres que la France nomme à la tête des siens; & l'on

vous répondra que Métezeau, que Perrault, que le Brun, le Sueur & le Poussin, dûrent de même leur naissance aux Provinces de nos Trouveurs.

Je borne là mes exemples, quoiqu'il me fût aisé de les multiplier. Je remarquerai seulement que le fait sur lequel ils sont fondés n'est point l'effet du hasard, ainsi qu'on pourrait le croire. Il paraît tenir à un autre fait qu'on ne peut contester; c'est la différence extrême qui subsiste entre les divers cantons du Royaume, non-seulement au physique, mais encore au moral.

Pour s'en convaincre, il suffit de comparer ensemble quelques-unes des Provinces qui sont contiguës entr'elles; l'habitant de l'Auvergne, par exemple, avec l'habitant du Lyonnais; celui de l'Orléanais & celui du Berry; le Périgourdin & le Gascon; le Languedocien & le Pro-

vençal; le Lorrain, le Bourguignon & le Champenois; le Picard enfin, & le Normand; le Normand & le Breton; le Breton & le Manceau. Il regne à la vérité dans ces Provinces, comme dans les autres, une teinte générale de caractere, qui rapproche tous leurs habitans, & qui les rend tous Français; mais aussi quelle variété de nuances entr'elles. Tous ces différens proverbes & dictons nationaux, auxquels la malignité a donné naissance, sur les qualités & les défauts qu'on attribue à chacune d'elles, ne prouvent-ils pas que chacune a son cachet particulier, son genre d'esprit & de caractere qui la distingue.

Cette variété bisarre & inexplicable, vous la remarquerez dans tout; dans les choses mêmes, telles que les alimens, les jeux, les usages; où nécessairement les sujets d'un même maître devraient se rap-

procher. Vous la remarquerez jusques dans les professions auxquelles se consacrent par choix ceux de la classe du peuple qui quittent leur Province pour trouver à vivre ailleurs (*).

Enfin la fertilité n'est point la même dans les divers cantons de la France ; l'on en conviendra. Ceux mêmes qui sont également fertiles ne rapportent pas les mêmes fruits ; c'est encore là un fait qu'on ne sauroit nier. Mais la Nature qui a tellement diversifié ses productions sur un si petit espace, ne peut-elle donc

(*) Pourquoi par exemple les Auvergnats se font-ils de préférence chaudronniers ; les Normands, paveurs ; les bas-Bretons, valets d'écurie ; les Gascons, barbiers & fraters ; les Limousins, maçons & tailleurs de pierre ; les Languedociens & les Basques, cordonniers &c. &c. ?

pas avoir diversifié également les esprits ? Et quand on voit une si grande différence entre les vins de Bordeaux ou de Champagne, & ceux de Bourgogne ou de Roussillon, doit-on s'etonner que le Bourguignon, le Champenois, le Gascon & le Roussillonnais puissent différer en talens.

Plus je réfléchis sur le partage de ces talens, plus je crois voir qu'il a été fait d'une maniere inégale. Il me semble au moins que dans la plupart des arts & des sciences, ceux des Français qui font époque, ceux qui, les premiers, les ont poussés à un dégré de perfection, inconnu avant eux, sont les compatriotes des Trouveurs.

Qui a renouvellé la Philosophie en Europe ? Descartes. Qui a fait naître chez nous le goût des Mathématiques ? Fontenelle ; le goût de l'Histoire Naturelle ? Pluche ; celui

de la Physique expérimentale ? Poliniere & Nollet. Qui a créé l'Art des Jardins ? Le Nôtre & Dufresny. Qui le premier a porté à un certain point de perfection l'Artillerie ? Jean d'Estrées ; la Fortification ? Vauban ; la Géographie ? Samson ; la Chymie ? Lémery ; la Tragédie ? Corneille ; la Comédie ? Moliere ; l'Opéra ? Quinaut ; le Roman ? la Fayette ; la Déclamation ? Baron. Le premier bon Prédicateur, le premier bon Avocat, le premier Poëte, le premier Moraliste enfin qui, pour me servir des termes de Voltaire, ait *contribué à donner à la Nation un esprit de précision & de justesse, qui ait accoutumé à penser & à renfermer ses pensées dans un tour vif & délicat*, ne sont-ce pas Bourdaloue (*), Patru,

(*) Les personnes qui m'ont critiqué, ont compté les Ecrivains du Berry parmi ceux qu'elles revendiquaient pour nos Pro-

Malherbe, la Rochefoucaut ? Peut-on citer un navigateur qui ait fait dans le nouveau monde des découvertes & des établissemens avant Cartier ? Un négociant qui ait eu au-dehors, avant Jacques Cœur, un commerce un peu étendu ?

Descendez aux Arts méchaniques ; vous aurez à faire les mêmes remarques. Vous trouverez pour l'horlogerie Jul. le Roi ; pour l'orfévrerie Germain. Vous verrez que c'est à Mellan qu'on doit l'art de graver d'un seul trait une figure ; à Garamond que sont dûs ces beaux caracteres d'Imprimerie qu'on n'est point encore parvenu à surpasser ; à Gobelin, cette teinture en écar-

---

vinces méridionales. Elles se trompent. Le Berry parlait la langue française, & non le Provençal. Parmi les Troubadours, il n'y en a pas un seul qui soit de cette Province.

late ſi eſtimée ; aux deux Graindorge, l'invention de damaſſer les toiles, &c.

En Littérature, cherchez-vous les Ecrivains qui méritent d'être cités comme modeles ? Vous les rencontrerez dans la même partie du Royaume.

En effet, les Provinces méridionales ont-elles des lettres qu'on puiſſe comparer aux lettres de Sévigné ? Des oraiſons funébres auſſi éloquentes que celles de Boſſuet ? Des Romans qui valent ceux de le Sage & de Prevôt ? Une Hiſtoire Naturelle qu'on oſe nommer avec Buffon ? Une critique badine auſſi ingénieuſe que celle de Saint-Hiacinthe * ? Nos excellens Ecrivains en Hiſtoire, Vertot, Boſſuet, Bougeant, Voltaire, d'Orléans, de Thou, l'Auteur des *diſcours ſur l'Hiſtoire Eccléſiaſtique*, celui *des éloges des Académiciens*, ne ſont-

* *Chef-d'œuvre d'un Inconnu.*

ils pas tous nés dans les Provinces ſeptentrionales ? Enfin ſi quelqu'un avait aſſez peu de goût pour attacher quelque mérite au burleſque, ne pourrais-je pas lui citer Rabelais, Scarron & Vadé ?

Mes Adverſaires ont bien ſenti quelle prépondérance tous ces faits donnaient à ma cauſe, puiſqu'eux mêmes y ont cherché d'avance des réponſes. Si les grands Ecrivains ſont plus rares dans les Provinces méridionales, a dit l'un d'eux, c'eſt qu'*elles ſont plus éloignées du vieux Louvre & du College de Louis-le-Grand.*

Il n'eſt point douteux que le ſéjour de la Capitale ne procure aux Ecrivains & aux Artiſtes qu'elle renferme, un avantage réel ſur les Ecrivains & les Artiſtes des Provinces. Mais cet avantage en quoi conſiſte-t-il ? En plus ou moins de goût. S'ils ont du génie, Paris le perfec-

tionnera en eux ; mais s'ils n'en ont pas, ni Paris, ni la Cour ne pourront leur en donner. Cette ville elle-même, malgré les fecours nombreux qu'elle offre en tout genre au talent, n'a produit néanmoins que très-peu d'auteurs célebres, relativement à la multitude immenfe de fes habitans.

Ces fecours, au refte, elle ne les réferve pas feulement à ceux qu'elle a vûs naître : tout Français eft admis également à en jouir. Quiconque fe croit du talent & fe fent de l'ambition, peut accourir dans fes murs. Là il cultivera les difpofitions que lui a données la Nature ; il fe formera le goût, & compofera. Cet avantage eft égal pour tous les habitans du Royaume ; pour le Provençal comme pour le Breton, pour le Limoufin comme pour le Normand. Corneille vient de Rouen à Paris, Boffuet y vient de

Dijon ; ils n'ont ſur Fléchier qui s'y rend d'Avignon, ſur Campiſtron qui arrive de Toulouſe, d'autre avantage que la différence de talens qu'ils ont reçus en naiſſant. La Capitale n'eſt pour eux que l'école où ils les perfectionnent, la lice où ils les déploient.

J'avais avancé que tous nos grands Poëtes ſont nés au nord de la Loire. Un critique a répondu à cette aſſertion que ſi les Poëtes ont été plus rares dans les Provinces méridionales, c'eſt que la Poéſie n'y eſt pas aſſez conſidérée.

Ce raiſonnement n'eſt pas plus ſolide que le précédent. Il ne s'agit point de ſavoir ſi la Poéſie eſt en honneur dans le midi de la France, ni même ſi elle y eſt cultivée ; mais s'il en eſt ſorti des Poëtes. Certainement on ne fait pas plus de cas des vers à Chateau-Thierri, à la Ferté-Milon, qu'à Bordeaux & à Marſeille.

La Ferté-Milon cependant nous a donné Racine ; & Chateau-Thierri, la Fontaine.

D'ailleurs ne sait-on pas que quand la Nature accorde à quelqu'un qu'elle favorise un talent réel, elle lui donne en même tems cette impulsion irrésistible qui, malgré tous les obstacles, le ramene bientôt à sa vocation primitive, & le force de s'y livrer : Témoin Crébillon, destiné par ses parens à être Greffier ; Boileau, à quelque emploi de robe subalterne ; Moliere, à être tapissier du Roi ; témoins Catinat & Corneille, avocats ; l'Auteur de la colonnade du Louvre, médecin &c. &c. Certainement si les Provinces méridionales avaient enfanté des têtes poétiques, elles compteraient aujourd'hui des Poëtes parmi leurs grands hommes ; mais soyons vrais, ce n'est pas là une production de leur sol.

Cette

Cette derniere aſſertion va révolter, je le ſens bien; elle eſt propre à me ſuſciter des haines. Mon intention pourtant n'eſt point d'offenſer. Je diſcute ſeulement des prétentions, j'expoſe des faits; & en les expoſant, je déclare avant tout que je ne fais nulle mention des Auteurs vivans. Loin d'attaquer ceux-ci, je reconnais au contraire qu'au moment où j'écris, les Gens-de-Lettres qui honorent le plus notre Littérature, ſont les compatriotes des Troubadours. Moi-même j'en connais pluſieurs, recommandables par beaucoup d'eſprit, de connaiſſances & de mérite; & qui, à ces qualités, joignent encore beaucoup de modeſtie.

Cependant il faut convenir qu'il regne parmi les habitans de ces contrées, & ſur-tout parmi ceux des deux Provinces qui ſont ſituées à la droite & à la gauche de l'embouchure du Rhône,

une prétention un peu faſtueuſe. Ils croient recevoir, en naiſſant, plus d'imagination que le reſte des Français. Ils ſont perſuadés, (& le ſont de bonne foi), qu'un des attributs de leur climat eſt l'imagination. Il n'y a pas bien long-tems que dans le Journal de Paris, l'un d'entr'eux parlait de *l'exaltation de ſa tête méridionale*. Un de mes critiques, cité plus haut, ne nous a-t-il pas peint ſes compatriotes comme *doués d'une ſenſibilité profonde, d'une imagination vive & brillante*. Ce qu'il dit à ce ſujet n'eſt point l'effet de l'amour-propre, puiſque lui-même n'eſt point Poëte; non, il parle en homme qui annonce une vérité reconnue; il la poſe en principe, comme un fait avéré & qu'on ne peut révoquer en doute.

Pour moi, je vais en poſer un autre qui, je l'avoue, ſera moins favorable aux *têtes méridionales*, à ce

pays si fécond en imagination : c'est que non-seulement les deux Provinces dont j'ai parlé, mais même toutes les Provinces troubadouresques ensemble, n'ont pas à citer un seul Poëte du premier rang. Oui, je le répete, pas un seul : & ceci au reste n'est point une exagération. En veut-on la preuve ? Elle est facile ; il ne s'agit que de nommer dans chaque genre les Auteurs les plus célébres, & chercher ensuite ceux que dans ce nombre elles peuvent révendiquer.

Pour la Tragédie, l'on trouvera Corneille, Racine, Crébillon, Voltaire : pour la Comédie, Moliere, Regnard, Destouches, la Chaussée, Dufresni, Dancour, Marivaux ; l'Auteur de la Métromanie, celui de Nanine, celui du Méchant &c. : la Satire offrira Boileau, Régnier, l'Auteur du *Pauvre Diable* & du *Russe à Paris* : l'Ode, Rousseau,

Malherbe : la Poésie didactique, Boileau : les Fables & les Contes, la Fontaine : l'Héroïde, Colardeau : l'Opéra, Quinaut, la Motte, Bernard, Fontenelle : l'Épigramme, d'Aceilli, Rousseau, Piron : la Poésie fugitive, Chaulieu, Gresset, Chapelle, Deshoulieres, Dorat, Pavillon, Voltaire : la Poésie épique, Voltaire & Boileau, &c. &c.

Mais c'est assez d'exemples. Je laisse au Lecteur le plaisir d'y suppléer pour les autres genres que je n'ai point nommés, & même d'ajouter, dans ceux qu'on a lus, les noms que j'ai pu omettre.

Je m'abstiens aussi de tirer les différentes conséquences qui résultent de toutes mes observations. Quelles qu'elles soient, je proteste, en finissant, que mon intention n'a été d'offenser personne, & que dans toute cette question si j'ai révélé quelque vérité peu agréable, je n'ai

parlé au moins que d'après ma ſeule conviction intime, & ſans aucun motif de partialité. Eh! que m'importe à moi encore une fois le mérite des Troubadours & celui de leurs neveux! Quand même les uns & les autres ſeraient en Poéſie bien au-deſſous de leur réputation, comme j'en ſuis convaincu, & comme je crois l'avoir prouvé, qu'en réſulterait-il pour ma gloire?

Je me flatte que les Gens-de-Lettres qu'intéreſſent ces réflexions daigneront les lire avec des yeux auſſi indifférens que les miens; & qu'ils ne croiront point leur mérite perſonnel detruit avec celui des Rîmeurs de leurs Provinces. Je n'ai point l'honneur d'être leur compatriote; mais l'euſſé-je été, je n'en euſſe pas moins publié, auſſi impartialement, tout ce qu'on vient de lire; & j'oſe même aſſurer que mon amour-propre n'eût point réclamé

un ſeul inſtant. Quoi! parce que Dijon ſe vante d'avoir produit Crébillon, Rameau, Boſſuet & Piron, je me croirai humilié moi, d'être né dans une ville qui n'a donné à la Littérature que Voiture & Greſſet! Non certes. Pardonnons aux gens ſans mérite de ſe glorifier de celui de leurs ancêtres. L'homme de Lettres ne connaît ni ancêtres ni patrie. Si la ſienne n'a point enfanté de perſonnages illuſtres, c'eſt à lui de l'illuſtrer; telle eſt la gloire où il doit prétendre : ou plutôt il ne doit être que Français, ne connaître que la gloire de la France, & n'être jaloux que de celle-là ſeule.





FABLIAUX OU CONTES DU XIIe ET DU XIIIe SIECLE.

LAI DE COURTOIS.

« ALLONS, allons, debout ; c'eſt
» aſſez dormi. Il y a long-tems que le
» roſſignol chante, & il fait jour ; vous
» devriez déjà être aux champs avec vos
» bêtes. — Eh quoi! mon pere, tous les
» jours me coucher tard & me lever matin ;
» parbleu, ſi c'eſt-là la vie qu vous me
» deſtinez, elle eſt auſſi par trop dure.
» Je vous ſers de mon mieux, & vous

» me traitez en vrai serf; tandis que
» mon frere cadet vit près de vous sans
» rien faire, ou qu'il perd au Trémerel
» ce qu'avec bien des sueurs nous gagnons
» tous les deux ».

Tel est le début de cette piece originale, qui n'est rien autre chose que la parabole de l'Enfant Prodigue mise en action. J'en ai peu vues d'aussi mal écrites, & dont la narration fût aussi obscure & aussi diffuse; mais elle a cela de singulier qu'à l'exception de huit ou dix vers, tout s'y trouve ou en dialogue ou en monologue; en un mot, c'est une espece de Drame, dans lequel cependant les différentes actions se suivent sans aucune interruption ni changement de scène. Ainsi le Prodigue, réduit au plus grand état de pauvreté, forme la résolution de retourner chez son pere; & dans le vers suivant il est représenté à ses genoux & lui demandant pardon. Une autre singularité digne d'attention est un monologue que l'Auteur a fait en vers Alexandrins, tandis que le reste de la piece est en vers de quatre pieds. Je vais donner l'extrait de ce qui suit. Cet extrait amenera quelques remarques importantes que le sujet me donnera lieu de faire sur l'origine du Théâtre français, due, je pense, à ce Fabliau. Elles seront sui-

vies de quelques pieces curieuses que je crois inconnues.

Le pere défend son second fils contre les reproches de l'aîné. Cet aîné prend de l'humeur, il veut s'en aller & demande ce qui lui appartient. Le pere lui donne soixante sous, qu'il accompagne de sages avis sur la maniere de se conduire. L'étourdi, ébloui de cette somme qu'il croit ne devoir jamais finir, part fort content. Dans sa route il entend crier, *bon vin de Soissons à six deniers le Lot* *. L'Aubergiste l'invite à entrer; il lui fait des politesses & lui offre une chambre dans laquelle il trouvera un bon lit *fait à la française, haut de paille & mou de plume*, avec un oreiller parfumé de violettes; de l'électuaire & de l'eau rose pour se laver le visage; enfin toutes les petites recherches qu'on peut désirer. Courtois entre. On lui donne à boire. Enchanté de l'empressement qu'on marque à le servir, il s'applaudit d'avoir entrepris de voyager, & tout en se moquant des avis circonspects de son pere, il trouve *qu'il fait-là meilleur qu'à l'église.*

* *Mesure de deux bouteilles.*

Un moment après il eſt accoſté par une fille de joie, nommée Perrette, qui lui préſente la taſſe d'argent pour boire & qui lui fait compliment ſur ſes beaux yeux & ſur ſes graces. " Que je me trou-„ verais heureuſe, dit-elle, d'avoir ſi bel „ ami ! Je voudrais qu'il n'eût rien à faire „ & qu'on ne pût trouver en France ni „ Duc ni Comte auſſi-bien mis que lui „. Là-deſſus arrive une autre drôleſſe qui, feignant, quoique d'intelligence avec la premiere, de venir-là par haſard, s'entretient tout bas avec lui du mérite de ſa compagne, & le félicite d'avoir rencontré pareille aventure. S'il cherche un cœur sûr & fidele, c'eſt-là ſon fait, il ne ſaurait mieux trouver. Elles l'agacent. On boit enſemble, & même on ne veut qu'une taſſe pour les trois. Les deux coquines lui avaient vu de l'argent dans ſa bourſe, & avaient comploté avec l'Aubergiſte de le lui dérober : c'eſt ce qu'elles font en propoſant de jouer à la Merelle. Pendant le jeu, la bourſe eſt eſcamotée, & elles diſparaiſſent. L'Hôtelier ſe préſente alors pour demander ſon paiement. Cour-

trois n'ayant plus rien à donner est dépouillé & abandonné ainsi sur le grand chemin. Sans argent & sans ressources, il se rappelle, mais trop tard, les avis de son pere, & songe à ce frere qui nage dans l'abondance, tandis que lui il va manquer de tout. Un Paysan touché de son état, lui propose de garder ses pourceaux, & il se trouve trop heureux de l'accepter. Le pain dont il est nourri, est du pain d'orge, rempli de paille.........

Le reste comme dans l'Évangile.

Dans la Bibliotheque du Théâtre Français, *t.* 1, *p.* 4, *on trouve une piece de* l'Enfant Prodigue, *semblable au Fabliau.*

Il n'y a gueres que des conjectures à donner sur l'époque & sur la véritable origine du Théâtre en France. On en attribue communément la naissance à la dévotion de quelques particuliers qui s'étant réunis sous le nom de Confreres de la Passion, *commencerent, en* 1402, *à représenter sur des treteaux, dressés dans Paris à*

l'Hôtel de la Trinité, des sujets de piété qu'on appella Misteres.

Parfait [*] *& Beauchamps* [**] *font remonter l'époque de notre Scène jusqu'aux Troubadours; & parce que les Poëtes Provençaux, ainsi que les Jongleurs, ont été quelquefois appellés* Comics, *par un abus de termes aussi répréhensible que l'ignorance même ils inscrivent en tête de leur liste dramatique ces Chansonniers, tout-à-fait étrangers à notre Littérature française, & encore plus à notre Littérature dramatique.*

[*] *Hist. du Th. Fr.*

[**] *Rech. sur le Th.*

D'autres trompés par les mots de Comédies, Tragédies, Représentations, *qu'on rencontre dans des Ecrivains antérieurs aux Troubadours, nous donnent un Théâtre dès la seconde Race.*

Iliacos intra muros peccatur, & extra.

Les premieres pieces dramatiques connues & imprimées sont, sans contredit, les Misteres. *Il y en a eu cependant de représentées dans Paris avant celles des* Confreres de la Passion. *Une vieille chronique en vers* [***] *parlant de la fête que donna Philippe-le-Bel en 1313, à l'occasion de la Chevalerie conférée à ses enfans, dit que pendant les quatre jours que durerent les réjouissances, on eut différens spectacles qui représentaient Adam & Eve, les trois Rois, le massacre*

[***] *A la suite du Rom. de Fauv. manusc. du R. 6812.*

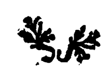
des Innocens, N. S. riant avec sa Mere & mangeant des pommes, *les Apôtres disant avec lui leurs* patenôtres, *la Décollation de S. Jean-Baptiste, Hérode & Caïphe* en mître, *Pilate lavant ses mains, la Résurrection, le Jugement, un Paradis dans lequel on voyait quatre-vingt-dix Anges, un Enfer* noir & puant *où tombaient les Réprouvés, & d'où sortirent cent Diables qui allaient saisir des ames qu'ensuite ils tourmentaient.*

Parmi ces sujets dévots, le Chroniqueur en compte plusieurs dans un autre genre; tels que des farces satiriques, & des danses ou pantomimes burlesques; destinées probablement à égayer le sérieux de la Piéce sainte, en servant d'intermede, ou, selon l'expression du siecle, d'Entremets, *à ses différens actes. Ces Entremets étaient des Ribauds qui dansaient & chantaient en chemise, un Roi de la feve, un Tournois d'enfans, un homme sauvage, un loup qui filait, un rossignol & d'autres oiseaux qui chantaient; enfin, la vie entiere du Renard, d'abord Médecin & Chirurgien, puis Clerc & chantant une épître & un évangile, puis Evêque, puis Archevêque, puis Pape, &* toujours mangeant poules & poussins. (*Il sera parlé plus bas de cette derniere allégorie.*

Ces différentes pieces ne sont point parvenues jusqu'à nous ; mais j'en ai découvert trois qui sont antérieures, & que je vais donner ici, comme des monumens précieux pour l'histoire du Théâtre & de la Poésie française. On les doit à nos Fabliers. Ce sont eux qui ont ouvert en France la carriere dramatique ; & le genre de leurs Ouvrages, faits pour être chantés ou déclamés par des Ménétriers, devait naturellement les y conduire ; sur-tout quand leurs Contes, dialogués, comme ils en ont quelques-uns, offraient le récit alternatif de deux personnages. La Tragédie chez les Grecs n'eut point une autre origine. Pour avoir un vrai Drame, il ne fallait qu'augmenter le nombre des interlocuteurs, & joindre à ce récit une action.

C'est ce qu'a fait à sa maniere l'Auteur du Lai qu'on vient de lire ; le plus ancien, au moins si l'on en juge par le stile, des Ouvrages de ce tems qui offrent quelques traits de phisionomie dramatique, & l'Adam, selon moi, de tous les Misteres, Farces, Sotties & Moralités *qu'ont produit les trois siecles suivans. Son informe production n'est qu'un cahos où tous les élémens de l'art se trouvent confondus. Trois Auteurs contemporains, Rutebeuf, Jean Bodel & Adam de Le Hale (ce Poëte surnommé le*

Bossu d'Arras, *dont on lira ci-après un morceau intitulé* le Mariage), *donnerent les premiers, chacun à leur maniere, quelque arrangement & quelque forme à ces principes bruts & grossiers. Dans la piece de Rutebeuf qui va suivre, on trouvera des personnages clairement désignés, des scènes distinctes, une action qui marche & qui amene un dénouement. Il est vrai qu'on ne pourra gueres s'empêcher de rire quand on verra en quoi consistent ces distinctions de scènes, plus ridicules encore que le sujet & que le choix de quelques-uns des personnages; mais ainsi dans son enfance marche l'esprit humain. Aujourd'hui que l'industrie & les arts nous ont procuré mille commodités superflues, nous nous moquons du tems où nos Aïeux marchaient nus pieds. Cependant celui qui le premier alors s'avisa de creuser un morceau de bois pour s'en faire une chaussure, était assurément un homme fort supérieur à ses contemporains.*



Par Rutebeuf.

LE MIRACLE DE THÉOPHILE.

Moralité avec personnages, tirée du manuscrit de la Bibl. du Roi, nº 7218, fol. 198, verſ. col. 1.

PERSONNAGES.

LA SAINTE VIERGE.
L'ÉVÊQUE DE SICILE.
THÉOPHILE, *Sénéchal du dernier Evêque.*
PIERRE,
THOMAS, } *Officiers de l'Evêque.*
PINCEGUERRE,
SALATIN, *Magicien.*
SATAN.

EXTRAIT.

MONOLOGUE de Théophile qui, deſtitué de ſa place de Sénéchal par ſon nouvel Evêque, ſe plaint de la miſere

où il ſe trouve. Il a tout donné aux pauvres, & voit ſa famille expoſée à mourir de faim. Il ſouhaite la mort au Prélat & ſe déſeſpere. Enfin, il prend la réſolution d'aller trouver le ſorcier Salatin. Le Magicien lui promet de le faire rentrer dans ſa place s'il veut renoncer à Dieu & à ſes Saints. Théophile dans ſa colere s'y engage & ſort.

Monologue où il peint les divers mouvemens dont ſon ame eſt agitée :

Dieu affligé
Diex m'a grevé, je l'greverai,
Jamais
Jamès jor ne le ſervirai,
lui rendrai la pareille
Je li envi :
ſi je ſuis pauvre
Riches ſerai, ſe povres ſui ;
S'il me hait
Se il me het, je hairai lui :
le tiens quitte
Je li claim cuitte.

Salatin évoque le Diable en faveur de Théophile. Satan parait ; il promet de ſervir le Sénéchal diſgracié & lui donne rendez-

vous dans un vallon qu'il désigne. Théophile vient chez le Magicien chercher réponse. On l'envoie au lieu désigné ; & le Diable, avant tout, exige qu'il lui fasse hommage les mains jointes, qu'il devienne *son homme* (*a*), & se donne à lui par un billet signé de son sang ; précaution, dit-il, qu'il se voit obligé d'employer parce qu'il a été souvent dupe. Théophile consent à tout. On lui fait jurer aussi de ne jamais secourir ni pauvre, ni malade, ni orphelin ; de renoncer pour toujours au jeûne & à l'aumône, &c. ensuite on le renvoie en l'assurant que sa place lui sera rendue. L'Évêque en effet reconnaît ses torts. Il envoie chercher Théophile par Pinceguerre, lui parle avec amitié & lui rend sa place.

Théophile content, nargue à son tour Pierre & Thomas qui avaient insulté à son malheur. Mais il ne tarde pas à reconnaître sa faute, & vient dans une Chapelle supplier la Vierge d'avoir pitié de lui. D'abord elle rejette sa priere & veut le chasser. Elle se laisse enfin émouvoir, & l'assûre qu'elle lui rendra son billet.

Il sort. Marie appelle Satan pour lui redemander la cédule. Satan refuse de la rendre ; mais sur la menace qu'elle fait *de lui fouler la panse*, il la remet. Notre-Dame vient elle-même ensuite l'apporter à son protégé, & lui ordonne d'aller la donner à l'Évêque, qui, pour instruire les Fideles de la méchanceté de l'ennemi commun, la lit publiquement en chaire & finit par faire chanter un *Te Deum*.

Afin de ne pas interrompre le récit, je n'ai point voulu parler de la division des différentes scènes. Elles sont désignées par ces paroles du Poëte. Ici vient Théophile à Salatin..... Or se départ Théophile de Salatin.... Ici parole Salatin au Déable.... Or vient le Déable qui est conjuré.... Théophile revient à Salatin, *&c. &c. La piece est en vers de quatre pieds ; mais l'Auteur en change la forme plusieurs fois. On a vu qu'elle était celle du second monologue ; Celle-ci est encore employée plus bas au moment où la Vierge vient dans la Chapelle. Les*

regrets de Théophile, quand il reconnaît son crime, sont exprimés en douze strophes ou couplets de quatre vers Alexandrins chacun. La priere qu'il fait à la Vierge est de neuf strophes en vers de trois pieds, & l'exhortation enfin de l'Evêque au peuple en contient cinq de quatre vers sur une rime féminine.

NOTE.

(*a, Exige qu'il devienne son homme.*) Quiconque recevait ou entrait en possession d'un Fief, devait faire *hommage* au Seigneur; & par cette cérémonie il devenait son homme. On faisait hommage à genoux, la tête nue, sans épée & sans éperons, les mains jointes & renfermées dans celles du Suzerain, lequel était assis & couvert. La formule du serment prononcée, celui-ci donnait l'investiture du Fief & baisait son Vassal sur la bouche. Presque toutes les terres en France étant féodales, il y avait très-peu de grands terriens qui ne reçussent & ne fissent tour-à-tour plusieurs hommages. Le Roi lui-même le devait à ses propres sujets quand il tenait d'eux quelque Fief. On lit dans Brussel des actes de Philippe-Auguste, où ce Prince reconnaît que

les Evêques de Térouenne & d'Amiens l'ont dispensé de l'hommage auquel il était tenu vis-à-vis d'eux. S'il n'y a point de preuves que nos Rois l'aient fait en personne, il y en a qu'ils l'ont fait faire quelquefois par procureur.' Il en était de même du service pour la terre, quand le cas l'exigeait : ils nommaient alors un ou plusieurs Nobles pour l'aquitter, & cette Jurisprudence se trouve confirmée à l'égard de Philippe-le-Bel, par un Arrêt de la Cour des Grands-Jours de Champagne, en 1286. Ce sont encore là de ces vérités que peu d'historiens ont le courage d'avouer, tout indifférentes qu'elles sont aujourd'hui.

' *Differt. sur l'Etat des pers. en Fr. par M. l'Abbé de Gourcy, p. 280.*

J'ai tiré la piece suivante d'un manuscrit de M. le Duc de la Valliere, que m'a communiqué l'homme de lettres savant & officieux à qui était confiée cette riche Bibliotheque que ses soins ont formée. Les vers ici sont, comme dans le Miracle de Théophile, *de différentes formes : tantôt ils ont huit sillabes, tantôt six, tantôt douze. Quelquefois les rimes y sont croisées ; quelquefois elles sont croisées &*

redoublées. L'Auteur a donné à son Drame le titre de Jeu *; nom que porte aussi la Pastorale qui suivra, & que portaient probablement les Pieces dramatiques, parce qu'elles se* jouaient *par les Ménétriers.*



LE JEU DE S. NICOLAS.

Par Jean Bodel.

PERSONNAGES.

UN ANGE.
SAINT NICOLAS.
UN CHEVALIER Chrétien.
UN VIEILLARD Chrétien.
Plusieurs Chrétiens.
TERVAGANT, l'un des Dieux prétendus des Mahométans.
LE ROI d'Afrique.
SON SÉNÉCHAL.
Les Amiraux { DE COISNE. / D'OLIFERNE. / DE L'ARBRE-SEC. / D'ORCANIE.
AUBERON, Courier.
CONNART, C[illegible]r public.
UN TAVERNIER.
CAIGNE, Garçon du Tavernier.
CLIQUET, / PINEDE, / RASOIR, } Voleurs.
DURANT, Géolier.

UN PREMIER ACTEUR.

« SEIGNEURS, & vous, Dames,
» écoutez-nous. Nous voulons aujourd'hui

„ vous entretenir de Saint Nicolas le
„ Confesseur, qui a fait tant de beaux
„ miracles, lesquels sont vrais.

„ Il y avait jadis un Roi qui faisait la
„ guerre aux Chrétiens & qui les déso-
„ lait par des incursions journalieres sur
„ leurs terres. Un jour qu'ils n'étaient
„ point sur leurs gardes, il les surprit &
„ en tua ou enleva un grand nombre.
„ Parmi ces derniers se trouvait un vieil-
„ lard respectable. Saisi au moment qu'il
„ était en prieres devant une statue de
„ Saint Nicolas, il fut, avec la statue,
„ présenté au Roi païen. Villain, lui dit
„ le Prince, tu as donc confiance dans ce
„ morceau de bois? Sire, répondit le pru-
„ d'homme, c'est l'image d'un Saint que
„ j'honore. Jamais homme ne s'est re-
„ commandé à lui, qu'il n'en ait été se-
„ couru aussi-tôt : jamais on ne lui a rien
„ confié, qu'on ne l'ait trouvé, peu de
„ tems après, multiplié avec profit. Eh
„ bien, je vais lui confier mon trésor,
„ répartit le Roi. Je verrai s'il le fait mul-
„ tiplier; mais s'il y manque, c'est à toi
„ que je m'en prends, & tu peux t'at-
„ tendre

„ tendre à être *lardé*. Alors il envoya le „ prud'homme en prison, & fit coucher „ l'image du Saint dans le coffre où était „ son trésor. Mais pendant la nuit le coffre „ ayant été enlevé par des voleurs, le „ Roi furieux fit maltraiter le vieillard. „ Celui-ci invoqua l'assistance de son pro- „ tecteur; & le Saint qui ne voulait pas „ l'abandonner alla trouver les voleurs „ qu'il avait exprès endormis, & les obligea „ de rapporter le trésor. Touché du pro- „ dige, le Roi se convertit & se fit ba- „ tiser avec ses Sujets.

„ Voilà, Messieurs, le beau miracle „ qu'on lit dans la vie du Saint dont de- „ main se célébre la fête. Nous allons „ vous le représenter; & tel est le sujet „ de notre Jeu. Faites silence, nous com- „ mençons. „

On ne peut nier que ce ne soit là un prologue très-distinct, & l'annonce d'une véritable piece dramatique. Cependant comme cette Piece n'est en grande partie que le miracle du prologue, un peu étendu; qu'elle est très-longue & encore plus ennuyeuse, je crois suffisant d'en donner un court extrait.

Le Courier Auberon ouvre la ſcène ; en ſouhaitant au Roi une longue proſpérité, & ſur-tout le bonheur d'exterminer ſes ennemis ; mais il lui annonce que les Chrétiens ont fait une irruption ſur ſa terre. Le Roi ſurpris ne peut le croire. Son Sénéchal avoue que *depuis le jour où Noé fit l'arche*, jamais on ne vit pareille hardieſſe ; néanmoins il eſt forcé de confirmer la nouvelle, & dit que ſi on ne repouſſe au plutôt ces Ribauds, tout le pays va être ravagé & brûlé.

LE ROI *à ſon Dieu Tervagant.*

Fils de p..... Quoi! j'ai fait couvrir d'or ta laide figure, & tu me laiſſe déshonorer à ce point! Je regrette bien maintenant ce qu'il m'en a coûté pour toi. Je veux te faire fondre & te diſtribuer en détail à mes gens... Sénéchal je ſuis dans une telle fureur que je ne me poſſede plus.

LE SÉNÉCHAL.

Sire, vous ne devriez pas vous permettre vis-à-vis de Tervagant des diſcours que vous n'oſeriez tenir à un Roi, ni même

à un Comte. Il ne faut jamais maudire ſes Dieux. Mais puiſque vous me demandez mon avis, je vous dirai que le parti le plus ſage dans ce moment eſt d'aller les *genoux & les coudes nus*, implorer le ſecours de Tervagant, & lui promettre, s'il veut humilier les Chrétiens, vingt marcs d'or pour couvrir ſes joues.

LE ROI.

Allons donc, puiſque tu le veux.... Tervagant, j'ai laiſſé dans mon chagrin échapper contre toi mainte folie; j'en dis ma coulpe & te demande grace. Souviens-toi de notre loi, Sire; accorde-nous ta protection contre ces Chrétiens qui te maudiſſent, & daignes nous en aſſurer d'avance par un ſourire ſi je dois les vaincre, ou par des pleurs ſi je dois en être vaincu... Sénéchal, l'as-tu remarqué comme moi? Il me ſemble que Tervagant a ri & pleuré tout-à-la fois. Qu'annonce ce ſigne?

LE SÉNÉCHAL.

Sire, il faut vous fier au ris, vous vaincrez les Chrétiens.

LE ROI.

Soit ; & maudit celui qui parle ou pense autrement. Sénéchal, fais crier le Ban.

D'après cet ordre le Crieur Connart annonce aux Vassaux du Roi qu'il leur est enjoint de se rendre en armes sous ses étendarts. On lui donne des lettres munies du sceau royal, pour aller publier par-tout le même commandement ; & il part. Mais il entend crier dans une taverne, du pain frais, des harengs chauds & du vin d'Auxerre. Il s'y arrête pour boire & joue avec le garçon. L'instant d'après on le voit parler aux Amiraux de Coine, d'Orcanie, d'Oliferne & du Secarbre, qui promettent des secours. Les troupes arrivent ; le Monarque en donne le commandement au Sénéchal. Celui-ci les anime au combat, & d'une voix unanime, tous s'écrient : *marchons, Mahomet l'ordonne.*

Les Chrétiens voient luire dans la plaine les armes Mahométanes ; mais ils sont glacés d'effroi à l'aspect des troupes innombrables des Infideles. Un des leurs

est obligé de les ranimer, en promettant le Ciel comme récompense à ceux qui mourront pour la gloire de Dieu (*a*). Un Ange vient de la part du Très-haut leur faire les mêmes promesses. Il leur annonce qu'ils seront vaincus, mais que le Paradis les attend.

L'Amiral de Coine recommande aux soldats Mahométans de massacrer sans miséricorde tous les soldats Chrétiens. Pour lui il veut de sa seule main en abattre *autant qu'un moissonneur abat d'épis d'orge.* L'Amiral d'Orcanie a peur qu'il ne les tue tous, & le prie de lui laisser au moins le plaisir d'en exterminer quelques-uns. Celui de l'Arbre-sec s'écrie : *la voici cette Nation exécrable qui maudit Mahomet ; frappez, frappez.* On combat, & tous les Chrétiens sont tués.

Un vieillard Chrétien est surpris par les Sarrasins priant *un Mahomet cornu*, (Saint Nicolas, ainsi nommé par eux à cause de sa mître). Ils conduisent le prud'homme à leur Roi, &c. &c. &c.

D'après le prologue on devine le reste de la piece, & ce qu'on vient d'en lire suffit pour en donner l'idée. A travers tous ses défauts on y remarque beaucoup de mouvement & d'action, & sur-tout un grand spectacle; puisqu'indépendamment des principaux Acteurs qui sont assez nombreux, elle offrait deux armées & un combat. Chez nos Dramatiques modernes les personnages discourent beaucoup, parce que les Auteurs, instruits dans la théorie de leur art, veulent étaler de l'éloquence. Tout s'y passe en beaux colloques, en éclaircissemens & en disputes. Chez un Poëte ignorant, tels qu'étaient les nôtres, ces jeux d'esprit sont étrangers: comme il ne sait point l'art de faire disserter ses héros, il les fait agir. Voyez dans Shakespeare quel fracas d'action.

NOTE.

(*a Promettant le Ciel comme récompense à ceux qui mourront pour la gloire de Dieu.*) Autre préjugé de ces siecles. Comme on croyait faire une œuvre méritoire en égorgeant

les Infideles, on croyait aussi mériter le Ciel en mourant de leur main, ou même seulement si l'on mourait dans une Croisade contre eux ; & c'est là le principe de cette sorte de fureur épidémique qui, pendant deux cens ans, porta la Nation vers ces guerres religieuses. Joinville, dans sa Vie de S. Louis*, témoigne sa surprise de ce qu'on n'avait pas mis ce pieux Monarque au rang des Martirs, *pour les grans peines qu'il souffrit ou* (au) *pélerinage de la Croix, par l'espace de six ans. Car ainsi que notre Seigneur Dieu*, dit-il, *est mort pour l'umain lignage en la Croix, à semblable mourut croisé à Tunes, le bon Roy S. Loys.*

* Pag. 4.

Le Jeu *qui va suivre est d'un genre différent & d'un goût bien autrement délicat que les deux pieces précédentes. Quelquefois cependant la succession des événemens y manque aussi d'une certaine vraisemblance, faute de préparation ou d'un juste intervalle de tems. Robin, par exemple, sort pour aller chercher ses camarades afin d'amuser sa maîtresse, & au vers suivant il leur parle déjà. Mais on doit pardonner ces défauts à la barbarie d'un siecle*

où l'on ignorait même qu'il y eût un art & des regles ; & cette jolie pastorale avec une marche claire, avec des mœurs antiques, simples & pures, présente d'ailleurs des détails si agréables & une naïveté si exquise, que si on la compare aux Misteres *&* aux *Sotties que renferment les premiers âges de l'histoire de notre Théâtre, on ne pourra jamais croire à la prodigieuse distance d'une dégénération pareille.*

Elle est entremêlée de plusieurs morceaux de chant. J'en indiquerai quelques-uns.



LE JEU DU BERGER ET DE LA BERGERE.

Tiré du manuscrit de la Bibliotheque du Roi, n° 7[illegible]4.

PERSONNAGES.

AUBERT, Chevalier.
MARION OU MAROTTE, Maîtresse de Robin (*a*).
PERETTE, amie de Marotte.
ROBIN, Amant de Marotte.
BAUDOUIN, GAUTIER, } Bergers & parens de Robin.

MAROTTE *chante*.

Robins m'aime, Robins m'a,
Robins m'a demandé si m'aura ;
m'a acheté
Robins m'acata cotele (*cotte, sorte d'habillement*).
D'escarlate bone & bele,
petite ceinture
Souscanie, & cheinturele. (*Autre habillement.*)
Robins m'aime, Robins m'a (*b*).

EXTRAIT.

UN Chevalier, nommé Aubert, sorti avec un faucon sur le poing pour chasser,

passe auprès de la Bergere ; il l'accoste, lui souhaite le bon jour, & lui demande pourquoi elle répéte si souvent & avec tant de plaisir le nom de Robin. " Sire, „ répond-elle, j'en ai ai sujet ; c'est que „ j'aime Robin & que Robin m'aime. Et „ il m'a bien montré que je lui suis chere ; „ c'est lui qui m'a donné cette panetiere, „ cette houlette & ce couteau „.

Elle demande à son tour au Chevalier ce que c'est que cet oiseau qu'il porte sur le poing, quelle est sa nourriture & son usage. Sur les réponses qu'on lui fait ; " Robin, dit-elle, n'a pas de ces gouts-là. „ Il sait nous amuser ; aussi, quand il joue „ de sa musette, tout le village accourt „.

AUBERT.

Faites-moi une confidence, jolie Bergere ; seriez-vous d'humeur à aimer un Chevalier ?

MAROTTE.

Beau Sire, vous pouvez continuer votre chasse. Je ne connais point les Chevaliers & ne veux aimer que Robin. Tous les jours, le soir & le matin, il vient me

voir ; il m'a encore apporté aujourd'hui du fromage frais & du pain.

AUBERT.

Douce Bergerette, venez avec moi. Vous monterez ſur ce beau cheval, & nous irons là-bas dans le vallon jouer au bord de ce boſquet.

MAROTTE.

Sire, quel eſt votre nom ?

AUBERT.

Aubert.

MAROTTE *en chantant*.

Sire Aubert, vous perdez ici votre tems ; je n'aimerai jamais que Robin.

AUBERT.

Mais ſavez vous que je ſuis Chevalier, & que vous n'êtes qu'une Bergere, vous qui faites tant la dédaigneuſe ?

MAROTTE.

Votre Chevalerie ne vous fera pas

aimer davantage. Je ne ſuis qu'une Bergere, il eſt vrai ; mais j'ai un ami gai, bien fait & joli.

AUBERT.

Bergere, puiſque c'eſt ainſi, n'en parlons plus. Que Dieu vous faſſe goûter avec votre ami beaucoup de plaiſir ; je vous quitte. *Il ſort en chantant.*

Marotte reſtée ſeule chante auſſi en appellant Robin. Celui-ci l'entend de loin, & répéte le refrein de la chanſon de ſa Mie. Elle le reconnaît à ſa voix, il arrive.

MAROTTE.

Robin, tu ne ſais pas, doux ami, ce qui vient de m'arriver ; mais au moins je t'en prie, ne te fâche pas. Écouté, il eſt venu tout-à-l'heure un beau Monſieur à cheval qui m'a priée d'amour ; mais il a perdu ſes peines, je te ſerai toujours fidelle.

Robin qui eſt fort jaloux s'emporte en menaces contre le Chevalier. Il proteſte que s'il avait pu être averti plutôt & amener ſes deux couſins, ſon rival ne ſe

ſerait

ferait pas ainsi retiré impunément. Marotte le calme de son mieux &, propose de manger ensemble. On met sur l'herbe des prunes qu'il a apportées, du fromage & du pain. Robin s'asseoit à côté de sa Mie, & ils dînent gaiment. Après ce repas frugal, il la prie de lui donner le chapel qu'elle porte; elle le lui place elle-même sur la tête; & en retour, il annonce qu'il va chercher Baudoin & Gautier ses cousins, afin de pouvoir passer agréablement le reste de la journée. Marotte le prie d'amener aussi son amie Perette. Robin part, & va les avertir.

Le Chevalier pendant ce tems revient auprès de Marotte. Sous prétexte de demander des nouvelles de son faucon, qu'il prétend s'être échappé, il renoue une conversation avec la Bergere, & déclare qu'il se consolerait bientôt de la perte de l'oiseau, s'il pouvait avoir si gentille amie. L'autre répond toujours qu'elle n'aime que Robin, & prie le Chevalier de la laisser, de peur que si Robin survenait & qu'il la trouvât causant avec quelqu'un, il ne lui en voulût & ne cessât de l'aimer.

Robin arrive en effet en jouant de son flageolet d'argent. Aubert qui veut lui faire une querelle, l'accuſe d'avoir tué ſon faucon & le frappe. Marotte demande grace pour celui qu'elle aime. Volontiers, dit Aubert ; à condition que vous viendrez avec moi. Elle a beau refuſer, il l'enleve. Mais elle fait des cris ſi affreux, elle ſe débat ſi violemment qu'il prend le parti de la lâcher, & de s'en aller. Elle accourt auſſitôt vers Robin & lui demande s'il eſt bleſſé.

ROBIN.

Marotte, je ſuis guéri puiſque je te vois.

MAROTTE.

Eh bien ! viens donc m'embraſſer.

Puis voyant arriver tout-à-coup Perrette & les deux Couſins qui la ſurprennent embraſſant ſon ami, elle reſte interdite & confuſe. N'ayez pas honte, lui dit Gautier en riant ; il eſt mon Couſin.

MAROTTE.

Ce n'eſt point par rapport à vous que

je suis fâchée, Gautier ; mais c'est qu'il est si étourdi qu'il m'embrasserait de même devant tout le village.

ROBIN.

Eh ! qui pourrait s'en empêcher.

Pour oublier le moment de chagrin qu'a donné le Chevalier, on s'amuse à de petits jeux, tels que *S. Coisne*. Gautier se charge de faire le Saint, les autres vont à genoux lui porter un présent. Il emploie, pour les faire rire, différens moyens ; & quand il y réussit, le rieur est obligé de donner un gage. On joue ensuite *au Roi*. C'est Baudouin qui l'est. Il s'asseoit. On commence par le couronner ; Perrette lui pose pour cela son chapel sur la tête, & ensuite les Sujets s'avancent pour lui rendre leurs hommages. A mesure que chacun se présente, le Roi lui fait ou une question ou un commandement. Par exemple, il demande à Gautier s'il est jaloux. « Je l'ai été, répond celui-ci. Un certain „ matin j'entendis frapper à la porte de „ ma Mie, & je soupçonnai que c'était un „ amoureux : mais je ne fus jaloux que

„ ce jour-là „. On demande de même à Perrette quel eſt le moment où Amour lui cauſe la plus grande joie. “ Sire, ré- „ pond-elle, c'eſt quand celui qui m'a „ donné ſon cœur & ſon ame vient dans „ les champs me tenir compagnie, & „ que, ſans dire choſes villaines, il s'aſ- „ ſeoit auprès de moi „. Robin eſt interrogé à ſon tour ; & le Roi ſatisfait de ſa réponſe, lui ordonne d'aller donner à Marotte un baiſer ſi doux qu'il puiſſe plaire à la pucelle.

GAUTIER.

Marotte, réponds au Roi ; comment aimes-tu Robin, ce joli garçon, qui eſt mon couſin ?

MAROTTE.

Sire, je l'aime plus que toutes mes brebis enſemble, & même plus que celle qui vient de me donner un agneau.

Pendant qu'on joue, un loup paraît qui emporte un mouton de Marotte. Robin court après l'animal, armé d'une maſſue ; il l'atteint, & lui arrache le mouton qu'il

rapporte à sa Mie. Le Roi, pour récompense, lui adjuge un second baiser. Baudouin demande à Perrette si elle ne se sent point l'envie d'en faire autant. Non, répond-elle, je n'y songe pas : & d'ailleurs quel est celui qui voudrait de moi ? Les trois Bergers s'offrent à l'envi, mais elle les refuse. On interrompt le jeu pour goûter. Chacun des Cousins avait apporté quelque chose, l'un du jambon, l'autre du fromage de lait de brebis. Robin, sous prétexte d'aller chercher quelque chose aussi, va au village & amene des Ménétriers. Sa premiere phrase, en arrivant, est de demander à Marotte si elle l'aime, & l'on devine quelle est la réponse. Marotte voyant rêver Gautier lui demande à quoi il pense ?

GAUTIER.

Ma foi, je pense que si Robin n'était pas mon cousin, je t'aimerais de tout mon cœur. Tien, Baudouin, regarde ; est-ce là une taille ?

ROBIN.

Otez, ôtez vos mains de là, s'il vous plaît.

GAUTIER.

Quoi! tu es déjà jaloux?

ROBIN.

Oui, je le ſuis.

MAROTTE.

Tu as tort; & vous, Gautier, point de ces jeux-là dorénavant, je vous en prie. Mais commençons notre fête.

Gautier annonce qu'il ſait chanter en déclamant, & veut en donner des preuves; mais comme il commence une chanſon poliſſonne, on lui impoſe ſilence. Robin propoſe alors de danſer, & il danſe avec ſa Mie.....

La ſuite manque, parce que les dernieres feuilles du manuſcrit ſe trouvent déchirées. Celui de M. le Duc de la Valliere, où ce Jeu ſe

trouve aussi, & où il est attribué à Adam de le Hale, contient quelques vers de plus, que chante Robin, & dont le sens est : Venez avec moi le long du sentier, venez avec moi le long du sentier du bois.

Je ne doute pas que le Mariage *du même Adam, qu'on va lire à l'instant, & qui est aussi intitulé* Jeu, *ne soit un Drame du tems, & qu'il n'ait été fait pour être* joué *comme les deux derniers. J'avancerais volontiers la même chose pour* les Croisades *de Rutebeuf, Fabliau qui suivra celui du* Mariage. *C'est, selon moi, un vrai* Jeu, *avec son prologue, comme* S. Nicolas.

Le manuscrit de M. le Duc de la Valliere en contient encore deux autres dont je ne fais point mention, tant ils sont plats. Le moins mauvais est celui qui porte le titre du Pélerin, *& dans lequel un Pélerin veut en faire accroire à des paysans. Les uns se moquent de lui, les autres veulent le battre.*

Je suis convaincu que ce ne sont point là les seuls anciens Jeux *qu'on trouvera dans les manuscrits, si l'on veut y fouiller ; mais ceux-ci du moins sont suffisans pour prouver que l'époque de notre Théâtre remonte plus haut qu'on ne l'a cru jusqu'ici, & qu'au treizieme*

siecle nous avions déjà des Drames, & *même des Drames dans plus d'un genre*, *puisque voilà une Pastorale*, *une Farce* (le Jeu du Pélerin,) *deux Pieces dévotes*, & *deux Pieces morales* (le Mariage & les Croisades). *De ces trois derniers genres naquirent vraisemblablement les* Misteres, *les* Farces & *les* Moralités *du quinzieme siecle. Mais ce qui marque le mauvais goût de ce dernier tems*, *c'est que le genre absurde de Rutebeuf & de Bodel fut imité*, & *que la Pastorale charmante d'Adam ne le fut pas.*

Il y aurait encore sur cette matiere intéressante quelques questions à faire. 1°. *Les Ménétiers qui représentaient les* Jeux *en représentaient-ils plusieurs de suite*, & *plusieurs d'especes différentes ? Je le crois. Ils se trouvaient intéressés à varier les plaisirs de leurs Auditeurs ;* & *j'ai déjà remarqué qu'à la fête que donna Philipe le-Bel en 1313*, *il y eut une Farce* & *des Misteres.*

2°. *Les villes n'ayant point*, *comme aujourd'hui*, *de spectacles réglés*, *quand se représentaient les* Jeux *? Je l'ignore. Mais comme il n'y avait que des Princes ou de grands Seigneurs qui fussent en état de faire ces dépenses*, *on peut conjecturer que c'était un*

des plaisirs des Cours-Plenieres & des grandes solemnités. On a vu dans celui de S. Nicolas *qu'il fut joué la veille de la fête du Saint : il n'y est point dit si ce fut pour célébrer celle d'un Grand, ou pour quelque cérémonie de dévotion.*

3°. *Les Acteurs avaient-ils un Théâtre ? Avaient-ils des décorations ? Ces décorations dans le* Jeu du Berger, *par exemple, étaient-elles différentes de celles du* Jeu de S. Nicolas *? Les apparitions du Saint & de l'Ange dans cette derniere piece, celle de la Vierge dans le* Miracle de Théophile, *se faisaient-elles par des machines ? Y avait-il des troupes de Ménétiers assez nombreuses pour représenter avec quelque sorte de vraisemblance un combat entre les Chrétiens & les Mahométans ? La troupe avait-elle des Actrices pour les rôles de femmes, ou étaient-ce des Acteurs habillés en femmes qui jouaient ces rôles ? Satan, l'Ange, la Vierge, S. Nicolas, Tervagant, les Sarrasins, avaient-ils des habits de costume ? Le Chevalier Aubert paraissait-il réellement sur la scène, monté sur son cheval ? Y voyait-on Robin & sa Bergere collationner & danser ; & le Courier Auberon boire & jouer dans la taverne ? Dans les Pieces qui avaient du chant, comme le* Jeu

du Berger, l'Acteur était-il accompagné par les instrumens? Finissait-on le Miracle de Théophile par un Te Deum *en chœur, &c. &c. &c. A toutes ces questions j'avoue avec chagrin que je n'ai point de réponse; peut-être eussé-je pu la faire si j'avais eu en main plus de manuscrits. Elle regarde ceux qui entreprendront de traiter un sujet qu'en ce moment j'avoue n'être pas le mien.*

J'ai trouvé dans les poésies manuscrites d'Eust. Deschamps, que possédait M. de Saint-Palaye, une Comédie d'Amphytrion. *Mais ceci est postérieur à nos Fabliers, & ne les regarde pas. Je retourne à eux.*

NOTES.

(*a, Marion maîtresse de Robin.*) Je ne doute pas que ce ne soit cette Piece qui a donné lieu à l'expression proverbiale, *être ensemble comme Robin & Marion.*

(*b, Robin m'aime, Robin m'a.*) L'Auteur met ici dans la bouche de Marotte une Chanson du tems, du nombre de celles qui couraient parmi le peuple. Je l'ai trouvée dans un recueil de Chansonniers antérieurs à la Pastorale:

cependant les quatre derniers vers sont différens, quoique le sens en soit le même :

Robins m'achata corroie (*courroie, ceinture*).
Et aumoniere de soie ;
l'aimerais-je pas ?
Pourquoy donc ne l'aimeroie ?
Robins m'aime, Robins m'a.



Par Adam de le Hale, surnommé *le Bossu d'Arras.*

LE MARIAGE.

Aliàs

LE JEU D'ADAM, LE BOSSU D'ARRAS.

FAUCHET en fait mention.

Les manuscrits qui offrent si souvent plusieurs versions tout-à-fait différentes d'un même Conte, *offrent quelquefois aussi pour ces versions un différent titre. On en a vu un exemple dans le Fabliau d'*Huéline, *& l'on en verra beaucoup d'autres dans la suite. J'aurai soin à chaque* Conte *de transcrire ces titres, comme je le fais pour celui-ci.*

Il commence par douze vers alexandrins; tout le reste est en vers de quatre pieds.

Le Poëte nous apprend dans une autre piece que le surnom de Bossu *lui avait été donné comme sobriquet, sans qu'il le méritât par une rm ité réelle.*

MES amis, savez-vous pourquoi j'ai changé d'habit? Vous m'avez vu marié,

je me fais Clerc, & viens vous dire adieu. Paris (*a*) m'a offert des Beautés dignes de mon cœur, je vole le retrouver. Ce n'est pas à tort qu'on vante cette ville ; & vous voyez que je n'y ai pas perdu mon temps. — Insensé ! quel est ton projet ? Tu crois bonnement qu'on va voler au-devant de toi, dès que tu te présenteras ? Non, jamais homme de mérite ne sortit d'Arras (*b*). Tu auras beau te faire annoncer, on te laissera dans l'oubli. — Dieu m'a donné quelqu'esprit, je veux en profiter. Ici je ne trouve que des sots qui me rient au nez quand je leur récite mes vers. Ma foi je ne trouve point parmi eux assez d'agrément ; & entre nous, j'ai tiré un assez bon parti des Belles de la ville, pour n'y regretter personne. — Et la commere Maroie, que deviendra-t-elle ? — Ma femme ? Je la laisse chez son pere. — Ne t'attends pas qu'elle y reste, elle voudra t'aller retrouver. Et toi-même auras-tu la dureté de séparer ainsi ce qu'a uni l'Eglise. — Faut-il vous parler vrai ? Eh bien, j'ai fait une sottise. J'étais, quand je

l'épousai, jeune & ardent; à cet âge le cœur s'enflamme comme paille, & la raison ne parle gueres; bref, je devins amoureux. Vous est-il arrivé quelquefois de voir un beau jour de printems? Les oiseaux chantent; le ciel est serein, la terre verte & fleurie, l'eau des ruisseaux claire & brillante. L'hiver vient ensuite; & plus de chant, plus de verdure : tout change. Mes amis, voilà en deux mots mon aventure. Ma femme, quand je la vis la premiere fois, me parut blanche comme lis, vermeille comme rose. Je lui trouvai l'humeur joyeuse, la taille bien faite, l'œil amoureux. Peu de tems a suffi pour lui faire perdre tous ces avantages; son teint est devenu jaune, sa taille épaisse, son caractere triste & grondeur. — Elle est la même encore; vous seul êtes changé, & j'en sais la raison.

fait
. . . . Ele a fet envers vous
marché
Trop grant marchié de ses denrées;

Et tel est l'effet ordinaire des plaisirs

qu'on a droit d'exiger. — Tel eſt auſſi l'amour ; il embellit tout, & d'une laide femme peut à ſon gré faire une belle Reine. Les cheveux de la mienne qui aujourd'hui me paraiſſent noirs (c) & pendans, me ſemblaient alors blonds, luiſans & bouclés. Ses yeux qui me ſemblent petits, je les trouvais bleus, charmans & bien fendus. Couronnés par un ſourcil brun & deſſiné comme au pinceau, quand elle vous lançait un regard il n'était pas poſſible de s'en défendre. Sur ſes joues vermeilles & arrondies ſe creuſaient, dans le moment du rire, deux jolies foſſettes qu'on croyait voir naître au milieu des roſes. Non, je n'imagine pas que Dieu puiſſe faire un viſage plus agréable. Que vous dirai-je ? Son petit pied, ſa jambe fine, ſon menton fourchu, ſes dents petites, blanches & ſerrées, tout m'enchantait. Elle ne s'en apperçut que trop la friponne ; elle joua la réſerve, affecta des rigueurs, & ne fit, comme vous vous en doutez bien, qu'accroître mes deſirs. Un grain de jalouſie, le déſeſpoir, la rage, que

ſais-je ; tout s'en mêla. Plus j'aimais, moins j'avais de raiſon. Enfin je n'y pus tenir & j'épouſai. Voilà comme je fus pris. Mais je n'ai point trouvé ce qu'Amour me promettait ; & puiſqu'il ne m'a point tenu parole, il m'eſt permis de lui en manquer à mon tour. Ainſi donc, tandis qu'il eſt tems encore de me repentir, & avant qu'une groſſeſſe ou d'autres obſtacles viennent m'arrêter, je prends mon parti, & je pars ; car ma faim eſt entiérement appaiſée.

NOTES.

(*a, Paris m'a offert des beautés dignes de mon cœur.*) Quoique Paris alors fût bien loin d'être ce qu'il eſt devenu depuis, cependant le ſéjour qu'y faiſaient les Rois, l'affluence des étrangers qu'y attirait la célébrité des Ecoles, plus de facilité pour les commodités de la vie, une liberté plus grande, inſéparable des grandes villes, une police meilleure en bien des points que celle des autres, pouvaient en faire un lieu de délices & de plaiſirs. Une chanſon du XIII[e] ſiecle, tirée d'un manuſcrit qui a ap-

partenu au Président Bouhier, après avoir parlé des ressources qu'offrait ce séjour pour le luxe, pour la bonne chere & les agrémens de la vie, ajoute qu'on y trouvera des *Dames d'honneur*: & quelques autres d'une vertu moins farouche pour le secours de ceux qui sont pressés.

trouve-t-on
Et si trueve-on entre deus
moindre qualité
De menre fuer pour homes désireus.

(*b*, *Jamais homme de mérite ne sortit d'Arras*). Ce reproche fait à la Ville d'Arras a été renouvellé, il n'y a pas long-tems. L'Abbé le Bœuf a cru devoir y répondre*; & pour le détruire il cite le nom de quatre ou cinq Prêtres ou Chanoines qui, dans le XI ou XII[e] siecle, ont écrit sur l'Office divin & sur la Messe. Outre Adam de le Hale, on compte encore parmi les Poëtes d'Arras, au XIII[e] siecle, Jean Bodel dont il vient d'être parlé plus haut; & l'on a vu que ces deux Auteurs sont, avec Rutebeuf, les premiers qui aient fait en France, ou du moins les premiers dont il nous soit parvenu des Pieces dramatiques.

* *A la suite de la Dissertation sur l'état des Sciences en France depuis le Roi Robert.*

(*c*, *Les cheveux de la mienne qui aujourd'hui me paraissent noirs & pendans*, *me*

semblaient alors blonds, luisans & bouclés.) J'ai déjà prévenu qu'on ne voyait loués dans les Fabliaux que les beautés blondes : ici voilà des cheveux noirs regardés comme une marque de laideur. Cependant avec des cheveux blonds & des yeux bleus, le Poëte donne plus bas à sa Belle des sourcils bruns.



LES CROISADES.

Par Rutebeuf (a).

Aliàs

DISPUTE DU CROISÉ ET DU NON-CROISÉ.

Cette piece, sur le sujet de laquelle je m'interdis toute réflexion, est remarquable par sa forme; étant composée de trente couplets, chacun de huit vers, sur deux rimes croisées qui sont alternativement, excepté dans quatre strophes, masculine & féminine. Les cinq premiers couplets se trouvent employés pour l'exposition; les vingt-cinq autres sont prononcés par les deux Interlocuteurs, qui tour-à-tour en disent chacun un, ou chacun deux.

JE me promenais à cheval l'autre jour (c'était vers la Saint-Remi,) & je marchais tout pensif, songeant à nos pauvres Chrétiens d'Acre, que l'ennemi presse, & que les Chrétiens d'Europe abandonnent. Cette pensée douloureuse m'affecta si fort, que sans m'en appercevoir je

m'égarai. Revenu à moi, & cherchant quelqu'un qui pût me remettre dans ma route, je vis par hasard sortir d'une maison peu éloignée deux Chevaliers, qui après leur souper, allaient respirer l'air de la campagne (*b*). Ils s'assirent au pied d'une haie & causerent avec assez de chaleur. Comme la haie nous séparait & que je pouvais tout entendre sans être vu, je m'approchai, j'écoutai un instant. L'un des deux avait pris la Croix (*c*); il exhortait son compagnon à suivre son exemple, & lui parlait ainsi.

Vous savez, bel ami, que Dieu vous a donné une ame raisonnable capable de discerner & le bien & le mal, & qu'il vous a promis, si vous pratiquez ce qu'il ordonne, une grande & magnifique récompense. Or il vous offre en ce moment l'occasion de la mériter. Vous n'ignorez pas en quel état se trouve la Terre-Sainte. Le Royaume de Dieu est en proie aux Infideles. Si nous avons quelque courage, verrons-nous de sang-froid une profanation pareille; & pouvons-nous mieux employer qu'à sa gloire

la vie & les biens que sa main nous a donnés (*d*).

Je vous entends, répondit l'autre. Vous voulez, n'est-ce pas, que pour aller, au prix de mon sang, reconquérir un pays lointain, dont on ne me laissera rien quand on en sera le maître, j'abandonne ici & que je laisse en garde aux chiens mon héritage, ma femme & mes enfans? J'ai souvent entendu dire, *ce que tu tiens, garde-le*. Ce mot a un grand sens. Il me dit que ce serait folie de quitter cent sous pour en aller gagner quarante en solde. Dieu ne nous enseigne nulle part à semer ainsi; & qui fait ce métier, court grand risque de finir par avoir faim.

LE CROISÉ.

Vous naquîtes nu du sein de votre mere, & cependant vous voilà grand, fort & bien vêtu. La Providence a pourvu à tout. Oubliez-vous d'ailleurs que Dieu rend au centuple ce qu'on perd pour lui, & ignorez-vous que ce n'est pas gratuitement qu'il donne son Paradis (*e*).

LE NON-CROISÉ.

Ami, je vois tous les jours des gens qui ont travaillé toute leur vie & sué sang & eau pour amasser quelque chose. On les envoie pour leurs péchés à Rome, en Asturie (*f*), je ne sais où; & j'ignore ce qu'on leur fait dans ce pays-là : mais je les vois tous en revenir nus, & n'avoir plus ni valet ni servante. On peut servir Dieu ici comme à Rome & mériter Paradis sans courir si loin. Vous croyez, vous, qu'il faut pour cela passer la mer; & moi je tiens que ce n'est pas être sage que d'aller bien loin se faire le serviteur d'un autre, tandis qu'on peut de même chez soi gagner le Ciel & vivre en paix dans son héritage.

LE CROISÉ.

Ce que vous dites est tel que je ne dois pas y répondre sérieusement. Vous pensez donc vous sauver en riant & sans peine; tandis qu'il en a coûté la vie aux Martirs, & que tous les jours vous voyez des pénitens renoncer à tout, aller

s'ensevelir dans des Monasteres, & ne croire jamais en faire assez pour mériter la récompense qu'ils attendent.

LE NON-CROISÉ.

Sire, en honneur vous parlez très-bien ; mais que n'allez-vous prêcher tous ces riches Abbés, ces gros Doyens & ces Prélats qui se sont voués à servir Dieu ? Quoi ! ce sont eux qui ont ici bas tous ses biens ; & c'est nous qu'on vient exhorter à aller le venger ? Convenez-en, la chose n'est pas juste. Hélas ! peu leur importe la grêle ou l'orage ; les revenus leur viennent en dormant. Ma foi, si c'est par ce chemin qu'on va en Paradis, ils seraient fous de le changer ; car je doute qu'ils en trouvent un plus doux.

LE CROISÉ.

Laissez-là les Prélats & les Prêtres ; & considérez le Roi de France qui, déposant ses enfans entre les mains de Dieu (*g*), va exposer sa vie pour sauver son ame. Il quitte bien plus que nous assurément ; & néanmoins rien ne l'arrête.

LE NON-CROISÉ.

Mon ami, je dors toutes les nuits en paix, je ne fais tort à perſonne, je vis bien avec tous mes voiſins ; & par Saint Pierre, ſi cette vie vaut celle d'aller au loin obéir à un autre, je veux encore la mener quelque temps, & rire ici & chanter avec eux. Pour vous, qui viſant aux hauts faits d'armes courez abattre outre-mer l'orgueil du Soudan votre maître, dites-lui, je vous conjure, que je me ris de ſes projets & de ſes menaces. S'il vient me troubler dans mes foyers, oh ! alors je ſaurai me défendre : mais s'il reſte chez lui, qu'il ne craigne rien, je n'irai certes pas l'attaquer.

LE CROISÉ.

Vous ne parlez que de vie & de divertiſſemens. Eh ! croyez-vous donc vivre toujours ? Peut-être votre terme eſt-il proche ? Buvez, mangez, enivrez-vous ; demain, aujourd'hui peut-être, vous ne ſerez plus. La Mort marche au milieu de nous, la maſſue levée ; jeunes & vieux,

vieux, elle renverse à ses pieds tout ce qu'elle rencontre. Si par hasard elle vous menaçait, que de reproches en ce moment votre conscience aurait à se faire!

LE NON-CROISÉ.

Sire Croisé, il y a des choses qui m'étonnent toujours. Beaucoup de gens, grands & petits, sages & honnêtes, vont dans ce pays que vous vantez tant. Ils s'y conduisent bien, je n'en doute pas; leur ame en est sanctifiée, assurément. Cependant (& je ne sais comment cela arrive), quand ils en reviennent ce sont des méchans & des bandits (*h*). Au reste, je le répete, si Dieu est par-tout, il est aussi en France; & il ne s'y cachera pas exprès pour moi. D'ailleurs je vous dirai à l'oreille que je passe hardiment un ruisseau; mais il y a tant d'eau depuis Acre jusqu'ici, & elle est si profonde que, si j'y plongeais par accident, j'aurais peur d'y rester.

LE CROISÉ.

Encore une fois, vous ne parlez que

de vivre, & vous ne ſongez donc pas qu'on meurt? Que deviendrez-vous quand arrivera ce moment? Voulez-vous reſſembler à l'animal de votre écurie, qui finit d'exiſter ſur ſa paille? Ah! mon ami, penſez à l'Enfer; & noubliez pas que pour ſauver ſon ame, il faut perdre ſon corps & renoncer à ſa femme & à ſes enfans.

LE NON-CROISÉ.

Sire, vous m'avez convaincu. Je me rends à votre éloquence tranchante, & conſacre à Dieu ma vie & mes plaiſirs. Au nom du Roi de gloire qui, pour nous racheter, ſe fit une mere de ſa créature, je veux prendre la Croix comme vous & mériter de voir là-haut tant de merveilles. Car qui ne ferait rien pour y entrer, il ſerait bien juſte qu'il reſtât à la porte (*i*).

NOTES.

(*a*, *Rutebeuf.*) Ce Fablier, Poëte & Ménétrier en même tems, ne mourut que vers

1310; il florissait sous S. Louis, auquel même plusieurs morceaux de ses poésies sont adressés.

(*b*, *Qui après souper allaient respirer l'air de la campagne.*) Comme on soupait de très-bonne heure, ainsi que je l'ai déjà remarqué, les Gens de qualité se promenaient ordinairement avant de se coucher. On a vu dans le *Lai de Lanvàl*, que c'est à l'une de ces promenades d'après souper qu'arrive l'aventure principale du héros.

(*c*, *L'un des deux avait pris la Croix.*) Tout le monde sait que ceux qui se vouaient aux gueres saintes de ce tems allaient prendre, des mains des Prélats ou des Abbés, une *Croix* qu'ils cousaient sur leurs habits entre les deux épaules, ou plus ordinairement sur l'épaule droite; & que c'est de là qu'ils s'appellerent *Croisés*. Dans les guerres contre les Albigeois, on portait la Croix sur la poitrine pour se distinguer des Croisés d'outre-mer.

(*d*, *Verrons-nous de sang froid une profanation pareille? Et pouvons-nous mieux employer qu'à sa gloire la vie & les biens que sa main nous a donnés.*) Tels étaient exactement, & presque mot pour mot, les motifs qu'alléguaient alors les Prédicateurs

dans leurs Sermons, & les Papes dans leurs lettres pour exhorter aux Croisades [1]. Rutebeuf paraît n'avoir fait qu'analiser leurs raisons.

[1] Fleuri t. XVI, de l'Hist. Eccl. Pr. p. vij.

(*e, Ce n'est pas gratuitement qu'il donne son Paradis*). Il y a ensuite dans l'original : *Les Princes des Apôtres ne crurent pas trop faire, en mourant pour le mériter* : le second Chevalier répond : *Ces deux Apôtres étaient des sots.* J'ai supprimé cette impiété sans esprit.

(*f, On les envoie pour leurs péchés en Asturie.*) Apparemment qu'il y avait alors dans cette Province un pélerinage célébre, qui n'est plus connu aujourd'hui ; ou peut-être que le Fablier, par une ignorance trop commune aux Poëtes de son tems, aura placé dans les Asturies S. Jaques de Compostelle, qui est en Galice.

(*g, Considérez le Roi de France qui déposant ses enfans entre les mains de Dieu...*) Le Roi dont il s'agit ici est Saint Louis. Il avait, quand il partit, trois enfans ; deux garçons & une fille, qu'il laissa sous la tutelle de la Reine Blanche sa mère.

(*h, Quand ils en reviennent, ce sont des méchans & des bandits.*) Ce n'est pas ici un trait de satire de Rutebeuf. Les Auteurs du

tems font aux Croisés les mêmes reproches que lui ; & il n'y a chez tous les Historiens qu'un cri contre leurs désordres. *Je ne suis pas surpris qu'ils soient vaincus*, disait Saladin leur ennemi : *Dieu ne peut accorder la victoire à des hommes si vicieux.*

(i) Si j'osais hasarder sur cette piece une conjecture, qui pourrait, selon moi, y ajouter quelqu'intérêt : je dirais qu'elle me semble avoir été faite en 1246, quand Saint-Louis ayant pris la Croix, fit vœu d'aller à la Terre-Sainte. On sait que ce voyage, contre lequel les *regles de la véritable prudence* [1] pouvaient faire beaucoup d'objections, fut assez généralement désapprouvé ; que la Reine Blanche employa tout, larmes & prieres, pour l'empêcher ; que l'Evêque de Paris chercha lui-même à en dissuader le Roi, &c. Rutebeuf paraît avoir voulu aussi lui en montrer les inconvéniens ; & il s'y prend d'une maniere, fort ingénieuse pour son tems, en supposant deux interlocuteurs qui disputant sur les Croisades, étalent ainsi ce qu'on pouvait dire de mieux alors pour ou contre. Mais tandis que l'un n'allegue jamais en leur faveur que des motifs de dévotion, l'autre, déployant contre elles le sarcasme,

[1] *Hist. de Fr. par le Pere Daniel.*

le ridicule & la plaisanterie, les attaque encore avec des raisons excellentes. Le dénouement sur-tout, où le Poëte fait prendre la Croix au second Chevalier, me semble une chose assez adroite. Il ne pouvait ménager avec plus de respect la conduite de son Souverain, ni se mettre plus sûrement lui-même hors de toute atteinte. Mais cette conversion subite, qui d'ailleurs ne détruit pas une seule raison, vient si brusquement ; & elle est énoncée même dans l'original d'une maniere si burlesque que, loin de produire quelque impression sur le Lecteur, elle ne fait que le révolter.

Rutebeuf, quand il vit le Monarque rester inébranlable dans sa résolution, changea de ton sans doute pour lui plaire ; car j'ai vu de lui quelques Pieces où il exhorte très-sérieusement aux Croisades. Cette basse flatterie n'eut aucun succès : il paraît par plusieurs endroits de ses poésies qu'il vécut pauvre & misérable.



LE SONGE D'ENFER.

Par Raoul de Houdan.

Aliàs

☞ LE CHEMIN D'ENFER.

FAUCHET en parle.

EN ſonge doivent ſe trouver fables. Je rêvai un jour que je me faiſais Pélerin, & que, jaloux de voir des pays que d'autres n'avaient pas connus, je voulais voyager en Enfer.

Au début de ce Fabliau, on n'imaginerait gueres que c'eſt une piece ſatirique. Ce que je vais en extraire ſuffira pour faire connaître aux Gens-de-Lettres comment on maniait la ſatire au XIII[e] *ſiecle. De plus longs détails ſur des Bourgeois obſcurs dont les noms ne nous intéreſſent plus, ſeraient à coup sûr ennuyeux.*

Le Poëte arrive d'abord à la ville de *Convoitiſe*, où il trouve *Envie*, *Avarice*

& *Rapine. Avarice* lui demande des nouvelles de ses sujets ; il répond que les riches ont chassé *Largesse* de dessus la terre, & qu'on n'y en connaît plus que le nom. *Rapine* l'interroge sur les siens ; il lui apprend que le Royaume qu'elle a établi en Poitou est toujours florissant, & à ce propos il fait une sortie contre les Poitevins. Plus loin il rencontre la demeure de *Filouterie* qui lui fait quelques questions sur certains Parisiens, Gautier Morel, Jean le Bossu d'Arras, Bojon & Fardoilliez ; sur Charles & Marie de la Loge, deux Bourgeois de Chartres, ses protégés ; sur un Michel de Troille, un Salvage, & d'autres gens adroits qui possédent le secret d'être toujours heureux au jeu. Il répond que ces deux derniers sont aux trousses d'un nommé Girard. Quant aux deux Bourgeois de Chartres, ce qu'ils aiment le plus après l'argent, dit-il, c'est Marie & Chaillo (deux femmes de la ville sans doute). Raoul vient ensuite à *Ville-Taverne* où il trouve *Yvresse* avec son fils *né en Angleterre.* Ce jeune homme est si vigoureux qu'il renverse les plus forts (*a*).

De-là notre voyageur passe chez *Fornication*, dont la maison s'appelle Châtel-B....; enfin il arrive à la porte d'Enfer qui est gardée par *Meurtre*, *Désespoir* & *Mort-subite*. Il est surpris, en entrant, d'y trouver des tables toutes servies, & cependant la porte ouverte; coutume bien étrangere en France, dit-il, où chacun maintenant s'enferme pour manger & ne reçoit personne à moins qu'il n'apporte.

Ce jour-là le Roi d'Enfer tenait sa Cour. Il avait passé par Vernon & faisait le soir la revue de tous ses Sujets. Dans ce nombre étaient force Clercs, Évêques & Abbés. Il fait asseoir tout le monde à sa table & y invite le voyageur auquel il fait servir de la chair d'Usurier & de Moine noir (*b*), engraissés, l'un du bien d'autrui, l'autre de fainéantise. Comme notre Pélerin ne mange point, Belzébut cause avec lui & l'interroge sur les motifs de son voyage. Vers la fin du repas, le Monarque se fait apporter son grand livre noir sur lequel sont écrits tous les péchés faits ou à faire. Il le met entre les mains du voyageur qui l'ouvre, & qui tombant

ſur le chapitre des Ménétriers, y trouve écrite la vie de chacun d'eux. Je l'ai retenue par cœur, dit-il, & ſuis en état de vous en réciter quelques traits curieux. Mais tout-à-coup il s'éveille, & le Conte finit.

Dans la verſion du manuſcrit du Roi, n° 7615, les Démons, après s'être bien divertis, montent à cheval & vont ſur la terre chercher de nouvelles proies. Dans le manuſcrit de S. Germain, tous les détails ſont différens; perſonne n'eſt nommé; ce ſont les péchés des hommes en général que le Voyageur voit dans le Livre Noir, & il n'eſt fait nulle mention des Ménétriers.

NOTES.

(*a*, *Il trouve* Yvreſſe *avec ſon fils né en Angleterre. Ce jeune homme eſt ſi vigoureux qu'il renverſe les plus forts*). L'Auteur dit ici qu'il lui fallut ſe battre & lutter avec ce fils, *comme s'il fût entré dans Guingamp* & *dans Huitier.* On ſait quel a été de tout tems le goût des Bretons pour la lutte, encore aujourd'hui en vigueur dans la partie de cette Province qu'on nomme Baſſe-Bretagne. Apparemment que les

habitans de Guingamp excellaient dans cet art, & que, jaloux de conserver leur réputation, quand un étranger entrait dans leur ville, les plus habiles d'entr'eux se détachaient pour venir le défier & lutter avec lui. Au lieu d'Huitier, un manuscrit porte *Ytier*. Je ne connais point de ville qui porte l'un ou l'autre de ces noms.

(*b*, *On lui fait servir de la chair d'Usurier & de Moine noir*). On partageait tous les Moines en deux classes, les *noirs* & les *blancs*, qu'on distinguait par la couleur de leur habit & la différence de leur Regle. Ceux-là suivaient celle de S. Benoît, & ceux-ci celle qu'on appelle de S. Augustin. L'Auteur se déclare ici contre les premiers; & j'ai vu avec surprise dans mille endroits des poésies du tems, le même acharnement contre les Moines *noirs*, tandis que les *blancs* étaient formellement distingués. Je me contente de citer ce fait sur lequel on ne fera que trop de réflexions.



Par Rutebeuf.

LE CHEMIN DE PARADIS.

EXTRAIT.

L'AUTEUR, comme celui du Fabliau précédent, a un rêve dans lequel il veut entreprendre le voyage de Paradis. Le chemin en est étroit, raboteux & fatiguant. Beaucoup de gens, rebutés, le quittent pour en prendre un autre sur la gauche, qui est agréable & semé de fleurs, mais qui conduit à un abîme. Pour lui il continue sa route & arrive à la ville de Pénitence, où il trouve Piété, laquelle s'offre à l'accompagner, tant pour lui servir de guide, que pour lui apprendre à se garantir des différens ennemis qu'offrira le voyage.

Le premier qu'ils rencontrent est Orgueil dont le palais, bâti sur une éminence & orné par-devant d'un frontispice magnifique, par-derriere tombe en ruines. Habillé tantôt en Évêque, tantôt en Archidiacre,

Archidiacre, en Prévôt même & en Bailli (*a*), il dédaigne tout le monde, quoique souvent son insolence lui ait attiré de cruelles humiliations. Ses courtisans sont vêtus de soie écarlate (*b*) & portent en tout tems sur la tête un riche chapel (*c*). Il les fixe auprès de lui en leur promettant des dignités & des honneurs.

Plus loin est Colere, le visage rouge, les yeux enflammés, grinçant des dents & dans sa rage se déchirant & se frappant elle-même.

Au détour d'un vallon il voit Avarice. Elle a de vastes prisons dans lesquelles elle tient renfermés ses sujets, maigres & pâles, assis sur des monceaux d'or qu'attire un aimant particulier (*d*), dont sa maison est couverte.

Au milieu de
Emmi la salle sur un coffre
triste
Est assise mate & pensive (*e*).

Chez elle tout est fermé à double serrure, & l'on n'y entre que par une

ſeule porte, dont elle tient toujours la clé.

Tout au fonds de la vallée s'eſt retirée l'Envie qui, ſelon Ovide (*f*), dit l'Auteur, tient en main des ſerpens dont elle ſuce le venin. Toujours cachée dans l'ombre, elle n'en ſort que pour venir ſecrettement épier ſes voiſins. Si alors elle entend des gémiſſemens & voit couler des larmes, elle eſt dans la joie; mais s'ils rient ou s'ils chantent, elle pleure & ſe retire.

Près d'elle eſt le ſéjour de Pareſſe, habillée en Chanoine. Du lit où elle eſt couchée, elle entend le bruit des cloches qui l'appellent à l'égliſe; elle maudit le ſonneur & ne voudrait jamais ſe lever que pour ſe mettre à table.

Gourmandiſe, quoique malade encore d'une indigeſtion qu'elle a eue la veille, ne ſonge cependant qu'à retourner à la taverne. Elle eſt entourée de Moines & de Prêtres.

Plus loin enfin eſt un manoir où l'on n'entre qu'avec honte, où l'on reſte caché dans les ténebres, & d'où l'on ne ſort

que mécontent. Le Portier rebute ceux qui s'y présentent les mains vides; il ouvre à ceux-là seuls qui apportent. La Maîtresse les accueille, mais c'est pour les voler. Ils y sont venus à cheval, ils s'en retournent à pied. Aussi très-rarement y reviennent-ils deux fois; ou si leur faiblesse les y entraîne, ils savent que c'est se préparer un repentir. C'est le séjour de la Luxure.

Rutebeuf après avoir traversé heureusement le quartier des Vices, arrive enfin dans celui des Vertus. Il voit Libéralité qui est mourante; Franchise dont la maison est presque déserte, &c. &c. Enfin il parvient chez Confession où il voulait aller; & c'est-là ce qu'il appelle la *voie de Paradis*.

NOTES.

(*a*, *Bailli*). Quant l'art de la chicane se fut perfectionné & que l'étude des loix étant devenue plus difficile, les Grands-Seigneurs, par leur ignorance, ne furent plus en état de rendre eux-mêmes la justice à leurs Vassaux,

ils chargerent de ce soin des Officiers auxquels ils conferent la *Baillie* ou tutele de leurs domaines. Ces places de *Baillis* ou Sénéchaux étaient dans l'origine très-importantes ; car en même-tems qu'ils jugeaient les Vassaux de Seigneur, ils les conduisaient à la guerre quand le cas l'exigeait, & recevaient ses revenus ; ce qui mettait à la fois dans leurs mains les armes, la justice & les finances. Les abus qui en résulterent furent cause qu'on ne leur laissa que l'administration de la justice ; & encore ces Officiers d'épée y étant devenus inhabiles & s'étant choisis eux-mêmes des Lieutenans pour les remplacer, on transféra aux Lieutenans toute l'autorité de la charge dont ils ne conserverent que quelques droits honorifiques.

(*b*, *Ses courtisans sont vêtus de soie écarlate*). L'écarlate, comme la couleur la plus précieuse, se trouvant affectée exclusivement aux Princes, aux Chevaliers & aux femmes de grande qualité, on conviendra que c'est garder le costume que d'en habiller la Cour d'Orgueil. Le mot *rouge* dont nous avons formé celui de *rogue*, s'est pris longtems pour fier & hautain [1].

[1] *Mém. sur la Ch.* t. 1, p. 344.

(*c*, *Portent en tout tems sur la tête un riche*

chapel). On a vu ci-dessus dans la note sur les *chapels*, que les Princes en portaient un dans les jours d'appareil.

(*d*, *Assis sur des monceaux d'or qu'attire un aimant particulier dont sa maison est couverte*). On connaissait alors non-seulement, comme le prouve ici le Fabliau, l'attraction de l'aimant, mais encore sa direction, ou autrement la propriété qu'a une aiguille aimantée, libre de se mouvoir, de diriger une de ses pointes vers le Nord. On ignore l'Auteur & le tems précis de cette découverte importante à laquelle nous devons le perfectionnement de la navigation & la connaissance d'un nouveau Monde; mais elle existait déjà au tems de nos Fabliers. On en trouve la preuve dans une piece très-satirique, intitulée *Bible*, écrite vers la fin du XIIe siecle par un certain Guyot de Provins; & non, ainsi que l'a dit par inadvertance l'Auteur de l'article *Boussole* du Dictionnaire Encyclopédique, dans le *Roman de la Rose*, postérieur de près d'un siecle. Comme ce passage déjà connu des Savans, mais mal cité par la plupart, pourra faire plaisir au plus grand nombre de mes Lecteurs, je vais le rapporter ici, quoique étranger au Conte de Rutebeuf. J'ai demandé plus haut la permission de rendre

instructif & utile un Ouvrage qui, par sa nature fait pour être agréable, pourrait bien, par les défauts de ses sujets, ne pas l'être toujours.

Guyot, après avoir déclamé contre tous les Etats, invective contre la Cour de Rome. Le Pape, selon lui, devrait être pour tous les Fideles ce qu'est pour les Matelots la *Trémontaigne* (l'étoile polaire) ; ils ont toujours, en mer, les yeux fixés sur elle. Les autres étoiles, dit-il, tournent & circulent sans cesse dans le Ciel ; elle seule est invariable & les guide sûrement.

Un art font qui mentir ne puet Par la vertu de la Marniere. Une pierre laide & bruniere Où li fers volontiers se joint Ont ; si esgardent le droit point : Puis c'une aguile i ont touchié Et en un festu l'ont couchié, En l'eue la metent sans plus ; Et li festu la tient desus. Puis se tourne la pointe toute Contre l'estoile . . . . , ... Quant la mer est obscure & brune, Quant ne voit estoile ne lune, Dont font à l'aguile alumer ; Puis n'ont il garde d'esgarer.	Ils se font, outre cela, par la vertu de la *Marinière*, un art qui ne peut les tromper. Ils ont une pierre laide & brune qui attire le fer. Ils tâchent de trouver ses pôles, & y frottent une aiguille qu'ils couchent sur un brin de paille, & qu'ils mettent ainsi, sans plus d'apprêt, dans un vase plein d'eau. La paille fait surnager l'aiguille, & celle-ci tourne sa pointe vers l'étoile polaire. Quand la mer est couverte de ténebres & qu'on ne voit plus dans le ciel ni la lune ni les étoiles, ils apportent une lumiere près de l'aiguille, & ne craignent plus de s'égarer.

On reconnaît dans cette description une invention naissante, grossiere encore & imparfaite. Rarement en mer le vaisseau devait être assez tranquille pour qu'on pût employer ce vase plein d'eau & cette aiguille si aisée à se déranger. Aussi voit-on par le passage même qu'on ne s'en servait que quand le ciel était couvert, & que les matelots ne pouvaient consulter les astres. Dans tout autre cas, ils dirigeaient leur route d'après l'inspection de l'étoile la plus voisine de notre pôle.

C'est en cet état d'imperfection que les Européens trouverent la boussole à la Chine quand leurs flottes pour la premiere fois aborderent dans ce Royaume: mais si nous la devons aux Chinois, il est sûr au moins que ce n'est pas Marco-Paolo qui l'a apportée en Europe, comme le croient quelques Auteurs, puisque ce Vénitien ne fit son voyage qu'au XIII[e] siecle, & que Guyot écrivait dans le XII[e].

Quant au Napolitain Gioia auquel on fait communément honneur de cette découverte, j'ignore sur quoi l'on peut fonder ses droits: il ne naquit qu'en 1300.

Les prétentions de quelques Italiens qui en attribuent la gloire à leur Nation, fondés sur

le mot *Bossola* tiré de leur langue, ne méritent pas d'être réfutées sérieusement. On inventa la *boëte* dans la suite; on vient de voir que du tems de Guyot elle n'existait point encore: mais quand même elle serait due aux Italiens, ce ne serait pas-là un titre pour prétendre à la découverte de l'instrument lui-même. Cependant il faut avouer que celui, quel qu'il soit, qui le premier plaça sur un pivot l'aiguille aimantée, qui l'enferma dans une boëte tellement suspendue, que malgré tous les mouvemens du vaisseau, elle garde toujours une situation horisontale, doit être censé le véritable inventeur de la Boussole, puisque ce n'est qu'à ce moment qu'elle a commencé d'être véritablement utile pour la navigation. Des aiguilles du XIIe siecle à celles-ci il n'y avait qu'un pas à faire; & cependant quels effets prodigieux cette différence si légere n'a t-elle pas produits?

On lit dans un ouvrage infiniment estimable [1], en parlant du morceau que je viens de citer, que Guyot appelle la Boussole, *Trémontaigne*. L'Auteur n'entend par-là que l'étoile que nous nommons Polaire, la *Tramontana* des Italiens. Il nomme *mariniere* *ou* *marniere* par abréviation pour faire son

[1] *Mém. de l'Ac. des B. L. t. XXI, p. 192.*

vers) l'aiguille aimantée dont se servaient les Mariniers.

(*e, Emmi la salle sur un coffre est assise mate & pensive*),

Et l'intérêt, ce vil Dieu de la Terre,
Triste & pensif auprès d'un coffre fort,
Vend le plus faible aux crimes du plus fort.

Ceux qui se rappelleront le Poëme où se trouvent ces vers, sans soupçonner plus que moi leur Auteur d'avoir lu Rutebeuf, admireront comment la même image s'est présentée dans deux têtes si différentes.

(*f, L'Envie qui selon Ovide, tient en main des serpens*). Voici un Fablier qui a lu & qui cite; on en verra encore quelques exemples, mais ils sont rares. Il paraît même ici que Rutebeuf avait voulu composer & peindre dans le goût des Anciens. Ses tableaux allégoriques montrent de l'esprit, de l'imagination; & on y trouve *disjecti membra Poetæ*. C'est de tous les Poëtes sur lesquels j'ai travaillé, celui qui gagne le plus à être extrait.



☞ DU VILLAIN
QUI GAGNA PARADIS EN PLAIDANT.

UN Villain mourut ; &, ce qui peut-être jamais n'arriva qu'à lui seul, personne au Ciel ni aux Enfers n'en fut averti. Vous dire comment cela se fit, je ne le saurais. Ce que je sais seulement, c'est que par un hasard singulier ni Anges ni Diables, au moment qu'il rendit son ame, ne se trouverent-là pour la réclamer. Seul donc & tout tremblant, le Villageois partit sans guide ; & d'abord, puisque personne ne s'y opposait, il prit son chemin vers le Paradis. Cependant comme il n'en connaissait pas trop bien la route, il craignait de s'égarer ; mais heureusement ayant apperçu l'Arcange Michel qui y conduisait un Elu, il le suivit de loin sans rien dire, & le suivit si bien qu'il arriva en même-tems que lui à la porte.

S. Pierre, dès qu'il entendit frapper, ouvrit au bel Ange & à son compagnon; mais quand il vit le Manant tout seul: „ Passez, passez, lui dit-il, on n'entre point „ ici sans conducteur, & l'on n'y veut pas „ de Villains. Villain vous-même, ré- „ pondit le paysan. Il vous convient bien „ à vous qui avez renié par trois fois notre „ Seigneur de vouloir chasser d'un lieu „ où vous ne devriez pas être, d'hon- „ nêtes gens qui peut-être y ont droit. „ Vraiment voilà une belle conduite pour „ un Apôtre, & Dieu s'est fait un grand „ honneur en lui confiant les clés de son „ Paradis „.

Pierre, peu accoutumé à de pareils discours, fut tellement étourdi de celui-ci qu'il se retira sans pouvoir répondre. Il rencontra S. Thomas auquel il conta naïvement la honte qu'il venait d'essuyer. Laissez-moi faire, dit Thomas; je vais trouver le Manant & saurai bien le faire déguerpir. Il y alla en effet, traita assez durement le malheureux & lui demanda de quel front il osait se présenter au séjour des Élus où n'entrerent jamais que

des Martirs & des Confeſſeurs. " Eh !
„ pourquoi donc y êtes-vous, répartit le
„ Villain, vous qui avez manqûé de foi,
„ vous qui n'avez pas voulu croire à la
„ Réſurrection, qu'on vous avait pourtant
„ bien annoncée, & auquel il a fallu
„ faire toucher au doigt les plaies du
„ Reſſuſcité ? Puiſque les Mécréans en-
„ trent ici, je puis bien y entrer, moi,
„ qui ai toujours cru comme un bon Fi-
„ dele „. Thomas baiſſa la tête à ce re-
proche, & ſans attendre davantage il alla
tout honteux retrouver Pierre.

S. Paul, venu là par haſard, ayant en-
tendu leurs plaintes ſe moqua d'eux. Vous
ne ſavez point parler, leur dit-il ; & ju-
rant par ſon chef qu'il allait les venger
& les débarraſſer du Villain, il s'avance
d'un air fier & le prend par le bras pour
le chaſſer. " Ces façons-là ne me ſurpren-
„ nent point, répond le Villageois. Per-
„ ſécuteur ou eſpion des Chrétiens, vous
„ avez toujours été un tyran. Pour vous
„ changer il a fallu que Dieu ait déployé
„ tout ce qu'il ſait faire en fait de mi-
„ racles ; encore n'a-t-il pu vous guérir

„ d'être un brouillon, ni vous empêcher
„ de vous quereller avec Pierre, qui pour-
„ tant était votre chef. Vieux chauve,
„ rentrez, croyez-moi; & quoique je ne
„ sois parent ni de ce bon Saint Etienne
„ ni de tous ces honnêtes gens que vous
„ avez si vilainement fait massacrer, sa-
„ chez que je vous connais bien „.

Malgré toute l'assurance qu'il avait promise, Paul fut déconcerté. Il retourna auprès des deux Apôtres qui, le voyant aussi mécontent qu'eux, prirent le parti d'aller se plaindre à Dieu.

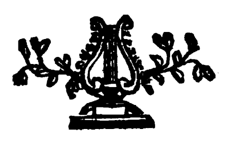
Pierre, comme chef, porta la parole. Il demanda justice, & finit par dire que l'insolence du Villain lui avait fait tant de honte qu'il n'oserait plus retourner à son poste, s'il croyait l'y retrouver encore. Eh bien! je veux aller moi-même lui parler, dit Dieu. Il se rend aussi-tôt avec eux à la porte; il appelle le Manant qui attendait toujours, & lui demande comment il est venu-là sans conducteur, & comment il a l'assurance d'y rester après avoir insulté ses Apôtres.
„ Sire, ils ont voulu me chasser, & j'ai

„ cru avoir droit d'entrer auſſi-bien „ qu'eux ; car enfin je ne vous ai pas „ renié, je n'ai pas manqué de foi en- „ vers votre ſainte parole & n'ai fait em- „ priſonner ni lapider perſonne. On n'eſt „ pas reçu ici ſans jugement, je le ſais ; „ eh bien, je m'y ſoumets, Sire Dieu, „ jugez-moi. Vous m'avez fait naître „ dans la miſere ; j'ai ſupporté mes pei- „ nes ſans me plaindre & travaillé toute „ ma vie. On m'a dit de croire à votre „ Évangile ; j'y ai cru. On m'a prêché je „ ne ſais combien de choſes ; je les ai „ faites. Bref, tant que vous m'avez laiſſé „ des jours, j'ai tâché de bien vivre & „ n'ai rien à me reprocher. Venait-il chez „ moi des pauvres ? Je les logeais, je les „ faiſais aſſeoir au coin de mon feu & „ je partageais avec eux le pain gagné à „ la ſueur de mon front. Vous ſavez, „ Sire, ſi je vous ments en la moindre „ choſe. Dès que je me ſuis vu malade, „ je me ſuis confeſſé & j'ai reçu les Sa- „ cremens. Notre Paſteur nous a toujours „ annoncé que qui vivrait & mourrait „ ainſi, Paradis lui ſerait donné : je viens

„ en conféquence vous le demander. Au „ refte vous m'y avez fait entrer vous- „ même en m'appellant pour vous répon- „ dre ; m'y voilà, j'y refterai : car vous „ avez dit dans votre Évanglile, fouve- „ nez-vous-en, *il eft entré, qu'on l'y* „ *laiffe* (*a*) : & vous n'êtes pas capable de „ manquer à votre parole. Tu l'as gagné „ par ta plaidoierie, dit Dieu, reftes-y, „ puifque tu as fi bien fu parler. Voilà „ ce que c'eft que d'avoir été à bonne „ école „.

NOTE.

(*a*) Je ne connais point ce paffage-là dans l'Évangile.



DU JONGLEUR QUI ALLA EN ENFER.

Aliàs

DE S. PIERRE ET DU JONGLEUR (a).

QUAND on se mêle de faire rire, on n'a garde, vous vous en doutez bien, de rejetter une idée jolie, lorsqu'elle vient se présenter.

A Sens jadis vivait un Ménétrier, le meilleur humain de la terre, & qui, pour un trésor, n'eût pas voulu avoir querelle avec un enfant; mais homme sans conduite & dérangé s'il en fut jamais. Il passait sa vie au jeu ou à la taverne, à moins qu'il ne fût dans des lieux encore pires. Gagnait-il quelqu'argent? vîte il le portait-là. N'avait-il rien? il y laissait son violon en gage. Aussi, toujours déguenillé, toujours sans le sou, souvent même nus pieds ou en chemise par la bise & la pluie, il

vous eût fait compaſſion. Malgré cela, gai, content, la tête en tout tems couronnée d'un chapel de branches vertes, il chantait ſans ceſſe, & n'eût demandé à Dieu qu'une ſeule choſe, de mettre toute la ſemaine en Dimanches.

Il mourut enfin. Un jeune Diable, novice encore, qui depuis un mois cherchait & courait par-tout pour eſcamoter quelqu'ame, ſans avoir juſques-là, malgré toutes ſes peines, pu réuſſir, s'étant trouvé-là par haſard quand notre Violonneur trépaſſa, il le prit ſur ſon dos & tout joyeux l'emporta en Enfer.

C'était l'heure préciſément où les Démons revenaient de leur chaſſe. Lucifer s'était aſſis ſur ſon trône pour les voir arriver; & à meſure qu'ils entraient, chacun d'eux venait jetter à ſes pieds ce que dans le jour il avait pu prendre; celui-ci un Prêtre, celui-là un voleur; les uns des Champions morts en champ clos, les autres des Evêques, des Abbés, des Moines; tous gens ſurpris au moment qu'ils s'y attendaient le moins. Le noir Monarque arrêtait un inſtant ſes captifs pour les examiner; & d'un

ſignal auſſi-tôt il les faiſait jetter dans ſa chaudiere. Enfin quand l'heure fut paſſée, il ordonna de fermer les portes & demanda ſi tout le monde était rentré. « Oui, répon» dit quelqu'un; excepté un pauvre idiot, » bien neuf & bien ſimple, qui eſt ſorti de» puis un mois, & qu'il ne faut pas encore „ attendre aujourd'hui probablement, parce „ qu'il aura honte de rentrer à vide „.

Le railleur achevait à peine de parler, quand arriva le jeune Diable, chargé de ſon Ménétrier déguenillé qu'il préſenta humblement à ſon Souverain. " Approche, dit » Lucifer au Chanteur; qui es-tu? voleur? „ eſpion? ribaud (*b*)? — Non, Sire, j'étais „ Ménétrier, & vous voyez en moi quel„ qu'un qui poſſede toute la ſcience qu'un „ homme ſur la terre peut avoir (*c*). Mal„ gré cela j'ai eu là-haut bien de la peine & „ bien de la miſere; mais enfin puiſque „ vous voulez vous charger de mon loge„ ment, je chanterai, ſi cela vous amuſe. „ — Oui, ventredieu, des chanſons! C'eſt „ bien-là la muſique qu'il me faut ici! E„ coute; tu vois cette chaudiere, & te voi„ ci tout nu: je te charge de la faire chauf-

„ fer ; & fur-tout qu'il y ait toujours bon
„ feu. — Volontiers, Sire ; au moins je fe-
„ rai sûr dorénavant de n'avoir plus froid „.
Notre homme auffi-tôt fe rendit à fon pofte,
& pendant quelque tems il s'aquitta fort
exactement de fa commiffion.

Mais un jour que Lucifer avait convoqué tous fes fuppôts pour aller faire avec eux fur la terre une battue générale, avant de fortir il appella le chauffeur. " Je vais
„ partir, lui dit-il, & je laiffe ici fous ta
„ garde tous mes prifonniers ; mais fon-
„ ge que tu m'en répondras fur les yeux de
„ ta tête, & que fi à mon retour il en man-
„ quait un feul... — Sire, partez en paix,
„ je réponds d'eux ; vous trouverez les cho-
„ fes en ordre quand vous reviendrez, &
„ vous apprendrez à connaître ma fidélité.
„ — Encore une fois prends bien garde, il
„ y va de tout pour toi, & je te fais man-
„ ger tout vif „. Ces précautions prifes,
l'armée infernale partit.

C'était-là le moment qu'attendait Saint Pierre. Du haut du ciel il avait entendu ce difcours, & fe tenait aux aguets pour en profiter. Dès que les Démons furent dehors,

il se déguisa; prit une longue barbe noire avec des moustaches bien tressées, descendit en Enfer, & s'accostant du Ménétrier : „ l'ami, veux-tu faire une partie nous „ deux ? Voilà un *Berlenc* avec des dez (*d*), „ & de bon argent à gagner „. En même tems il lui montra une longue & large bourse toute remplie d'esterlins. " Sire, „ répondit l'autre, c'est bien inutilement „ que vous venez ici me tenter; car je vous „ jure sur mon Dieu que je ne possede rien „ au monde que cette chemise déchirée „ que vous me voyez. Eh bien ! si tu n'as „ point d'argent, mets en place quelques „ ames; je veux bien me contenter de „ cette monnaie, & tu ne dois point crain-„ dre ici d'en manquer de si-tôt. —Tudieu ! „ je n'ai garde; & je sai trop ce que mon „ Maître m'à promis en partant. Trouvez-„ moi quelqu'autre expédient, car pour „ celui-ci je suis votre serviteur. —Imbé-„ cille ! comment veux-tu qu'il le sache ? „ Et sur une telle multitude, que sera-„ ce, dis-moi, que cinq ou six ames de „ plus ou de moins. Tiens, regarde, voilà „ de belles pieces toutes neuves. Il ne tient

„ qu'à toi d'en faire paffer quelques-unes
„ dans ta poche. Profite de l'occafion,
„ tandis que me voilà ? car une fois forti,
„ je ne reviens plus. . . . allons je mets
„ vingt fous au jeu, amene quelque ame „.

Le malheureux dévorait des yeux les dez. Il les prenait en main, les quittait, puis les reprenait de nouveau. Enfin il n'y put tenir, & confentit à jouer quelques coups; mais une ame feulement à la fois, de peur de s'expofer à trop perdre. « Tope
„ pour une, répond l'Apôtre; blonde ou
„ brune, mâle ou femelle, peu m'im-
„ porte, je t'en laiffe le choix ? mets au
„ jeu „. L'un va donc chercher quelques damnés, l'autre étale fes efterlins; ils s'affeoient au bord du fourneau & commencent leur partie (*e*). Mais le Saint jouait à coup sûr; auffi gagna-t-il conftamment. Le Chanteur pour rattraper ce qu'il perdait, eut beau doubler, tripler les paris, il perdit toujours.

Ne concevant rien à un malheur fi conftant, il foupçonna enfin de la tricherie dans fon adverfaire, fe fâcha, déclara qu'il ne paierait point, & traita l'Apôtre d'efcroc

& de fripon. Celui-ci lui donna un démenti ; ils se prirent aux cheveux & se battirent. Heureusement le Saint se trouvait le plus fort ; & l'autre, après avoir été bien rossé, se vit obligé encore de demander grace. Il proposa donc de recommencer la partie, si l'on voulait tenir la premiere pour nulle ; promettant au reste de payer très-fidélement & offrant même de donner à choisir dans la chaudiere tout ce qu'on voudrait, Larrons, Moines, Catins, Chevaliers, Prêtres ou Villains, Chanoines ou Chanoinesses. Pierre avait sur le cœur le mot de fripon, & il en fit plus d'un reproche; mais on lui demanda tant d'excuses qu'enfin il se laissa fléchir & se remit au jeu.

Le Ménétrier à cette partie ne fut pas plus heureux qu'à la premiere ; & je vous en ai dit la raison. Il se piqua, joua cent ames, mille ames à la fois, changea de dez, changea de place, & n'en perdit pas moins à tous les coups. Enfin, de désespoir il se leva & quitta le jeu, maudissant le Trémerel & sa mauvaise fortune qui le suivait jusqu'en Enfer. Pierre

alors s'approcha de la chaudiere pour y choisir & en tirer ceux qu'il avait gagnés. Chacun d'eux implorait sa pitié afin d'être l'un des heureux. C'étaient des cris à ne pas s'entendre. Le Ménétrier furieux y accourut ; & résolu de s'aquitter ou de tout perdre, en homme qui ne veut plus rien ménager, il proposa de jouer ce qui lui restait. L'Apôtre ne demandait pas mieux. Ce va-tout si important se décida sur le lieu-même ; & je n'ai pas besoin de vous dire quelles furent pendant ce tems les transes des patiens qui en étaient les témoins. Leur sort heureusement se trouvait entre les mains d'un homme à miracles ; il gagna encore, & partit bien vîte avec eux pour le Paradis (*f*).

Quelques heures après rentra Lucifer avec sa troupe. Mais quelle fut sa douleur quand il vit ses brâsiers éteints, sa chaudiere vide, & pas une seule ame de tous ces milliers qu'il avait laissés. Il appella le chauffeur ; « Scélérat, qu'as-tu „ fait de mes prisonniers ? — Ah ! Sire, „ je me jette à vos genoux, ayez pitié „ de moi, je vais tout vous dire „. Et

alors il conta ſon avanture ; avouant qu'il n'était pas plus heureux en Enfer qu'il ne l'avait été ſur la terre. Quel eſt le butor qui nous a amené ce joueur, dit le Prince irrité ? qu'on lui donne les étrivières. Auſſi-tôt on ſaiſit le petit Diablotin qui avait fait un ſi mauvais préſent, & on l'étrilla ſi vertement qu'il promit bien de ne jamais ſe charger de Ménétrier. " Chaſ- „ ſez d'ici ce marchand de muſique, ajouta „ le Monarque ; Dieu peut les recevoir „ dans ſon Paradis, lui qui aime la joie ; „ moi je ne veux plus jamais entendre parler d'eux „.

Le Chanteur n'en demanda pas davantage. Il ſe ſauva promptement, & vint tout courant en Paradis où Saint Pierre le reçut à bras ouverts & le fit entrer avec les autres.

Ménétriers & Jongleurs, réjouiſſez-vous déſormais, vous le pouvez ; il n'y a plus d'enfer pour vous ; celui qui joua contre Saint Pierre vous en a fermé la porte.

Dans

Dans les Facetiæ Bebelianæ, *p. 73, des Soldats, tués un jour de bataille, descendent aux Enfers avec un appareil militaire & leurs drapeaux rouges qui représentaient S. George & la Croix. A la vue de ce signe redoutable, les Démons effrayés se barricadent. Ils croient qu'on vient les attaquer, & crient aux Soldats de prendre à droite & d'aller au Ciel. La troupe s'y rend; mais S. Pierre leur ferme la porte au nez, en disant que le Paradis n'est pas fait pour des hommes de sang & de carnage. Un d'eux lui répond comme le Villain du Fabliau; & l'Apôtre honteux & qui craint quelque nouveau reproche que pourraient entendre les Bienheureux, ouvre aux Soldats, & se promet d'être dorénavant moins dur aux pauvres pécheurs.*

NOTES.

(*a, Du Jongleur*). Quoique ce Musicien, dans le cours du Conte, soit toujours appellé Jongleur; cependant comme ce n'est point un faiseur de tours, qu'il est donné comme

Chanteur & ayant une Vieille (violon), je l'appelle toujours Ménétrier, selon la distinction que j'en ai faite dans la Préface.

(*b*, *Voleur*, *Espion*, *Ribaud*). Les *Ribauds* étaient un corps d'Avanturiers ou d'Enfans-perdus qui dans les batailles & les sieges commençaient l'attaque. Il en est souvent parlé chez les Historiens de Philippe-Auguste. En très-peu de tems, par une suite du peu de discipline qui régnait alors dans les armées, & par la maniere même dont se faisait la guerre, ces Compagnies dégénérent en troupes de bandits, sans principes & sans mœurs, tellement décriés pour leurs désordres & leurs débauches effrontées que leur nom devint une injure qui a passé jusqu'à nous. Nos Rois, dans le nombre de leurs Officiers domestiques, en avaient un qu'on nommait le *Roi des Ribauds*. Malgré ce nom pompeux, ce n'était cependant qu'une espece d'Huissier. A l'armée ou dans les voyages, il avait l'inspection sur les jeux publics, sur les lieux de débauche & les femmes de mauvaise vie, lesquelles étaient même obligées pendant tout le mois de Mai de faire sa chambre. Il présidait aux exécutions criminelles, & souvent exécutait lui-même : ce qui pourrait infirmer

la remarque de l'Abbé Velly [1], que l'office de *Bourreau* doit, ainsi que ce nom, son origine à un certain Clerc nommé *Borel*, qui possédant en 1261 le fief de Bellencombre à la charge de pendre les voleurs du canton, & ne pouvant, comme Ecclésiastique, les exécuter lui-même, fut obligé de se donner un suppléant. Quoi qu'il en soit, ce fait prouverait, ainsi que l'autre, (& c'est-là ce qu'il est important de remarquer), que l'emploi d'exécuteur criminel n'était point alors déshonorant. Dans un état de la Maison du Roi an. 1328, on voit *le Roi des Ribauds ou Bourreau de Toulouse.*

[1] *Hist. de Fr.*

(c, *J'étais Ménétrier, & vous voyez en moi quelqu'un qui posséde toute la science qu'un homme sur la terre peut avoir*). Les Conteurs savaient des Romans, des Chansons & des Fabliaux. C'était à-peu-près là que se réduisait toute la littérature du tems & la science des gens du monde. Ainsi le Musicien de notre Conte pouvait se vanter à juste titre de posséder tout ce qu'il était possible à un homme de savoir.

On voit aussi par ce passage que le même homme, comme je l'ai déjà dit, pouvait être à la fois Conteur & Ménétrier.

(*d*, *Voilà un Berlenc avec des dez*). Le *berlenc* paraît être ici un échiquier portatif. *Plusieurs compagnons jouans aux dez sur une table ou berlenc* *.

* Du Cange, Gloss.

L'un met sur le berlenc son gage,
Et l'autre met l'argent encontre.

G. Guiart, manusc.

(*e*, *Commencent leur partie*). Le Jeu du Conte est appellé *Trémerel*, & se jouait avec trois dez. Il y a sur les différens coups quelques détails, que j'ai supprimés parce que je n'y ai rien compris. Au reste, il est beaucoup parlé de ce jeu du Trémerel dans les Fabliaux.

(*f*, *Il gagna encore*, *& partit bien vite avec eux pour le Paradis*). Dans l'Abbaye de S. Guilain en Hainaut, on voit représenté un miracle * assez semblable à l'aventure de notre Conte. Une vieille pécheresse est au lit mourante. Le Saint & le Diable sont auprès d'elle pour attendre son dernier soupir & emporter son ame. Le Diable, qui se connaît de l'adresse dans les doigts, propose de jouer la vieille aux trois dez. Il tire & amene trois six: mais le Moine plus habile opere un mi-

* Menagiana.

racle ; il fait paraître trois sept & gagne la mourante.

La Monnoie a fait sur ce sujet une épigramme.



LE PARADIS D'AMOUR.

Aliàs

LA COMPLAINTE D'AMOUR.

QUAND on ne se sent point en état de faire quelque chose qui plaise, on ne doit pas se mêler d'écrire. Je vous en avertis ici, parce que j'ai souvent moi-même cette démangeison. Eh! pourquoi donc écris-tu, me direz-vous? C'est que j'ai trouvé un sujet qui m'a fait plaisir, & que je voudrais qu'il vous en procurât autant qu'à moi. Peut-être après tout ne le rendrai-je pas aussi-bien que le devrais, & je vous prie de m'excuser, car j'ai peu de science; mais au moins je puis vous assûrer qu'il est joli, & me flatte qu'il vous paraîtra tel.

Au doux mois de Mai, quand la terre se pare de verdure & les arbres de fleurs; quand la nature commence à renaître, que tout ce qui vit rentre en joie, que les

oiseaux s'accouplent en chantant, & qu'une tendresse nouvelle s'allume dans les cœurs loyaux; Amour, qui subjugue les orgueilleux, vint chez moi. J'avais pour toujours renoncé à lui; je raillais même (car jamais je n'avais senti ses coups) ceux qu'il rendait malades d'aimer, & les regardais comme des fous qui enfantaient des chimeres afin de pouvoir s'en affliger. Hélas! c'était moi qui étais l'insensé. Votre heure viendra un jour, me répondaient-ils; vous soupirerez comme nous, & alors vous apprendrez à nous plaindre. Leurs vœux ne furent que trop bien exaucés. Amour pour me punir choisit le plus fort de ses traits & en perça mon cœur si avant que, s'il n'eût pris bientôt pitié de moi, c'en était fait de ma vie. Cette fleche fut un regard de la plus belle des femmes; regard plus brûlant & plus pénétrant que la flamme même.

Que les coups d'Amour sont sûrs & qu'ils sont redoutables! Dès qu'il m'eut atteint, je rougis & je soupirai. Bientôt je devins pâle & triste. Dans certains momens mon corps brûlait comme le charbon enflam-

mé; dans d'autres il était glacé, comme ſi mon ame eût été prête à l'abandonner. Enfin je perdis le repos.

La beauté que j'aimais ignorait mes tourmens. Je n'avais pas oſé les lui découvrir; & au fond de mon cœur néanmoins je lui faiſais des reproches inſenſés de ne pas les ſoulager. M'arrivait-il de paſſer devant ſa porte? je la blâmais de ne point accourir au-devant de moi, & l'accuſais d'orgueil & de cruauté. Dans mon chagrin maudiſſant portes & murs, il me ſemblait qu'ils n'avaient été inventés que pour moi ſeul & pour faire mon ſupplice. Si quelquefois devenu plus ſage, je formais la réſolution de renoncer à une ingrate qui cauſait ma mort; " Ta mort, „ me répondait une voix ſecrette, eh! „ comment la cauſe-t-elle? — c'eſt que „ je l'aime, & qu'elle ne m'aime pas. — „ Mais l'as-tu priée d'amour? — Non. — „ Ne te plains donc pas, car ſi tu lui euſſes „ conté tes peines, elle eſt ſi douce, elle „ eſt ſi bonne, qu'à coup ſûr elle en eût „ eu pitié. Tu meurs, & ne ſais trop pour- „ quoi (*a*). — Oui, oui je le ſais, c'eſt ſon

„ doux sourire & son visage agréable, „ ce sont tous ses appas dont je desire „ envain la possession, qui me déses- „ perent. — T'es-tu flatté qu'elle vien- „ drait à toi pour te les prodiguer ? Va „ la voir, découvre-lui tes maux, & tu „ sauras alors si tu peux espérer. — Plu- „ sieurs fois déjà je l'ai tenté; mais à peine „ suis-je en sa présence, à peine a-t-elle „ jetté un regard sur moi, que mon cœur „ se glace, mes genoux tremblent & je „ me vois forcé de sortir sans avoir osé „ lui parler „.

C'est ainsi que chaque jour mon mal empirait; car je ne pouvais un instant m'abstenir de penser à elle. Avec de telles souffrances & sans aucune sorte de relâche, j'eusse bientôt succombé; mais Amour enfin vint à mon aide.

J'avais passé la nuit dans les larmes. Le jour venait d'éclore; & j'étais sorti pour aller dans les champs dissiper ma tristesse. Déjà l'alouette s'élançant dans les airs appellait le Soleil avec sa voix gaie & perçante. Ces sons de l'oiseau du matin, par un prodige que je ne pus com-

prendre, porterent tout-à-coup le calme dans mon cœur. Je goûtais, en l'écoutant, un plaiſir ineffable ; & la joie, comme une douce roſée ayant pénétré délicieuſement mon ame, je commençai cette chanſon.

Alouette
Aloete
Joliette,
Peu t'importe
Petit t'eſt de mes maus ;
Si amour venait ſelon mes vœux
S'amor veniſt à plaiſir
qu'il voulût mettre en poſſeſſion
Et que me vouſiſt ſéſir
blonde
De la blondette
plait
Qui me dilette,
Je ſerais joyeux
J'en feuſſe plus baus (*b*).

Ma chanſon n'était pas encore finie, que je me trouvai inſenſiblement arrivé dans une prairie délicieuſe. La violette, le muguet & mille fleurs différentes émaillaient de leurs couleurs variées la beauté de ce tapis verd. L'air y était parfumé

par des aromates précieux (*c*). Du sein de la terre s'élançait à gros bouillons une fontaine dont l'eau, plus transparente que l'émeraude & le rubis, s'échappait entre des rives ornées de rosiers & de glaïeuls (*d*), & coulait sur un sable d'or pur. Un bel arbre, par ses rameaux agréablement arrondis, lui formait un dais épais, impénétrable au soleil, & entretenait la fraîcheur de son bassin. On descendait à ce bassin par des degrés de marbre auxquels tenait attachée, avec une chaîne d'argent, une tasse d'or émaillée. Je crus qu'elle était-là pour puiser; & j'allais m'en servir, quand je vis des caracteres en argent & en azur qui défendaient aux Villains & aux lâches d'y toucher. Cette singularité m'étonna d'abord, & je restai un moment interdit & troublé; mais la curiosité bientôt l'emporta sur mes craintes. Je pris la tasse & l'enfonçai dans les bouillons.

L'insensé ne craint rien avant le danger. Soudain la terre trembla autour de moi, & le tonnerre gronda avec un fracas si horrible, avec de tels éclairs

& une pluie si violente, qu'on eût dit que le ciel & la terre combattaient ensemble pour se détruire. Quelque hardi que je sois, la frayeur me saisit; je me jettai à terre. A chaque instant la foudre se précipitait de la nue comme pour m'écraser; & de frayeur mes cheveux se dressaient sur mon front. Mais le bel arbre, à l'abri duquel je m'étais mis, semblait par un charme magique, écarter de dessus ma tête & la foudre & la pluie (*e*).

Après quelque tems enfin l'orage se dissipa. Le ciel parut riant & azuré, & du tronc de l'arbre se fit entendre une musique délicieuse à laquelle des milliers d'oiseaux, qui de toutes parts vinrent se percher sur les branches, joignirent leurs concerts. Le plaisir m'assoupit. Dans cet état une main inconnue m'enleva, & à mon réveil je me trouvai nu, & plongé dans une cuve remplie d'eau rose où l'on vint me parfumer, & de laquelle je sortis pur & blanc comme la neige. A peine moi-même pouvais-je me reconnaître. On me présenta ensuite de riches habits

avec

avec un manteau de pourpre, fourré d'hermine & relevé par une broderie d'or qui représentait différens oiseaux. On m'en revêtit, & l'on me montra un chemin que je suivis; il conduisait au palais d'Amour. Jamais je ne vis route plus agréable, on n'y marchait que sur des fleurs.

A peine eus-je fait quelques pas que j'apperçus au milieu d'un champ aride & pierreux une maison, tombant en ruines, à laquelle conduisait un sentier semé de ronces. Des malheureux s'y étaient renfermés, & guettaient par les crevasses ceux qui passaient: on les appelle les Médisans. Ils me montrerent au doigt, & je les reconnus sans peine. Maudits soient-ils à jamais; car ils étaient en si grand nombre que je ne dois pas me flatter de voir sitôt leur race s'éteindre.

Après avoir doublé le pas pour leur échapper, je vis plus loin, par-delà un large fossé qui nous séparait du chemin, une troupe plus méprisable encore. Ceux-ci étaient occupés à s'embrasser; mais leurs baisers n'étaient pas sinceres, &

leurs yeux pendant ce tems cherchaient d'un autre côté. On les nomme les faux Amans.

Voient-ils une Beauté qui leur plaise? Les voilà en peine aussi-tôt. Ils emploient, pour la séduire, toutes les ruses possibles, jusqu'à ce qu'elle aît satisfait leurs desirs: desirs honteux & qui n'ont pour but que de la déshonorer. Bien autrement hardis qu'un amant sincere, ils ne parlent que de leurs tourmens. A les entendre ils meurent d'amour. Faut-il s'étonner après cela qu'un cœur simple & naïf tombe dans leurs filets? Les traîtres s'humilient; ils soupirent, pleurent, gémissent. Ce sexe auquel la Nature a donné un cœur si doux, si compatissant, pourra-t-il y résister? Verra-t-il d'un œil inflexible un malheureux en larmes implorer à genoux sa pitié? Non. L'infortunée s'attendrit, elle pleure avec le perfide & lui céde. Ah! Messieurs, ce n'est pas elle qu'il faut blâmer; sa chute n'est que la crédulité d'une ame trop confiante & trop bonne. Le vrai coupable, c'est le traître qui, par une hipocrisie raffinée, a com-

biné de loin son malheur, & qui aussitôt qu'il l'a séduite, l'abandonne pour aller ailleurs en tromper d'autres. Que toujours soit en exécration cette race scélérate. Combien elle nuit aux vrais Amans! . . . . . .

J'entrai enfin dans une longue avenue d'arbres odoriférans, au bout de laquelle s'offrit un palais doré, & tel que n'en eut jamais ni Duc ni Monarque. Ses fossés, revêtus en marbre & remplis d'une eau limpide, étaient couverts de cignes & d'autres amphibies qui tous, unis deux à deux, nageaient amoureusement l'un à côté de l'autre. Les poissons du canal, les animaux de la plaine, les oiseaux du verger, tous étaient de même réunis par couples. Je ne vis seul qu'un tourtereau; il gémissait sur une branche séche. . . .

La façade du palais était ornée de deux colonnes de cristal, qui chacune portaient une statue de marbre blanc, l'ouvrage du Dieu, & faite avec tant d'art que l'une se levait magiquement pour venir embrasser l'autre, & que l'instant

d'après, celle-ci se levant à son tour, allait, avec un sourire, rendre à la premiere le baiser qu'elle en avait reçu. J'admirais cette merveille, quand les deux portes s'ouvrirent & exposerent à mes yeux l'intérieur du palais. Je fus ébloui, je vous l'avoue; & m'écriai, voici le Paradis. Non, quand j'aurais cent langues, je ne pourrais jamais vous raconter ce que j'ai vu.

Là se trouvaient réunis tout ce qu'aiment les hommes, le plaisir & la beauté. On n'y respirait que des parfums; on n'y entendait que des chants amoureux ou le bruit des baisers, & l'année n'y paraissait qu'une fête éternelle. Sur un trône de fleurs était assis le Dieu, Monarque débonnaire & bienfaisant, fait pour plaire à tous les hommes. Sa beauté, au milieu de la Cour qui l'entourait, ressemblait à l'éclat éblouissant du Soleil au centre du firmament. Epars autour de lui, & sous ses regards protecteurs, étaient les Amans avec leurs Mies, occupés uniquement du plaisir de se caresser. Il souriait à leurs jeux, & leur

lançait des fléches amoureuſes qui les enflammant d'un feu toujours nouveau, renouvellait ſans ceſſe en eux le beſoin d'aimer.

Mais tant de bonheur excita ma jalouſie. Tout ce que je voyais était heureux ; moi je me trouvais ſeul, loin des regards de ma Mie, & je ſouffrais, comme l'envieux ; du bien des autres. Amour vit ma peine. Il m'appella & m'interrogea ſur mes ennuis. Je lui racontai tout ce que j'avais ſouffert ; &, en finiſſant, un ſoupir & des larmes m'échapperent. « Prends courage ; me dit-il : » l'inſtant de ton bonheur approche. Ce » n'eſt pas ſans peine qu'on goûte les » plaiſirs d'Amour, & on ne les trouve „ délicieux qu'en proportion de ce qu'ils „ ont coûté „.

Ici commencent de longues explications allégoriques, dans le goût de celles qui terminent le Fabliau des Chanoineſſes. *C'eſt l'Amour qui les fait lui-même à l'Auteur ; comme c'eſt lui qui a envoyé l'alouette, l'orage, le ſommeil, &c. L'alouette*, dit-il, *marque le chant matinal de l'amant ; l'orage, les peines qui*

l'attendent ; le bain, la pureté qu'il doit avoir ; le tourtereau gémissant à l'écart, la fidélité qu'on doit à celle qu'on aime quand on l'a perdue, &c. &c. &c. Il insiste beaucoup sur cette pureté du cœur, signe non équivoque d'un vrai amour.

Si *villenie*
Se homme pensse à vilonie,

pas
Tu dois savoir qu'il n'aime mie.

Enfin le Poëte finit par dire qu'il a bien retenu toutes ces leçons, qu'il les a pratiquées loyalement, & qu'il en attend la récompense.

NOTES.

(*a, Tu meurs, & ne sais trop pourquoi*). L'original de ce dialogue est en partie dans la Préface. Quoiqu'il soit simple, vrai, naturel & même assez pressé ; cependant comme il vient après la peinture d'une passion vive & forte, & qu'il la refroidit, j'ai cru devoir l'abréger.

(*b, Alouette joliette. . . .*) On remarquera ici, comme moi sans doute, que ce couplet, dans son vieux stile, a du nombre, de l'harmonie, & que la coupe des vers en est lyrique ;

& cette remarque m'en rappelle une autre que j'ai faite en lisant les Chansonniers du tems : c'est que leur langue, sans être plus pure ni plus élégante que celle des autres Poëtes leurs contemporains, est au moins plus coulante & plus douce. Ce qu'on a vu d'eux en ce genre jusqu'à présent, inséré dans les Fabliaux, suffira pour s'en convaincre. Que ceux qui aiment la Musique s'exercent quelquefois à mettre des paroles sur un air, ils sentiront bientôt que des vers chantés exigent plus d'harmonie encore que des vers faits pour être déclamés ou lus. Rien ne forme l'oreille aussi promptement que la Musique, & rien ne la rend aussi difficile. Ce n'est pas sans raison que les Anciens en joignaient l'étude à celle de la Grammaire.

(*c*, *L'air y était parfumé par des aromates*). L'original ajoute, *la canelle, le gingembre & le citoal* (j'ignore ce que c'est que le citoal). Les aromates de l'Asie arrivaient en Europe par la voie d'Alexandrie.

(*d*, *Rives-ornées de rosiers & de glaïeuls*). Le glaïeul est ce qu'aujourd'hui nos Jardinieres nomment *Iris*. Cette fleur était dans la plus grande estime ; on en trouve le nom à chaque page chez les Chansonniers. Ils ne

font pas une description d'un lieu agréable ou d'un printems qu'ils n'y placent *les flors de glai.*

(*e*) Cet épisode inutile de la fontaine enchantée, qui avec son orage & tout son fracas ne produit que le sommeil du Poëte, que le chant de l'alouette eût pu endormir tout aussi-bien, se trouve dans plusieurs Romans anciens, & notamment dans le Roman manuscrit *du Chevalier au Lion.*



L'ART D'AIMER.

Par Guiart (a).

FAUCHET en fait mention.

L'Auteur de ce Fabliau didactique, composé par strophes de quatre vers, tous quatre sur une même rime, annonce qu'il se propose d'y enseigner comment on doit se conduire dans les trois circonstances de la vie les plus importantes ; quand on veut faire une amie ; quand on est parvenu à lui plaire, & quand on veut la quitter. Il finira, dit-il, par montrer la vanité du monde, & par apprendre comment on doit servir Dieu.

D'ABORD vous devez découvrir vos sentimens à la Belle qui vous a plu, & lui dire : " Beauté douce & sage ; j'ai „ perdu par vous l'appétit & le sommeil. „ Je pleure, je soupire sans cesse. De „ vous seule dépend ma guérison, & si „ je n'ai votre amour il me faut mourir.

„ Cœur, deſirs, penſées, belle douce „ amie, je vous livre tout : vous êtes „ mon eſpérance, ma vie, & tout ce „ qui m'eſt cher au monde ; & j'aime „ mieux périr par vos rigueurs que „ d'être heureux par les bontés d'une „ autre „.

Peut-être elle ne ſe rendra pas d'abord à cette première attaque & montrera quelque fierté. Ne vous rebutez pas, voyez-la ſouvent, redoublez de ſoins & ne la perdez pas de vue : car la femme eſt légere ; elle a le cœur volage & il ne faut qu'un inſtant chez elle pour effacer le ſouvenir de longs ſervices. Surtout gardez-vous bien de lui faire aucune demande avant d'être aſſûré qu'elle vous aime ; c'eſt-là le point important pour vos ſuccès. Mais dès qu'elle vous aura fait cet aveu ſi doux, déployez alors tous vos talens & ſongez ſérieuſement à gagner du terrein. Saluez ſes voiſines, faites politeſſe à ſes compagnes, donnez, promettez aux domeſtiques & ne négligez perſonne. Entendant tout le monde dire du bien de vous, la Belle s'applaudira

de son choix & vous en aimera davantage.

Une fois sûr de sa tendresse, informez-vous quand elle sera seule. Entrez dans ce moment & demandez-lui un doux baiser. Elle le refusera, il faut vous y attendre; prenez-le de force & soyez convaincu que dans son ame elle vous en saura gré. Retournez le lendemain pour en prendre un autre. Celui-ci vous sera accordé. Prenez-en deux, prenez-en dix, rendez-les sur-tout bien savoureux: c'est-là ce qui enflamme le plus les desirs d'une femme. . . . .

. . . .

Quand vous aurez obtenu la derniere preuve de son amour, continue Guiart, vous éprouverez qu'elle s'attachera à vous plus qu'auparavant. De votre côté, si vous la trouvez franche, douce & celle qu'il vous convient, attachez-vous aussi à elle. Honorez-la, servez-la fidélement & n'hésitez même pas de l'épouser. Mais si son caractere, son peu d'esprit ou sa conduite vous déplaisent, séparez-vous-en peu-à-peu. En voici les moyens.

A-t-elle besoin d'un peu de parure ? Faites-lui une visite le matin, avant qu'elle ait eu le tems de commencer sa toilette & de *mettre son fard* (*b*). Si elle a les dents laides, faites-la rire ; si sa voix est ridicule, faites-la chanter. Bientôt elle parviendra ainsi à vous déplaire. Est-elle au contraire jeune, belle & fraîche ? gardez-vous de la voir, je vous le défends ; votre amour ne ferait qu'augmenter. Elle vous enverra un message pour se plaindre de votre changement, n'y répondez pas. Quand vous la verrez venir par un côté, retirez-vous par un autre ; répandez-vous dans les assemblées de vos voisins ; allez à la chasse, occupez-vous de vos vignes, de vos champs, de votre verger. Si tout cela ne suffit pas, faites une nouvelle amie ; celle-ci fera oublier l'autre ; *car l'Écriture dit qu'on ne peut pas servir deux maîtres à la fois.*

Enfin Guiart propose un dernier moyen ; c'est de se rappeller les devoirs de la Religion, de songer chaque jour à la Vierge qui fut si pure, & de bien méditer quel péché c'est que celui

de la chair & quelles peines il attire pour un plaisir si court. Tout-à-coup l'Auteur se met à prêcher ; il parle de la Confession, de la Pénitence, des Sacremens ; recommande l'aumône, & finit par une longue priere à la Vierge.

Toute cette dévotion, après ce qu'on vient de lire ! après le morceau que j'ai supprimé, sur-tout, & dont il est aisé d'imaginer les détails ! Et l'on vient après cela nous vanter les mœurs de nos peres, la piété de nos peres !

NOTES.

(*a, Guiart*). C'est probablement le même que Guil. Guiart dont il nous reste une Histoire de France, manuscrite, en vers, depuis Philippe-Auguste jusqu'à l'an 1306, sous le nom de *la Branche aux Royaux Lignages*. Du Cange, à la suite de l'Histoire de Saint Louis par Joinville, en a fait imprimer ce qui regarde ce Prince. Guiart était d'Orléans. Son *Art d'aimer* prouve qu'il avait lu Ovide ; & ses *Royaux Lignages*, qu'il n'en avait gueres profité.

(*b, Avant qu'elle ait eu le tems de commencer sa toilette & de mettre son fard*). Les

femmes connaiſſaient l'emploi du rouge & du blanc pour leur toilette. Dans une piece intitulée le *Mercier*, & qui n'eſt qu'une énumération que fait un de ces Marchands, de toutes les choſes qui ſont dans ſa boutique; il dit:

> *elles*
> J'ai queton dont eus ſe rougiſſent,
> J'ai blanchet dont eus ſe font blanches.



GRISÉLIDIS.

Ce Conte, devenu célèbre, & celui qui a le plus contribué à la réputation de Bocace, est si connu, que j'ai presque hésité à le donner. Je ne l'offre à mes Lecteurs que comme on offre quelquefois à une famille, d'anciens titres honorables qui lui ont été dérobés pendant long-tems, & qu'un Archiviste probe vient enfin lui rapporter. Duchat, dans ses notes sur Rabelais, avait déjà dit que Grisélidis *était tiré d'un manuscrit intitulé le* Parement des Dames; *& c'est d'après ce témoignage sans doute, que M. Manni, dans son* Illustrazione del Bocaccio, *en a restitué l'honneur aux Français. La quantité de versions en prose qu'on en fit au quatorzieme siecle, prouve la grande réputation qu'il avait dès-lors. J'en ai trouvé plus de vingt différentes sous les titres de* Miroir des Dames; d'Enseignement des Femmes mariées; d'Exemple des bonnes & mauvaises Femmes; &c. &c. *Il a été imprimé en gothique; puis remis en vers par Perraut dans le siecle dernier; & en 1749.*

retraduit en prose avec des changemens & des augmentations par Mademoiselle de Montmartin.

Noguier [a] *prétend que Grisélidis n'est point un nom imaginaire, & que ce phénix des femmes a existé vers l'an 1003. Philippe Foresti, Historiographe Italien, donne aussi son histoire comme véritable.*

[a] *Hist. de Toulouse, p. 167.*

En Lombardie, sur les confins du Piémont, est une noble contrée qu'on nomme la terre de Saluces, dont les Seigneurs ont porté de tout tems le titre de Marquis. De tous ces Marquis, le plus noble & le plus puissant fut celui qu'on appellait Gautier. Il était beau, bien fait, avantagé de tous les dons de la nature : mais il avait un défaut ; c'était d'aimer trop la liberté du célibat, & de ne vouloir en aucune façon entendre parler de mariage. Ses Barons & ses Vassaux en étaient affligés. Ils s'assemblerent pour conférer entr'eux à ce sujet ; & d'après leur délibération, quelques députés vinrent en leur nom lui tenir ce discours.

« Marquis, notre seul maître & souverain Seigneur, l'amour que nous vous
„ portons nous a inspiré la hardiesse de
„ venir vous parler ; car tout ce qui est
„ en vous nous plaît, & nous nous réputons heureux d'avoir un tel Seigneur.
„ Mais, cher Sire, vous savez que les
„ années passent en s'envolant, & qu'elles
„ ne reviennent jamais. Quoique vous
„ soyiez à la fleur de l'âge, la vieillesse
„ néanmoins, & la mort dont nul n'est
„ exempt, s'approchent tous les jours.
„ Vos Vassaux, qui jamais ne refuseront
„ de vous obéir, vous supplient donc d'agréer qu'ils cherchent pour vous une
„ Dame de haute naissance, belle &
„ vertueuse, qui soit digne de devenir
„ votre épouse. Accordez, Sire, cette
„ grace à vos fideles Sujets ; afin que
„ si votre haute & noble personne éprouvait quelqu'infortune, dans leur malheur au moins ils ne restassent point
„ sans Seigneur „.

A ce discours Gautier attendri, répondit affectueusement : " Mes amis, il est
„ vrai, je me plaisais à jouir de cette

„ liberté qu'on goûte dans ma situation ;
„ & qu'on perd dans le mariage, si j'en
„ crois ceux qui l'ont éprouvé. Un autre
„ inconvénient de ce lien encore, c'est
„ que ces enfans que nous désirons si
„ fort, nous ne sommes pas toujours sûrs
„ qu'ils soient les nôtres. Toutefois, mes
„ amis, je vous promets de prendre une
„ femme ; & j'espere de la bonté de
„ Dieu, qu'il me la donnera telle que je
„ pourrai avec elle vivre heureux. Mais
„ je veux aussi auparavant que vous me
„ promettiez une chose ; c'est que celle
„ que je choisirai, quelle qu'elle soit,
„ fille de pauvre ou de riche, vous la
„ respectiez & l'honoriez comme votre
„ Dame ; & qu'il n'y ait aucun de vous
„ dans la suite qui ôse blâmer mon choix
„ ou en murmurer „. Les Barons & Sujets promirent d'observer fidélement ce que leur avait demandé le Marquis leur Seigneur. Ils le remercierent d'avoir déféré à leur requête ; & celui-ci prit avec eux jour pour ses nôces : ce qui causa par tout le pays de Saluces une joie universelle.

Or, à peu de distance du château, il y

avait un village qu'habitaient quelques laboureurs, & que traverſait ordinairement le Marquis, quand par amuſement il allait chaſſer. Au nombre de ces habitans était un vieillard, appellé Janicola, pauvre, accablé d'infirmités, & qui ne pouvait plus marcher. Souvent dans une malheureuſe chaumiere repoſe la bénédiction du ciel. Ce bon vieillard en était la preuve; car il lui reſtait de ſon mariage une fille nommée Griſélidis, parfaitement belle de corps, mais l'ame encore plus belle, qui ſoutenait doucement & ſoulageait ſa vieilleſſe. Dans le jour, elle allait garder quelques brebis qu'il avait; le ſoir, quand elle les avait ramenées à l'étable, elle lui apprêtait ſon chétif repas, le levait ou le couchait ſur ſon pauvre lit; & enfin tous les ſervices & tous les ſoins qu'une fille doit à ſon pere, la vertueuſe Griſélidis les rendait au ſien.

Depuis long-tems le Marquis de Saluces avait été informé, par la renommée commune, de la vertu & de la conduite reſpectable de cette fille. Souvent en allant à la chaſſe il lui était arrivé de s'arrêter

pour la regarder ; & dans son cœur il avait déjà déterminé que, si jamais il lui fallait choisir une épouse, il ne prendrait que Grisélidis.

Cependant le jour qu'il avait fixé pour ses nôces arriva ; & le palais se trouvait rempli de Dames, de Chevaliers, de Bourgeois & de gens de tous les états. Mais ils avaient beau se demander les uns aux autres où était l'épouse de leur Seigneur, aucun ne pouvait répondre. Lui alors, comme s'il eût voulu aller au devant d'elle, sortit de son palais ; & tout ce qu'il y avait de Chevaliers & de Dames le suivit en foule.

Il se rendit ainsi au village chez le pauvre homme Janicola, auquel il dit : « Janicola, je sais que tu m'as toujours » aimé : j'en exige de toi une preuve au- » jourd'hui, c'est de m'accorder ta fille » en mariage ». Le pauvre homme, interdît à cette proposition, répondit humblement : « Sire, vous êtes mon Maître » & Seigneur, & je dois vouloir ce que » vous voulez ».

La Pucelle pendant ce tems était debout

auprès de ſon vieux pere, toute honteuſe; car elle n'était pas accoutumée à recevoir un pareil hôte dans ſa maiſon. Le Marquis lui adreſſant la parole: « Griſélidis, dit-il, » je veux vous prendre pour mon epouſe: » votre pere y conſent, & je me flatte » d'obtenir auſſi votre aveu; mais au- » paravant répondez-moi à une demande » que je vais vous faire devant lui. Je » deſire une femme qui me ſoit ſoumiſe » en tout, qui ne veuille jamais que ce » que je voudrai, & qui, quels que ſoient » mes caprices ou mes ordres, ſoit tou- » jours prête à les exécuter. Si vous de- » venez la mienne, conſentez-vous à » obſerver ces conditions »? Griſélidis lui répondit: « Monſeigneur, puiſque » telle eſt votre volonté, je ne ferai ni » ne voudrai jamais que ce qu'il vous » aura plu me commander; & ordonnaſ- » ſiez-vous ma mort, je vous promets » de la ſouffrir ſans me plaindre. Il ſuffit, » dit le Marquis ». En même tems il la prit par la main, & ſortant de la maiſon il alla la préſenter à ſes Barons & à ſon peuple: « Mes amis, voici ma femme,

» à devenir un jour les Vassaux de la
» petite-fille de Janicola ; & moi dont
» l'intérêt est de ménager leur amitié, je
» me vois forcé de leur faire ce sacrifice
» douloureux qui coûte tant à mon cœur.
» Je n'ai point voulu m'y résoudre ce-
» pendant sans t'en avoir prévenue ; &
» je viens demander ton aveu, & t'ex-
» horter à cette patience que tu m'as pro-
„ mise avant d'être mon épouse. Cher
„ Sire, répondit humblement Grisélidis
„ sans laisser paraître sur son visage au-
„ cun signe de douleur, vous êtes mon
„ Seigneur & mon Mari ; ma fille & moi
„ nous vous appartenons ; & quelque
„ chose qu'il vous plaise ordonner de
„ nous, jamais rien ne me fera oublier
„ l'obéissance & la soumission que je
„ vous ai vouée & que je vous dois „.

Tant de modération & de douceur étonnerent le Marquis. Il se retira avec l'apparence d'une grande tristesse ; mais au fonds du cœur, plein d'amour & d'admiration pour sa femme. Quand il fut seul, il appella un vieux serviteur, attaché à lui depuis trente ans, auquel il expliqua son

ſon projet, & qu'il envoya enſuite chez la Marquiſe. " Madame, dit le Sergent, „ daignez me pardonner la triſte com- „ miſſion dont je ſuis chargé ; mais Mon- „ ſeigneur demande votre fille „.

A ces mots, Griſélidis ſe rappellant le diſcours que lui avait tenu le Marquis, crut que Gautier envoyait prendre ſa fille pour la faire mourir. Elle étouffa ſa douleur néanmoins, retint ſes larmes ; & ſans faire la moindre plainte ni même pouſſer un ſoupir, elle alla prendre l'enfant dans ſon berceau, la regarda longtems avec tendreſſe ; puis lui ayant fait le ſigne de la croix ſur le front, & la baiſant pour la derniere fois, elle la livra au Sergent.

Celui-ci vint raconter à ſon maître l'exemple de courage & de ſoumiſſion dont il venait d'être témoin. Le Marquis ne pouvait ſe laſſer d'admirer la vertu de ſa femme ; mais lorſqu'il vit pleurer dans ſes bras cette belle enfant, ſon cœur fut ému, & peu s'en fallut qu'il ne renonçât à ſa cruelle épreuve. Cependant il ſe remit, & commanda au vieux ſerviteur d'aller

à Boulogne porter secrettement sa fille chez la Comtesse d'Empêche sa sœur; en la priant de la faire élever sous ses yeux, mais de façon que personne au monde, pas même le Comte son mari, ne pût avoir connaissance de ce mistere. Le Sergent exécuta fidélement sa commission. La Comtesse se chargea de l'enfant, & la fit élever en secret, comme le lui recommandait son frere.

Depuis cette séparation, le Marquis vécut avec sa femme comme auparavant. Souvent il lui arrivait d'observer son visage, & de chercher à lire dans ses yeux, pour voir s'il y démêlerait quelque signe de ressentiment ou de douleur. Mais il eut beau examiner, elle lui témoigna toujours le même amour & le même respect. Jamais elle ne montra l'apparence de la tristesse; & ni devant lui ni même en son absence, ne prononça une seule fois le nom de sa fille.

Quatre années se passerent ainsi, au bout desquelles elle accoucha d'un enfant mâle qui acheva de combler le bonheur du pere & la joie des Sujets. Elle

le nourrit de ſon lait comme l'autre. Mais quand ce fils bien-aimé eut deux ans, le Marquis voulut le faire ſervir à éprouver encore la patience de Griſélidis, & il vint lui tenir à peu-près les mêmes diſcours qu'il lui avait tenus autrefois au ſujet de ſa fille.

Oh! quelle douleur mortelle dut reſſentir en ce moment cette femme incomparable, quand ſe rappellant qu'elle avait déjà perdu ſa fille, elle vit qu'on allait faire mourir encore ce fils, ſon unique eſpérance, & le ſeul enfant qu'elle croyait lui reſter. Quelle eſt, je ne dis pas la mere tendre, mais même l'étrangere compatiſſante & ſenſible, qui, à une telle ſentence, eût pu retenir ſes larmes & ſes cris? Reines, Princeſſes, Marquiſes, femmes de tous les états, écoutez la réponſe de celle-ci à ſon Seigneur, & profitez de l'exemple.

« Cher Sire, dit-elle, je vous l'ai juré
„ autrefois, & je vous le jure encore,
„ de ne vouloir jamais que ce que vous
„ voudrez. Quand, en entrant dans votre
„ palais, je quittai mes pauvres habits,

„ je me défis à la fois de ma propre vo-
„ lonté, pour ne plus connaître que la
„ vôtre. S'il m'était possible de la deviner
„ avant qu'elle s'explique, vous verriez
„ vos moindres desirs prévenus & accom-
„ plis. Ordonnez de moi maintenant tout
„ ce qu'il vous plaira. Si vous voulez que
„ je meure, j'y consens : car la mort n'est
„ rien auprès du malheur de vous dé-
„ plaire „.

Gautier était de plus en plus étonné. Un autre qui eût moins connu Grisélidis, eût pu croire que tant de fermeté d'ame n'était qu'insensibilité ; mais lui qui, pendant qu'elle nourrissait ses enfans, avait été mille fois témoin des excès de sa tendresse pour eux, il ne pouvait attribuer son courage qu'à l'amour qu'elle lui portait. Il envoya comme la premiere fois son Sergent fidele prendre l'enfant, & le fit porter à Boulogne où il fut élevé avec sa petite sœur.

Après deux aussi terribles épreuves, Gautier eût bien dû se croire sûr de sa femme & se dispenser de l'affliger davantage. Mais il est des cœurs soupçonneux

que rien ne guérit ; qui, lorſqu'une fois ils ont commencé, ne peuvent plus s'arrêter, & pour leſquels la douleur des autres eſt un plaiſir délicieux. Non-ſeulement la Marquiſe paraiſſait avoir oublié ſon double malheur : mais de jour en jour Gautier la trouvait plus ſoumiſe, plus careſſante & plus tendre ; & néanmoins il ſe propoſait de la tourmenter encore.

Sa fille avait douze ans, ſon fils en avait huit. Il voulut les faire revenir auprès de lui, & pria la Comteſſe ſa ſœur de les lui ramener. En même-tems il fit courir le bruit qu'il allait répudier ſa femme pour en prendre une autre.

Bientôt cette barbare nouvelle parvint aux oreilles de Griſélidis. On lui dit qu'une jeune perſonne de haute naiſſance & belle comme une Fée, arrivait pour être Marquiſe de Saluces. Si elle fut conſternée d'un pareil événement, je vous le laiſſe à penſer. Cependant elle s'arma de courage, & attendit que celui à qui elle devait obéir en voulût ordonner. Il la fit venir, & en préſence de quelques-uns de ſes Barons lui parla ainſi : « Griſélidis,

» depuis douze ans que nous habitons
» ensemble je me suis plu à t'avoir pour
» compagne, parce que je regardais à ta
» vertu plus qu'à ta naissance ; mais il me
» faut un héritier, mes Vassaux l'exigent ;
» & Rome permet que je prenne enfin
» une épouse digne de moi. Elle arrive
„ dans quelques jours ; ainsi prépare-toi
„ à céder ta place ; emporte ton douaire,
„ & rappelle tout ton courage. Monsei-
„ gneur, répondit Grisélidis, je n'ignore
„ point que la fille du pauvre Janicola
„ n'était pas faite pour devenir votre
„ épouse ; & dans ce palais, dont vous
„ m'avez rendue la Dame, je prends
„ Dieu à témoin que tous les jours, en
„ le remerciant de cet honneur, je m'en
„ reconnaissais indigne. Je laisse sans re-
„ gret, puisque telle est votre volonté,
„ les lieux où j'ai demeuré avec tant de
„ plaisir ; & je retourne mourir dans la
„ cabane qui me vit naître, & où je
„ pourrai rendre encore à mon pere des
„ soins que j'étais forcée, malgré moi,
„ de laisser à un étranger. Quant au
„ douaire dont vous me parlez, vous

„ savez, Sire, qu'avec un cœur chaste
„ je ne pus vous apporter que pauvreté,
„ respect & amour. Tous les habillemens
„ que j'ai vêtus jusqu'ici sont à vous;
„ permettez que je les quitte & que je
„ reprenne les miens que j'ai conservés.
„ Voici l'anneau dont vous m'épousâtes.
„ Je sortis pauvre de chez mon pere, j'y
„ rentrerai pauvre; & ne veux y porter
„ que l'honneur d'être la veuve irrépro-
„ chable d'un tel époux „.

Le Marquis fut tellement ému de ce discours qu'il ne pût retenir ses larmes, & qu'il se vit obligé de sortir pour les cacher. Grisélidis quitta ses beaux vêtemens, ses joyaux, ses ornemens de tête; elle reprit ses habits rustiques, & se rendit à son village, accompagnée d'une foule de Barons, de Chevaliers & de Dames qui fondaient en larmes & regrettaient tant de vertu. Elle seule ne pleurait point; mais elle marchait en silence, les yeux baissés.

On arriva ainsi chez le pere qui ne parut pas étonné de l'événement. De tout tems ce mariage lui avait paru suspect, & il

s'était toujours douté que tôt ou tard le Marquis, quand il ſerait las de ſa fille, la lui renverrait. Le vieillard l'embraſſa tendrement; & ſans témoigner ni couroux ni douleur, il remercia les Dames & les Chevaliers qui l'avaient accompagnée, & les exhorta à bien aimer leur Seigneur & à le ſervir loyalement. Imaginez quel chagrin reſſentait intérieurement le bon Janicola, quand il ſongeait que ſa fille, après un ſi long-tems de plaiſirs & d'abondance, allait le reſte de ſa vie manquer de tout : mais elle ne ſemblait point s'en appercevoir, & elle-même ranimait le courage de ſon pere.

Cependant le Comte & la Comteſſe d'Empêche, ſuivis d'un grand nombre de Chevaliers & de Dames, allaient arriver avec les deux enfans. Déjà ils n'étaient plus qu'à une journée de Saluces. Le Marquis, pour conſommer ſa derniere épreuve, envoya chercher Griſélidis, qui vint auſſi-tôt à pied, & dans ſes habits de payſanne. « Fille de Janicola, lui dit-il, » demain arrive ma nouvelle épouſe; & » comme perſonne dans mon palais ne

„ connaît aussi bien que toi ce qui peut
„ me plaire, & que je souhaite la bien
„ recevoir, ainsi que mon frere, ma
„ sœur & toute la Chevalerie qui l'ac-
„ compagnent, j'ai voulu te charger de
„ ces soins, & particuliérement de ceux
„ qui la regardent. Sire, répondit-elle,
„ je vous ai de telles obligations que,
„ tant que Dieu me laissera des jours,
„ je me ferai un devoir d'exécuter ce qui
„ pourra vous faire plaisir „.

Elle alla aussi-tôt donner des ordres aux Officiers & Domestiques. Elle-même aida aux différens travaux, & prépara la chambre nuptiale & le lit destiné à celle dont l'arrivée prochaine l'avait fait chasser. Quand la jeune personne parut, loin de laisser échapper à sa présence, comme on devait s'y attendre, quelque signe d'émotion, loin de rougir des haillons sous lesquels elle se montrait à ses yeux, elle alla au-devant d'elle, la salua respectueusement, & la conduisit dans la chambre nuptiale. Par un instinct secret, dont elle ne devinait pas la raison, elle se plaisait dans la compagnie des deux enfans; elle

ne pouvait se lasser de les regarder & louait sans cesse leur beauté.

L'heure du festin arrivée, lorsque tout le monde fut à table, le Marquis la fit venir; & lui montrant cette épouse prétendue qui, à son éclat naturel, ajoutait encore une parure éblouissante, il lui demanda ce qu'elle en pensait. « Monsei-
„ gneur, répondit-elle, vous ne pouviez
„ la choisir plus belle & plus honnête; &
„ si Dieu exauce les prieres que je ferai
„ pour vous tous les jours, vous serez
„ heureux avec elle. Mais de grace, Sire,
„ épargnez à celle-ci les douloureux ai-
„ guillons qu'a sentis l'autre. Plus jeune
„ & plus délicatement élevée, son cœur
„ n'aurait peut-être pas la force de les
„ soutenir; elle en mourrait „.

A ces mots, des larmes s'échapperent des yeux du Marquis. Il ne put dissimuler davantage, & admirant cette douceur inaltérable & cette vertu que rien n'avait pu lasser, il s'écria: « Grisélidis, ma
„ chere Grisélidis, c'en est trop. J'ai fait,
„ pour éprouver ton amour, plus que
„ jamais homme sous le ciel n'a osé ima-

„ giner ; & je n'ai trouvé en toi qu'o-
„ béiſſance, tendreſſe & fidélité „. Alors il s'approcha de Griſélidis qui, modeſtement humiliée de ces louanges, avait baiſſé la tête. Il la ſerra dans ſes bras, & l'arroſant de ſes larmes, il ajouta en préſence de cette nombreuſe aſſemblée :
“ Femme incomparable, oui, toi ſeule
„ au monde es digne d'être mon épouſe,
„ & toi ſeule le ſeras à jamais. Tu m'as
„ cru, ainſi que mes Sujets, le bourreau
„ de tes enfans. Ils n'étaient qu'éloignés
„ de toi. Ma ſœur, aux mains de qui je
„ les avais confiés, vient de nous les ra-
„ mener ; regarde, les voilà. Et vous,
„ ma fille, vous, mon fils, venez vous
„ jetter aux genoux de votre reſpectable
„ mere „.

Griſélidis ne put ſupporter tant de joie à la fois. Elle tomba ſans connaiſſance ; & quand les ſecours qu'on lui prodigua lui eurent fait reprendre ſes ſens, elle prit les deux enfans qu'elle couvrit de ſes baiſers & de ſes larmes, & les tint ſi long-tems ſerrés ſur ſon cœur qu'on eut de la peine à les lui arracher. Tout le monde pleurait

dans l'assemblée. On n'entendait que des cris de joie & d'admiration ; & cette fête, ce festin qu'avait préparés l'amour du Marquis devinrent pour sa femme un triomphe.

Gautier fit venir au palais de Saluces le vieux Janicola, qu'il n'avait paru négliger jusqu'alors que pour éprouver sa femme, & qu'il honora le reste de sa vie. Les deux époux vécurent encore vingt ans entiers dans l'union & la concorde la plus parfaite. Ils marierent leurs enfans dont ils virent les successeurs, & après eux leur fils hérita de la terre, à la grande satisfaction de leurs sujets.

Il serait difficile de compter toutes les imitations qu'on a faites de ce Fabliau, l'une des histoires les plus attendrissantes qu'aucune Nation ait jamais imaginées. Il a été traduit dans presque toutes les Langues de l'Europe ; mais d'après Bocace, qui seul a eu l'honneur de le faire connaître : tant sont à estimer la grace du stile & le mérite de la narration. Le célebre Pétrarque en a publié une version Latine, que M. Manni dit être une traduction de Bocace. Je la croirais plu-

tôt

tôt faite d'après nos Prosateurs du quatorzieme siecle, qu'il suit assez exactement, & que j'ai suivis moi-même; au lieu que Bocace dans la sienne a fait quelques suppressions, telles, par exemple, que celle du discours tendre & naïf des Vassaux à leur Seigneur pour l'engager à se marier, celle du tableau si touchant du caractere de Grisélidis & de ses soins pour son vieux pere, &c. Peut-être aussi Bocace, qui avait du goût, a-t-il voulu sauver quelques-unes des invraisemblances de ce Conte; & n'a-t-il pas cru qu'un vieillard infirme qu'on est obligé de lever & de coucher tous les jours, puisse vivre encore douze ans, après avoir été abandonné.

Vers les dernieres années du quatorzieme siecle, on mit chez nous le Fabliau en drame, sous le nom de Mistere de Grisélidis [*]; *& ce Mistere existe encore manuscrit à la Bibliotheque du Roi. Il fut imprimé à Paris, avec quelques changemens, par Bonfonds, vers 1548. Plusieurs nations, & en particulier les Italiens, en ont fait de même une piece de théâtre : & il y en a une* d'Apostolo Zeno.

[*] *Hist. du Th. Fr. t. 2, p. 295. Beauch. Recherc. sur les Th. t. 1, p. 241. Bibl. du Th. Fr. t. 1, p. 11.*



Par Rutebeuf.

* DE LA FEMME

QUI FIT TROIS FOIS LE TOUR DES MURS DE L'ÉGLISE.

FAUCHET en a donné l'extrait.

MARI qui tente d'attrapper sa femme au piege, je lui conseille auparavant d'essayer d'attrapper le Diable. Battez-la tout le jour, meurtrissez-la de coups ; le lendemain il n'y paraîtra seulement pas, elle sera prête à recommencer. C'est réellement un spectacle curieux à voir que femme possédant un mari bon-homme, & qui a intérêt de lui persuader quelque chose. Regardez-la faire ; elle le tournera si bien, elle lui en dira tant, qu'elle finira enfin par le convaincre que le lendemain il verra les nuées flamber & le ciel tomber en cendres.

Je vous dis ceci à propos d'une Demoiselle (*a*) qui était la femme d'un Ecuyer

de Beauſſe ou de Berry ; je ne me ſouviens plus trop lequel. Ce que je me rappelle, c'eſt qu'elle était l'amie d'un Curé, & qu'elle l'aimait au point d'entreprendre de grand cœur, pour le lui prouver, les choſes les plus difficiles, s'il les avait exigées.

Effectivement, un jour qu'elle était venue à l'Egliſe, le Prêtre, après l'Office, l'ayant priée de ſe trouver le ſoir pour une affaire, diſait-il, importante, dans un boſquet qu'il lui nomma, elle le lui promit ſans héſiter. La choſe au reſte était d'autant plus facile que le mari dans ce moment ne ſe trouvait point à la maiſon. Quant à l'affaire qui devait s'y traiter, je ne puis vous en rien dire, parce qu'on n'a pu me l'apprendre. Je vous dirai ſeulement que les maiſons, bâties toutes deux au milieu d'une enceinte d'épines, comme le ſont les maiſons du Gatinais, étaient éloignées l'une de l'autre d'un bon quart de lieue ; qu'à mi-chemin ſe trouvait le bocage ; & qu'il appartenait *au Servant de S. Arnoud* (*b*).

Le ſoir, dès que le ſoleil fut couché

& que le Curé crut pouvoir s'échapper sans être vu, il se rendit secrettement au bosquet & s'y assit en attendant sa belle. Celle-ci de son côté se préparait à aller le joindre, quand tout-à-coup *Sire Arnoud* rentra & dérangea le rendez-vous. Une autre à la place de la Demoiselle se fût déconcertée sans doute; mais notre héroïne ne crut pas, pour si peu, devoir manquer à sa parole; & en dépit du contre-tems, elle travailla tout aussitôt à se mettre en état de la tenir.

Le mari était harassé & mouillé. Sous prétexte de ne le point laisser refroidir, sans perdre un moment elle lui fit à souper, & vous croyez bien qu'elle ne s'amusa pas à lui apprêter quatre ou cinq plats. « Beau Sire, répétait-elle à chaque instant, „ vous êtes fatigué, je vous conseille de „ manger peu. Quand on a beaucoup mar- „ ché, c'est du repos qu'il faut. Venez vous „ coucher, croyez-moi, & n'allez pas vous „ échauffer encore à veiller „. Elle avait tant d'envie de se débarrasser de lui qu'elle lui arrachait presque les morceaux de la bouche. Enfin, elle le prêcha tant, que le

bon-homme, flatté de ces attentions, sortit de table, quoique mourant de faim, & se laissa conduire au lit.

Il comptait que sa femme allait se coucher aussi; mais lorsqu'il vit qu'elle ne se déshabillait pas, & qu'il lui en eut demandé la raison: " Sire, répondit-elle; il „ est encore bien bonne heure pour moi. „ Vous savez que l'ouvrier me presse pour „ la toile que je vous fais faire; je n'ai „ plus de fil, & l'on ne trouve pas à „ en acheter d'aussi beau que le mien. „ Dormez toujours, je m'en vais encore „ travailler quelque tems. Au Diable soit „ la filasse, répartit le mari mécontent. „ Elle a toujours quelque chose à faire „ quand je me couche, & puis le lende- „ main, pour se lever, c'est la misere „. Cependant, après avoir un peu bougonné; il fit son signe de croix, & s'endormit. La Demoiselle, comme vous l'imaginez, ne perdit pas son tems à le garder. Elle courut bien vîte au bois où l'attendait son ami, & où fut traitée si amplement l'affaire dont je vous ai parlé, que le tems s'écoula sans qu'ils s'en apperçussent.

Vers minuit Sire Arnoud s'éveilla ; & surpris de ne point sentir sa femme auprès de lui, il appella la chambriere pour savoir où elle était. Elle m'a dit en sortant, répondit la servante, que pour ne pas s'ennuyer elle allait filer chez sa commere. Il ne faut pas demander si l'Ecuyer fit la grimace, quand il apprit que sa Moitié était dehors à une pareille heure. Il prit à la hâte son surcot, & courut chez la commere, qui dormait fort tranquillement, & qui ne sut ce qu'on voulait lui dire. Trop convaincu alors de ce qu'il avait à craindre, l'Ecuyer retourna chez lui en fureur ; & d'après quelques soupçons qui lui survinrent, il voulut, en revenant, prendre par le bosquet. Mais sa femme heureusement l'apperçut, & elle se tapit si bien qu'il passa sans rien voir. Néanmoins comme il était tems de rentrer ; quand il fut un peu éloigné elle se leva & prit congé de son ami. " Mon „ Dieu ! je suis désolé, disait le Prêtre, „ vous allez être assommée, il vous tuera. „ Songez seulement à n'être point reconnu, „ lui répondit-elle en riant ; le reste est

„ mon affaire, & vous pouvez dormir „ en paix „.

Elle fut reçue, en rentrant, avec un torrent d'injures. “ Coquine! malheureuse! „ d'où viens-tu? D'avec notre Curé, je „ gage? (hélas! il disait vrai sans le sa- „ voir). Je ne m'étonne pas maintenant „ si tu étais si pressée de m'envoyer cou- „ cher „. Elle écouta ses reproches avec un sang-froid étonnant, ne répondit pas un mot, & lui laissa jetter son premier feu, dans l'espérance sans doute que la querelle finirait avec les invectives. Mais quand elle vit pourtant que prenant son silence pour un aveu, il lui saisissait déjà les cheveux pour les lui couper (*c*): “ Arrêtez, dit-elle, & jugez-„ moi. Vous savez, Sire, l'envie extrême que „ j'avais de vous donner un héritier. Je „ crois maintenant pouvoir en être sûre, „ & mes voeux en partie sont comblés. „ Mais j'ignore encore le sexe de l'enfant „ que je porte; & voilà ce que je serais „ curieuse de savoir s'il était possible. J'ai „ donc questionné tout le monde, j'ai „ interrogé mes amies, elles m'ont ré-

„ pondu . . . . . mais vous allez vous
„ moquer de moi „ : Et alors, affectant une eſpece de honte, elle parut rougir.

Ce miſtere, cet air d'embarras, ce commencement d'aveu ſingulier excitèrent la curioſité de l'époux. Il ordonna à ſa femme d'achever. Elle ſe fit preſſer beaucoup, lui fit bien promettre qu'il ne ſe moquerait pas d'elle, & enfin, comme il commençait à ſe fâcher, elle ajouta : “ Eh bien,
„ puiſque vous voulez le ſavoir, on m'a
„ enſeigné un ſecret qu'on dit ſûr; &
„ le voici. Il faut aller pendant trois nuits
„ conſécutives à la porte de l'Egliſe; puis
„ à chaque fois faire trois tours en de-
„ hors ſans parler; dire enſuite trois *Pater*
„ en l'honneur de Dieu & des Apôtres;
„ enfin creuſer avec le talon un trou en
„ terre. Le troiſieme jour on revient exa-
„ miner la foſſette. Si elle eſt ouverte,
„ c'eſt un garçon qu'on doit avoir; mais
„ ſi on la trouve fermée, c'eſt une fille.
„ J'ai donc entrepris avant-hier ma dé-
„ votion, je viens de finir mon dernier
„ tour, & je ſaurai demain à quoi m'en

„ tenir ; ou plutôt, comme le jour „ est déjà commencé, je puis le sa- „ voir dès l'instant même, si vous „ voulez „.

A ces mots, elle pria son mari de retourner à l'Eglise avec elle. Il eut beau alléguer des excuses & prétendre qu'il serait assez-tôt d'y aller pour la Messe ; elle le pressa tant, elle montra un besoin si extravagant de contenter son envie, que le bon Ecuyer, par égard pour l'état respectable où elle disait être, consentit à l'accompagner. Quoique le jour fût déjà assez grand pour se conduire, elle voulut encore qu'il prît une lanterne afin de mieux voir.

Arrivés à la porte de l'Eglise, elle lui montre à quelque pas de-là, l'endroit prétendu où elle dit avoir frappé du talon, & le prie d'aller voir ce qu'elle doit attendre. Il s'approche, regarde, ouvre sa lanterne, & crie qu'il ne voit point de trou. A cette nouvelle la Demoiselle accourt transportée. Elle se jette à son cou, pleure de joie, l'embrasse mille fois, se met à genoux pour remercier

Dieu de la grace qu'elle en a obtenue, & fait tant de folies que le bon Arnoud, ravi à son tour, l'embrasse aussi & revient chez lui au comble du bonheur.

Que veut vous apprendre Rutebeuf par ce Fabliau ? Rien, Messieurs ; sinon que femme qui est mariée à un sot, a tort, si elle désire encore quelque chose.

NOTES.

(*a*, *Une Demoiselle qui était la femme d'un Ecuyer*). Cette femme quoique mariée, est appellée Demoiselle, parce que son mari n'est qu'Ecuyer. On ne donnait dans la rigueur le titre de *Dame* qu'aux épouses des Souverains, des très-grands Seigneurs & des Chevaliers. Brantome, qui écrivait trois siecles plus tard, appelle encore son aïeule la Sénéchale de Poitou, *Mademoiselle de Bourdeille.* Si quelquefois les Fabliaux offrent le contraire, si l'on y voit des femmes de Vilains ou de Bourgeois, nommées Dames, c'est, ou une dérision, ou une façon de

parler familiere qui n'est point astreinte aux regles.

(*b*, *Appartenait au Servant de Saint-Arnoud*). Il n'est pas besoin, je crois, d'expliquer cette plaisanterie que tout le monde entend, & qui est devenue populaire :

> Suis-je mis dans la confrairie
> Saint Arnould, le Seigneur des Coux?
> *Rom. de la Rose.*

(*c*, *Lui saisissait déja les cheveux pour les lui couper*). On rasait la tête des femmes convaincues d'adultere ; & cette coutume, usitée chez les anciens Germains, paraît être une de celles que les Francs apporterent & établirent dans les Gaules. La Nation, qui estimait assez sa chevelure pour en faire le signe distinctif de la noblesse, devait attacher à cette perte beaucoup de déshonneur. On sait que sous la premiere Race l'amputation des cheveux suffisait seule pour dégrader un Prince du sang Royal & le rendre incapable de succéder à la Couronne. Plusieurs anciens manuscrits prouvent que quand la femme adultere avait été séduite ou prostituée par une autre femme, celle-ci était attachée au pilori où on lui

brûlait les cheveux, & bannie ensuite. La même peine était destinée à celle qui prostituait sa fille. On lira plus bas un Fabliau qui roule tout entier sur des cheveux coupés. C'était encore il y a quelques années une des punitions des femmes publiques.



* LA ROBBE D'ECARLATE.

UN Chevalier du Comté de Dammartin, ſage & ſans reproche, avait fait ſa Mie d'une femme aimable & jolie, mariée un riche Vavaſſeur (*a*), dont le Château n'était diſtant du ſien que de deux lieues. Jaloux de plaire à la Dame, il ne laiſſait échapper aucune occaſion d'aquérir gloire & honneur : auſſi dans toute la contrée le regardait-on généralement comme un preux Chevalier. Le Vavaſſeur au contraire aimait à juger (*b*), & ne brillait que quand il fallait parler dans un tribunal, ou diſcuter une affaire.

Un certain jour de Juillet, celui-ci fut obligé de partir pour aſſiſter aux plaids de Senlis. La Dame auſſi-tôt envoya ſecrettement vers ſon ami, & lui fit dire de ſe rendre auprès d'elle, dès que la nuit le permettrait. Le Chevalier qui n'ignorait pas le reſpect qu'Amour exige en pareil cas, prit ſes éperons d'or, ſa belle

robbe d'écarlatte fourrée d'hermine (*c*) & vêtu comme un jeune Bachelier, l'effroi des Amans, il partit sur son grand palefroi (*d*), emmenant avec lui pour s'amuser en route, si par hasard il trouvait à faire lever quelqu'alouette, un épervier & deux chiens. Tout le monde était déjà couché au château, quand il y arriva. Il prit donc le parti d'attacher son cheval, fit percher son oiseau, & sans appeller personne se rendit à la chambre de la Dame qui l'attendait au lit. . . . . .

. . . .

Au point du jour le mari rentra. Les plaids de Senlis avaient été remis à la semaine suivante, & il revenait chez lui coucher; mais imaginez quel fut son étonnement, quand, en entrant dans la cour, il vit un cheval, des chiens & un épervier. Il soupçonna quelqu'un auprès de sa femme & monta rapidement chez elle pour s'en éclaircir. Le Chevalier heureusement l'entendit ouvrir. Il saisit à la hâte ce qu'il put de ses habillemens & se précipita dans la ruelle, où il se tapit. La Dame, pour le cacher, jetta sur lui son

manteau & ſon péliçon ; mais il était ſi preſſé qu'il n'eut pas le tems de prendre ſa robbe ; elle ſe trouvait ſur un coffre auprès du lit, & ce fut le premier objet que le Vavaſſeur apperçut.

" Madame, dit-il d'un ton fort ſec, „ que ſignifie tout cela ? Je viens de voir „ là-bas un cheval & des chiens ; voici „ une robbe ; qui eſt venu ici en mon „ abſence ? Sire, répondit-elle ſans ſe dé- „ concerter, c'eſt un préſent qu'on vous „ fait. Mais dites-moi, eſt-ce que vous „ n'avez pas vu mon frere ? j'en ſuis ſur- „ priſe, car il vient de partir dans l'in- „ ſtant, & vous auriez dû le rencontrer. „ Il eſt venu hier ici avec cette belle „ robbe. Moi, naïvement & ſans inten- „ tion, je me ſuis aviſée de lâcher dans „ la converſation que je croyais qu'elle „ vous irait bien. Je le deſire, m'a-t-il „ répondu ; & auſſi-tôt il s'en eſt dépouillé, „ me priant de vous faire accepter en même „ tems, pour donner quelque prix à ſa „ galanterie, ſes éperons d'or, ſes chiens, „ ſon épervier & ſon palefroi qu'il aime „ tant. Vous devinez, Sire, quelle a été

„ ma réponſe à cette offre généreuſe ;
„ mais j'ai eu beau dire, beau me fâ-
„ cher, il n'a rien écouté & a tout laiſſé
„ chez vous. Recevez donc ſon cadeau,
„ puiſque vous ne pouvez le refuſer ſans
„ lui faire de la peine. Il ne vous ſera
„ pas difficile de trouver bientôt quelque
„ choſe qui lui plaiſe & qui pourra
„ ſervir à vous aquiter „.

La bourde réuſſit à merveille. Le Vavaſſeur, naturellement un peu avare, fut enchanté du préſent. Cette robbe cependant l'humiliait ; il aurait voulu que ſa femme l'eût exclûe du cadeau, & appréhendait qu'on ne le taxât de peu de délicateſſe. “ Point du tout, Siré, on dira que „ c'eſt de votre part franchiſe & com- „ plaiſance. Rien ne doit être refuſé de „ la main d'un ami ; &, pour moi, quand „ je vois quelqu'un craindre de recevoir, „ je dis à coup sûr que c'eſt qu'il a peur „ de rendre „. Enfin elle parla ſi bien qu'il avoua qu'elle avait raiſon & promit de tout garder. Il ſe coucha enſuite ; & Dieu ſait comme il fut reçu & baiſé, & tout ce qu'on fit pour l'endormir. Mais

à peine commençait-il à ronfler que la Dame poussa du pied son ami. Celui-ci alla doucement reprendre sa robbe ; & remontant sur son cheval, s'en retourna avec ses chiens & son oiseau.

Vers le midi le Vavasseur se réveilla, & sa premiere pensée fut de demander sa belle robbe. Son Ecuyer, qui la veille avait été aux champs tout le jour pour faire travailler les moissonneurs, & qui ne savait ce que signifiait ce discours, lui en apporta une verte (*e*) qu'il avait. " — Eh non, ce n'est pas celle-là, c'est „ la robbe écarlate qu'on m'a donnée „ hier „. La femme le regardant d'un air étonné, lui demanda s'il avait acheté ou emprunté quelque robbe à Senlis. " — Non ; Madame, encore une fois, „ c'est celle de votre frere. Mais vous „ devez le savoir mieux que moi, puis- „ que ce matin, en arrivant, quand je „ l'ai trouvée sur ce coffre, vous m'avez „ dit vous-même que c'était un cadeau „ qu'il me faisait. — Mon frere, Sire ! „ il y a plus de quatre mois que je ne „ l'ai vu. Assurément c'est un rêve que

„ vous avez fait en dormant ; & s'il „ était venu ici, comme vous le prétendez, il n'eût eu garde de me tenir „ le propos d'un homme ivre ou d'un „ fou & de vous proposer une de ses „ robbes. Laissez cela aux Ménétriers, „ aux Jongleurs & à tous ces vagabonds „ qui chantent pour nous amuser. Votre „ terre vous rapporte plus de 80 livres (*f*) ; il y a là de quoi satisfaire „ toutes vos fantaisies. Achetez un palefroi aussi beau qu'il vous plaira, donnez-vous les habits qui vous feront „ plaisir, vous le pouvez ; mais songez „ que vous n'êtes point fait pour porter „ ceux des autres. — Eh quoi ! ce matin „ c'était vous qui m'y exhortiez. A vous „ entendre, je ne pouvais refuser votre „ frere sans l'humilier & sans lui faire „ de la peine. A présent c'est moi qui „ me déshonore : lequel croire des deux ? „ — Moi, Sire, j'ai pu tenir un pareil „ discours ! Moi j'ai été vous dire que „ mon frere m'avait parlé, lorsqu'il n'était pas venu ! En vérité si je ne savais „ que vous avez dormi, vous m'inquié-

„ teriez beaucoup. Mais sûrement vous „ voulez vous amuser. Çà, parlez-moi „ franchement; de bonne-foi croyez-vous „ avoir vu ici une robbe? — Oui cer- „ tes, je l'ai vue, elle était là, & j'en „ suis aussi sûr qu'il l'est que je vous „ vois. — Ah! doux ami, vous m'al- „ larmez, & il vous est arrivé en route, „ j'en répondrais, quelqu'accident que „ vous ne voulez pas me dire. Regar- „ dez-moi; eh! oui, voilà ce que je „ craignais; vos yeux sont jaunes, vous „ sentez la fievre. Certainement vous êtes „ malade. Recouchez-vous, croyez-moi: „ & puisqu'il a plu à Dieu de troubler „ votre mémoire, recommandez-vous à „ Notre-Dame ou à quelque bon Saint „ du Paradis, pour qu'ils vous la ren- „ dent. Faites vœu d'aller visiter l'Église „ du *Baron* S. Jaques (*g*). Vous revien- „ drez par celle de Monseigneur S. Ar- „ noud; il y a long-tems, si vous m'en „ eussiez cru, que vous lui auriez pro- „ mis un cierge aussi grand que vous „.

Quoique tout ce discours commençât à inquiéter le Vavasseur, il ne pouvait

néanmoins s'ôter de l'esprit qu'il avait vu une robbe sur le coffre, & il fit venir tous ses gens pour les interroger à ce sujet. Mais nul d'eux, comme je vous l'ai dit, n'avait vu le Chevalier; & quand même ils eussent été témoins de toute l'aventure, ils se fussent bien gardé de dire autrement que leur maîtresse. L'époux crut donc pour le coup avoir l'esprit troublé; & sérieusement allarmé de l'accident, il fit vœu d'aller en pélérinage à S. Jaques, & partit effectivement trois jours après.

Messieurs, ce Fabliau est fait pour les maris. Il les avertit que c'est être fou que d'ajouter foi à ce qu'ils voient de leurs propres yeux. Pour bien faire & aller leur droit chemin, ils ne doivent croire que ce que disent leurs femmes.

Se trouve dans dans les Tromperies de ce siecle, *p.* 40.

NOTES.

(*a*, *Mariée à un riche Vavasseur*). Le Vavasseur était celui qui tenait un arriere-fief ; c'est-à-dire, dont la terre n'avait que moyenne & basse justice, & relevait d'un Seigneur qui lui-même était Vassal d'un autre. Nos Jurisconsultes ne sont point trop d'accord sur la signification précise de ce titre ; & l'on conçoit que le sort du Vavasseur, dépendant du caprice de son Suzerain, a dû, selon les lieux & les personnes, varier infiniment.

(*b*, *Le vavasseur aimait à juger*). Outre les Chevaliers qui par la nature de leur fief étaient tenus d'assister aux plaids de leur Suzerain, il y en avait qui, dans les Cours-de-justice des Souverains ou des Grands-Seigneurs, se dévouaient par goût aux fonctions de Juges. On les appellait *Chevaliers-Lettrés*, *Chevaliers-de-Justice*, *Chevaliers-ès-Loix*. Il y en eut pendant long-tems un certain nombre dans le Parlement ; eux seuls même avaient la qualification de Monseigneur ou de Messire ; & l'on prétend que c'est delà, comme je l'ai déjà dit, que vient la coutume de donner au corps du Parlement la

titre *Noſſeigneurs*. On trouve un exemple de *Chevalier-ès-Loix* dès l'an 1113 *.

*Du Cange, Gloſſ. au mot miles litteratus.

(*c*, *Prit ſa robbe fourrée d'hermine*). Il a déjà été remarqué au *Lai de Lanval* qu'on portait des fourrures en été.

Il eſt dit ici dans l'original que le Chevalier ſortit *déchauſſé*, à cauſe de la chaleur. J'avoue que je ne conçois trop rien à cette maniere d'aller à cheval, ſans bas, & avec des éperons.

(*d*, *Partit ſur ſon grand Palefroi*). Dans les Joûtes & ſes Tournois, le ſuccès d'un Chevalier dépendant en partie de la force de ſon cheval, on avait, pour ces occaſions, de grands & vigoureux chevaux de bataille qu'on nommait *Dextriers*; & de-là cette expreſſion proverbiale qui ſubſiſte encore, *monter ſur ſes grands chevaux*, pour *ſe fâcher*. Ceux dont les Chevaliers ſe ſervaient pour voyager, s'appellaient *Palefrois*. Cependant ces deux dénominations ont été ſouvent confondues.

Jamais un Chevalier ne montait de jument. C'eût été pour lui une monture dérogeante & qui ſeule eût ſuffi pour le faire regarder comme dégradé.

(*e*, *Son Ecuyer qui, la veille, avait été aux*

champs tout le jour pour faire travailler les moissonneurs, lui en apporta une verte). On remarquera que voici un Ecuyer faisant l'office de valet de chambre & d'inspecteur de journaliers. Qu'on se rappelle ce qui a été dit précédemment sur les fonctions de ces Gentils-hommes dans la note qui les regardait.

(*f*, *Votre terre vous rapporte plus de quatre-vingt livres, & il y a là de quoi satisfaire toutes vos fantaisies*). Le Poëte, quelques lignes plus haut, a représenté le Vavasseur comme un homme riche. Pour qu'on puisse apprécier ce qu'était cette richesse relativement à celle de nos jours, je vais ajouter quelques autres faits du même siecle, que j'aurai même soin de ne choisir que dans la Capitale, où l'on comprend que les prix devaient en tout être plus hauts que dans les Provinces,

En 1236, un Juif vendit à l'Abbé de Saint Victor soixante sous parisis un demi-arpent de vignes *. Quelques années plus tard Alphonse de France, le dernier des Comtes de Toulouse, acheta, près du Louvre, 535 liv. un grand terrein contenant des maisons, des granges & des places, & si vaste qu'après sa

* *Sauval. Hist. de Paris*, t. 2.

mort le Comte de Périgord, qui l'occupa avec son fils, en vendit la moitié au Comte d'Alençon, fils de S. Louis [a]. On verra dans le Fabliau de *la Housse coupée en deux*, une maison occupée par un Chevalier, *laquelle était si bonne*, dit l'Auteur, qu'*il l'eût bien pu louer 20 liv.*.

[a] Ibid.

Sur ces faits, qu'il ne me serait que trop aisé de multiplier, j'observerai que la demi-livre ou marc d'argent qui, au commencement du regne de S. Louis, valait 54 sous 7 deniers, vaut aujourd'hui 52 liv.: que sa valeur numéraire par conséquent est devenue dix-huit fois plus forte, sans que sa valeur intrinseque ait augmenté; & qu'ainsi un homme qui aurait de nos jours 1400 livres de revenu, ne serait pas plus riche que notre Vavasseur l'était avec ses 80. Il aurait même phisiquement moins d'argent, quoique phisiquement il en eût le même poids, parce que notre monnaie a de l'alliage, & qu'alors elle n'en avait point, ou en avait très-peu. Enfin, eu égard au prix respectif des denrées qui, n'étant point soumises aux impôts, étaient à très-bas prix, il serait réellement moins à son aise. On voit dans un Fabliau les gages d'un valet de charrue estimés à dix sous par an.

D'après

D'après le calcul qu'on vient de lire, ce serait environ 9 livres de notre monnaie : or je demande quel est l'endroit du Royaume où l'on aurait à ce prix un valet ? Dans Beaumanoir [a], la journée de l'homme de pied est évaluée huit deniers, & celle de l'homme de cheval deux sous. En 1226, Mathilde, Comtesse de Nevers, ayant fondé, pour exécuter les dernieres volontés d'Hervé son mari, une Chapelle à Entrain, dans l'Auxerrois, elle y assigna quinze livres de revenu [b]. Ces quinze livres de rente étaient sans doute suffisantes pour vivre, puisque Guillaume, Evêque de Paris, dans un Réglement publié trente-trois ans auparavant, avait déclaré qu'un Ecclésiastique ne pouvait pas, en sûreté de conscience, posséder à la fois deux bénéfices dont l'un rapporterait cette somme.

[a] Ch. 32, p. 169.

[b] Hist. d'Aux. par le Beuf, t. 2, p. 158.

Et pour ne citer, encore une fois, que des exemples pris dans la Capitale, Saint Louis, afin d'engager les Juifs à se convertir, faisait à ceux qui recevaient le Batême une rente d'un ou deux deniers par jour. Quand il fonda l'Hôpital des Quinze-Vingts, il ne donna pour la nourriture de ces trois cens aveugles, que 30 livres parisis par an. Aux Hospitalieres nommées Filles-Dieu, il en

donnait 400; & avec cette somme modique, sur laquelle il leur fallait encore défalquer 20 livres pour le Curé de S. Laurent, elles trouvaient moyen d'entretenir leur Hôpital[a], de payer leurs domestiques, de recevoir les pauvres qui se présentaient, de nourrir deux cens filles repenties, & avaient de quoi vivre très-honnêtement. Je vois par une piece de nos Poëtes, intitulée *les Cris de Paris*, que le sac de charbon coûtait un denier; & par une autre, qu'on y avait un pâté pour une obole.

[a] *Sauval. Hist. de Paris, t. 1, p. 475.*

Il en était ainsi des choses de luxe. Un compte de la Maison du Roi pour l'année 1202[b], prouve que l'habillement complet d'une Dame du Palais coûtait 8 liv., celui des *Chambrieres* 58 sous, & la toile pour les chemises des plus hautes Dames 1 s. 8 den. Dans un autre compte de l'année 1217[c], la robbe la plus riche qu'avait eue le Prince Louis, fils aîné de Philippe-Auguste, monte à 9 liv. 15 s. Il y en avait une de 36 s. Quand S. Louis conféra la Chevalerie au Prince Philippe son fils, il y eut à Paris des fêtes magnifiques qui durerent huit jours, & pendant lesquelles plus de soixante Seigneurs furent faits Chevaliers avec le Prince.

[b] *Brussel, traité des Fiefs, t. 2, p. CCI.*

[c] *Vely, Hist. de Fr. t. VII, p. 70.*

Jamais, remarquent les Historiens, on ne vit à pareille cérémonie plus de Noblesse & de Clergé rassemblés. Le Monarque en voulut faire tous les frais. Ils monterent à 1300 liv.

(*g, L'Eglise du Baron S. Jaques*). Ce titre de Baron donné à S. Jaques de Galice est assez commun dans nos vieux Auteurs. Froissart l'emploie plusieurs fois dans le cours de son Histoire.



Par Guérin.

DE LA DAME

QUI FIT ACCROIRE A SON MARI QU'IL AVAIT RÊVÉ.

Aliàs

LES CHEVEUX COUPÉS.

« PUISQUE Guérin a tant fait que de „ rimer ce Conte, il eſt juſte que ſa „ peine ne ſoit pas perdue, & il faut „ que vous ayez la bonté de l'entendre „.

La ſuite ne peut ſe préſenter qu'en extrait.

La femme d'un Chevalier aime un jeune homme. Celui-ci a une ſœur mariée, chez laquelle ſe donnent pendant quelque tems les rendez-vous. L'Amant enfin trouve le moyen de s'introduire une nuit chez ſa maîtreſſe. Il s'avance à tâtons vers le lit pour la réveiller ; mais l'obſcurité fait qu'il ſe trompe & s'adreſſe au mari. Le Chevalier ſentant des

mains étrangeres & croyant avoir affaire à un voleur, le saisit fortement ; & après avoir lutté quelque tems avec lui, il le renverse dans un cuvier qui se trouve là, & crie à sa femme d'apporter bien vîte une lumiere. La femme qui ne doute nullement que ce ne soit son ami, répond qu'elle a trop peur pour aller ainsi, dans les ténebres, à la cuisine ; mais elle s'offre, si l'époux veut y aller, de tenir le voleur. Le Chevalier le lui fait prendre par les cheveux, en lui recommandant de ne point lâcher, & court allumer sa chandelle & chercher son épée. Pendant ce tems la Dame fait évader le galant ; après quoi elle court prendre à l'étable un jeune veau, qu'elle porte dans le cuvier & qu'elle saisit par la queue (*a*).

Le Chevalier, quand il revient & qu'il se voit trompé, soupçonnant ce qui n'est que trop vrai, dit séchement à sa femme d'aller rejoindre celui qu'elle avait mandé, & la met à la porte. Elle se rend chez la sœur, où déja était arrivé le jeune homme & où l'on se dédommage du con-

tretems qu'on vient d'éprouver. Mais auparavant elle appelle la servante, & lui promet cinq sous, si elle veut aller dans la chambre du Chevalier s'asseoir au pied du lit, & là sanglotter & gémir de son mieux. La fille, séduite par l'appas du gain, y consent. Le Chevalier, que le bruit réveille & qui croit entendre sa femme, saute du lit en colere. Il la frappe avec un bâton dont il s'était armé à dessein, & lui coupe les cheveux pour rendre sa honte publique. Elle se sauve enfin, & revient en pleurs raconter ce qui lui est arrivé. On la console en lui promettant de la dédommager plus amplement.

Quelques momens après, la femme, quand elle soupçonne que son époux pourra être rendormi, retourne chez elle, enleve subtilement les cheveux qu'il avait fourrés sous le traversin, met à la place la queue de son veau qu'elle coupe, se déshabille ensuite & se couche tranquillement. Le matin, le Chevalier, en se réveillant, est fort surpris de la voir à ses côtés, & lui demande de quel front

elle ose rester chez lui. — Eh! où voulez-vous donc que j'aille ? n'êtes-vous pas mon mari ? Là-dessus grosses injures sur l'aventure de la nuit. La Dame affecte le plus grand étonnement, & d'un air sérieux, qui le déconcerte, lui demande à son tour s'il rêve, ou s'il est devenu fou. Pour la convaincre, il veut montrer les cheveux qu'il lui a coupés, & ne tire que la queue du veau. A cette vue il reste interdit & se croit enchanté. Il tâte, il examine sa femme à qui il ne trouve ni la marque d'un coup, ni un cheveu de moins. Celle-ci profitant de son étourdissement, se plaint, de la maniere la plus hautaine, des soupçons injurieux qu'il a osé concevoir sur sa vertu. Elle pleure, elle se fâche, elle veut se retirer chez ses parens. Pour l'appaiser, il est obligé de lui demander pardon à mains jointes; & il reste convaincu que, dans un rêve sans doute, il a été lui-même couper la queue de son veau, croyant couper les cheveux de sa femme; mais jamais, ajoute-t-il, je n'ai eu un rêve qui m'ait autant frappé que celui-ci.

Dans d'autres versions la scène se passe chez un paysan; mais il y a peu de différence avec la version qu'on vient de lire.

Ce Conte est un de ceux que les Fabliers ont imités de Bid-Paï; car quoique la traduction que Galand nous a donnée de cet Auteur soit faite d'après une autre traduction turque assez moderne; quoiqu'il avoue que cet Ouvrage ne nous est parvenu que de traductions en traductions & que les translateurs se sont permis d'y faire des additions à leur gré; néanmoins, vu l'impossibilité de pouvoir distinguer ces morceaux modernes, je regarderai comme de Bid-Paï tout ce qui se trouve dans la version française de M. Galand.

La femme d'un Cordonnier a une intrigue, de laquelle une voisine, femme de Chirurgien, est la confidente & l'entremetteuse. Un rendez-vous est donné à l'amant, en l'absence du Cordonnier; mais celui-ci revient au moment qu'on l'attend le moins, & voyant quelqu'un rôder à sa porte, il entre en soupçon, lie, après beaucoup d'injures, sa femme à un pi-

lier, & va se coucher. La Chirurgienne, chez qui l'amoureux s'est rendu, vient la chercher. L'autre lui conte ce qui lui est arrivé; elle la fait consentir à se laisser lier pour quelques momens à sa place & sort. Le mari pendant ce tems se réveille & appelle sa femme. La Chirurgienne n'osant pas répondre, il s'impatiente, & avec un couteau vient lui couper le nez. La Cordonniere, de retour, reprend la place de la Chirurgienne. Quelques momens après, elle feint d'adresser à Dieu une priere, dans laquelle elle le prie de la guérir de sa blessure, si elle est innocente. Elle appelle ensuite son mari, qui la trouvant saine & entiere lui fait des excuses. La voisine était retournée chez elle, fort embarrassée de son accident. Mais le Chirurgien lui ayant demandé ses outils pour sortir, celle-ci après avoir fait semblant de chercher long-tems pour l'impatienter, apporte un rasoir, que de colere il lui jette à la tête. Elle s'écrie alors qu'il lui a coupé le nez; & dès qu'il fait jour, elle va, accompagnée de ses parens, demander justice au Cadi.

Se trouve dans les Novelle amorose de gli incogniti, *p.* 168, *Nov.* 23, *& dans les* Contes Persans traduits de l'Anglais.

pag. 301, à peu-près comme dans Bid-Paï.

Dans Bocace[a], *une femme se dérobe la nuit d'auprès de son mari, & elle est avertie par un fil qui aboutit dans la rue & qu'elle s'attache au pied. Le mari, une certaine nuit qu'il s'était réveillé, sent le fil en se retournant; il se l'attache, puis quand il se sent tirer, il descend avec des armes & poursuit l'amoureux qu'il ne peut atteindre. De colere il revient battre sa femme, à laquelle il coupe les cheveux; & sort pour aller se plaindre à ses beaux-freres. Mais c'était la servante qu'il avait maltraitée sans le savoir, & que l'épouse qui prévoyait tout ceci, avait fait entrer dans le lit à sa place, dès qu'il en était sorti. Quand les freres arrivent, ils trouvent leur sœur travaillant paisiblement. Elle demande pourquoi ils viennent, & affecte la plus grande colere.*

[a] *VII Journ. VIII Nov.*

Se trouve ainsi dans la Fontaine.

Dans les Cent Nouvelles nouvelles de la Cour de Bourgogne (*ce sont des Contes qui furent faits pour Louis XI, lorsqu'étant encore Dauphin, il se retira dans cette Cour*), *la femme fait coucher, la nuit, une de ses voisines à sa place, parce qu'ayant eu querelle dans le jour avec son mari, elle craint d'en être battue; le reste comme dans le Fabliau.*

De même dans les Novelle di Malespini, *tom.* 2, *p.* 131. *v°. Nov.* XL.

(*a*, *Court à l'étable prendre un jeune veau qu'elle porte dans le cuvier*). *Dans les* Cent Nouvelles de la Cour de Bourgogne, *p.* 104. *Dans les* Cent Nouvelles contenant cent Histoires. *Dans le* Recueil des Plaisantes Nouvelles, *pag.* 213. *Dans les* Fascétieux devitz des Cent Nouvelles nouvelles, *p.* 241. (Ces quatre Recueils ne sont que le même, sous des titres différens, & je préviens que dorénavant je ne citerai que le premier.); un Chevalier vient toutes les nuits chez la femme d'un Marchand. Un cousin du mari, qui s'en est apperçu, l'en avertit : le mari prétexte un voyage, le cousin reste aux aguets dans la maison ; & quand le Chevalier arrive, l'autre, feignant d'être un domestique, le prie d'attendre un instant & le fait entrer dans un petit réduit obscur où aussi-tôt il l'enferme. Le Marchand alors court chez les parens de sa femme, pour les convaincre de son désordre. Elle avait entendu le bruit, & était venue délivrer son amant, à la place duquel elle avait mis un âne. Toute la fa-

mille arrive ; on s'apprête à tuer le coupable on ouvre, & l'on voit sortir l'âne qui commence à braire. Le cousin seul est battu.

Se trouve ainsi dans les Novelle di Malespini, *t.* 2, *p.* 220, *Nov* LXI.

Dans les Convivales Sermones, *t.* 2, *p.* 99.

Dans les Novelle di Domenichi, *p.* 71.

Et dans les Joco-Seria, Melandri, *t.* 1, *p.* 41, *mais avec quelques changemens.*

Dans les Epist. Aristeneto, *une femme est enfermée avec son amant, quand tout-à-coup arrive le mari. Elle lie les mains du galant, & le livre en cet état à son époux comme un filou qu'elle vient de saisir & d'arrêter. L'époux veut le tuer ; elle s'y oppose, & conseille plutôt de le garder jusqu'à ce qu'il fasse jour & qu'on puisse le mettre entre les mains de la Justice ; s'offrant elle-même de veiller pendant ce tems. Dès que l'époux est endormi, le prétendu voleur échappe.*



DES

DES DEUX ANGLAIS.

Ce Conte, dont le fonds, quoique plaisant, manque néanmoins d'intérêt, est, comme beaucoup d'autres de ce Recueil, du nombre de ceux qui demanderaient, pour être lus avec quelque plaisir, des détails de Poésie piquans & agréables. Peut-être sera-t-il supportable en n'en présentant que l'extrait.

Un Anglais nommé George, venu à Paris avec Alain son camarade, y tombe malade. Dans cette circonstance il lui prend envie de manger un morceau d'agneau, & il prie Alain, qui le garde, de lui en acheter. Mais dans son mauvais français, ayant de la peine à s'exprimer (*a*), il demande un morceau *d'anel.* Alain, qui ne parle pas mieux que lui, va de boutique en boutique demander de l'anel. On ne sait ce qu'il veut dire, on lui rit au nez, on le prend pour un *Auvergnat*, ou pour un *Allemand.*

Enfin quelqu'un croit le comprendre, & s'imaginant qu'il demande de l'âne, lui vend un petit ânon de quinze jours qu'il a chez lui. Alain emmene l'animal, & en accommode une cuisse à son ami. George, qui mourait de faim, la dévore; cependant l'os lui paraissait bien gros pour un os d'agneau. Il soupçonne Alain de l'avoir trompé & demande quelle sorte de bête il lui a servi. Alain soutient que c'est de l'anel, & pour le prouver il va en chercher la peau. George regarde cette peau, il la prend par tous les bouts, il la retourne, & en revient toujours à dire *qu'anel avait petit os, & celui-ci n'être pas fils à Bé. Eh oui, vous dire bien*, reprend Alain, *lui n'être pas fils à Berbis, être fils à Hi-han:* & alors, pour imiter l'animal dont il voulait parler, il se met à ricanner & à braire d'une telle force que le malade, pâmant de rire, eut une crise qui le tira d'affaire.

NOTE.

(*a*, *Dans son mauvais français ayant de la peine à s'exprimer*). La langue Romane française était celle qu'on parlait alors en Angleterre. Dès le commencement du XI[e] siecle, les grands Seigneurs Anglais avaient coutume d'envoyer en France leurs enfans, pour l'apprendre, parce qu'ils la trouvaient plus douce & plus polie que la leur. *Apud Ducem Neustriæ educatur, eo quod apud nobilissimos Anglos usus teneat filios suos apud Gallos nutriri, ob usum armorum, & linguæ nativæ barbariem tollendam*¹. Édouard le Confesseur qui avait été élevé en Normandie, introduisit cette langue à sa Cour & dans les actes publics. Quelques années après, Guillaume le Conquérant l'établit par la force. Il voulut que toutes les loix & toutes les chartes fussent en Romane, que ce fût la seule que dans les écoles on enseignât aux enfans, & la seule qu'on employât dans les Tribunaux de Justice. En un mot c'était tellement la langue du Gouvernement que quand les ennemis de l'Evêque Ulstan voulurent l'éloigner du Conseil du Roi ², une des principales raisons qu'ils apporterent, fut qu'il ne

¹ *Gerv. de Tilb. otia imperialia, ann.* 1066.

² *Math. Paris, an.* 1095.

savait point le français, & que par conséquent il ne pourrait y assister. A la Cour, composée en grande partie des Seigneurs Normands qui avaient suivi Edouard ou Guillaume en Angleterre, notre Romane put se conserver assez pure; mais chez le peuple, qui devait l'abhorrer parce qu'elle était une loi imposée par le vainqueur, & qui d'ailleurs avait déjà la sienne, elle dut être fort corrompue. Qu'on en juge par l'Anglais de notre Fabliau, que personne ne peut entendre, & que l'on prend pour Allemand ou pour *Auvergnat*; (j'ai déjà dit que les Provinces de France au midi de la Loire parlaient la Romane Provençale).

La Romane française continua d'être la seule admise dans les Tribunaux d'Angleterre jusqu'en 1367 qu'Edouard III permit de plaider en Anglais.



L'ARRACHEUR DE DENTS.

J'AI connu en Normandie un certain Maréchal qui était renommé pour son savoir. De toutes parts on accourait le consulter, & sa maison ne désemplissait pas; mais en quoi il excellait sur-tout, c'était à arracher les dents des Villains. Voici comment il s'y prenait.

Après avoir visité la bouche du souffrant: cette dent-là ne vaut rien, disait le Forgeron; il faut la déloger. Alors il prenait un fil de fer, & liait avec un des bouts, la dent malade; puis faisant mettre à son homme un genou en terre & tourner le dos à la forge, il lui approchait la tête contre son enclume à laquelle il attachait l'autre bout du fil. Pendant ce tems il faisait rougir un fer dans sa forge. Quand tout était prêt; tiens bien, disait-il au Villain; & *bst* il lui passait sous le nez le fer étincelant. L'autre, de surprise & d'effroi, se jettait en arriere, & avec une telle

force qu'ordinairement il tombait à la renverse ; mais de l'effort aussi la dent partait & elle restait au fil.

Se trouve dans la Gibeciere de Mome, *p.* 397.
Dans le Courier Facétieux, *p.* 158.
Dans les Novelle di Fr. Sachetti, *t.* 2, *p.* 61.
Dans les Sérées de Bouchet, *p.* 458, 10e *Sérée.*
Dans le Trésor des Récréations, *p.* 248.
Dans les Nouveaux Contes à rire, *p.* 179.



* L'INDIGESTION DU VILLAIN (a).

Par Rutebeuf.

LE Paradis n'eſt point fait pour les Villains ; l'Écriture nous l'annonce. Ni pour argent ni pour bonnes œuvres, ils ne peuvent jamais l'obtenir ; & en vérité cela eſt bien juſte. Quoi ! vous voudriez qu'un gredin logeât avec le Roi du Ciel ! L'Enfer donc leur était deſtiné ; long-tems il a été leur partage ; & s'il n'y vont plus à préſent, c'eſt par une aventure ſinguliere que je vais vous raconter.

EXTRAIT DE CE QUI SUIT.

Un Villain, malade d'une indigeſtion, eſt à toute extrémité. Satan, ſelon ſa coutume, envoie ſaiſir l'ame ; mais par dédain pour un objet ſi peu important, il n'emploie à cette vile fonction que le plus bête de ſes ſatellites. Celui-ci qui

n'imagine pas que l'ame d'un Villain doive sortir par le même passage que celle des autres, attache un sac à la porte opposée. Tout-à-coup une crise heureuse soulage le malade. Le sot député, voyant le sac se remplir, le lie promptement par en haut & va le porter à son Souverain; mais Satan maudissant cette ame infecte, jure de n'en jamais recevoir qui ait habité corps de Villain.

Or maintenant, ajoute Rutebeuf, malheureux sur la terre, chassés du Ciel, rebutés des Enfers, je vous demande, Messieurs, où iront ces infortunés?

NOTE.

(*a*, *L'indigestion du Villain*). J'ai changé le titre de ce Fabliau qui dans l'original est intitulé le *Pet du Villain*. J'eusse même supprimé le Conte sans hésiter, s'il n'eût contenu que la polissonnerie grossiere qu'annonce son titre; mais en l'admettant, j'ai moins considéré le genre de plaisanterie qu'il offre, que

l'objet même sur lequel roule cette plaisanterie. On a déjà vu plusieurs exemples de la licence avec laquelle les Fabliers se permettaient de badiner sur le Paradis & l'Enfer. Aux réflexions que mes Lecteurs n'auront pas manqué de faire à ce sujet, j'ajouterai seulement quelques faits qui sûrement en occasionneront de nouvelles; c'est que ces facéties scandaleuses sur les deux points importans de toute Religion étaient cependant la récréation des grands Seigneurs aux fêtes de l'année les plus solemnelles : c'est que, tandis qu'on exterminait par le feu, par des Croisades particulieres, &c. certains hérétiques qui ne différaient qu'en quelques points de la croyance générale, les Poëtes qui composaient ces impiétés, les Musiciens qui les chantaient, ont vêcu tranquillement & sont morts dans leur lit; c'est que ces pieces enfin, dont aujourd'hui les Auteurs seraient poursuivis, ont paru presque toutes sous le regne du plus religieux de nos Monarques, sous un Prince dont la maxime était qu'il ne faut répondre que par un coup d'épée à celui qui ose *médire de la loi chrétienne*; sous un Prince qui fit percer d'un fer rouge la langue d'un Bour-

geois de Paris convaincu de blaſphême ; qui, lorſque les Languedociens, révoltés contre l'établiſſement de l'Inquiſition, prirent les armes, employa ſon autorité, &c. &c. &c.



* DES CHEVALIERS, DES CLERCS ET DES VILLAINS.

MESSIEURS, voulez-vous connaître quels sont les goûts & les mœurs de ces trois conditions différentes ? mon Fabliau va vous l'apprendre.

Deux Chevaliers, voyageant ensemble, trouverent dans leur route une pelouse charmante, émaillée de fleurs, ombragée par des arbres touffus, & qui offrait la vue la plus agréable. Ravis de la beauté du lieu, ils s'écrierent, ah ! quel plaisir, si nous avions ici bon pâté, bonne chère, avec d'excellent vin !

Quelque tems après passent deux Clercs *; & l'un dit à son Compagnon ; ami, qui aurait en ce lieu, pour rire & folâtrer, femme jolie qu'il aimerait !.....

* Ecclésiastiques.

Eux partis, arrivent deux Paysans qui revenaient du marché. Ceux-ci admirent, comme les autres, ce lieu délicieux. Ils

s'y arrêtent comme eux ; mais devinez l'usage que les Villains en firent.

Malgré ce que je viens de vous dire contre les Villains, sachez néanmoins, Messieurs, que ce n'est que par le cœur qu'on l'est réellement ; sachez qu'on ne devrait être regardé comme tel, que quand on a fait action vraiment villaine, & qu'on peut le devenir, fût-on né au premier rang.



DES CATINS ET DES MÉNÉTRIERS.

Ce Conte manque dans les recueils de M. de Sainte-Palaye, quoiqu'il ſoit du manuſcrit de Berne dont il a une copie; on l'y a ſans doute oublié. J'en ai trouvé dans le catalogue des manuſcrits de cette Bibliotheque, donné par M. Skinner, un extrait en latin & ſans titre. Le voici traduit.

DIEU, quand il eut créé le monde, y plaça trois eſpeces d'hommes, les Nobles, les Eccléſiaſtiques & les Villains. Il donna les terres aux premiers, les décimes & les aumônes aux ſeconds, & condamna les derniers à travailler toute leur vie pour les uns & les autres. Les lots ainſi faits, il ſe trouva néanmoins encore deux ſortes de gens qui n'étaient pas pourvus; c'étaient les Ménétriers & les Catins. Ceux-ci vinrent préſenter leur requête à Dieu, & le prierent de leur aſſigner de quoi

vivre. Dieu alors donna les Ménétriers à nourrir aux Nobles, & les Catins aux Prêtres. Ceux-ci ont obéi à Dieu & rempli avec zele la loi qu'il leur a imposée; aussi seront-ils sauvés incontestablement. Mais quant aux Nobles qui n'ont eu nul soin de ceux qu'on leur avait confiés, ils ne doivent attendre aucun salut.



* LE SIEGE PRETÉ ET RENDU.

UN Conteur qui a quelque talent, & qui, connaiſſant le but qu'on doit ſe propoſer dans ſon art, ſe pique de le remplir, devrait toujours être écouté avec attention. Pourquoi cela? C'eſt qu'il enſeigne à bien faire, & que les bons exemples qu'il vous récite peuvent vous inſtruire *(a)*. Mais qu'arrive-t-il trop ſouvent? A peine ouvre-t-il la bouche que certaines gens vous diſent, *il va mentir.* Meſſieurs, ſachez qu'il n'y a que l'homme courtois & gentil qui cherche à devenir meilleur; au Villain & à l'Envieux rien ne profite.

Certain Comte, nommé Henri, avait pour Sénéchal *(b)* un homme dur, avare & brutal. Il fût crevé de dépit, je crois, s'il eût vu ſon Seigneur faire du bien à quelqu'un. Ce n'était pas au reſte qu'il fût extrêmement attaché à la perſonne du Comte ou zélé pour ſes intérêts; le fripon

au contraire le volait tant que durait la journée, & il n'était occupé qu'à escamoter vin, poulets & chapons, pour aller tout seul dans la dépense s'empiffrer comme un pourceau. Mais tel était son caractere; il ne voulait que pour lui seul. Cette humeur revêche occasionnait quelquefois, sur-tout quand il arrivait des étrangers au château, des scènes divertissantes dont s'amusait le Comte. Ceux qu'elles regardaient n'en riaient pas d'aussi bon coeur; il n'y avait aucun d'eux qui n'eût donné volontiers bien des choses pour voir le bourru corrigé comme il le méritait.

Un jour Henri, qui était noble & généreux, annonça qu'il tiendrait Cour-Pléniere; & il la fit publier dans tout son voisinage. Chevaliers, Dames, Ecuyers, il y vint un monde prodigieux. La fête fut somptueuse; par-tout les portes ouvertes, par-tout des tables dressées & la plus grande profusion. Il ne faut pas demander quelle fut dans ce jour l'humeur du Sénéchal. « Ces gueules affamées, » disait-il en grondant, n'ont peut-être » pas une fois dans l'année mangé tout

„ leur appétit ; elles viennent ici se sou-
„ ler à nos dépens. Courage, Messieurs ;
„ prenez, demandez, n'ayez pas honte :
„ on voit bien que vous n'êtes pas chez
„ vous „.

Dans ce moment entra un Bouvier crasseux & mal peigné, nommé Raoul, qui revenait de la charrue. " Que vient
„ faire ici ce gredin, demanda l'ordonna-
„ teur en colere ? — Eh ! parbieu, ré-
„ pondit le Villain, j'y viens manger,
„ puisqu'on y régale „. Et en même-tems il pria le Sénéchal de lui faire donner une place, car il n'y en avait pas une seule de vide ; tout était pris. L'autre, furieux, lui allonge de toute sa force un coup de pied dans le derriere : tiens, lui dit-il, asseois-toi là - dessus, je te prête ce siege-là *(c)*.

Cependant quand il eut réfléchi que si le Comte venait à être instruit de cette violence, il pourrait en recevoir des reproches, il voulut appaiser un peu le Bouvier & fit signe qu'on lui donnât à manger. Raoul affectant de rire, mais dans son ame très - résolu de se venger

s'il le pouvait, se retira dans un coin, où il s'arrangea comme il put; & après avoir bien bu, bien mangé, il passa dans la salle.

Le Comte venait d'y faire entrer les Ménétriers & les Jongleurs pour amuser l'assemblée; & afin de les exciter à bien faire, il avait promis sa belle robe neuve d'écarlate à celui d'entr'eux qui ferait le plus rire. Tous aussi-tôt se piquant à l'envi de se surpasser, on vit les uns conter des Fabliaux ou chanter, les autres faire des tours de passe-passe; celui-ci contrefaire l'ivrogne, celui-là le niais; d'autres représenter des querelles de femmes; chacun enfin s'ingénier à qui imaginerait quelque chose de plus plaisant *(d)*. Raoul, debout au milieu de la salle, sa serviette en main, s'amusait à les regarder & riait de tout son cœur. Mais quand tout fut fini, il s'approcha du Sénéchal qui était auprès du Comte; & lui lançant dans les fesses à son tour un tel coup de pied qu'il lui fit donner du nez en terre, il ajouta: « Sire, voilà votre serviette & puis votre » siege que je vous rends : rien n'est tel

„ que les honnêtes gens, voyez-vous ;
„ avec eux rien n'eſt perdu „.

Cependant la chûte du Sénéchal avait fait jetter un cri à l'aſſemblée. Les domeſtiques étaient accourus, & déjà ils s'apprêtaient à emmener le Villain pour châtier ſon manque de reſpect ; quand le Comte le faiſant approcher, lui demanda pourquoi il avait frappé ſon Officier. “ Monſeigneur, répondit Raoul, on m'a
„ dit que je pouvais faire aujourd'hui
„ bonne chere au château ; & j'y ſuis
„ venu, puiſque c'eſt un effet de votre
„ bonté (e). Mais les autres avaient été
„ plus alertes que moi. J'ai donc prié
„ monſieur votre Sénéchal qu'il me pro-
„ curât une petite place ; & lui, qui eſt
„ fort poli, m'a fait tout de ſuite préſent
„ d'un coup de pied, en diſant qu'il me
„ prêtait ce ſiege-là. A préſent que j'ai
„ mangé & que je n'ai plus beſoin de ſon
„ ſiege, je ſuis venu le lui rendre : &
„ je vous prends à témoin, Monſeigneur,
„ que je n'ai plus rien à lui ; car, quoi-
„ qu'un pauvre homme, j'ai de la conſ-
„ cience. Si pourtant il en voulait encore

„ un pour le louage du sien, il n'a qu'à „ dire, me voilà tout prêt „ ?

A ces mots, le Comte & tous les spectateurs éclaterent de rire. Le Sénéchal pendant ce tems se gratait le derriere; & son air décontenancé ajoutait encore au comique de la scene. Enfin, on rit si fort & si long-tems que le Comte adjugea sa robbe à Raoul, & que les Jongleurs eux-mêmes convinrent qu'il l'avait méritée.

En s'en allant, le Villain faisait cette réflexion. „ On dit communément que „ pour faire quelque chose dans ce bas „ monde, il faut sortir de chez soi. Le „ proverbe a parbleu raison : car si je „ n'étais pas venu ici, je n'aurais pas „ cette bonne robbe qui me vaudra bien „ de l'argent „.

NOTES.

(*a*, *Un Conteur qui a quelque talent*....) On a déjà vu assez de ces débuts triviaux & imposans, pour n'être point dupe de celui-ci, qui assurément ne pouvait plus mal remplir ce qu'il annonce.

(*b*, *Certain Comte avait un Sénéchal....*) Le Sénéchal était ce que dans certains endroits on appellait *Bailli* (Il en sera parlé plus bas.) Celui-ci est en même tems Maître-d'Hôtel, & il a les clés de la dépense, parce que les Seigneurs qui n'étaient pas assez riches pour avoir tous les Officiers que comportait un grand état, & qui par vanité voulaient en avoir au moins les titres, donnaient à la même personne plusieurs emplois.

(*c*, *Asseois-toi là-dessus, je te prête ce siége.*) Dans l'original il s'agit d'un soufflet, & non d'un coup de pied. Le Sénéchal dit à Raoul qu'il va lui donner un *buffet* pour s'asseoir ; & en même tems il lui donne un *bufet*, c'est-à-dire, en vieux langage, un *soufflet* sur la joue. C'est sur cette équivoque de mots que roule la plaisanterie du Conte. On sent bien que n'ayant pu la faire passer dans notre langue, il m'a fallu y suppléer par quelque chose d'équivalent. En conséquence j'ai changé le titre, qui dans le manusrit est intitulé, *Le Dit* [plaisanterie] *du Buffet*.

(*d*, *On vit chacun s'ingénier à qui imaginerait quelque chose de plus plaisant.*] La Chronique d'Albéric, parlant du mariage de Robert, frere de Saint Louis, en 1237, avec Mathilde, fille du Duc de Brabant, dit

qu'aux quatre coins de la salle étaient des Ménétriers qui montaient des bœufs habillés d'écarlate, & qui cornaient à chaque service. C'était-là joindre à la fois la magnificence à la plaisanterie. Le manuscrit du Roi, n° 7588, nous représente, dans une occasion à peu-près pareille, des chiens dansant, des singes allant à cheval, un ours faisant le mort, une chevre jouant de la harpe. Un autre parle de Jongleurs qui contrefaisaient le chien ou le chat. Quelquefois ces bouffons imaginaient une querelle; & après s'être dit bien des injures, ils finissaient par se battre. Le *Dit des Hérauts*, par Baudouin de Condé, (les Ménétriers étaient appellés Hérauts, parce qu'à cause de leur voix forte, on les employait à faire les proclamations dans les Tournois & les cérémonies); n'est que l'histoire fort détaillée d'une de ces scènes. Le Poëte s'y glorifie d'avoir été le battant, & d'avoir reçu du Seigneur, qu'il avait amusé, vingt sous en argent avec un *garde-corps* (sorte de robbe avec des manches) & un chaperon de *camelin* (camelot); tandis que le battu n'avait eu que des *draps de lin* (du linge, des chemises). On pourra juger, par ce peu d'exemples, de la maniere dont s'amusaient nos peres quand ils voulaient bien

rire. J'aurais peur qu'on ne se moquât d'eux bien davantage encore, si je rappellais ici nos fêtes modernes, nos bals parés, nos banquets Royaux, &c; mais au moins dans toutes les descriptions que j'ai vues de leurs divertissemens grossiers, j'ai remarqué une chose qui console pour eux; on y trouve toujours, *& ils riaient*.

(e) Les gens du peuple qui dans tous les siecles ont dû nécessairement avoir, par le défaut de leur éducation, un langage corrompu & un patois à eux, chez les Fabliers n'ont rien de tout cela. Le Bouvier & le Roi y parlent absolument la même langue. Je ne sais à quoi attribuer ce défaut de costume, si ce n'est à l'ignorance de ces Poëtes, qui ne connaissant point les bienséances de stile, ont fait parler tout le monde comme eux.

On remarquera aussi que dans les Fabliaux on ne donne jamais à personne des titres honorifiques en lui parlant. Les Rois, les Grands, les Chevaliers, sont apppellés sire ou messire, & voilà tout; du reste point d'Altesse, de Majesté, &c. Ces rafinemens de flatterie étaient encore inconnus alors dans la bouche des Sujets; quoique depuis long-tems les Papes, les Évêques, les Grands, les employassent

par politesse en écrivant aux Rois, & que ceux-ci eux-mêmes s'en servissent dans leurs lettres & diplômes en parlant de leur personnes.



LES

LES DEUX MÉNÉTRIERS.

A ce que vient d'apprendre sur les Ménétriers le Conte précédent, je demande la permission d'ajouter ici cette piece curieuse, qui, à proprement parler, n'est point un Fabliau, mais qui, en achevant de faire connaître des gens dont il est si souvent fait mention dans cet ouvrage, surprendra, j'en suis sûr, par la quantité presque incroyable de talens qu'on verra qu'exigeait une profession décriée. Cependant comme cet article ne peut gueres être qu'instructif, & qu'il consistera presque tout entier en discussions, je conseille à ceux qu'intéresse faiblement l'histoire de notre ancienne Poesie, de l'omettre en entier, ou tout au plus de s'arrêter à la Pastourelle *qui se trouvera parmi les notes.*

EXTRAIT.

DEUX troupes de Ménétriers se rencontrent dans un château, & veulent, comme on a vu plus haut que c'était la Coutume, amuser le Seigneur par une querelle. L'un

d'eux se détache de sa troupe; il va insulter un Ménétrier de l'autre bande; & après lui avoir reproché d'avoir tout l'accoutrement d'un gueux, d'être un ignorant qui jamais ne méritera le don d'une robbe neuve, & autres gentillesses pareilles, que j'omets parce qu'elles n'apprennent rien, il se vante de valoir mieux que lui; & il entre, pour le prouver, dans le détail de tous ses talens. Il peut, dit-il, *conter en Roman & en Latin*; il sait plus de 40 *Lais*, & des *Chansons de gestes*, & toutes les Chansons possibles qu'on imaginera de lui demander. Il connaît aussi les *Romans d'aventure*, & en particulier ceux de la *Table Ronde*. Il sait enfin *chanter* beaucoup de Romans, tels que Vivien, Renaud le Danois, &c. & *conter* Flore & Blanchefleur.

Je m'arrête un instant pour donner sur tout ceci quelques éclaircissemens, ou proposer mes conjectures.

Quoiqu'après tout il pût très-bien se faire qu'un Ménétrier sût le Latin, & fût par conséquent en état de composer des Contes dans cette langue, je suis convaincu

pourtant qu'on s'en gardait bien. J'en ai vu très-peu au moins dans toutes les recherches que j'ai faites ; & l'on conviendra sans peine qu'il n'y avait pas assez de gens capables de les entendre pour qu'ils fussent bien communs. Ainsi ce dont se vante le querelleur ne serait ici qu'une forfanterie pure, ou qu'une espece de cartel qu'il propose & se fait fort de soutenir quand on voudra.

Il a été parlé des *lais* à l'occasion de celui de *Lanval*.

Ces *Chansons de gestes*, distinguées ici des autres Chansons ordinaires, sont probablement ce qu'Albéric appelle *Heroica cantilena*, c'est-à-dire, celles qui célébraient les *gestes* & actions des preux Chevaliers, soit fabuleux, soit véritables. De ce nombre était la chanson de Rolland dont il a été parlé ailleurs. Elle n'est point parvenue jusqu'à nous. Mabillon en a publié une en ancien langage Teuton, qui fut faite sur Louis III, à l'occasion d'une victoire que ce Prince remporta en 881, sur les Normands, & qui a de grandes beautés. J'en ai trouvé plusieurs autres du

même genre chez nos Poëtes, & en particulier une sur la victoire de S. Louis à Taillebourg. Je me serais fait un plaisir d'en citer ici quelques-unes comme modeles; mais elles sont toutes si niaises & si plates qu'il a fallu y renoncer : & celle de Louis III m'est interdite, étant en langue étrangere.

Les *Romans d'aventures* sont sans doute les Romans de Chevalerie, & sur-tout ceux dont les héros étaient Chevaliers errans; comme les prétendus Paladins d'Artus.

On voit par ce qu'a dit le Ménétrier, qu'il y avait des Romans qui n'étaient que *contés* (car *Flore & Blanchefleur* est un Roman;) mais on voit aussi, & je pourrais en donner d'autres preuves, qu'il y en avait qu'on *chantait*. Or maintenant qu'était ce chant dont on ne trouve aucun monument dans les manuscrits? Est-il vraisemblable qu'on ait jamais pu se résoudre à mettre en musique & entreprendre de chanter des Ouvrages dont les plus courts ont deux ou trois milliers de

vers ? Sur ces difficultés, voici ma conjecture.

L'auteur de Gérard de Rouffillon dit au commencement de ſon Roman qu'il l'a fait *ſur le modele de la Chanſon d'Antioche*, & que ſes vers ont la même meſure. Cela veut dire, ſelon moi, que ſon Poëme peut ſe diviſer par couplets, ainſi que cette Chanſon, & ces couplets ſe chanter de même. Ainſi quand on demandait à un Ménétrier *Gérard de Rouſſillon*, il choiſiſſait (comme autrefois les Rapſodes Grecs,) un morceau particulier, une aventure, un combat; & le chantait ſur l'air de la priſe d'Antioche. C'était probablement la même choſe pour les autres Romans *chantés*; & ſans doute chacun avait, par ſa coupe particuliere, un air qui lui pouvait convenir. Je ſens qu'on peut me faire encore ſur tout ceci plus d'une difficulté; mais le ſujet n'eſt pas aſſez important pour que je m'y arrête davantage; & encore une fois je ne donne mon explication que comme une conjecture qui ne manque pas de vraiſemblance. Retournons au Ménétrier.

Il finit l'énumération de ses talens par quelques plaisanteries ; & prétend que s'il a pris le métier qu'il fait, ce n'est pas qu'il n'en ait beaucoup d'autres capables de lui procurer une fortune considérable : car il sait très-bien cercler un œuf, saigner les chats, ventouser un bœuf, & couvrir les maisons en omelettes. Il sait faire aussi des coëffes pour chevres, des brides pour vaches, des gants pour chiens, des hauberts pour lievres, des fourreaux pour trépieds, des gaînes pour serpes ; & si on lui donnait deux harpes, il se sent capable de faire une musique telle qu'on n'en aurait jamais entendu de pareille. Enfin après quelques nouvelles injures, il conseille au Ménétrier qu'il a attaqué, de sortir du château sans se faire prier ; le méprisant trop, dit-il, pour se déshonorer lui & ses camarades à frapper un homme si méprisable.

Celui-ci le ravale à son tour, & lui demande comment il ose se dire bon Ménétrier, lui qui ne sait ni Contes ni Dits agréables. (Les *Dits* sont tantôt des moralités ou des morceaux d'instruction,

tantôt un Fabliau qui contient un bon mot ou une plaiſanterie, tel que celui qu'on vient de lire précédemment, & qui en porte le titre.) Pour moi, dit-il, je ne ſuis pas de ces ignorans dont tout le talent eſt de faire le chat, le niais, l'homme ivre, ou de dire des ſottiſes à leurs camarades; je ſuis du nombre de ces bons *Trouveurs* qui inventent tout ce qu'ils diſent.

> *Je* *joueur*
> Ge ſuis juglere de viele;
> Si ſai de muſe & de freſtele
> Et de harpe & de chiphonie,
> De la gigue, de l'armonie,
> *du*
> Et el ſalteire, & en la rote.

Il a déjà été remarqué que la *Vielle* des Fabliers eſt notre *Violon* d'aujourd'hui, & que leur *Rote* eſt une ſorte de *Guitarre*.

Je trouve ailleurs dans une Chanſon, où il s'agit d'un berger, qu'*il chalemele de la Muſe au gros bourdon*. La Muſe eſt donc probablement la *Cornemuſe* de nos payſans, ou bien notre *Muſette*;

car toutes deux ont un *bourdon* & un *chalumeau*.

Le *Fretel* ou *Fretiau* eſt cette flûte compoſée de ſept tuyaux inégaux, que les Anciens mettaient entre les mains du dieu Pan, & qu'on connaît ſous le nom de *flute des Chauderonniers*. Il en eſt ſouvent fait mention dans les Chanſons de bergers; & c'eſt, avec le *Pipeau*, la *Muſe* & le *Chalumeau*, l'inſtrument que leur prêtent nos Poëtes.

Je n'ai pu trouver d'éclairciſſement ſur la *Chiphonie*, qui ailleurs, chez nos vieux Auteurs, eſt nommée *Cyſoine*, *Siſoine*, *Symphonie*. Du Cange rapporte certaines citations qui prouvent que c'eſt un inſtrument à vent; & d'autres par leſquelles on voit que c'était une eſpece de Tambour, percé dans le milieu comme un crible, & qu'on frappait des deux côtés avec des baguettes. Un autre Écrivain prétend, ſans autre preuve, que c'eſt la Vielle. Il paraît par une anecdote de la vie de du Gueſclin que cet inſtrument n'avait pas une grande conſidération; ou du moins qu'au XIV[e] ſiecle il était tombé

dans le mépris. Le Roi de Portugal, dit l'Historien, avait deux Ménétriers qu'il estimait & vantait beaucoup. Il les fit venir, & ils jouerent de la *Cyfoine*; mais le chevalier Mathieu de Gournai qui était là, se moqua d'eux, en disant que ces instrumens *en France & en Normandie n'étaient qu'à l'usage des mendians & des aveugles, & qu'on les y appellait instrumens truands.*

J'ignore ce que c'est que l'*Armonie* & la *Gigue*. Je trouve dans quelques Auteurs que cette derniere est une espece de flûte. Le Dictionnaire de la Crusca, qui en parle d'après le Dante, la donne comme un instrument à cordes.

Le *Salteire* est notre Psaltérion ou Timpanon. Il est appellé *Saltérion* dans le Roman du Brut. L'Auteur de ce Roman parlant d'un Musicien fameux, & nommant tous les instrumens dont il savait jouer, met dans le nombre celui-ci, & il en ajoute deux autres qui ne sont pas dans la liste qu'on vient de voir; la *Lyre* & le *Choron*. Cette lyre était-elle une de celles des Anciens? Je l'ignore.

Tout ce que je puis dire sur le *Chòron*, c'est que c'était un instrument à cordes. L'Auteur de la vie de Louis III. Duc de Bourbon (mort en 1419.) dit qu'on lui trouva le corps ceint, par pénitence, d'une corde à fouet & d'une corde de *Choron*.

Notre Ménétrier ajoute :

Je sais chanson
Sai ge bien chanter une note ;
Fabliaux
Ge sai Contes, je sai Fableax,
beaux Dits nouveaux
Ge sai conter beax Diz noveax,
vieilles nouvelles
Rotruenges viez & noveles,
Et Servantois, & Pastoreles.
d'amour
Si sai porter conseil d'amors,
chapel fleurs
Et faire chapelez de flors,
d'amoureux
Et çainture de druerie,
courtoisie.
Et beau parler de cortoisie.

Les derniers vers n'ont pas besoin d'explication. Mais je crois qu'il y aurait aujourd'hui peu de Musiciens qui pussent

ou qui osassent se vanter de pouvoir en certains cas conseiller un amoureux, ou lui enseigner la fine fleur des complimens, ou lui faire une couronne galante de fleurs, ou nouer sa ceinture avec grace.

Le Ménétrier cite plus bas les Fabliaux qu'il fait ; je les ai retrouvés, excepté deux, *Richard* & *Me Erme* : ce qui prouve que tous ne nous sont point parvenus.

Les *Rotruenges* étaient des Chansons à ritournelle, qu'on chantait en s'accompagnant de la *Rote* ; les *Servantois* ou *Sirventes*, des pieces ordinairement satiriques; & les *Pastourelles*, celles où il était question d'aventures de bergers ou de bergeres.

Ces dernieres sont de toutes les plus agréables. Elles offrent de l'action, beaucoup de naturel, un dialogue plein de naïveté ; & si elles étaient plus variées & moins libres, j'eusse entrepris d'en donner un recueil. Mais qui en lit une en a lu mille. Le Poëte sort pour aller se promener ; & c'est toujours au printems : il trouve une jolie bergere à laquelle il fait des propositions. Quelquefois elle appelle

à son secours les bergers qui le font fuir promptement. Ordinairement elle accepte le marché ; dont la conclusion est décrite avec toutes ses circonstances ; & voilà le cannevas de toutes les *Pastourelles*. Cependant pour faire connaître à mes Lecteurs ce genre de Poésie, je vais en donner une dont le dénouement est assez plaisant, & où l'on reconnaîtra d'ailleurs cette Chanson d'*Annette & Lubin*, devenue populaire : *Il était une fille.*

PASTOURELLE.

« Je me promenais à cheval l'autre jour, » & je suivais le grand chemin, quand à » l'ombre d'un bosquet j'apperçus jolie » bergere. Joyeux de la rencontre, j'allai » aussi-tôt m'asseoir auprès d'elle. Dieu » vous gard, la belle enfant : depuis le » jour que je vous ai vue ici, je songe » à vous, & je vous aime plus que ma » propre mere ».

« Elle ne se déconcerta pas ; & en me » rendant séchement mon salut ; passez » votre chemin, dit-elle, & ne venez

» pas

» pas ici me faire gronder. Mon pere » est-là vis-à-vis qui laboure dans ce » vallon ; s'il me voyait vous parler, il » soupçonnerait du mal. — Rassurez-» vous, la Belle ; je ne suis point un » trompeur, mais un homme qui vous » aime tant qu'il veut se faire berger » avec vous. Je vous donnerai péliçon, » ceinture à deux tours, & surcot d'écar-» late. Nous serons riches d'amour, nous » irons ensemble cueillir la violette, & » vous serez plus gaie que l'alouette à » l'aube du jour. — Sire, vous m'avez » persuadée, & je consens à faire tout ce » qu'il vous plaira ; mais laissez-moi au-» paravant aller rassembler mon troupeau » & attendez-moi ici un instant. »

En disant cela, elle entre dans le bois ; & il la suit des yeux en lui lançant des œillades tendres. Mais elle rejoint son pere, & l'autre reste-là comme un sot. Maudit soit l'imbécille qui laissa échapper si jolie proie.

Cette digression nous a fait oublier le Ménétrier. Après le détail de ses talens comme musicien & comme bel-esprit, il

passe à ceux qu'il a pour les tours d'adresse & l'escamotage.

jouer
Bien sai jouer de l'escambot,
l'escarbot
Et faire venir l'escharbot
sautant
Vif & saillant dessus la table.
maint jeu
Et si sai meint beau geu de table
d'adresse de magie
Et d'entregiet & d'artumaire.
Bien sai un enchantement faire . . . .
jouer bâtons
Ge sai joer des baasteax,
couteaux
Et si sai joer des costeax,
fronde
Et de la corde, & de la fonde.

Il se vante de plus de savoir toutes les *Chansons de gestes* que sait le premier, & d'autres encore, qu'il cite, *Ogier*, *Roland*, &c ; & finit de même par quelques plaisanteries. Il connaît, dit-il, tous les bons *Sergens* & les Champions renommés de son tems ; Augier Poupée qui d'un coup d'épée a tranché l'oreille à un chat ; Herbert Tue-bœuf qui d'un coup

de poing brise un œuf, &c; & les Ménétriers les plus célebres, Fier-à-bras, Brise-verre, Tourne-en-fuite, Tranche-côte, &c. (ce qui fait voir que les Ménétriers se donnaient des noms de guerre & des sobriquets ridicules). Enfin s'adressant à son rival, il lui conseille, s'il a un peu de honte, de ne jamais entrer dans les lieux où il le saura : & vous, Sire, ajoute-t-il, si j'ai mieux parlé que lui, je vous prie de le mettre à la porte & de lui prouver ainsi que c'est un ignorant.



LES DEUX BOURGEOIS
ET LE VILLAIN.

DEUX Bourgeois allaient en pélerinage (*a*). Un Payſan qui ſe rendait au même terme s'étant joint à eux dans le chemin, ils firent route enſemble & réunirent même leurs proviſions (*b*). Mais à une demi-journée de la *maiſon du Saint*, elles leur manquerent, & il ne leur reſta plus qu'un peu de farine, à peu-près ce qu'il en fallait pour faire un petit pain. Les Bourgeois, de mauvaiſe foi, comploterent de le partager entr'eux deux & d'en fruſtrer leur camarade, qu'à l'air groſſier qu'il avait montré ils ſe flattaient de duper ſans peine. « Il faut que nous „ prenions notre parti, dit l'un des cita- „ dins ; ce qui ne peut ſuffire à la faim „ de trois perſonnes peut en raſſaſier une, „ & je ſuis d'avis que le pain ſoit pour „ un ſeul. Mais afin de pouvoir le manger

„ ſans injuſtice, voici ce que je propoſe.
„ Couchons-nous tous trois, faiſons chacun un rêve, & qu'on adjuge le pain „ à celui qui aura eu le plus beau „.

Le camarade, comme on s'en doute bien, applaudit beaucoup à cette idée. Le Villain même l'approuva & feignit de donner pleinement dans le piége. On fit donc le pain, on le mit cuire ſous la cendre, & l'on ſe coucha. Mais nos Bourgeois étaient ſi fatigués qu'involontairement bientôt ils s'endormirent. Le Manant, plus malin qu'eux, n'épiait que ce moment. Il ſe leva ſans bruit, alla manger le pain, & revint ſe coucher.

Cependant un des Bourgeois s'étant réveillé & ayant appellé ſes deux compagnons: “ Amis, leur dit-il, écoutez „ mon rêve. Je me ſuis vu tranſporté „ par deux Anges en Enfer. Long-tems „ ils m'ont tenu ſuſpendu ſur l'abîme du „ feu éternel. Là, j'ai vu les tourmens.....
„ Et moi, reprit l'autre, j'ai ſongé que „ la porte du Ciel m'était ouverte: les „ Arcanges Michel & Gabriel, après „ m'avoir enlevé par les airs, m'ont

„ conduit devant le trône de Dieu. J'ai „ été témoin de sa gloire „ ; & alors le songeur commença à dire des merveilles du Paradis, comme l'autre en avait dit de l'Enfer.

Le Villain pendant ce tems, quoiqu'il les entendît fort bien, feignait toujours de dormir. Ils vinrent le réveiller. Lui, affectant l'espece de saisissement d'un homme qu'on tire subitement d'un profond sommeil, cria avec un ton effrayé ; “ Qui „ est-là ? — Eh ! ce sont vos compagnons „ de voyage. Quoi ! vous ne nous con„ naissez plus ? Allons, levez-vous, & „ contez-nous votre rêve. — Mon rêve ! „ Oh ! j'en ai fait un singulier, & dont „ vous allez bien rire. Tenez, quand je „ vous ai vus transportés, l'un en Paradis, „ l'autre en Enfer, moi j'ai songé que „ je vous avais perdus & que je ne vous „ reverrais jamais. Alors je me suis levé ; „ & ma foi, puisqu'il faut vous le dire, „ je suis allé manger le pain „.

Se trouve dans les Facéties & mots subtils en français & en Italien, *fol. XXIV.*

Dans les Facétieuses Journées, *p.* 152.

Et dans les Contes du sieur d'Ouville, *l.* 1, *p.* 363.

Dans les Scelta di facezie cavate da diversi autori, *p.* 112, *il s'agit de trois Théologiens qui n'ont qu'un œuf à partager. Ils proposent de l'adjuger à celui qui dira le plus beau passage de l'Ecriture. Le plus fin des trois l'avale, en disant* consummatum est.

Se trouve ainsi répété dans les Contes du sieur d'Ouville, *tome* 2, *p.* 253.

Dans Giraldi, *au lieu de deux Bourgeois & d'un Paysan, c'est un Soldat avec un Astrologue & un Philosophe*, IV. Journ. Nov. III.

Dans les nouveaux Contes à rire, *p.* 273, *il s'agit d'un Espagnol & d'un Gascon.*

Notre Fabliau a été mis mis en vers par M. Imbert.

NOTES.

(*a*, *Deux Bourgeois allaient en pélerinage.*) La dévotion des pélerinages, l'une de celles qui n'obligent point à devenir meilleur, & faite pour réussir en France, parce qu'elle exerçait l'inquiétude naturelle & la mobilité qu'on reproche à la nation, y était devenue fort à la mode ; & elle est l'origine de ces

Hospices qui subsistent encore dans mille endroits du Royaume. Les Pélerins jouissaient de beaucoup de priviléges ; ils étaient regardés comme des personnes sacrées ; & l'on a vu dans le *Laï de Gruélan* que c'était un des objets sur lesquels s'exerçait la bienfaisance des Grands-Seigneurs. Chez les Romanciers, quand quelqu'un veut pénétrer, sans crainte d'être arrêté, dans un camp ennemi ou dans une ville assiégée, il se déguise en Pélerin. *Tout le monde allait aux lieux de dévotion,* dit l'Abbé de Fleury, *même les Princes & les Rois*[1]. *Le Roi Robert passait les Carêmes en pélerinage, & fit le voyage de Rome. Les Evêques ne faisaient point de difficulté de quitter leurs Eglises pour ce sujet. Le pélerinage de Jérusalem devint entr'autres très fréquent vers l'an 1033. De là vinrent les Croisades : car les Croisés n'étaient que des Pélerins armés & assemblés en grandes troupes.* L'Auteur ajoute que dès le onzieme siecle on se plaignait des abus qu'entraînaient ces pieux voyages. *Des Prêtres & des Clercs criminels se prétendaient purgés & réhabilités. Les Seigneurs en prenaient occasion de faire des exactions sur leurs sujets, & c'était un prétexte aux pauvres pour mendier & vivre vagabonds.*

[1] *Mœurs des Chr. p. 396.*

[*b*, *Ils réunirent leurs provisions.*] Les auberges ne se trouvant gueres que dans les villes, & étant très-rares dans les campagnes où il n'y avait presque que des châteaux isolés, & des villages peuplés de Serfs, les voyageurs, sur-tout ceux de la classe du peuple qui n'avaient point la ressource de pouvoir aller se présenter dans les gentil-hommieres, étaient obligés de porter en route avec eux leurs provisions. C'est ce défaut d'hôtelleries qui engagea la plupart des anciens fondateurs d'Ordres à prescrire par leur Regle l'hospitalité, & beaucoup de personnes dévotes à fonder des hôpitaux pour les voyageurs & les Pélerins. Charlemagne dans ses Capitulaires avait défendu de leur refuser le couvert, le feu & l'eau.



Par Pierre d'Anfol.

LE REVENANT.

SANS un plus long préambule, je vais vous conter une aventure arrivée n'agueres en Normandie à un Chevalier.

Il voulait faire sa Mie d'une grande Dame, épouse d'un riche Seigneur Châtelain (*a*); & dans ce dessein il employa long-tems, sans se décourager, tout ce qu'il put imaginer de moyens pour l'instruire de son amour & parvenir à lui plaire. Vous ennuyer de tout ce détail, c'est ce que je ne ferai point. Je vous dirai seulement qu'il la pressa tant, qu'un jour enfin elle lui demanda comment il pouvait se flatter d'obtenir son cœur, lui qui n'avait encore fait pour elle aucune de ces actions éclatantes capables de rendre sensible une femme qui s'estime. " Vous „ voulez que je vous aime, ajouta-t-elle „ en souriant; eh bien, sachez que jamais „ je n'aurai d'ami que celui dont je

„ pourrai hautement me glorifier, & qui „ par plus d'un beau fait d'armes, m'aura „ montré comment sied dans ses mains „ la lance & l'écu. Agréez donc„ Madame, „ répondit le Chevalier, que pour vous „ fournir les moyens de vous en con- „ vaincre, j'indique avant peu un Tour- „ nois à la porte de votre château, & „ que ce soit votre époux lui-même que „ j'y défie. Vous pourrez de vos fenêtres „ apprécier les coups, & juger enfin par „ vos yeux qui de nous deux est le plus „ digne de posséder votre cœur „.

La Chatelaine le lui permit; & d'après cet aveu il fit annoncer un Tournois, où fut invitée, à plus de dix lieues à la ronde, toute la Noblesse de la contrée. Jamais on ne vit assemblée plus nombreuse, & jamais on n'en vit une plus redoutable & plus imposante. Vous n'eussiez pu vous empêcher de trembler, quand parut dans la lice cette foule de braves, le haubert sur le corps & le heaume en tête. Ils se partagerent en deux troupes qui allerent chacune se placer à leur poste en attendant le moment du combat.

Le Tournois devait s'ouvrir par le défi de l'amant & de l'époux. Ils sortirent des rangs ; & la lance au poing, dressés sur leurs étriers, & la tête enfoncée sous l'écu, au signal donné ils s'élancerent l'un sur l'autre avec le bruit & l'impétuosité de la foudre. Tous deux s'atteignirent ; & d'une telle force, que le mari, enlevé avec la selle & les sangles de son cheval, fut jetté au loin sur le sable. Quant au Chevalier il ne parut pas plus ébranlé qu'un rocher ; la lance de son adversaire se brisa, comme le verre, sur son écu. La Dame, qui de ses fenêtres était spectatrice du combat, ne vit qu'avec chagrin sans doute son époux vaincu ; mais le vainqueur était son amant, & cette idée la consola.

Que vous dirai-je ? On se mêla ensuite, on se battit avec ardeur, & chacun à l'envi cherchait à se distinguer. Mais *malheur & péché vinrent troubler la fête* ; un Chevalier fut tué. Comment & par qui arriva cet accident, je l'ignore. Il suffit au reste pour interrompre le Tournois. On inhuma le mort sous un orme (*b*) ;

& comme d'ailleurs le jour était fort avancé, l'on se sépara.

La Chatelaine qui voulait récompenser son Chevalier & lui tenir parole à son tour, lui envoya dire de se rendre au château, la nuit, à une certaine heure qu'elle indiqua. Il n'eut garde d'y manquer, & trouva à la porte une suivante qui l'attendait. Sans lui dire un seul mot, celle-ci le prit par la main, lui fit faire dans l'obscurité plusieurs détours pour n'être vus de personne, & le conduisit dans une chambre où elle le laissa, en le priant de ne point s'impatienter. Mais bientôt, soit ennui d'attendre, soit plutôt la fatigue du jour, il s'assoupit.

Obligée d'entrer au lit avec son époux, la Dame ne pouvait s'échapper que lorsqu'il serait endormi; & c'est ce qui l'avait retenue si long-tems. Elle accourut enfin, & déjà s'apprêtait à réparer par ses caresses le tourment involontaire qu'elle avait causé à son ami, quand elle le trouva dormant. Il n'est pas possible d'exprimer l'indignation dont la pénétra un manque aussi sensible de respect & d'amour dans un

pareil moment. Elle se retira sans prononcer une parole, & l'instant d'après envoya au dormeur sa suivante, avec ordre de sortir sur le champ de chez elle, & défense de se trouver jamais dans les lieux où elle pourrait être.

La Pucelle alla donc l'éveiller. Il se leva en sursaut; & croyant parler à la Châtelaine, il commença, les yeux encore troublés, à bégayer quelques phrases d'amour & de reconnaissance. " Réservez „ ces douceurs pour une autre, dit la „ Demoiselle; elles vous seront désormais „ inutiles ici „: Et alors elle lui annonça ce qu'elle était chargée de lui dire. Interdit & confus il convint de ses torts; & sans vouloir excuser une faute inexcusable, il ne songea qu'à la réparer.

Une ruse heureuse qui lui vint tout-à-coup à l'esprit, lui en fournit le moyen. Avant de sortir il demanda à voir le mari, prétextant un besoin essentiel de lui parler; & pria la Pucelle de lui indiquer la chambre où il reposait. Celle-ci, trompée par le motif qu'on lui alléguait, la lui montra. Le Chevalier quitta ses

vêtemens, ne garda que sa chemise; & s'avançant avec grand bruit, l'épée à la main, vers le lit des deux époux, il resta ainsi debout près d'eux, sans remuer & sans proférer une parole. Comme leur coutume était de tenir toutes les nuits une lampe allumée, il pouvait également les voir & en être vu. En effet le Châtelain, réveillé par le bruit, apperçut à ses pieds ce phantôme tout blanc, dont il fut d'abord effrayé; & d'une voix troublée, il s'écria, qui es-tu? " Rassurez-vous, répondit le
„ phantôme. Vous voyez une ame souf-
„ frante qui, loin de songer à vous
„ irriter contr'elle, ne veut au contraire
„ qu'implorer votre bonté. Je suis le
„ Chevalier tué aujourd'hui au Tournois.
„ Puni d'une faute que j'ai commise il
„ n'y a pas long-tems envers Madame,
„ je viens ici lui en demander pardon,
„ & j'y viendrai toutes les nuits jusqu'à
„ ce qu'elle me l'ait accordé, si vous ne
„ daignez, Sire, vous joindre à moi pour
„ la fléchir, & dès ce jour obtenir d'elle
„ ma grace „.

Le mari dupe de ce stratagême intercéda

de bonnefoi pour le Chevalier, & pria ſa femme d'oublier les torts qu'il pouvait avoir eus. Elle avait très-bien reconnu ſa voix; mais elle était encore irritée, & refuſa de pardonner. Le Châtelain ſurpris d'un pareil reſſentiment demanda quel était donc ce crime énorme dont le courroux s'étendait juſqu'au delà du tombeau. « Ma faute eſt grande, ſans doute, puiſ-„ que je ne me plains pas de la punition, „ répondit le Chevalier; mais je ne puis „ la dire, car j'en ferais une plus grande „ encore & mériterais alors la colere dont „ on m'accable „.

Ce dernier trait de prudence & de ſoumiſſion acheva de déſarmer la Dame. « Sire Chevalier, dit-elle, retirez-vous, „ & allez en paix; tout vous eſt par-„ donné. — C'eſt la ſeule choſe que je „ ſouhaitais, Madame; & que le Ciel „ en récompenſe vous accorde une vie „ toujours heureuſe. Mais puiſque vous „ conſentez à oublier ma faute, le châ-„ timent va donc finir auſſi, & mon bon-„ heur ſans doute ne tardera gueres à „ commencer „. En diſant ces mots il ſe

retira ; & la Châtelaine qui reconnut alors la ruse ingénieuse de son ami, se prit à sourire. Ce fut ainsi qu'il regagna son cœur : sans cette adresse il la perdait pour toujours.

Vergier, t. 2, p. 176, a aussi un Conte de Revenant ; *mais les choses s'y passent de concert avec la femme. L'amant vient la nuit réveiller l'époux ; il se dit son frere mort depuis peu, l'envoie à l'Eglise prier Dieu pour lui, & pendant ce tems prend sa place.*

Notre Fabliau a été mis en vers par M. *Imbert.*

NOTE.

(*a*, *Un riche Seigneur Chatelain.*) On nommait ainsi, & celui à qui un haut Baron ou un Souverain confiait le gouvernement & la garde d'un de ses *châteaux ;* & le Seigneur qui possédait une *Châtellenie*, c'est-à-dire un fief ayant droit de *château* & de haute-Justice. C'est presque toujours dans ce der-

nier sens que les Fabliaux emploient le mot de *Châtelain*.

(*b*, *On inhuma le mort sous un orme.*) Les Papes, en lançant des anathêmes contre les Tournois, avaient défendu d'inhumer en terre-sainte ceux qui étaient tués dans ces combats. Ordinairement même on n'enterrait point les excommuniés. On jettait leurs cadavres dans un champ; & pour en dérober le spectacle & l'odeur aux passans, on les couvrait d'un monceau de pierres.



LE LIBERTIN CONVERTI.

DEPUIS hier je ſuis dans une grande incertitude, & ne ſais quel parti prendre. De quelque côté que je me tourne, j'apperçois des inconvéniens : car entre deux maux le choix n'eſt pas aiſé. Enfin dois-je prendre femme, ou non ?

Me voilà bien confeſſé, bien abſous. Le Patriarche m'a fait donner maints coups de diſcipline, & il nous dit que, ſelon S. Paul, on eſt ainſi purgé de tous ſes péchés (*a*). J'ai promis de vivre en bon Chrétien, il faut tenir parole : je me damnais. Avec une femme on a dequoi ſe ſauver ; ainſi je me marierai, c'en eſt fait.

Mais auſſi cette rage d'épouſer ne ſera-t-elle pas ſuivie de regrets ? Ne vais-je pas faire une ſottiſe ? Si ma femme eſt Demoiſelle, elle me mépriſera ; ſi elle eſt jolie, elle me ſera infidelle ; méchante,

elle me fera damner. C'eſt un tréſor qu'une bonne femme, j'en conviens : qui l'a trouvé, qu'il le garde ; mais où chercher ce phénix ? Une femme eſt un terrible fardeau ; j'en ai déjà tant ſouffert, quand elles n'étaient pas à moi ! Que ſera-ce quand j'en aurai une qui m'appartiendra & que je ne pourrai m'en débarraſſer ?

D'un autre côté, ſi je me marie, tout va être réglé dans mon ménage. Plus de ſoins, plus d'embarras pour moi : rien à faire que manger & dormir. Si ma Moitié me voit triſte, elle viendra rire & m'égayer ; ſi j'ai de l'humeur, elle préviendra juſqu'au moindre de mes deſirs. Quelle joie, chaque fois que je rentrerai, de la voir accourir au-devant de moi, me baiſer tendrement, me ſerrer dans ſes bras ! Oui, il n'y a pas à héſiter, je ne ſaurais rien faire de mieux. Une femme non-ſeulement rend heureux ſon mari, elle égaie encore ſa maiſon. Je ſais fort bien que ce miel attirera chez moi quelques frélons ; mais je ſaurai m'en débarraſſer, & ne ſuis pas d'humeur à faire tous les jours des nôces pour nourrir mes voiſins.

D'ailleurs je connais un peu trop par moi-même les suites dangereuses qu'ont pour les maris toutes ces amitiés prétendues. Je ferai donc des serviteurs à Dieu, & des sujets à l'État.... Que dis-je? Je ferai : en suis-je bien sûr? Hélas! combien en nourrissent, dont d'autres ont eu le plaisir d'être les peres? Ce n'est pas tout encore; mon épouse peut-être aura une coquetterie qui me ruinera. Il lui faudra joyaux, bagues, ceinture, ajustemens; car elles aiment tout cela plus que sermons. Peut-être aussi voudra-t-elle se rendre maîtresse. J'en ai tant vues! Et dans ce cas ce serait à moi une grande folie de changer mon état pour un pire.

Mais non, j'ai tort de m'allarmer. Je la choisirai douce, honnête & incapable de me tromper. Elle passera les jours à m'aimer & à prier Dieu, ce sera l'exemple du quartier. Dieu a fait la femme pour l'homme, disent nos Prêtres; il ne faut pas séparer ce qu'il a réuni. Eux-mêmes, qui ne peuvent en avoir à eux, ne courent-ils pas après celles des autres? L'Évêque a beau les en reprendre & les châtier,

il ne leur est point possible de se passer de cette consolation. Ainsi je veux me marier, mon parti est pris. Je ne desire plus qu'une jolie compagne, & déjà je voudrais être aux nôces. . . . . . .

Mais cependant, toutes réflexions faites, je crois que ce régime ne me couvient pas & que même il m'est contraire. J'ai appris à mes dépens à connaître les femmes; & si la mienne se mettait en tête de faire mal, il n'y a prison, tour, château ni forteresse, il n'y a puissance sur la terre qui fût capable de l'en empêcher.

Cette piece a été mise en vers par M. Imbert.

NOTES.

(a, *Le Patriarche m'a fait donner maints coups de discipline, & il nous dit que selon S. Paul, on est ainsi purgé de tous ses péchés.*) La flagellation, soit avec des verges, soit avec des cordes nouées, était un châtiment monastique employé dans les Couvents pour certaines fautes. L'Eglise le mit au nombre des peines canoniques qu'elle imposait aux pécheurs pénitens; & pour ne citer que

des exemples connus parmi nous, Louis-le-Débonnaire, après avoir été forcé d'abdiquer la couronne, fut frappé de verges à Soissons dans l'assemblée des Evêques. Les Papes, avant de donner l'absolution de certains crimes, imposerent quelquefois, entre autres pénitences, une flagellation publique [1]. Ils y soumirent même des Princes : tels furent Raimond-le-Vieux, Comte de Toulouse, accusé de favoriser les Albigeois; Henri II, Roi d'Angleterre, cause, par un mot imprudent, de la mort de l'Archevêque de Cantorberi, &c. *J'appelle supplice*, dit l'Abbé de Fleury, *ces spectacles affreux que l'on donnait au public, faisant paraître le pénitent nud jusqu'à la ceinture avec une corde au cou & des verges à la main dont il se faisait fustiger par le Clergé; comme on fit entre autres à Raimond .... Je ne doute point que ce ne soit l'origine des amendes-honorables, reçues, depuis plusieurs siecles, dans les Tribunaux séculiers, mais inconnues à toute l'antiquité* [2]. Une Chartre de l'an 1240, ordonne que les excommuniés, qui voudront rentrer en grace, assisteront à la Procession nus pieds, en chemise & tenant en main des verges qu'ils présenteront ensuite à genoux au Semainier pour être fustigés par lui [3].

[1] *Fleuri, Hist. Ec. t. XVI, p. 136 & 37.*

[2] *Idem. Dis. IV.*

[3] *Du Cange, au mot processio.*

Plusieurs personnes employaient par dévotion ce genre de pénitence. S. Louis se faisait donner tous les Vendredis la discipline par son Confesseur [i]. Il y avait des Prêtres qui, avant de donner l'absolution à leurs pénitens, les frappaient de verges [ii]. Dans l'Ordre de Cluni, on ne se présentait à confesse que le dos découvert, par cette raison [iii].

En 1260, s'éleva en Italie une secte de Fanatiques, qu'on nomma *Flagellans*, & qui couraient les campagnes & les villes, nus jusqu'à la ceinture, se déchirant le corps à coups de fouet pour appaiser la colere de Dieu, & chantant des cantiques ajustés à cette dévotion dégoûtante. Ils se répandirent dans toute l'Europe ; & il fallut l'autorité des Princes pour arrêter ou pour détruire leurs progrès. Les confrairies de pénitens de nos Provinces méridionales, qui, à certaines Fêtes de l'année se fouettent publiquement dans les Processions, la coutume où sont encore quelques Prédicateurs zélés d'Italie de finir leurs Sermons par une discipline sanglante, &c. sont des restes de cette superstition.

[i] *Duchêne*, gesta Sancti Ludov.

[ii] *Du Cange*, *Suppl.* *au mot* pœnitentes.

[iii] Ibid. *au mot* Flagellatio.



LA

LA CONFESSION DU RENARD (*a*).

ET SON PÉLÉRINAGE.

Le Fabliau qu'on va lire, & dans lequel à travers quelques traits de satire assez fine, on sent pourtant toujours la plaisanterie d'un siecle grossier, semble n'avoir eu principalement en vue que de ridiculiser les pélerinages, & sur-tout celui de Rome.

JADIS vivait tranquillement dans son palais de Mau-pertuis un vieux Renard. Mais l'âge depuis quelque tems commençait à l'appésantir. De jour en jour il sentait diminuer ses forces, & entrevoyait déjà une fin malheureuse. « Hélas ! » je ne puis plus mal-faire, se disait-il. » Qu'est devenu ce tems où, sûr de ma » proie quand je l'avais une fois saisie, » & plein d'assurance en mes pieds, je » ne craignais la poursuite d'aucun ennemi ? » Que de vols, que de sang répandu j'ai

» à me reprocher ! C'en est fait, il faut » changer ; c'est trop long-tems être craint » & haï ».

Tandis qu'il s'occupait ainsi de ce pieux projet, un Villain, enfoncé dans son chaperon (*b*), passa par-là, & le voyant pleurer lui demanda ce qu'il avait. — « Ce que j'ai, bon Dieu ! Eh ! ne dois-» tu pas le deviner ? Après une vie passée » dans le brigandage & dans le crime, » mes larmes peuvent-elles te surprendre ? » Mais j'ai entendu prêcher dans ma jeu-» nesse que qui demande pardon l'obtien-» dra ; & j'espere en la miséricorde du » Ciel ». Alors il pria le Paysan de lui enseigner dans le voisinage quelque saint homme auquel il pût aller s'accuser de ses fautes & en demander l'absolution. L'autre qui connaissait le drôle crut d'abord qu'il voulait se moquer ; cependant quand il le vit insister & avec serment protester de sa bonnefoi, il lui nomma un bon Hermite qui habitait dans un bois assez près delà, & s'offrit même à le conduire.

Si la vue de ce brigand, connu au loin par ses rapines, surprit le Solitaire, son

repentir & ſes larmes le toucherent. Il le loua ſur ſon retour à la vertu & écouta le récit de ſes fautes ; mais elles étaient telles qu'il ne pouvait lui en donner l'abſolution, & il lui enjoignit d'aller à Rome. « Eh ! pourquoi, ſe dit à ſui-même » le pénitent, m'envoyer chercher ſi loin » un pardon que le Ciel peût m'accorder » également ici ? C'eſt donc pour nous » faire courir que le Pape ſe réſerve à » lui ſeul un pouvoir qu'il eſt le maître » de communiquer » ? Néanmoins comme c'était une néceſſité, il s'y ſoumit, prit un bourdon, ſe paſſa une écharpe au cou & partit (*c*).

Une ſeule choſe le fâchait, c'était de voyager ſeul. D'un autre côté, le grand nombre d'ennemis qu'il s'était faits lui donnait lieu de craindre pour ſes jours. Il ſe vit donc obligé de s'écarter des grandes routes & de ſuivre des chemins détournés. Mais au bout de quelques lieues, ſa bonne fortune lui fit trouver un compagnon.

En traverſant une plaine où paîſſaient des moutons, il apperçut Bélin, le bélier

du troupeau ; lequel s'était retiré à l'écart
& rêvait triſtement, couché ſur l'herbe.
Le Pélerin s'approcha pour lui en demander
le ſujet. « Hélas ! je pleure ma mort
» prochaine, répondit Bélin en ſoupirant.
» Voilà plûſieurs années que je ſers ce
» Villain ; & c'eſt moi qui ſuis le pere
» de preſque tout ce beau troupeau que
» tu vois. J'eſpérais au moins que, pour
» prix de mes ſervices, l'ingrat me laiſ-
» ſerait mourir en paix. Je me ſuis trompé :
» il vient de me deſtiner à nourrir ſes
» moiſſonneurs, & ma peau eſt vendue
» pour faire des houſeaux à quelqu'un
» qui part pour Rome. Rome encore !
» s'écria le Renard, je n'entends parler
» que de Rome ; mais tout va donc-
» là (*d*) ? Du moins, ſi l'on t'y envoyait
» comme moi, tu ne fournirais pas de
» houſeaux. Ah ! mon pauvre ami, tu
» me fais grande pitié, & je vois qu'on
» te jouera un mauvais tour, ſi tu ne
» prends bien vîte ton parti. — Eh ! quel
» parti prendre ? J'ai beau rêver, il ne
» me vient rien ; conſeille-moi donc,
» toi qui a de l'eſprit. — Le conſeil eſt

» aisé ; & d'abord il faut commencer par
» t'enfuir. Ecoute ; j'ai été long-tems,
» comme tu sais, un assez grand vaurien ;
» mais à tout péché miséricorde, & j'ai
» lu dans l'Écriture que les Anges se
» réjouissent plus au Ciel pour un larron
» qui vient à résipiscence, que pour quatre-
» vingt-dix Justes qui persévèrent. Qu'est-
» ce après tout que ce monde & ses plai-
» sirs ? du vent & de la fumée. Dieu
» nous commande d'y renoncer & de
» quitter tout pour lui, pere, mere,
» herbe & pré ; j'obéis, & j'espere bien
» que tu me verras un jour couché dans
» la Légende. En attendant, je vais cher-
» cher à Rome une absolution du Pape.
» Veux-tu me suivre ? J'y vois pour toi
» double profit ; des pardons à gagner,
» & point de houseaux à fournir ». Bélin,
fort simple de son naturel, trouva le
conseil admirable. Il embrassa son ami en
pleurant de joie, & se mit en route avec
lui.

Ils n'eurent pas fait cent pas qu'ils
apperçurent *Bernard l'Archiprêtre* *, qui
mangeait des chardons dans un fossé.

* Un Ane.

C'était une si ancienne connaissance qu'il n'eût pas été pardonnable de passer sans lui rien dire. On le salua donc. Bernard levant la tête, & surpris de voir Me Renard dans l'équipage de pélerin, lui demanda ce que c'était que cette mascarade. « Mon cher, répondit celui-ci, rien » ne coûte pour sauver son *ame*; &, si » tu étais sage, tu ferais comme nous. » Car enfin, au lieu de porter du bois » & du charbon, d'avoir le dos pelé, de » recevoir cent coups de bâton par jour, » il ne tient qu'à toi de n'avoir plus de » maître & de vivre sans travailler, » puisque tu es sûr de trouver partout à » manger ». Ce dernier article fut celui qui frappa le plus Bernard; il se le fit assurer bien expressément encore. L'autre le lui jura foi de Renard; & d'après cette promesse, voilà nos trois Pélerins en campagne.

Comme ils avaient un grand bois à traverser, la nuit les y surprit; & ce fut alors qu'ils commencerent à sentir les inconvéniens du pélerinage. Le Renard, fait aux injures de l'air, proposa de cou-

cher sur l'herbe au pied d'un arbre. Bélin, accoutumé à rentrer tous les soirs dans une bonne étable, ne goûtait pas trop cette façon de dormir; & d'ailleurs il craignait les loups. L'Ane appuya très-fort l'avis de Bélin. Le Renard donc, forcé d'y déférer, proposa de faire encore quelques pas, assurant qu'ils trouveraient l'hôtel d'Isangrin *, son beau-frere & son ami, chez lequel ils seraient sûrement bien reçus (*e*). A ce nom d'Isangrin les deux autres reculerent d'effroi; ils craignirent quelque trahison. Mais le Renard les rassura si positivement sur sa probité, il leur fit tant de sermens, qu'enfin nos deux idiots consentirent à le suivre.

* Le Loup.

Il n'y avait personne au logis d'Isangrin, quand ils arriverent. Celui-ci & sa femme Hersant étaient à la chasse: mais les voyageurs trouverent force provisions de toute espece; & sans attendre leurs hôtes, ils commencerent sans façon à boire & à manger. Peu-à-peu la bonne-chere & la gaieté animerent les cerveaux; on oublia la dévotion, & chacun de son côté se mit à chanter à qui mieux mieux.

Pendant ce tems les deux chasseurs revenaient avec leur proie. Ils entendirent de loin cette orgie bruyante dont retentissait toute la forêt, & d'abord la crainte les fit arrêter. Mais Hersant, s'étant avancée avec précaution pour savoir ce que c'était, vit, par le trou de la serrure, les trois Pélerins étendus gaiment autour de la table, où ils s'égosillaient à chanter. Elle revint aussi-tôt avertir son mari, qui courut en fureur frapper à la porte pour se faire ouvrir, & qui d'une voix terrible leur annonça qu'il allait les dévorer tous trois.

Si nos deux imbécilles eurent peur alors, vous n'en serez point surpris. Le Renard les rassura. « Poltrons que vous » êtes, leur dit-il, est-ce que vous ne » me connaissez point ? Je vais vous tirer » de ce mauvais pas ; ne craignez rien. » Toi, Bernard, entr'ouvre un peu la » porte ; Isangrin va s'y jetter étourdi» ment. Dès qu'il aura la tête passée, » referme aussi-tôt ; tiens bien ; & pen» dant ce tems Bélin se chargera du reste ». Le stratagême réussit. Isangrin se trouva

pris comme au piége. Aussi-tôt vous eussiez vu Bélin fondre sur lui pour le frapper de ses cornes, puis s'élancer de nouveau, puis reculer pour le frapper encore. Jamais porte de ville assiégée n'essuya de si terribles coups. Bref, tant & si bien fut heurté que la cervelle du captif en sauta.

Hersant voyait de dehors ce spectacle douloureux sans pouvoir l'empêcher. Elle courut dans le bois pour appeller du secours; & dans l'instant arriverent plus de deux cens loups qui, à la vue du corps de leur camarade poussant des hurlemens effroyables, s'animerent mutuellement à le venger. Les prisonniers frissonnaient de tous leurs membres; & c'était bien sincérement que Bernard se repentait d'avoir quitté ses sacs de charbon, & Bélin son Berger. Le Renard lui-même n'était pas sans inquiétude. Cependant comme besoin est la mere d'invention, il proposa de grimper sur le toit de la loge, & de s'élancer delà sur un arbre où l'on n'aurait plus rien à craindre. En même-tems, sans attendre la réponse des deux autres, qui, ne se sentant point

aussi lestes, n'eussent probablement pas été de son avis, il sauta sur un chêne voisin.

Quand ils se virent abandonnés, ils se crurent morts; mais il leur dit: « Chers » camarades, nous avons encore une » ressource. Je vais, par ma voix, jetter » l'épouvante parmi nos ennemis; secon- » dez-moi l'un & l'autre : & lorsque vous » les verrez ébranlés, fondez sur eux » pour achever de les dissiper ». Il commença aussi-tôt à crier *haro*, *haro*, & à contrefaire le bruit des cors & l'aboiement des chiens. Les loups se crurent attaqués par des Chasseurs; ils ne songerent plus qu'à fuir. Bernard alors faisant retentir sa voix effrayante, acheva tellement de les troubler qu'il se culbuterent les uns sur les autres. Bélin lui-même, enhardi par leur fuite, sortit & vint les frapper par derriere avec ses cornes. Enfin en moins d'un instant tout disparut, & il n'en resta pas un seul.

Les deux Champions, par ce stratagême, se virent délivrés du danger; mais la peur qu'ils en avaient eue les guérit de

l'envie des pélerinages, & ils dirent adieu à leur camarade. « Vous avez raison, » répondit le Renard, & je veux vous » imiter. Il y a tant d'honnêtes gens qui » n'ont pas été à Rome, & il y en a » tant qui, après y avoir été, en sont » revenus pires! Je vais retourner dans » mon manoir; j'y travaillerai, je ferai » du bien aux pauvres, je vivrai en bon » Chrétien; & je crois que cette conduite » plaira autant à Dieu que si je courais » les chemins pour lui ».

Bernard & Bélin s'écrierent qu'il avait raison; & tous trois, de compagnie, s'en revinrent chez eux.

Ce Conte se trouve inséré dans le Roman du Renard & d'Isangrin, *Poëme singulier, composé successivement par trois auteurs; achevé, comme l'apprend le manuscrit, en 1339, & dans lequel on a fait entrer tout ce que les fables & les poésies du tems fournissaient sur le Renard. Ce libertin est accusé par le Loup de l'avoir fait C . . . & traduit par lui à la Cour du Lion. Celui-ci blâme Isangrin d'un*

éclat dont le seul fruit sera de rendre sa honte publique, & *il le renvoie*, *en l'exhortant à se consoler d'un événement* qui arrive aux Rois & aux Comtes, & qui de jour en jour devient à la mode; *trait de satire d'autant plus hardi, qu'il faisait allusion probablement à l'aventure des trois fils de Philippe-le-Bel, dont les femmes furent toutes trois publiquement accusées d'adultere. Ensuite viennent différens tours du Renard; celui du fromage qu'il attrape au corbeau; celui du puits dont il se tire en faisant descendre le Loup dans l'autre sceau; son pélérinage à Rome, c'est-à-dire, notre Fabliau en entier, &c. &c. Il défie enfin Isangrin aux échecs; & dans la confiance où il est qu'il le gagnera, il propose par malice de jouer ce qu'ils ont tous deux le plus d'intérêt de conserver. Il perd, & meurt des suites de cette sottise.*

Différens traits, recueillis des poésies du tems, m'ont prouvé que notre Fabliau, tout scandaleux qu'il paraîtra aujourd'hui, eut une très-grande vogue chez nos dévots aïeux. *On l'employait même en tableau; & un Poëte moraliste reproche aux Prêtres de faire plutôt peindre ce sujet dans leurs salles que le portrait de la Vierge dans leurs églises.*

En

église
En leur Moustier ne font pas fére
Sitost l'image Notre-Dame
comme ils
Com font Isangrin & sa fame,
En leurs chambres, & de Renart.

Vies des Peres manusc.

Dans la suite, quand Paris eut des tréteaux, & qu'on y représenta des Misteres, *on fit, des divers Contes du Renard, quelques-unes de ces Farces qui, comme je l'ai dit plus haut dans la note sur l'origine du Théâtre, servaient d'intermede aux différens actes de la Piece sainte. On a lu dans cette même note qu'à la fête que donna en 1313 Philippe-le-Bel, on vit, entre autres spectacles, la vie entiere du Renard, lequel finissait par devenir Pape,* mangeant toujours poules & poussins.

NOTES.

(*a*) L'Histoire parle d'un certain Réginald ou Reïnard, politique très-rusé, qui vivait dans le Royaume d'Austrasie au IXe siecle & fut conseiller de Zuentibold. Exilé par son Souverain, il alla, au lieu d'obéir, se mettre à couvert dans un château fort dont il

était le maître, & d'où il suscita au Prince toutes sortes d'affaires fâcheuses, armant contre lui tantôt les Français, tantôt le Roi de Germanie. Cette conduite artificieuse & fausse rendit son nom odieux. Son siecle fit sur lui différentes Chansons, dans lesquelles il est appellé *Vulpecula*; & les siecles suivans composerent de même plusieurs Poëmes allégoriques & satiriques en Romane, qui depuis furent traduits en plusieurs langues, & où il est toujours désigné sous l'emblême de l'animal, auquel dans la nôtre il a donné son nom. Ces allégories qui prêtaient à la méchanceté de nos vieux Poëtes furent long-tems à la mode parmi eux. J'ai vu plus de vingt pieces différentes sur le *Renard*. Il suffira de faire connaître l'une des principales. C'est le Roman du *Nouveau Renard*, par Jacquemars Giélée de Lille, fini en 1289.

Le Lion convoque tous les animaux à sa Cour. Le Renard lui joue mille tours & en vient à une révolte ouverte. Assiégé dans son château de Mau-pertuis, il emploie tant de ruses, que le Monarque, après avoir perdu bien du monde & désespérant de le réduire, le fait excommunier par l'Archiprêtre l'Ane. Cependant ils se réconcilient dans la suite; mais le Renard, qui est toujours le même, qui

vole, qui débauche des femmes, &c, met le Clergé dans son parti afin de n'avoir plus rien à craindre. Les Prêtres suivent les principes d'hypocrisie qu'il leur enseigne, & deviennent par son moyen si puissans & si riches qu'ils se prosternent devant lui pour l'adorer. Il fait un de ses fils Jacobin, un autre Frere-Mineur. Enfin il se confesse à un Hermite, lequel l'envoie à Rome. Là il trouve la Fortune qui lui met une couronne sur la tête & qui l'éleve au plus haut de sa roue; & c'est ainsi qu'il est représenté dans la miniature du manuscrit.

Toute cette multitude d'allégories sur le Renard pourrait bien au reste n'être primitivement qu'une imitation de celle de Bid-paï. On sait que l'ouvrage de ce Philosophe Indien, qu'on nomme Fables, n'est rien autre chose qu'une instruction qu'il fit pour le Prince son souverain, & dans laquelle il suppose un Renard qui après avoir supplanté & fait mettre à mort un Bœuf, grand Visir du Lion, périt enfin lui-même victime de la calomnie. Tout cela est entremêlé, à la maniere des Orientaux, de Sentences, de Maximes, d'Apologues, de Contes absolument étrangers au sujet principal & propres à le faire sans cesse oublier. Nos Poëtes ont connu cet ouvrage,

comme on le verra par plusieurs morceaux qu'ils ont imités ; & il se pourrait très-bien, encore une fois, que ce fût là, plutôt que dans l'Histoire de Réginald, qu'ils eussent pris l'idée de tous ces Poëmes dont j'ai parlé.

(*b*, *Enfoncé dans son chaperon.*) Sorte de couverture de-tête presque aussi ancienne que la Monarchie, & dont l'usage n'a commencé à s'abolir que sous Charles VI, quand les chapeaux devinrent à la mode. C'était une espece de coqueluchon qui se portait par-dessus la chape, qui couvrait les épaules, & se relevait sur la tête quand on voulait se garantir du soleil, du froid ou de la pluie. On voit encore aujourd'hui parmi le peuple des voyageurs en porter à cheval par-dessus leur chapeau. Souvent on les garnissait de fourrures précieuses. On en faisait même entiérement en peaux ; & ceux-ci se nommaient *aumusses*. Quant à la forme des chaperons, elle a fort varié, quoique le nom en soit toujours resté le même. Il y en avait de quarrés, de pointus, de grands, de petits, quelques-uns faits comme les capuchons de nos Moines, d'autres avec des houppes, &c. &c. La plupart des habillemens de femmes en avaient aussi ; & ces coqueluchons inutiles qu'elles portent encore à leurs différentes sortes de mantelets

& à quelques-uns de leurs déshabillés, paraissent n'avoir d'autre origine.

(*c*, *Prit un bourdon, se passa une écharpe au cou.*) C'est probablement ce Fabliau qui a donné lieu à l'acception, subsistante encore dans notre langue, du mot *pélerin*, pour signifier un homme rusé & matois: *Je connais le pélerin.*

(*d*, *Je n'entends parler que de Rome. Mais tout va donc là.*) Ces sorties violentes contre l'avidité des Papes, si communes chez nos Poëtes, n'exigeaient alors aucun courage. Il n'y avait sur cet objet qu'un cri général. S. Louis lui-même, si dévot, si soumis au Saint-Siege, dans une Ordonnance ' concernant la Collation des Prélatures se plaint des *exactions insupportables par lesquelles la Cour de Rome avait malheureusement appauvri le Royaume;* & il défend toute levée d'argent, à moins que ce ne soit dans une nécessité urgente, & avec le consentement du Roi & celui de l'Eglise Gallicane.

' *Ord. des Rois de Fr. t. I. ann.* 1268.

(*e*, *Isangrin.... Bélin...*) Le nom d'*Isangrin* est donné au Loup à cause de sa couleur *grise;* celui de *Bélin* vient du mot *béler*. Le premier se trouve aussi dans les poésies des Troubadours,

☞ LE MÉDECIN DE BRAI.

Aliàs

* LE VILLAIN DEVENU MÉDECIN.

JADIS fut un Villain qui à force d'avarice & de travail avait amaſſé quelque bien. Outre du blé & du vin en abondance, outre de bon argent, il avait encore dans ſon écurie quatre chevaux & huit bœufs. Malgré cette fortune cependant il ne ſongeait point à ſe marier. Ses amis & ſes voiſins lui en faiſaient ſouvent des reproches. Il s'excuſait en diſant que s'il rencontrait une bonne femme, il la prendrait. Eux ſe chargerent de lui choiſir la meilleure au moins qu'on pourrait trouver, & en conſéquence ils firent quelques recherches.

A quelques lieues delà vivait retiré un vieux Chevalier veuf, & fort pauvre, qui avait une fille très-bien élevée &

d'une figure charmante. La Demoiselle était en âge d'être mariée ; mais comme le pere n'avait rien à lui donner, personne ne songeait à elle. Enfin, les amis du Villain étant venus en son nom en faire la demande, elle lui fut accordée ; & la Pucelle qui était sage & qui n'osait désobliger son pere, se vit, malgré sa répugnance, obligée d'obéir. Le Villain, enchanté de cette alliance, se pressa bien vîte de conclure & fit ses nôces à la hâte.

Mais elles ne furent pas plutôt faites que des réflexions chagrinantes survinrent, & qu'il s'apperçut que dans sa profession, rien ne lui convenait moins qu'une fille de Chevalier. Pendant qu'il sera au-dehors occupé à sa charrue ou à quelqu'autre travail, que deviendra sa femme, élevée à ne rien faire & dont l'état est de rester au logis ? Le Curé, pour qui tous les jours de la semaine sont Dimanche, ne manquera pas alors de s'empresser à lui tenir compagnie : il y viendra aujourd'hui, il y reviendra demain ; puis gare l'honneur du sot mari. Comment donc faire, quand il n'y a plus de remede ? « Si le matin,

» avant de partir, je la battais, se dit-il » à lui-même, elle pleurerait tout le reste » du jour; & il est sûr que pendant qu'elle » pleurerait, elle ne songerait point à » écouter les galans. Le soir, en rentrant, » j'en serais quitte pour lui demander » pardon; & je sais bien comment il » faut s'y prendre pour l'obtenir».

Rempli de cette belle idée, il demande à dîner. Après le repas, il s'approche de la Dame; & de sa rude & lourde main lui applique sur la joue un tel soufflet que la marque de ses cinq doigts y reste imprimée. Ce n'est pas tout. Comme si elle lui eût essentiellement manqué, il redouble de quelques autres coups & sort ensuite pour aller aux champs. La pauvrette se met à pleurer & se désole. « Mon pere, pourquoi m'avez-vous sacrifiée à ce Villain? N'avions-nous donc » pas encore du pain à manger? & moi » pourquoi ai-je été assez aveugle pour » consentir à ce mariage! Ah! ma pauvre » mere, si je ne vous avais pas perdue, » je ne serais pas malheureuse. Que vais-» je devenir»? Elle était si affligée qu'elle

ne voulut écouter ni recevoir de consolation de personne, & qu'elle passa tout le jour à pleurer, comme l'avait prévu le mari.

Le soir, quand il rentra, son premier soin fut de chercher à l'appaiser. C'était le Diable qui l'avait tenté, disait-il. Il jura de ne jamais porter la main sur elle, se jetta à ses pieds & lui demanda pardon d'un air si pénétré que la Dame promit d'oublier tout. Ils souperent de la meilleure amitié & firent la paix. Mais le Villain qui avait vu son stratagême réussir, s'était proposé de l'employer encore. Le lendemain donc à son lever, cherchant querelle à sa femme, il la frappa de nouveau & la quitta comme la veille. Elle se crut pour le coup condamnée sans espoir à être malheureuse & s'abandonna aux larmes.

Tandis qu'elle se désespérait, entrerent chez elle deux Messagers du Roi, montés sur des chevaux blancs. Ils la saluerent au nom du Monarque & lui demanderent un morceau à manger (*a*) : ils mouraient de faim. Elle leur apprêta aussi-tôt ce

qu'elle avait, & pendant le repas les pria de lui dire où ils allaient ainsi. « Nous » ne savons trop, répondirent-ils; mais » nous cherchons quelque Phisicien * » habile, & nous passerons s'il le faut, » jusqu'en Angleterre. Demoiselle Ade, » la fille du Roi, est malade. Il y a » huit jours qu'en mangeant du poisson, » une arête lui est restée dans le gosier. » Tout ce qu'on a imaginé depuis ce tems » pour l'en délivrer a été sans succès. » Elle ne peut ni manger ni dormir, & » souffre des douleurs incroyables. Le » Roi qui se désespere nous a dépêchés » pour lui amener quelqu'un capable de » guérir sa fille. S'il la perd, il en mourra. » — N'allez pas plus loin, reprit la Dame; » j'ai l'homme qu'il vous faut, grand » Phisicien & *plus expert en urines* » *qu'Hippocrate*. — Oh! Ciel! se pourrait-il! & ne nous trompez-vous pas? » — Non, je vous dis la pure vérité. » Mais le Médecin dont je vous parle est » un fantasque, qui a particuliérement le » travers de ne vouloir point exercer son » talent; & je vous préviens que si vous

* Médecin.

» ne le battez fortement, vous n'en tirerez
» aucun parti. — Oh ! s'il ne s'agit que
» de battre, nous battrons ; il est en
» bonnes mains. Dites-nous seulement où
» il demeure ».

La Dame alors leur enseigna le champ où labourait son mari & leur recommanda sur-tout de ne point oublier le point important dont elle les avait prévenus. Ils la remercierent, s'armerent chacun d'un bâton ; & piquant vers le Villain, le saluerent de la part du Roi & le prierent de les suivre. « Pourquoi faire, dit-
» il ? — Pour guérir sa fille. Nous savons
» quelle est votre science, & nous venons
» exprès vous chercher en son nom ».
Le Manant répondit qu'il savait labourer, & que si le Roi avait besoin de ses services en ce genre, il les lui offrait ; mais pour la Médecine il protesta, sur sa conscience qu'il n'y entendait absolument rien. « Je vois bien, dit l'un des Cava-
» liers à son camarade, que nous ne
» réussirons point avec des complimens
» & qu'il veut être battu ». Aussi-tôt ils mirent tous deux pied à terre & frappe-

rent sur lui à qui mieux-mieux. D'abord il voulut leur représenter l'injustice de leur procédé ; mais comme il n'était pas le plus fort, il lui fallut filer doux, &, en demandant grace bien humblement, promettre d'obéir en tout ce qu'ils exigeraient. On lui fit donc monter une des jumens de sa charrue, & on le conduisit ainsi au Roi.

Le Monarque était dans la plus grande inquiétude sur l'état de sa fille. Le retour des deux Messagers lui rendit l'espérance ; & il les fit entrer aussi-tôt pour savoir quel était le succès de leurs recherches. Ceux-ci, après beaucoup d'éloges de l'homme merveilleux & bisarre qu'ils amenaient, raconterent leur aventure. « Je n'ai jamais vu de Médecin comme » celui-là, dit le Prince : mais, au reste, » puisqu'il aime le bâton & qu'il faut » cela pour guérir ma fille, soit, qu'on » le bâtonne ».

Il ordonna dans l'instant qu'on descendît la Princesse ; & faisant approcher le Villain : Maître, lui dit-il, voici celle qu'il faut guérir. Le pauvre diable se jetta à

genoux en criant merci & jura par tous les Saints du Paradis qu'il ne ſavait pas un mot, pas un ſeul mot de *phiſique*. Pour toute réponſe, le Monarque fit un ſigne; & à l'inſtant deux grands Sergens qui étaient là tout-prêts, armés de bâtons, firent pleuvoir ſur ſes épaules une grêle de coups. Grace, grace, s'écria-t-il; je la guérirai, Sire, je la guérirai (*b*).

La Pucelle était devant lui pâle & mourante; &, la bouche ouverte, elle lui montrait du doigt le ſiege & la cauſe du mal. Il ſongeait en lui-même comment il pourrait s'y prendre pour opérer cette cure; car il voyait bien qu'il n'y avait plus à reculer & qu'il fallait en venir à bout ou périr ſous le bâton. « Le » mal n'eſt que dans le goſier, ſe diſait- » il : ſi je pouvais réuſſir à la faire rire, » peut-être l'arête ſortirait-elle. » Cette idée lui parut avoir quelque vraiſemblance: il demanda donc au Monarque qu'on allumât un grand feu dans la ſalle & qu'on le laiſsât un inſtant, ſeul, avec la Princeſſe.

Tout le monde retiré, il la fait aſſeoir,

ſe déshabille, s'étend le long du feu, & de ſes ongles noirs & crochus commence à ſe gratter & à s'étriller la peau avec des contorſions & des grimaces ſi plaiſantes que la Pucelle, malgré ſa douleur, n'y peut tenir. Elle part tout-à-coup d'un éclat de rire ; & de l'effort qu'elle fait, l'arête lui vole hors de la bouche. Il la ramaſſe, court à la porte : Sire, la voici, la voici. Vous me rendez la vie, s'écria le Monarque tranſporté ; & il promit de lui donner en récompenſe des habits & des robbes (*c*). Le Villain le remercia. Il ne demandait que la permiſſion de s'en retourner, & prétendit avoir beaucoup à faire dans ſon ménage. En vain le Roi lui propoſa de devenir ſon ami & ſon maître *; il répondit toujours qu'il était preſſé, qu'il n'y avait point de pain chez lui quand il était parti & qu'il lui fallait abſolument porter du blé au moulin.

* Son Médecin.

Mais lorſqu'à un nouveau ſignal du Prince les deux Sergens recommencerent à jouer du bâton, lorſqu'il ſentit les coups, il cria miſéricorde & promit de reſter non-ſeulement un jour, mais toute ſa vie,

ſi l'on voulait. On le conduiſit alors dans une chambre voiſine, où, après lui avoir ôté ſes haillons, après l'avoir tondu & raſé, on le revêtit d'une belle robbe d'écarlate. Il ne s'occupait pendant tout ce tems que des moyens de s'échapper, & comptait que, ne pouvant toujours être gardé à vue, il en trouverait bientôt l'occaſion.

Cependant la guériſon qu'il venait d'opérer avait fait du bruit. A cette nouvelle plus de quatre-vingt malades de la ville, dans l'eſpérance du même ſuccès pour eux étaient venus au château le conſulter, & ils avaient prié le Monarque de lui dire un mot en leur faveur. Le Roi le fit appeller : « Maître, lui dit-il, » je vous recommande ces gens-là ; gué» riſſez-les tout de ſuite, & que je les » renvoie chez eux. Sire, répondit le » Villain, à moins que Dieu ne s'en » charge avec moi, cela ne m'eſt pas » poſſible ; il y en a trop ». Qu'on faſſe venir les deux Sergens, reprit le Prince. A l'approche des exécuteurs le malheureux, tremblant de tous ſes membres, demanda

de nouveau pardon, & promit de guérir tout le monde, jusqu à la derniere servante.

Il pria donc le Roi de vouloir bien encore une fois sortir de la salle, ainsi que tous ceux qui se portaient bien. Resté avec les seuls malades, il les arrangea tous autour de la cheminée, dans laquelle il fit faire un feu d'enfer, & leur parla ainsi. « Mes amis, ce n'est pas une petite » besogne que de rendre la santé à tant » de monde, & sur-tout aussi promptement » ment que vous le desirez. Je n'y sais » qu'un moyen ; c'est de choisir le plus » malade d'entre vous, de le jetter dans » le feu, & quand il sera consumé, de » prendre ses cendres pour les faire avaler » aux autres. Le remede est violent, j'en » conviens ; mais il est sûr, & je ré» ponds après cela de votre guérison sur » ma tête ». A ces mots ils se regarderent les uns les autres, comme pour examiner leur état respectif. Mais dans toute la bande il n'y avait personne, étique ou enflé, qui, pour la Normandie entiere, eût voulu convenir alors que sa maladie était grave.

Le guériſſeur s'adreſſant au premier du cercle ; « Tu me parais pâle & faible, » lui dit-il ; je crois que c'eſt toi qui es » le plus mal. Moi, Sire ! point du tout, » répondit l'autre ; je me ſens beaucoup » ſoulagé dans ce moment & ne me ſuis » jamais ſi bien porté. — Comment, » coquin, tu te portes bien ! Eh ! que » fais-tu donc ici » ? Et mon homme auſſi-tôt d'ouvrir la porte & de ſe ſauver. Le Roi était en dehors, attendant l'évènement, & prêt à faire bâtonner le Villain, s'il fallait encore en venir là. Il voit ſortir un malade ; es-tu guéri, lui dit-il ? — Oui, Sire. L'inſtant d'après, un ſecond paraît ; — & toi ? — je le ſuis auſſi. Enfin, que vous dirai-je ? il n'y eut perſonne, jeune ou vieux, femme ou pucelle, qui voulût conſentir à faire des cendres ; & tous ſortirent, ſe prétendant guéris.

Le Prince, enchanté, rentra dans la ſalle pour féliciter le Médecin. Il ne pouvait aſſez admirer comment en auſſi peu de tems il avait pu opérer tant de miracles. Sire, répondit le Villain, je poſſede un charme d'une vertu ſans pareille, & c'eſt

avec cela que je guéris. Le Monarque le combla de préſens; il lui donna de l'argent & des chevaux, l'aſſura de ſon amitié, & lui permit de retourner auprès de ſa femme; à condition cependant que quand on aurait beſoin de ſon ſecours, il viendrait ſans ſe faire bâtonner. Le Manant prit ainſi congé du Roi. Il n'eut plus beſoin de labourer, ne battit plus ſa femme, l'aima, & en fut aimé; mais par le tour qu'elle lui joua, elle le rendit Médecin ſans le ſavoir.

Je crois inutile de prévenir que c'eſt ce Conte qui a fourni à Moliere le Médecin malgré lui. *M. Bret dans la nouvelle édition qu'il a donnée de ce pere de la bonne Comédie, en a fait la remarque, en ajoutant que cette venture ſe trouve auſſi copiée dans une relation du fameux Grotius & dans Olearius. On a prétendu que c'était chez le premier que Moliere l'avait priſe. Ce ne peut être au moins que dans un Auteur moderne. Rien ne nous apprend qu'il ait connu nos Poëtes; & je le regrette bien. Que de perles il eût tirées de ce fumier!*

Se trouve aussi dans l'Enfant sans Souci, *pag.* 288.

Dans les Sérées de Bouchet, *pag.* 322, 10e Sérée.

La seconde partie du Fabliau a été copiée comme la premiere.

On lit dans le Poggiana, *que le Cardinal de Bar, Napolitain, ayant à Verceil un Hôpital* dont il tirait fort peu de profit, *parce qu'il y avait beaucoup de malades, son Intendant, pour se débarrasser de ces importuns qui* consumaient le revenu de son maître, *s'avisa de se déguiser en Médecin, & leur déclara qu'on ne pouvait les guérir qu'avec un onguent de graisse humaine. Mais dès qu'il eut proposé de tirer au sort à qui serait mis dans la chaudiere, tous viderent l'Hôpital.*

Se trouve ainsi dans le Courier Facétieux, *p.* 129.

Dans les Histoires Plaisantes & Récréatives, *p.* 301.

Dans la Gibeciere de Mome, *p.* 456.

Dans les Sérées de Bouchet, *p.* 534, 30e *Sérée.*

NOTES.

(*a*, ... *Deux Messagers du Roi, montés sur des chevaux blancs. Ils la saluerent au nom du Monarque, & lui demanderent un morceau à manger.*) Nos Rois, quand ils voyageaient, eussent regardé comme une chose indécente de loger dans une hôtellerie publique. S'ils n'avaient point, dans le lieu où ils passaient, de château ou de métairie, ils descendaient chez quelqu'un de leurs Vassaux. C'est ce qu'on nomma sous la premiere Race *Droit de Mansion*, & sous la troisieme *Droit de Gîte*. Les couvens & les Evêques qui possédaient des biens Régaliens s'y trouvaient assujétis. Ce privilege, le Prince le communiquait à ses Messagers ou délégués; & ceux-ci pouvaient, en route, exiger un logement, comme il l'eût exigé lui-même. C'est sans doute en vertu de quelque droit semblable que les deux Couriers du Fabliau descendent chez la femme du Laboureur. Les chevaux blancs qu'ils montaient annonçaient assez, comme je l'ai dit dans une note du *Lai de Lanval*, qu'ils appartenaient au Roi.

(*b*, *Grace, grace, s'écria-t-il, je la guérirai.*) Il y a de même dans le *Belphégor* de

Machiavel & de la Fontaine, un Paysan que le Roi fait venir pour sa fille tourmentée par un mauvais Esprit. On le menace du gibet s'il ne délivre la Princesse ; &, comme le Vilain du Fabliau, il n'échappe au danger que par une ruse.

[c, *Promit de lui donner en récompense des habits & des robbes.*) Une galanterie d'usage chez les Rois & les Princes était de faire dans certains tems de l'année, à Pâques & à Noël sur-tout, des présens de robbes, de manteaux & d'habits aux personnes attachées à leur service & aux Seigneurs qui composaient leur Cour. Les habillemens qu'on *livrait* à ces époques s'appellaient *Livrées ;* nom qui s'est conservé pour ceux que les Gens de qualité font porter à leurs valets. On sait que ce fut dans une de ces distributions, que, par une supercherie pieuse, S. Louis engagea plusieurs Seigneurs à se Croiser avec lui. Les *Livrées* leur furent fournies dans l'obscurité. Lorsque le jour parut, tous se trouverent avoir sur l'épaule une Croix cousue ; & ils se crurent liés comme s'ils l'avaient prise de leur propre choix. Édouard III, Roi d'Angleterre, ayant à sa Cour, vers les fêtes de Noël, quelques Gentils-hommes Français, faits prisonniers dans une entreprise sur Calais, qui

ne leur avait point réussi, il voulut par courtoisie & par estime pour leur valeur les faire comprendre dans la distribution des Livrées qu'il devait faire pour la fête.

Quelquefois la seule acceptation de ce présent était un engagement contracté de servir pendant une année le Souverain qui l'offrait. Ainsi quand le Roi, dans le Fabliau, promet des habits au Médecin, il lui annonce qu'il le regarde dès ce moment comme étant à son service ; ou qu'il veut qu'il s'y engage. C'est ce qu'on appellait *être aux draps* d'un Prince. *Il y avoit un Chevalier qui estoit dou païs de Pulle* (Pouille) *& estoit aux draps Robert de Flandres*[1]. Quand les Chevaliers étaient *aux draps* d'un Roi, on les nommait *Chevaliers le Roy* ou *Chevaliers de l'Ostel du Roi.*

[1] *Froiss.* 2 *vol. ch.* 77.

Il ne faut pas confondre les fournitures de Livrées qui se faisaient toujours à des tems fixes, avec les présens accidentels d'habits, faits aux Fabliers & aux Ménêtriers. C'étaient ses propres habits que le Seigneur donnait en récompense à ceux-ci, & ordinairement celui qu'il portait le jour même.



LA BATAILLE DE CHARNAGE ET DE CAREME.

MESSIEURS, je ne puis plus vous céler davantage une avanture qu'on a ſue dans le tems par toute la terre, & dont la relation, perdue pendant bien des années, vient enfin d'être retrouvée par mes ſoins. Jamais Rois, Comtes ni Ducs n'en ont entendu de plus belle. Au reſte je n'ai pas beſoin d'inſiſter ſur la foi qu'elle mérite; je penſe être connu de vous, & vous ſavez que je ne mentirais pas, quand on me donnerait cent marcs d'argent.

Le Roi Louis avait annoncé Cour-Pleniere à Paris pour les Fêtes de la Pentecôte; & une multitude infinie de perſonnes s'y étaient rendues, ſoit dans le deſſein de participer aux plaiſirs, ſoit pour y contribuer. Du nombre de ces derniers

furent deux Princes puissans qui arriverent chacun avec un cortege nombreux. L'un était *Charnage*, riche en amis, honoré des Rois & des Ducs, aimé par toute la terre; & l'autre, *Carême* le félon, l'ennemi des Pauvres, le Roi des grosses Abbayes & des Moines, & le Prince souverain des étangs, des fleuves & de toutes les mers.

Quoique celui-ci soit peu aimé, quoique peu de gens ressemblent à ceux du Beauvaisis & d'Olonne qui pour un poisson donneraient un bœuf, néanmoins, comme il vint escorté d'une grosse suite de Saumons & de Raies, on le reçut fort bien. Mais cet accueil fut l'origine d'une querelle fameuse, ainsi que vous l'allez voir. Car Charnage, choqué de la préférence injuste qu'on donnait à son rival, ne put commander à sa colere, & il s'emporta contre lui en menaces & en outrages. Carême à qui furent rapportés ces discours injurieux, & naturellement fier & hautain, éclata à son tour. Il s'avança vers son ennemi pour le défier, lui déclara la guerre: guerre terrible & sanglante qui

qui ne devait finir que par la ruine de l'un des deux rivaux.

Tous deux aussi-tôt se rendirent dans leurs Etats, afin de hâter par eux-mêmes les préparatifs de cette grande journée, & convoquer leurs Vassaux (*a*). Carême dépêcha aux siens un Hareng qui, avec la rapidité d'une flêche, parcourant les mers, alla conter par-tout l'insulte faite au Roi leur Suzerain. Tous, jusqu'à la lourde Baleine, promirent d'accourir pour venger son honneur offensé. Pas un seul ne s'en dispensa. Qui eût vu l'ardeur générale n'eût pu s'empêcher d'être étonné, les mers ce jour-là se trouverent désertes.

Un Emérillon, dans l'autre parti, fut chargé de même d'aller notifier aux Feudataires de Charnage la déclaration de guerre. Les Grues & les Hérons vinrent aussi-tôt présenter leurs services. Le Cigne & le Canard offrirent de veiller à l'embouchure des rivieres, & promirent de les garder si bien qu'aucun de leurs ennemis ne pourrait passer. Agneaux, Porcs, Lievres, Lapins, Pluviers, Outardes &

Chapons, Poules & Butors, les Oies grasses enfin, le Pân fier de son plumage étincelant, tous, jusqu'à la douce Colombe, se rendirent sous l'étendard de leur Souverain. Cette troupe bruyante & timide, fiere de son nombre, célébrait d'avance sa victoire; & par-tout sur son passage, elle faisait retentir les airs de ses cris discordans.

Carême, armé de pied en cap, s'avança monté sur un Mulet, * & portant un fromage en guise d'écu. Sa cuirasse était une Raie, ses éperons une arête, & son épée une Sole tranchante. Les traits & les munitions de guerre consistaient en pois, marons, beurre, fromage, lait (*b*) & fruits secs.

* *Poisson d'eau douce que l'on connait.*

Charnage avait son heaume fait d'un pâté de Sanglier, surmonté d'un Pân (*c*). Un bec d'oiseau lui servait d'éperons, & il montait un Cerf dont le bois ramu était chargé de Mauviettes.

Dès que les deux Généraux s'apperçurent, ils fondirent l'un sur l'autre, & se battirent avec fureur; mais les troupes de chaque parti s'étant avancées pour les se-

courir, ils furent bientôt séparés, & l'affaire devint générale.

Le premier corps qui eut quelques succès fut celui des Chapons. Il tomba sur les Merlans qu'on lui avait opposés, & les culbuta si vivement que, sans les Raies armées d'aiguillons, lesquelles, soutenues des Maquereaux & des Flets, vinrent rétablir le combat, le désordre peût-être fût devenu plus considérable. Les Archers de Carême alors commencerent à faire pleuvoir sur leurs ennemis une grêle de figues seches, de pommes & de noix; & les Barbues aussi-tôt, les Brêmes dorées, les Congres aux dents aiguës s'élancerent dans leurs rangs étonnés; tandis que les Anguilles frétillantes, s'entortillant dans leurs jambes, les renversaient sans peine. On remarqua sur-tout un jeune Saumon, & un Bar courageux, qui firent des prodiges inouis de valeur. Non, une semaine entiere ne me suffirait pas pour vous raconter toutes les prouesses que vit cette brillante journée.

Déjà l'armée aquatique gagnait du terrein, & la victoire allait se déclarer pour

elle ; mais tout-à-coup les canards par leurs cris appellant du secours, deux Hérons & quatre Émérillons s'élevent dans les airs & fondent, comme la foudre, sur les vainqueurs. Le Butor & la Grue viennent les seconder (*d*). Tout ce qu'ils attaquent est dévoré, & le carnage devient terrible. Le Bœuf pesant qui, jusqu'alors avait vu, sans s'émouvoir, le danger de son parti, s'ébranle enfin. Il s'avance lourdement, abat & renverse des files entieres, écrase tout ce qui ose lui résister, & seul jette l'épouvante & le désordre dans toute l'armée.

C'en était fait à jamais de Carême, s'il se fût opiniâtré à combattre plus long-tems. Il céda prudemment au danger, & fit promptement sonner la retraite, dans l'espérance qu'il pourrait, pendant les ténebres, rallier & ranimer ses troupes, pour recommencer le lendemain la bataille. La nuit fut employée de part & d'autre à faire de nouvelles dispositions ; mais un événement imprévu vint décider pour jamais du sort des deux Monarques.

Au point du jour, *Noël* (*e*), suivi

d'un renfort considérable, arriva au camp de Charnage; & la joie qu'excita sa présence y éclata par des milliers de cris d'allégresse. Ces transports bruyans, qui retentirent jusqu'au camp ennemi, y jettèrent l'allarme. On voulut savoir ce qui les occasionnait, & l'on détacha quelques espions pour s'en éclaircir. Mais quand ceux-ci, de retour, eurent fait leur rapport, à l'inquiétude succéderent l'abattement & la consternation. En vain Carême, par ses discours, essaya de réchauffer les courages; la terreur les avait glacés. Chacun jettait ses armes, & de toutes parts l'on n'entendait que des voix séditieuses crier *la paix*, *la paix*.

Forcé donc de traiter malgré lui, & sur le point de se voir trahi par ses propres soldats, le triste Monarque envoya, pour négocier, un Député au Vainqueur. Charnage qu'avaient enorgueilli la victoire de la veille & ses nouvelles espérances, exigea d'abord que son ennemi sortît pour jamais de la Chrétienté. Cependant, sur les représentations de ses Barons, il entra en accommodement, & conjointe-

ment avec eux (*f*) conclut un traité par lequel il consentit que Carême parût pendant quarante jours dans l'année, & deux jours en outre environ dans chaque semaine; mais ce ne fut qu'aux conditions que les Chrétiens, en dédommagement, pourraient, non-seulement pendant ces jours de pénitence, mais encore pendant tous les autres de l'année indistinctement, joindre au poisson, dans leur repas, le lait & le fromage. Et ce fut ainsi que le Roi Charnage rendit le Roi Carême son vassal.

NOTES.

(*a*, *Tous deux se rendirent dans leurs Etats; afin de hâter par eux-mêmes les préparatifs de cette grande journée, & convoquer leurs Vassaux*). Telle fut pendant bien des siecles, en France, la maniere de lever des armées & de faire la guerre[1]. Il n'y avait point de Troupes réglées; mais la plupart des terres, soit laïques, soit ecclésiastiques ou moniales, étaient assujetties à une redevance de service militaire, pendant un certain nombre de jours & avec un certain nombre d'hommes. Ainsi quand le Prince avait une

[1] *Dan. Traité de la Mil. Fr.*

guerre à soutenir, il publiait un *Ban* pour sommer tous ses Feudataires de venir à son secours. Ceux-ci, en conséquence, convoquant à leur tour leurs Vassaux, les faisaient conduire, au lieu désigné, par des Baillis, des Avoués, des Vidames; ou si la nature du fief les obligeait de les conduire eux-mêmes, ils marchaient avec eux en personne : c'est-à dire, que les Bannerets amenaient les Chevaliers, Ecuyers, Gens-d'armes & Sergens qui devaient former la Cavalerie; & les Comtes ou Vicomtes, les Milices des villes & des bourgs, dont l'Infanterie était en grande partie composée.

Le tems du service variait selon la terre. Le terme le plus long était de quarante jours. S. Louis exigea deux mois, & Philippe-le-Bel quatre. On ne pouvait s'en dispenser (au moins quand on n'était pas assez fort pour pouvoir refuser impunément,) sans encourir une forte amende; à laquelle Philippe-Auguste substitua en 1213 la confiscation du fief. Mais aussi, ce terme expiré, le Monarque ne pouvait plus rien demander à son Feudataire, & celui-ci était libre alors de se retirer chez lui & d'emmener sa Troupe.

Avec cette armée de quelques jours, avec cette dépendance de leurs propres Vassaux qui

ſeuls avaient droit d'en lever & d'en commander les différens Corps, que pouvaient nos Rois? Un événement arrivé sous Louis-le-Gros donna lieu à ce Prince, ou plutôt à ſon habile Miniſtre Suger, de détruire une partie de cet eſclavage, en ôtant à la Nobleſſe la levée des Milices, & la tranſportant en des mains dont il fut plus aiſé d'être le maître. Quelques villes, opprimées par la tyrannie inſupportable de leurs Seigneurs, s'adreſſerent au Monarque, comme à leur Suzerain, pour réclamer ſon aſſiſtance. Il les affranchit, y forma des Communautés ou *Communes* gouvernées par un Corps municipal, auquel il donna, entr'autres droits, celui de lever & de conduire les Milices.

Dans cette adminiſtration, plus de Comtes, de Vicomtes, &c; & ce point était ſi important, que Louis VII regardait comme à lui toutes les villes où il y avait Commune. En tems de guerre les Bourgeois, diviſés par paroiſſes dont chacune portait, pour ſe rallier, une banniere repréſentant ſon Saint, (ainſi qu'on le voit aujourd'hui dans nos proceſſions où cette cérémonie ne ſignifie plus rien), ſe rendaient ainſi au camp, le Curé à la tête. Mais, comme il fallait les ménager, on n'exigeait d'eux que

le tems de fervice ordinaire ; & ce n'était pas avec de pareils fecours que le Monarque pouvait accroître fon autorité & aggrandir fes Etats.

Vers la fin de ce même fiecle, il s'était formé, en divers endroits de l'Europe, des corps d'Aventuriers, compofés de l'écume de toutes les Nations, & qui adoptant la guerre comme un métier fe vendaient au plus offrant. Philippe-Augufte trouva dans certaines fommes qu'il leva fur fon peuple & dans quelques épargnes qu'il avait eu la prudence de faire, le moyen de prendre de ces Bandes à fa *folde* ; & ce fut particuliérement avec ces foudoyés ou *foldats*, dont il ne craignait plus de fe voir abandonné au bout de quarante jours parce qu'il les payait, qu'il exécuta tant de chofes contre les Anglais, & qu'il devint le premier Roi conquérant de la troifieme Race.

Philippe-le-Bel prit à fon fervice des Troupes étrangeres dont il traita avec les Souverains leurs maîtres.

Tous ces changemens, au refte, n'intéreffaient gueres que l'Infanterie ou la Cavalerie légere. La partie effentielle des armées, celle qui par l'avantage de fes armes décidait ordinairement du fort des batailles, les Gens-d'armes & les Chevaliers furent toujours natio-

naux & continuerent d'être fournis & commandés par les Bannerets. Mais sous Charles VII enfin, ces Bannerets épuisés par les guerres sanglantes que la France avait eues à soutenir contre l'Angleterre, ayant représenté que de plusieurs années ils ne pourraient être en état de fournir leur contingent, Charles, bien conseillé, les en dispensa pour toujours & créa, pour les remplacer, des Compagnies qu'il appella d'*Ordonnance*; Troupes régulieres qui furent exercées aux armes, qui eurent une solde & durent servir sans interruption. Il eut même l'adresse de faire consentir le peuple à se charger de cette paie; & à cette occasion fut rendue habituelle la Taille qui jusqu'alors n'avait été qu'accidentelle.

Ce coup de politique, peu important en apparence, est cependant l'un des événemens de la Monarchie qui ait eu les suites les plus intéressantes, & celui qu'on doit regarder comme la vraie époque de l'autorité Royale. Dès que les Souverains eurent les Troupes, ils furent tout-puissans; & la Noblesse, à qui on défendit d'en lever parce qu'elle n'avait plus la charge d'en fournir, cessa d'être quelque chose, ou ne devint redoutable que quand elle posséda de grandes places.

L'institution des Compagnies d'Ordonnance produisit encore un autre effet ; ce fut de faire cesser les fonctions d'Ecuyer, les distinctions de Bachelier & de Banneret, & toute cette constitution & législation de l'antique Chevalerie. Le nom de Chevalier subsista cependant toujours avec honneur ; & j'ai déjà remarqué que François Ier voulut recevoir l'accolade des mains de Baïard : mais ce ne fut plus qu'un titre honorable ; la chose avait réellement changé.

Nos Rois, au milieu de toutes ces révolutions si avantageuses pour eux, n'en conserverent pas moins le droit de convoquer la Noblesse, dans les besoins de l'Etat, par la publication du Ban & de l'Arriere-Ban. Ce remede, toujours alarmant, a été depuis mis en usage plusieurs fois ; mais le peu d'utilité qu'on lui a reconnu, l'incommodité réelle qu'apportait cette Milice altiere, indocile & pleine de prétentions, fit qu'enfin l'on s'en dégoûta. Depuis 1674 elle n'a point été employée, si ce n'est pendant la derniere guerre en 1755, qu'une escadre Anglaise s'étant emparée de l'île d'Aix à l'embouchure de la Charente & menaçant les côtes voisines, la Noblesse d'Aunis & des Provinces limitrophes fut

convoquée & marcha au secours. Encore cette convocation, faite sans les formalités, ordinaires en pareil cas, doit-elle être plutôt censée une invitation qu'un Ban véritable.

(*b*, *Les traits & munitions de guerre consistaient en pois, marrons, lait, beurre, fromage*). Le lait & le beurre on été long-tems un aliment prohibé en carême, parce qu'on les regardait comme substances grasses & animales. Un Pape les permit à Charles V, & un autre à Charles VIII, mais pour raison de santé; & encore leur fut-il imposé de faire, en compensation, quelques prieres ou œuvres pies. Les alimens, en maigre, s'accommodaient avec de l'huile. Si la récolte de cette denrée était mauvaise, on ne savait plus comment faire. *Pour la deffaute d'huille, on mangeoit du beurre en icelui quaresme, comme en charnaige*, dit le Journal de Paris sous Charles VI & Charles VII, *Mangeoient char en karesme, fromaige, lait & œufs comme en un autre tems*, ajoute ailleurs le même ouvrage. Ce n'est que long-tems après nos Poëtes qu'il fut permis à tout le monde d'user, les jours maigres, de beurre & de lait. Cependant le Fablier donnerait ici lieu de croire que de son

ſon tems ces deux alimens étaient en uſage pendant le carême.

(*c*, *Charnage avait ſon heaume fait d'un pâté de ſanglier, ſurmonté d'un pân*). Ces ornemens ajoutés à la cime du heaûme s'appellaient *cimiers*, & paſſerent dans le Blaſon, où ils ſubſiſtent encore. Les différentes nations qui avaient des Tournois s'étaient piquées à l'envi de rendre ces jeux guerriers, galans & magnifiques. Les Français, leurs inventeurs, y introduiſirent les deviſes, la ſorte d'habillement qu'on appella *Cotte-d'armes*, & les Armoiries qui, ainſi que les deviſes, conſervées dans chaque Maiſon comme marque d'honneur, & adoptées par l'Europe, y ſont devenues le ſigne diſtinctif des familles nobles. Les Maures d'Eſpagne, auxquels leur religion défendait toute figure & par conſéquent les Armoiries, inventerent les inſcriptions en deviſes, les livrées, les applications miſtérieuſes des couleurs à l'amour, à l'eſpérance, à la triſteſſe, & aux autres paſſions de l'ame; enfin les chiffres & enlaſſemens de lettres qui, étant arabes & inconnues aux Chrétiens, paſſerent chez eux par des enroulemens de fantaiſie qu'ils nommerent Moreſques ou Arabeſques*. On doit aux Goths & aux Al-

* *Ménétr. Traité des Carr.*

lemands ces mufles de lion, ces têtes armées de cornes, jadis en usage chez les Gaulois, & ces différens cimiers qu'on plaça sur le heaume pour inspirer plus de terreur, & dont on surchargea assez inutilement cette arme, déjà fort lourde par elle-même. Dans la généalogie de la Maison de Montmorenci par Duchesne, on voit qu'un Seigneur de ce nom portait sous Philippe-le-Bel un pân pour cimier.

(*d*, *Le Butor & la Grue viennent les seconder*). Je n'insiste pas sur quelques usages anciens, peu importans, que constate le Fabliau, tels que ceux de servir gras & maigre dans les grands repas, &c; mais on observera que parmi les Troupes de Charnage, c'est-à-dire, parmi les oiseaux qu'on mangeait alors, se trouvent le Butor, la Grue, l'Emerillon, le Cigne, le Héron & le Pân. Il y a beaucoup de preuves qu'on servait ces oiseaux aux meilleures tables, & qu'on les regardait même comme excellens. L'estomac vigoureux de ces hommes chasseurs & guerriers & accoutumés à des exercices violens, ne devait rebuter aucune nourriture. Le Pân surtout, que les Romans qualifient toujours du titre de *noble oiseau* & qu'ils appellent la

viande des preux ou la *nourriture des amans*, était dans la plus grande estime & faisait l'ornement ordinaire des repas d'appareil. Un de nos Poëtes parlant des frippons, dit qu'ils aiment autant le mensonge qu'un affamé la chair de pân.

Platine, qui écrivait sur la fin du XVe siecle, met encore dans son Traité des Alimens, parmi les oiseaux dont on se nourrit, le Pân, la Gruë, la Cigogne, le Cigne & le Héron. Taillevant, premier Cuisinier du Roi Charles V, Auteur dont il nous reste un Traité de Cuisine, enseigne de même à accommoder le Héron, le Butor & le Cormoran.

Je prie de remarquer aussi que dans la liste des Troupes de Carême se trouve la Baleine; ce qui supposerait que la pêche de ce poisson était connue, puisqu'on le mangeait. Les Poëtes Provençaux parlent en plusieurs endroits de cette pêche.

(*e*, *Noël, suivi d'un renfort considérable, arriva au camp de Charnage*). On s'attendrait à voir le Poëte faire arriver ici Mardi-gras avec Noël. Apparemment qu'alors l'un était moins solemnel que l'autre,

(*f*, *Sur les représentations de ses Barons il*

entra en accommodement, & conjointement avec eux conclut un traité). Tout ceci représente des usages du tems; & ces usages, après ce qu'on vient de lire plus haut, ne doivent pas étonner. Dépendant, comme on l'a vu, de ses principaux Vassaux, le Prince leur devait des déférences, des attentions & même des prévenances. La vassalité qui, au premier coup-d'œil, ne paraît être qu'un sistême raisonné de subordination, n'était pourtant, à proprement parler, qu'un pacte de convenance & un traité entre le Vassal & son Suzerain, dans lequel les conditions se trouvaient même assez égales. Car si l'un perdait son fief quand il ne venait pas au secours de son Seigneur, l'autre perdait sa suzeraineté quand il négligeait de protéger & de défendre son Vassal. Celui-ci ne pouvait, il est vrai, ni se marier, ni marier ses enfans sans l'aveu de son Suzerain : ainsi en vertu de ce droit, Saint Louis ne voulut pas permettre le mariage du Comte de Champagne avec la Princesse de Bretagne; ni celui de la Comtesse de Boulogne & de la Comtesse de Flandres avec Montfort, Comte de Leicestre; ni celui de Jeanne, fille du Comte de Ponthieu, avec le Roi d'Angleterre. Les

Hiſtoriens remarquent même que, quand Ferdinand, Roi de Caſtille, voulut épouſer cette Jeanne, il écrivit au Monarque Français pour le prier d'agréer la demande qu'il allait faire de la Princeſſe. Aſſurément voici un des droits les plus rigoureux qu'on connaiſſe; & quelque choſe que la politique puiſſe alléguer en ſa faveur, je crains fort qu'il ne nous paraiſſe tyrannique. Eh bien! ce même Saint Louis qui ne permettait pas à la fille d'un de ſes Vaſſaux de s'allier à un Souverain, quand il accorda Iſabelle, l'une des ſiennes, au Roi de Navarre, il conſulta auſſi ſes Barons ſur ce mariage; & quelque avantageux qu'il le trouvât, ne voulut point le conclure qu'il n'eût leur aveu. *Le Sire*, diſait l'ancien axiome du droit féodal, *ne doit pas moins au Vaſſal que le Vaſſal au Sire.*

Il en était ainſi des droits reſpectifs. Le plus petit Seigneur avait les ſiens, qu'il pouvait exercer en dépit du Monarque, & contre le Monarque lui-même. Les bateliers de l'Yonne s'étant adreſſés à Saint Louis pour obtenir que la riviere fût dégagée de tout ce qui interceptait la navigation, (je choiſis, autant qu'il m'eſt poſſible, mes exemples dans le regne de ce Monarque, parce que c'eſt le tems

où fut composée, comme je l'ai déjà répété plusieurs fois, la plus grande partie des Fabliaux), le Prince envoya des Commissaires qui s'occuperent de ce travail. Arrivés au pertuis d'Auxerre, ils y planterent des poteaux aux armes de France. Gui de Mello, Evêque de la Ville, les fit arracher [a]. Sommé de comparaître à la Cour du Roi pour se disculper, il répondit que, comme Evêque de la Ville étant Seigneur du pertuis, il avait cru devoir conserver ses droits. Le Roi convint qu'il avait raison, & Gui retourna dans son Diocese.

[a] *Le Beuf, Mém. sur la ville d'Aux. & Vély, Hist de Fr.*

En 1260, le Monarque rendit une Ordonnance pour défendre les combats judiciaires & y substituer la preuve par témoins. Mais ce réglement si chrétien, si raisonnable & si sage, il ne l'établit que dans ses domaines; il ne put, dit Beaumanoir, l'introduire à la Cour de ses Barons; & si quelques-uns d'entr'eux l'adopterent, ce fut de leur plein gré. Un Baron à qui le Roi eût refusé justice, avait droit de lui déclarer la guerre, & même d'obliger ses arriere-vassaux à s'unir avec lui contre le Prince. S'il avait fait quelque crime, ou s'il vexait d'une maniere criante ses sujets, le Monarque ne pouvait pas le

punir directement par lui-même ; il fallait qu'il le citât à sa Cour, qu'il le fît juger par ses Pairs en dignité ; & si le coupable y était condamné, le Roi ne confisquait que son fief.



☞ LA BATAILLE DES VINS.

VOULEZ-VOUS, Messieurs, entendre une histoire bien jolie ? c'est celle qui arriva au gentil Roi Philippe ; écoutez-moi.

Ce Prince, vous le savez, aimait le bon vin. Il l'appellait l'ami de l'homme ; & toutes les fois qu'il en rencontrait l'occasion, il ne manquait gueres de renouveller l'amitié. Néanmoins, comme il ne voulait point prodiguer la sienne, & comme en tout on doit être prudent & sage, il entreprit, un jour, de faire un choix, & envoya par toute la terre chercher ce qu'offraient de meilleur les vignobles les plus renommés. Tous briguerent avec empressement l'honneur de désaltérer le Monarque. Chacun d'eux députa vers lui ; & des différens pays du monde (*a*), on vit arriver à sa table les vins les plus exquis (*b*).

Il s'y trouvait en ce moment un Prêtre

Anglais, son Chapelain, mais cervelle un peu folle, qui l'étole au cou, se chargea d'un examen préliminaire. D'abord se présenterent à lui Beauvais, Etampes & Châlons (*c*); mais à peine les eût-il vus que les excommuniant aussi-tôt, il les chassa honteusement de la salle, & leur défendit d'entrer jamais où se trouveraient d'honnêtes gens. Ce début sévere fit une telle impression sur ceux du Mans & de Tours qu'ils tournerent d'effroi, (il est vrai qu'on était en été,) & se sauverent sans attendre leur jugement. Il en fut de même d'Argence, de Rennes & de Chambeli (*d*). Un seul regard que le Chapelain, par hasard, jetta de leur côté, suffit pour les déconcerter. Ils s'enfuirent aussi, & firent bien : S'ils eussent tardé plus long-tems, je ne sais trop ce qui leur serait arrivé.

La salle un peu débarrassée par la sortie de cette canaille, il n'y resta que ce qui était bon; car le Prêtre ne voulait pas même souffrir le médiocre. Clermont & Beauvoisins (*e*) parurent donc, & ils furent reçus d'une maniere distinguée. En-

hardi par cet accueil favorable, Argenteuil s'avança d'un air de confiance, & se donna, sans rougir, pour valoir mieux que tous ses rivaux; mais Pierre-Fitte, rabbattant avec les termes qui convenaient, l'orgueil d'une prétention pareille, prétendit à son tour mériter la préférence, & appella en témoignage Marli, Montmorency & Deuil ses voisins (*f*). Aussois de même, pour prouver son mérite, allégua qu'il avait avec les vins de Moselle, la gloire d'étancher la soif des Allemands, de qui il recevait, en retour, de belles & bonnes pieces sonnantes. La Rochelle vint enchérir encore sur celui-ci. Il se vanta d'abreuver non-seulement les Flamands, les Normands & Bretons, mais encore l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande, le Dannemark; & il montra quantité de bons esterlins qu'il rapportait de ces voyages (*g*). Andeli enfin (*h*), Bordeaux, Saintes, Angoulême, Saint-Jean-d'Angeli, & le bon vin blanc de Poitiers sur-tout s'avancerent pour demander l'honneur du choix; mais Chani, Montrichart, Laçois, Montmorillon, Buzançais, Châ-

teauroux & Issoudun les arrêtant, soutinrent contre eux la gloire des vins français (*i*). " Si vous avez plus de force
„ que nous, dirent-ils, nous avons en
„ récompense une finesse & une seve qui
„ vous manque ; & jamais on n'entend
„ ni les yeux ni la tête nous faire des
„ reproches „. Les autres voulurent répliquer, on se querella. Ces haleines ambrées & échauffées par la dispute parfumaient la salle. C'était une jolie quintaine (*k*) que celle de ces Champions disposés au combat. Il n'y a personne, Chevalier ou Moine, Chanoine ou Bourgeois, eût-il été éclopé ou aveugle, qui ne fût venu-là volontiers briser une lance ; & je gage même qu'aucun d'eux n'eût demandé la quarantaine (*l*).

Le Roi, dont toutes ces prétentions & ces querelles ne faisaient que redoubler encore l'irrésolution & l'embarras, déclara qu'il voulait faire lui-même l'essai de tous les aspirans. C'était le moyen de décider ce grand procès d'une maniere sûre & sans que personne eût à se plaindre. Le Chapelain l'imita, & voulut goûter

aussi ; mais trouvant alors que le vin valait un peu mieux que la cervoise (*m*) de sa patrie, il jetta une chandelle à terre & excommunia toute boisson, faite en Flandres, en Angleterre & par de-là l'Oise. A chaque lampée qu'il avalait, car telle était sa maniere de faire l'essai, il disait, *ise goute* (*n*). Bref, il goûta si bien qu'on fut obligé de le porter sur un lit où il dormit trois jours & trois nuits sans se réveiller.

Philippe enfin assigna les rangs. Il nomma Chypre, Pape ; Aquilat, Cardinal. Quant aux vins de France (*o*), il choisit parmi eux trois Rois, cinq Comtes & douze pairs (*p*). Ah ! qui pourrait s'assurer d'avoir tous les jours un de ces Pairs à sa table, pourrait bien se promettre aussi de n'avoir plus à craindre aucune maladie. Si cependant, Messieurs, quelqu'un parmi vous était privé de cette consolation, lui conseillerai-je pour cela d'aller se pendre ? Non, vraiment ; bon ou mauvais, buvons-le tel que Dieu nous l'a donné ; couchons-nous le soir auprès de notre vieille, & vivons contens.

J'ai trouvé plusieurs autres pieces allégoriques, dans le genre des deux Fabliaux qu'on vient de lire ; une bataille d'Enfer contre Paradis, *contenant des allusions à ces guerres que firent pendant la régence de la Reine Blanche plusieurs Princes ligués contr'elle ;* une bataille des Vices contre les Vertus ; *un* Tournois d'Antechrist *par Hugues Merry, même sujet que le précédent, &c. Mais tout cela m'a paru si misérable & si plat que je n'ai pu en rien tirer.*

NOTES.

(*a & b, Des différens pays du monde on vit arriver les vins les plus exquis*). Tous ces *pays du monde* se réduiront à l'île de Chypre, à l'Espagne, aux bords du Rhin, à l'Italie & à la France.

Le Poëte, en cet endroit, nomme une quarantaine de vins différens. Les voici. Ces noms, joints à ceux qu'on trouvera répandus dans le cours du Fabliau, donnent la liste, extrêmement curieuse, des vins qui au

XIII[e] siecle avaient quelque réputation ; & c'est ce que le Conte a de plus intéressant.

Auſſois, Moselle, Aunis, La Rochelle, Taillebourg, Saintes, Meulan, Trennebourg, Palme, Plaisance, Espagne, Narbonne, Montpellier, Provence, Carcaſſonne, Béziers, Moiſſac, Saint-Emilion, Saint-Yon, Orchese, Orléans, Jergeau, Meulan, Argenteuil, Vermanton, Soiſſons, Hauvillers, Epernay, Sézanne, Samois, Anjou, Gâtinais, Iſſoudun, Châteauroux, Saint-Brice, Nevers, Trie, Sancerre, Rheims, Auxerre, Vézelai, Flavigny, Tonnerre, Saint Pourçain, Savigny, Chabli ; & Beaune, que l'Auteur dit n'être pas *jaune, mais verd comme corne de bœuf.*

L'Abbé Vély * rapporte, d'après Bruſſel qu'il ne cite point, que nos Rois buvaient à leur table les seuls vins qu'ils recueillaient de leurs vignobles ; & que ces *vignes n'étaient ni en Champagne ni en Bourgogne, mais dans l'Orléanais.* Notre Fabliau détruit l'aſſertion de cet Historien.

* *Hist. de Fr. tom. VII, p. 65.*

Les vins d'Orléans avaient de la réputation déjà sous la premiere Race, ainsi que ceux de Dijon, de Mâcon & de Cahors *.

* *Etat du Com. en Fr. sous la premiere & la seconde race*, par l'Abbé Carlier.

(c, *D'abord se présenterent à lui Beauvais, Estampes & Châlons*). Rien n'indique si ce

Châlons est celui de Bourgogne ou celui de Champagne. Il y a un Beauvais en Querci, un autre en Saintonge. C'est sans doute de l'un des deux qu'il s'agit ici; la capitale du Beauvaisis ne produisant point de vin.

(*d*, *Il en fut de même d'Argence, de Rennes, de Chambeli*). Argence est en Languedoc. Si Chambeli est le même que Chambli, c'est un bourg du Vexin Français; une autre version porte, au lieu de Chambli, *Chambure* qui est en Bourgogne. Il y a deux Rennes à vignobles; l'un dans le Maine, l'autre dans le Languedoc.

(*e*, *Clermont & Beauvoisins parurent donc*). Beauvoisins est en Bourgogne. Clermont est la capitale de l'Auvergne; l'Agénais & le Languedoc en ont aussi chacun un.

(*f*, *Pierrefite . . . appella en témoignage Marli, Montmorenci & Deuil ses voisins*).

Les vins des environs de Paris se buvaient donc à la table du Roi; & ils étaient même alors regardés comme très-bons. Argenteuil se trouve déjà nommé parmi ceux de la note (*b*). Ces vins, aujourd'hui si faibles, auraient-ils dégénéré avec le tems? on sera porté à le croire, si l'on se rappelle que l'Empereur Julien qui pendant son séjour dans Lutece fut à portée

de les connaître, en fait l'éloge : Ou l'art, qui a su améliorer les autres, n'aurait-il pu rien opérer sur le sol ingrat de ceux-ci ? Les méthodes, perfectionnées par l'expérience, ont dû produire, quand la Nature ne s'y est pas opposée absolument, des changemens favorables. Le Fabliau en fournit la preuve dans les vins de Tours & du Mans qu'il donne comme sujets à s'aigrir en été, & qui aujourd'hui ne s'aigrissent pas plus que les autres. D'un autre côté le vin d'Orléans qui avait une telle célébrité que Louis-le-Jeune l'employait en présens, n'est plus regardé que comme un vin médiocre. Je m'abstiens d'un plus grand détail sur les différens articles de ce Fabliau, parce qu'en traitant, dans l'Ouvrage que j'ai annoncé, ce qui regarde les boissons des Français, j'aurai occasion de parler plus amplement du vin.

(g, *La Rochelle . . . se vanta d'abreuver non-seulement les Normands, Flamands & Bretons ; mais encore l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande, le Dannemarc ; & il montra quantité de bons esterlins qu'il rapportait de ses voyages*). C'est une chose intéressante que de voir nos vins être dès-lors pour la France un objet de commerce considérable & attirer dans

nos Provinces l'argent de l'étranger. D'un autre côté on doit être assez surpris de ne compter dant ce nombre que ceux de La Rochelle & d'Aussois. Il y aurait sur cela beaucoup de remarques à faire. Est-il probable, par exemple, que la Rochelle & son petit canton pussent fournir nos Provinces septentrionales & une partie des Royaumes du Nord ? On ne voit pas que dans cet apprivisionnement immense il soit question de la Saintonge, de l'Angoumois, & sur-tout de Bordeaux qui depuis si long-tems fait une grande partie de ce commerce, & dont les vins étaient renommés dès le tems du Poëte Ausone. Cependant ce n'est pas oubli ou inexactitude de l'Auteur, puisque, dans la phrase suivante, il nomme expressément les vins de ces Provinces, qui viennent bien se vanter de leur mérite, mais qui ne se donnent nullement l'avantage de ceux d'Aunis. Guillaume Breton, dans sa Philippide, cite au nombre des objets de commerce que faisait la Flandre, les vins de la Rochelle & ceux de *Gascogne* ; ce qui confirme la remarque que je viens de faire.

(*h*, *Andeli enfin* .... Cet Andeli est celui du Querci, ou celui de Saintonge.

(*i*, *Chani*, *Montrichart*, *Laçois*, *Montmo-*

rillon, Buzançais, Châteauroux & Issoudun soutinrent contre eux la gloire des vins français). Montrichart est en Touraine. Château-Roux (qui est nommé *Chatel-Raoul*,) Issoudun & Buzançais sont en Berry. Je ne connais point Chani & Laçois. Il y a plusieurs Montmorillon; celui dont il s'agit ici est probablement un des deux du Bourbonnais.

Ce Conte a été fait sous Philippe-Auguste, avant les Conquêtes de ce Prince sur Jean-sans-terre, & lorsque les Rois d'Angleterre possédaient la Guienne, la Saintonge, l'Angoumois, le Poitou, &c. Les vins de ces Provinces sont ici réputés étrangers; le Poëte les met en opposition avec quelques-uns de ceux des Provinces soumises immédiatement au Roi. Il nomme ceux-ci français, & leur fait soutenir entr'eux la rivalité qui régnait entre les deux Couronnes.

(*k*, *C'était une jolie Quintaine que celle de ces Champions*). La Quintaine était un exercice en usage chez les Romains, lequel consistait à lancer des flèches contre un poteau. Nos Aïeux, qui avaient besoin de beaucoup de justesse pour le coup de lance, puisqu'il était défendu dans les Tournois de frapper ailleurs qu'au buste, avaient fait de ce poteau une

figure de Chevalier, mobile sur un pivot & armée d'un bouclier & d'un bâton. C'était contre cet homme de bois qu'on venait s'exercer. Toutes les fois qu'on le frappait au milieu du corps, il restait immobile, & la lance se brisait. Mais pour peu que le coup s'éloignât de la ligne centrale & qu'il portât soit d'un côté, soit d'un autre, sa violence faisait tourner la figure avec tant de rapidité qu'elle frappait de son bâton le mal-adroit, à moins qu'il ne fût assez leste pour l'esquiver. Les Seigneurs qui voulaient s'amuser & rire aux dépens de leurs Vassaux, les obligeaient quelquefois à venir dans certains jours de l'année joûter contre la Quintaine. Cette extravagante redevance, plus plaisante au moins que celle de venir, ou baiser le vérouil d'une porte, ou mettre une bûche au feu la veille de Noël, ou contrefaire l'ivrogne, ou se laisser tirer le nez & les oreilles, ou faire un p.., &c. subsiste encore dans quelques endroits pour des bateliers, des meûniers, de nouveaux mariés. Si le Gouvernement abolissait tous ces monumens odieux de l'abus du pouvoir, qu'y perdraient les Seigneurs?

La Quintaine, dont l'usage devait naturellement tomber avec les Tournois, eut l'avantage cependant de leur survivre; parce que les

courses de bague & de têtes étant toujours en vogue, elle continua d'être nécessaire pour apprendre à manier la lance. C'est à ce titre que l'adopterent nos écoles d'équitation, formées sous Louis XIII. Depuis qu'elle n'y a plus aucune utilité réelle, elle s'y abolit insensiblement.

(*l*, *Aucun d'eux n'eût demandé la quarantaine*). Un des droits les plus importans qu'avaient usurpés les Seigneurs, celui dont ils se montrerent le plus jaloux & qu'ils disputerent le plus opiniâtrément contre l'autorité Royale, c'était le droit de faire la guerre. Il n'est pas possible de dire tous les désordres affreux que produisit un abus qui rendait chacun juge & vengeur de sa propre cause. Un Gentilhomme se prétendait-il offensé? il armait ses Vassaux, allait ravager les terres & assiéger les châteaux ou villes de son ennemi. Celui-ci de son côté, armant les siens, venait en faire autant chez le premier. On brûlait les maisons, on égorgeait les habitans avec leurs bestiaux, on détruisait les moissons, les arbres, les vignes; c'était à qui ferait le plus de dégât. Louis-le-Jeune, au moment de revenir de la Terre-Sainte, ayant eu l'imprudence de renvoyer en France avant lui une partie des Seigneurs Croisés qui l'avaient accompagné,

ſon miniſtre Suger lui écrivit qu'il livrait le Royaume à des loups raviſſans *.

Ces guerres privées n'étaient pas ſeulement la guerre de deux particuliers. Tous les parens de part & d'autre, juſqu'au quatrieme degré, (pendant long-tems on avait fait remonter l'obligation juſqu'au ſeptieme,) étaient forcés de prendre parti. Si quelqu'un d'eux eût refuſé, il eût perdu tout droit à la parenté & à la ſucceſſion du guerroyant. Pendant que duraient ces guerres ſanglantes, il ſemblait qu'il n'y eût plus de Souverain; on faiſait la guerre, on faiſait la paix ſans ſa participation, & de toutes parts il voyait ſon Royaume livré à l'incendie, au meurtre & au pillage, ſans pouvoir ſouvent s'y oppoſer.

Au milieu de ce brigandage cependant on s'était fait quelques principes. Il était de l'honneur, par exemple, d'envoyer d'abord une déclaration de guerre ou défi, & de ne commencer les hoſtilités que trois jours après. Mais quelle reſſource contre ceux qui agiſſaient autrement? On avait même intérêt à ne point s'avertir, parce que, le pillage enrichiſſant, on avait intérêt à ſe ſurprendre; & ce déſordre tombait particuliérement ſur les parens, qui n'ayant aucun ſujet de défiance ſe trouvaient tout d'un coup attaqués ſans avoir eu le tems

* Dan. Hiſt. de Fr. Obſ. ſur le regne de S. Louis.

de songer à se défendre. Pour prévenir ces abus, Philippe-Auguste régla que les parens qui entraient en guerre pour cause de parenté ne pourraient être attaqués que quarante jours après qu'elle aurait été ouverte entre les deux contendans. Ce délai de quarante jours, dont S. Louis renouvella l'Ordonnance, fut nommé *la quarantaine-le-Roi*; & voilà ce que pouvait alors, pour le bon ordre, l'autorité du Prince. Le Clergé avec toutes ses excommunications si redoutées, n'avait pas pu davantage. Il crut obtenir beaucoup en assignant dans la semaine certains jours pendant lesquels il ne serait pas permis de poursuivre ses injures particulieres ; & ce réglement qu'on décora, pour le rendre plus respectable, du nom saint de *Treve de Dieu*, fut annoncé même d'après une vision prétendue, & comme un ordre particulier du Ciel. Les Rois, successeurs de Saint Louis, firent, au sujet des guerres privées, différentes Ordonnances que pendant long-temps leur faiblesse particuliere, ou celle de leur pouvoir, rendirent presque toujours inutiles. Peu-à-peu cependant la puissance Royale, en prenant des forces, vint à bout de les faire respecter ; & ces milliers de petits tyrans qui voulaient avoir comme elle le droit du glaive, le perdirent

insensiblement, sans qu'on puisse assigner l'époque précise où ils cesserent de l'exercer.

Il y a des exemples que les Roturiers ont guerroyé quelquefois ainsi que la Noblesse *. Des Communes même obtinrent ce privilége *. Tout le monde prétendait au pouvoir d'assassiner son ennemi.

* Ordonn. des Rois de Fr. t. II, Préf. p. viij.

* Ibid. t. XI, Préf. p. xlj.

(*m, Trouvant que le vin valait un peu mieux que la cervoise de sa patrie*). Gilles Boileau ou Boileve, dans les statuts qu'il donna en 1264 aux Brasseurs, ordonne que la cervoise ou bierre ne pourra être faite qu'avec de l'orge, du méteil & de la dragée. On nomme dragée les menus grains qu'on donne aux chevaux, comme vesce, lentille, &c. Aujourd'hui la bierre à Paris ne se fait qu'avec de l'orge.

(*n, A chaque lampée qu'il avalait, il disait; Ise goute*). C'est ainsi que sont écrits ces deux mots anglais qu'aujourd'hui l'on écrirait *is good* (il est bon).

Le Chapelain ajoute ensuite, *bonitouet*; mots de baragouin que je crois signifier *tout y est bon*, & par lesquels il voulait rendre en français son *is good*. Voilà comme les Anglais, malgré tous les efforts de Guillaume, parlaient notre langue.

(*o & p, Il nomma Chypre Pape, Aquilas*

Cardinal. Quant aux vins de France il choisit parmi eux trois Rois, cinq Comtes & douze Pairs). On remarquera ici que la dignité de Pape est regardée comme la premiere de toutes; que celle de Cardinal est la seconde; & que les Rois ne viennent qu'après, & au troisieme rang.

Par *vins de France*, l'Auteur dans cette phrase entend, non pas les vins *français* comme ci-dessus, mais tous ceux du Royaume en général. On regrette qu'il n'ait point assigné leurs rangs; & quoiqu'il termine assez plaisamment son Conte, la curiosité, piquée par toute cette dispute, n'est point satisfaite. Il résulte au moins de son Fabliau que:

1°. Parmi les vins étrangers, on estimait ceux de Moselle, d'Espagne, de Chypre & d'Aquilat (Aquila dans l'Abbruzze au Royaume de Naples, ou Aquilée dans le Frioul).

2°. Parmi les vins de province ou de canton, ceux d'Anjou & de Provence; ceux de Gâtinais dans l'Orléanais; ceux d'Auffois en Bourgogne.

3°. Parmi les vins particuliers des Provinces,

L'Angoumois avait ceux d'Angoulême.

L'Aunis ceux de la Rochelle.

L'Auvergne de Saint-Pourçain.

Le Berry de Sancerre, de Châteauroux, d'Iſſoudun & de Buzançais.

La Bourgogne, d'Auxerre, Beaune, Beauvoiſins, Flavigny & Vermanton.

La Champagne, de Chabli, Epernay, Hauvillers, Reims, Sézanne, Tonnerre.

La Guienne, de Bordeaux, Saint-Emilion, Trie & Moiſſac.

L'Iſle de France, d'Argenteuil, Deuil, Marly, Meulan, Soiſſons, Montmorency, Pierrefite & Saint-Yon.

Le Languedoc, de Narbonne, Béziers, Beauvais, Montpellier & Carcaſſonne.

Le Nivernais, de Nevers, Vézelay.

L'Orléanais, d'Orléans, Orcheſe, Jergeau, Samoi.

Le Poitou, de Poitiers.

La Saintonge, de Saintes, Taillebourg, Saint Jean-d'Angeli.

La Touraine, de Montrichart.

J'ignore ce que c'eſt que Trennebourg.

Je ne ſais où placer Palme. Eſt-ce celui de Languedoc, ou la capitale de l'Iſle Majorque?

Le Plaiſance du Fabliau eſt-il le Placentia d'Eſpagne, le Plaiſance d'Italie, de Languedoc?

de Guienne, du Rouergue ou du Poitou ? Je croirais volontiers que c'est celui de Lombardie, parce que dans une Ordonnance de Charles V, ann. 1369, je vois les vins de cette ville assujettis à des droits particuliers.

Il y a un Saint-Brice en Limousin, un autre en Anjou, deux en Champagne, deux dans l'Agénais.

Un Mélan en Poitou & un en Provence.

Un Savigny dans la Touraine, dans l'Orléanais, dans le Nivernais, dans le Poitou; plusieurs en Champagne; douze en Bourgogne.



* DU PRUD'HOMME

QUI RETIRA DE L'EAU SON COMPERE.

EXTRAIT.

UN Pêcheur jettant ſes filets en mer voit quelqu'un tomber dans l'eau. Il vole à ſon ſecours, cherche à l'accrocher par ſes habits avec ſa perche, & vient à bout de le retirer; mais par malheur il lui crêve un œil avec le croc. Le nayé était ſon compere, qu'il reconnaît. Il l'emmene chez lui où il le fait ſoigner & le garde juſqu'à ce qu'il ſoit guéri. Celui-ci n'eſt pas plutôt ſorti qu'il forme plainte contre le Pêcheur pour l'avoir bleſſé. Le Maire leur aſſigne un jour auquel ils doivent comparaître. Chacun expoſe ſes raiſons; & les Juges, au moment de prononcer, ſe trouvent embarraſſés; quand un Fou (*a*) qui était-là, éleve la voix. " Meſſieurs, ,, dit-il, la choſe eſt aiſée à décider. Cet ,, homme ſe plaint qu'on l'a privé d'un

„ œil. Eh bien, faites-le jetter dans l'eau „ au même endroit. S'il s'en retire, il eſt „ juſte qu'il obtienne des dédommage- „ mens contre le Pêcheur : mais s'il y „ reſte, il faut l'y laiſſer & récompenſer „ l'autre du ſervice qu'il a rendu „. Ce jugement fut trouvé très-équitable. Mais le nayé, qui eut peur qu'on ne l'exécutât, ſe retira bien-vîte & ſe déſiſta de ſa demande.

“ C'eſt tems perdu que d'obliger un „ ingrat, *ajoute l'Auteur*, il ne vous „ en ſait nul gré. Sauvez un larron de „ la potence, vous ſerez fort heureux ſi „ le lendemain il ne vous vole pas „.

Ce Conte a été traduit en vers par M. Imbert.

NOTE.

(*a, Un Fou qui était là éleve la voix*). Preſque tous les Souverains & les Princes avaient, pour leur amuſement, des Nains & des Fous, & cette mode était venue vraiſemblablement des Cours d'Aſie, où elle ſubſiſte de tems immémorial &

où elle est nécessaire pour soulager l'ennui de ces despotes, condamnés dans leurs sérails à d'éternels plaisirs. Sur les anciens Etats de la Maison de nos Rois, les Fous sont toujours comptés parmi leurs Officiers. L'Histoire même n'a pas dédaigné de conserver les noms & les bons mots de quelques-uns de ces Bouffons. Ils avaient la tête rasée, & portaient un habillement ridicule, ordinairement blanc, avec un bonnet jaune ou verd, des sonnettes, & quelquefois une marotte en main. On les introduisit aussi dans les Farces & représentations de *Misteres*, où, par dérision de l'état monastique, on leur donnait un capuchon & des oreilles d'âne. Le dernier Fou en titre qu'aient eu les Rois de France, est l'Angéli, donné par le Grand Condé à Louis XIV. Mais le caractere décent, l'esprit juste & l'ame élevée de ce Monarque n'étaient pas faits pour un genre de plaisir aussi méprisable ; il y renonça. Les Reines avaient des Naines & des Folles.



LE JUGEMENT DE SALOMON.

EXTRAIT.

La premiere année que le Sage Salomon monta sur le trône, mourut un de ses Vassaux, Prince de Soissonne, Seigneur d'une grande terre & de trois châteaux. Celui-ci laissait deux fils, d'un caractere bien différent : l'un dur, inhumain & féroce ; l'autre aussi vertueux & aussi doux que son frere l'était peu ; c'était le cadet. A peine le pere eut-il les yeux fermés que l'aîné des enfans assemblant ses Barons leur demanda de régler le partage entre son frere & lui. « Eh ! mon frere, » s'écria le plus jeune tout en larmes, » oublions ces discussions odieuses, que » nous serons toujours les maîtres de » reprendre un jour. Vous voyez devant » vous celui que nous venons de perdre ;

» ne songeons en ce moment qu'à le
» pleurer & à prier pour lui ». L'autre ne voulut rien écouter. Les Barons eurent beau le conjurer d'attendre que le corps fût au moins inhumé; leurs représentations furent inutiles, il exigea qu'on procédât sans délai au partage.

Dans ce moment entra le Roi. Plein d'estime pour la mémoire & les vertus du mort, il venait honorer de sa présence ses funérailles. On l'instruisit de la demande de ce barbare aîné. Il se chargea d'y satisfaire, & à l'instant même faisant placer le corps debout entre deux poteaux: « l'héritage de ce brave Chevalier, dit-il
» aux deux freres, demande, pour être
» défendu après lui, un courage égal au
» sien. Voyons qui de vous deux se
» montrera le plus digne de le posséder »...
Il leur fait alors donner à chacun une lance, leur assigne un but pour qu'on puisse apprécier leur adresse; & ce but est le corps mort de leur pere. La récompense de celui qui aura porté le coup le plus ferme sera le don de la terre entiere.

L'aîné accepte sans répugnance cette abo-

minable condition, & il ose frapper celui dont il a reçu la vie. On propose au cadet de prendre la lance. « Moi, s'écrie- » t-il en reculant d'effroi; moi, que je » porte les mains sur mon pere! Ah! » que le Ciel au contraire m'écrase à » l'instant, si je ne venge bientôt l'outrage » qu'il vient de recevoir „.

Salomon ne voulait qu'éprouver les deux enfans. Quand il eut connu leurs sentimens, il prononça en ces termes: « Le » Chevalier mort ne doit avoir pour » héritier que son fils; & celui-là seul » est son fils, qui a su le respecter & » le chérir. L'autre est un monstre dé- » naturé, avide de son bien & indigne » de lui „. Il ordonna aussi-tôt à celui-ci de sortir de ses Etats, en lui déclarant que si le lendemain il l'y retrouvait encore il le ferait pendre.

Dans les Contes Tartares *t.* 3, *un Calife meurt & laisse quatre fils qui prétendent chacun à l'Empire & menacent d'une guerre civile. Le peuple veut s'en rapporter sur leurs droits*

à la premiere personne qu'on verra entrer dans la ville. Le juge qu'offre le hasard est un Calender qui propose aux fils du Caliphe la même épreuve que le Salomon du Fabliau; un seul refuse, & il est élu Roi.

Fin du second Volume.

TABLE
DES FABLIAUX,
Et autres Pieces contenues dans ce Volume.

Fin de la Table du second Volume.

